



HAL
open science

La forme ou l'arithmétique du temps

Yves Berchadsky, Jean-Paul Lacharme

► **To cite this version:**

Yves Berchadsky, Jean-Paul Lacharme. La forme ou l'arithmétique du temps. 2004. halshs-00007600v2

HAL Id: halshs-00007600

<https://shs.hal.science/halshs-00007600v2>

Preprint submitted on 4 May 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yves Berchadsky
Jean-Paul Lacharme

**LA FORME OU L'ARITHMETIQUE DU
TEMPS**

Y. Berchadsky

22, rue Sainte Sophie, 13004 MARSEILLE.

E-mail : `yves.berchadsky@univ.u-3mrs.fr`

J.-P. Lacharme

68, rue Jaubert, 13005 MARSEILLE.

E-mail : `Jean-Paul.Lacharme@ehess.univmed.fr`

Url : `http://www.vcharite.univ-mrs.fr/PP/lacharme/`

Classification mathématique par sujets (2000). — 68Q55.

Mots clefs. — logics, semantics, semiotics, philosophy, history of mathematics.

LA FORME OU L'ARITHMETIQUE DU TEMPS

Yves Berchadsky, Jean-Paul Lacharme

Résumé. — Ce livre est conçu comme le support expérimental qui permet au lecteur de constituer sa propre représentation imaginaire du contenu de cet écrit. Le lecteur est ainsi appelé à analyser sa pratique immédiate afin de reconstituer le processus logique écrit-lu-récrit. Cette reconstitution pratique permet de soutenir la thèse selon laquelle le développement des représentations humaines essentielles d'espace et de temps est consubstantiel au développement historique de la suite écriture-lecture-réécriture humaine. L'émergence de l'écriture – graphie au sens large – comme première représentation des actions humaines induit indubitablement la temporalité entre l'action même et son acte graphique. Le langage parlé – lecture au sens phonologique – donne le sens symbolique de deux actes écrit-récrits successifs. Les représentations temporelles du monde résultent donc chronologiquement des émergences spatiales de la réalité immédiate formant ainsi l'unité spatio-temporelle de ce monde ou univers. Quelques conséquences logiques, épistémologiques et philosophiques de ces thèses sont abordées.

Abstract. — This book is designed as the experimental support which makes it possible to the reader to constitute his own imaginary representation of the contents of this writing. The reader thus has to analyze his immediate practice in order to reconstitute the logical process writing-reading-rewriting. This practical reconstitution makes it possible to support the thesis according to which the development of the essential human representations of space and time is consubstantial with the historical development of the human writing-reading-rewriting sequence. The emergence of the writing – graphics in the broad sense – like first representation of the human actions undoubtedly induced temporality between the action and its graphic act. The spoken language – reading with the phonological signification – gives the symbolic meaning of two successive writing-rewriting acts. The temporal representations of the world thus result chronologically from space emergences of immediate reality thus forming the space-time unit of this world or universe. Some logical, epistemological and philosophical consequences of these theses are approached.

TABLE DES MATIÈRES

Adresse au lecteur en guise d'introduction.....	1
1. Travaux pratiques de réécriture d'une transition écrit-lu.....	9
1.1. Effacement lu de l'écrit et récrit de l'effacement lu.....	9
1.2. Conventions d'écriture, convention de réécriture de l'écrit-lu.....	13
1.3. Fractionnement des polarisations secondes directe et indirecte.....	17
1.4. Travaux pratiques : transition d'ordre pratique. Lecteur→ Rédacteur....	22
1.5. Travaux pratiques de transition écriture-lecture.....	27
1.6. Le pli et le re-pli.....	33
1.7. Opacité.....	41
1.8. Application à l'application sténographique	47
2. Histoire du concept numérique.....	53
2.1. Genèse imaginaire d'un développement idéographique.....	53
2.2. Idéogramme élémentaire : l'unité.....	58
2.3. Espace idéographique ou espace unitaire chrono-logique.....	65
2.4. De la complexité numérique.....	69
2.5. L'identité analogique ou le parallélisme lu-re-écrit.....	74
2.6. La distinction ou l'écrit effacé réécrit.....	78
2.7. Les opérations d'écrit-lu ou complexité de re-écriture.....	81
2.8. Ecritures des variables et séparateurs formels	83
3. Notes biblio-graphiques.....	91
3.1. L'effacement de la nécessité pratique impérative.....	91
3.2. Polarisation absolue à la forme écrite-lue effacée.....	96
3.3. Trois polarisations idéelles [définitionnelles, temporelles].....	102
3.4. Distinctions idéographiques de la dualité forme-définition.....	108
3.5. L'objet écrit-lu-re-écrit.....	114
3.6. L'algèbre combinatoire des ordres écrits-lus-re-écrits.....	119
3.7. Deux applications opératoires écrites-lues re-écrites.....	124

4. La forme empirique ou la ternaire de la distinction	131
4.1. Définition de la forme et forme de la définition.....	132
4.2. Dualité forme-définition et forme de la dualité.....	137
4.3. Forme incomplète.....	139
4.4. Dualité, homogénéité et paradoxe formels	142
4.5. Le paradoxe de l'ordre formel.....	144
4.6. Définition du paradoxe de l'ordre.....	148
4.7. Temporalité de la forme écrite.....	151
4.8. Forme du temps et temps de la forme.....	156
4.9. Pratique de l'ordre et du temps.....	159
5. Pratique écrite-re-écrite	163
5.1. Définition de l'unité formelle.....	163
5.2. Polarisation unitaire et unité polarisée.....	167
5.3. Forme de l'unité, unité de la forme.....	171
5.4. Identité unitaire et unité identitaire lue de la précedence écrite	175
5.5. Unité-lue de l'espace-écrit et espace-lu de l'unité écrite	181
5.6. Ordre unitaire écrit et unité de l'ordre-lu.....	185
5.7. Unité de temps-lu et temps-lu de l'unité.....	189
5.8. Opérations de transition Temps-Espace, Espace-Temps.....	192
6. L'acte formel écrit	197
6.1. Acte et rétroacte de précedence :.....	197
6.2. Précedence de la précedence, acte du rétroacte, ordre inverse.....	203
6.3. Identification : opératoire de l'opératoire.....	208
6.4. Double espace ordonné [polarisations] ou dualité des ordres	213
6.5. L'unité opérationnelle ordonnée	219
6.6. L'espace définitionnel-lu de l'identité-lue.....	226
6.7. Prime polarisation pratique.....	231
6.8. Polarisation mathématique : arithmétique définition-forme.....	236
7. Polarisation imaginaires complexes	241
7.1. Prime polarisation.....	242
7.2. L'unité : acteur existentiel de chrono-logique essentielle.....	247
7.3. Transitions d'unités logiques chrono-logiques complexes.....	251
7.4. Acteurs complexes logiques de la logique chrono-logique.....	255
7.5. Tension complexe forme-définition.....	260
7.6. Durée unitaire d'instant distincts.....	263
7.7. Prémisses instantes et durée de proposition.....	267
7.8. Quaterne de re-développements logiques-chrono-logiques.....	270
7.9. Opérations logiques chrono-logiques classiques.....	273
7.10. Logique-chrono-logique d'évidence écrite-lue instante.....	279
En guise de vraie non-conclusion	283
Bibliographie	289

ADRESSE AU LECTEUR EN GUISE D'INTRODUCTION.

« J'avoue que mon exposé a pris un tour plus philosophique qu'il ne semblera convenable à beaucoup de mathématiciens; mais une recherche fondamentale sur le concept de nombre ne peut manquer d'être marquée de philosophie. La tâche est commune aux mathématiques et à la philosophie. »

Gottlob Frege. Les fondements de l'arithmétique

C'est en lisant ce qui est écrit ci-après que vous, lecteur, « pénétrez » les développements logiques de cet écrit. Ces développements sont complexes à lire [à comprendre] et vous demandent d'être pleinement à cette lecture. En effet c'est au travers de la logique essentielle écrite que vous allez construire votre représentation du « contenu logique » de cet écrit. Chaque mot et ordre de mots « compte ». Vous ne devez pas « lire entre les lignes » ou « sauter » de mot ou de phrase, mais, impérativement, lire strictement ce qui est explicitement écrit. Le texte suivant ne peut en aucun cas se « lire en diagonale ». Vous êtes acteur-lecteur analogique [opérateur logique] de la suite écrite chronologiquement suivante. . .

Celui, lecteur, qui ouvre à l'instant cet écrit et lit instamment la présente introduction ne sait rien du « contenu » de ce livre. Ce n'est certes pas la lecture de la présente introduction qui va donner la totalité (l'unité) du développement écrit qui la suit. La seule « proposition logique » qui peut s'écrire et que vérifie instamment sa lecture [écrit-lu vérifié] est :

A l'instant « vous » lisez « notre » écrit.

ou

L' instant de lecture vérifie l'antériorité d'une durée d'écriture.

Il ne s'agit pas ici d'y lire une « date » de début de rédaction, en effet rien ne permet de lire instamment l'instant initial de la graphie de ce texte. Cet instant « un », initial de l'écrit, n'est qu'imaginaire [imaginaire d'un initial écrit non-encore lu] d'une date passée immédiate [énoncé paradoxal] d'un début de la durée écrite précédente

imaginée-lue à l'instant [durée écrite précédente instamment lue]. De fait, cet instant initial de l'écrit est-il « l'instant précis » où l'opérateur d'écrit [l'auteur] a posé son crayon sur le premier brouillon, ou l'instant indiqué par la date de première édition [que la lecture trouve en troisième de couverture], ou encore la date d'impression [réécrite en fin de livre] ? Ce qui est « essentiellement vrai », c'est qu'à l'instant même, « vous » [opérateur-lecteur], lisez ces lignes et donc que ces lignes « existent » de...et à votre lecture. Donc, cela est un truisme, ces lignes précèdent impérativement votre lecture, ou autrement écrit, pour que vous lisiez à l'instant [instamment], il faut bien que soit à l'instant « précédemment écrit ». Vous [lecteur] faites exister instamment, en l'opérant à l'instant en lecture, un ordre réécrit de l'écrit essentiel.

Or, il n'est nul besoin de vous donner en début de ce livre « l'ordre opératoire » de tout écrit car il va de soi que tout lecteur « sait » l'ordre premier de lecture de l'écriture occidentale : de gauche à droite et de haut en bas. Tout lecteur d'écrit « sait » que les mots sont constitués de lettres ordonnées par un simple espacement, et que l'ordre des mots se distingue par un espacement double ou triple, ou des « sauts de lignes ». Ces règles implicites analogiques de « l'écrit lisible », tout lecteur y a été formé à l'école et/ou dans la suite de son apprentissage.

Ces règles analogiques entre deux formes écrites définissent de fait une chrono-logique⁽¹⁾ [une logique du temps] de transition écriture-lecture-récriture. Cette chrono-logique qui sous-tend toute l'activité humaine dans un de ses ordres premiers [écrit→lu « et/ou » lu→réécrit], est paradoxalement « un précédent effacé [oublié] » par tout opérateur-lecteur. Ainsi, imaginativement libéré de ces « basses contraintes » [ces « contingences matérielles »], le lecteur imagine s'attacher à la pure et noble tâche « conceptuelle » de représentation imaginaire [compréhension] d'un « contenu logique » de l'écrit. Cette « libération imaginaire » n'est autre que l'effacement même de la nécessité [surdétermination] essentielle de l'ordre ana-logique écrit-réécrit par l'ordre imaginaire existentiel de lecture [l'ordre du « sens » écrit→lu]. D'une part, c'est bien la lecture instantane [l'opération de lecture de l'instant] qui fait exister l'essence écrite du présent texte. **Ainsi l'essence « écrit » n'existe que de l'instante « lecture une » de cet écrit** [lire-un-écrit⁽²⁾ : lu → écrit]. Simplement,

⁽¹⁾Un mot classique tel que « chronologique » re-coupé en ses composants étymologiques par un « - » [lu-réécrit « tiret »] fait apparaître comme « sens central » le lien entre les deux unités sémantiques séparées ; par exemple « chrono-logique » fait apparaître [insiste sur la re-lecture de] la transition « logique du temps » effacée dans « chronologique ».

⁽²⁾Quand des mots sont reliés par des « - » [lu-réécrit « tiret »] cela signifie qu'ils forment entre eux une unité sémantique écrit-lu-réécrit homogène [comme dans « eux-même »] qui peut se réécrire en « extension » entre accolades, par exemple :

$$\begin{aligned} \text{Eve} &= \{\text{une-femme}\} = \{\text{femme-une}\} \\ \text{Adam} &= \{\text{un-homme}\} = \{\text{homme-un}\} \end{aligned}$$

« lire un inédit » n'existe, en essence écrite, que de son unique lecteur en « exemplaire écrit-lu unique » : son « malheureux » auteur. D'autre part, c'est bien le décryptage instant « des formes graphiques » d'un précédent-écrit⁽³⁾ [et non pas écrit-précédent] qui ouvre au sens-lu de cet écrit. Ceci revient à écrire que c'est la transition entre graphie-écrite [graphème] et graphie-lue [re-écrite : morphème] qui forme l'unité sémantique [graphème-morphème, morphème-graphème, transition « image réécrite » de ce qui est écrit-lu]. A l'instant [instamment], c'est bien vous, lecteur, qui formez, récrivez en votre mémoire, les images des mots écrits de votre lecture. C'est bien vous, lecteur [opérateur de lecture], qui re-polarisez votre « acte réécrit instant » à l'ordre instant-lu de la durée de précedence écrite [prime polarisation écrite]. En quelque sorte, c'est vous, opérateur lecteur, qui re-définissez la forme-lue imaginaire instantane des durées écrites de précedence [ordres écrits précédents]. L'écrit suivant :

{mot}

se lit bien selon la « durée de précedence » des instants-lettres réécrites : {m→o→t} dans l'ordre premier [ana-logique : gauche→droite] de l'écrit. C'est bien vous, lecteur, qui « re-polarisez » cette séquence polarisée {m→o→t} à sa « durée unitaire » totalement ordonnée [orientée, sensée] : {un mot}. C'est cette orientation de polarisation-re-polarisation qui donne « un-sens » [un-sens vectoriel] à {mot} [un gros mot, un mot doux, un mot heur, un jeu de mots...]. En quelque sorte c'est vous, opérateur-lecteur, qui définissez à l'instant la forme imaginaire unitaire de ce qui est durée-écrite précédente, l'unité imaginaire du présent ouvrage écrit. C'est bien ce « temps-instant » de transition lecture→réécriture [« instant-vôtre » de lecture] qui fait exister instamment l'unité de ce qui est « temps-duré⁽⁴⁾ » d'écrit précédent [« durée-nôtre » d'écriture]. En fait cette « durée imaginaire d'écriture » ou « présentation essentielle écrite » n'existe que de « l'instant imaginaire-lu » de sa « re-présentation existentielle réécrite ». L'unité imaginaire de l'écrit-lu-réécrit sensé [ordonné, orienté en sens] se situe comme transition instantane lue de durée écrit-réécrit.

Il va de soi que, à l'instant où vous lisez, ce livre existe à vos « yeux-opérateurs rédacteurs » de lecture. Rien ne fait cependant instamment exister à vos yeux les opérateurs d'écriture eux-mêmes [nous les auteurs] à moins que « nous » ne soyons restés coincés entre deux pages, proposition que vous vérifiez « fausse en réalité » à l'instant mais « vraie en réécriture-image » car évidemment le mot lu-réécrit{nous} est coincé entre deux pages. Il va aussi de soi que rien de l'opérateur-lecteur n'est opérant sur l'écrit précédent [écrit-nôtre] sauf l'interprétation imaginaire lue-réécrite

(3)Précédent-écrit : « précédent » est substantif de son adjectif « écrit » ; écrire une précedence. Écrit-précédent : c'est l'inverse, « Écrit » est substantif de son adjectif « précédent » ; l'écrit qui précède.

(4)« Duré » est ici « participe passé » du verbe « durer », adjectif de temps. Il doit se lire : instant duré [qui dure] comme durée paradoxale de sa définition instantane ; par exemple dans l'expression paradoxale : « cet instant semble [s'imaginer] durer une éternité »

[autre écrit critique] de ce qui est écrit [transformation⁽⁵⁾ réécrite du « sens-lu » de l'écrit-nôtre] ou encore l'autodafé de cet écrit premier [le brûler] ce qui revient à un effacement actif [si le livre est brûlé, il est peu probable d'en trouver trace écrite et donc qu'il soit lu]. Dans tous les cas, d'une part la transformation d'un-écrit n'agit qu'en re-écriture d'autre-écrit, d'autre part les opérateurs d'écrits [l'écrit et ses auteurs] ne sont pas re-opérés directement par la lecture-re-écriture de leur écrit, enfin l'écrit premier [écrit un] ne peut être formellement transformé que par son « effacement actif » [autodafé, censure, interdiction] qui est donc une autre forme de re-écriture de l'écrit premier : on ne peut lire ou re-lire un écrit-effacé. **L'effacement constitue donc une opération active de réécriture.** On peut d'ailleurs re-écrire un autre-texte par simple effacement de certains caractères d'un texte initial. En résumé, l'instant écrit-lu, transition {forme écrite}-{définition lue}, est globalement indépendant de ses « termes opérateurs » que font exister « vous-lecteurs » et « nous-rédacteurs ». Nos actes respectifs [écriture-lecture] sont indépendants ou, en termes temporels, non-simultanés ; l'unité réelle instantane des actes de ce livre se situe entre vous [lecteur] et nous [rédacteur], entre rédaction et lecture, dans l'instant d'unification imaginaire de l'écrit-lu-réécrit. Cet instant d'unification « efface » ses termes opérateurs [les instants distincts de ses « durées identifiées »]. Cette constatation de l'évidence de l'effacement analogique des opérateurs d'un écrit-lu-réécrit explique la forme strictement impersonnelle du présent écrit. Cette forme « scientifique écrite » est la seule qui efface toute « subjectivité » d'opérateur d'écriture et/ou d'opérateur de lecture pour ne laisser place qu'à la transition « théorique » de l'unité écrit-lu-réécrit [en image mémoire].

Dans ce livre, {un { écrit }} doit être réécrit {lu { un }}

$$[1 = 1]$$

L'essence écrite→réécrite {livre} est existence un {livre}-lu⁽⁶⁾.

⁽⁵⁾Trans-formation insiste sur l'étymologie de ce mot qui condense, unifie « formation transition », au sens de « formation transitoire » ou d'une « écriture transitoire » de l'écrit initial vers un autre écrit final [un réécrit].

⁽⁶⁾Cette « notation » conceptuelle entre accolade correspond directement à l'écriture mathématique des ensembles en « extension du concept » selon la définition de G.Frege. La définition du dictionnaire d'« ensemble en extension » est la suivante : « ensemble défini par l'énumération de tous ses éléments ». Par exemple :

$$\text{Soit } A = \{a, b, c, d \dots z\}$$

re-écrit

$$A = \{\text{lettres de l'alphabet}\}$$

Essence écrite A est lue-re-écrite {lettres de l'alphabet}.

En d'autres termes, ce sont ces lignes instantes [nos écrits] qui récrivent votre lecture, ou encore, qui « récrivent l'opérateur lecteur ».

En fait, en termes purement subjectifs, « nous et vous », « vous et nous » [pauvres mortels] sommes les heureux [ou tristes] instants imaginaires [dans leurs deux polarités] d'une durée imaginaire commune [simultanée] de transition écrit-lu-récrit [transformation] qui nous échappe complètement puisque l' instant commun de nos durées opératoires [ce livre écrit-lu] est formellement distinct de la durée commune de nos instants opératoires [écriture-lecture de ce livre]. A meilleure preuve, il a fallu attendre la fin de la rédaction de ce livre pour en rédiger [en fin et enfin!] la présente introduction, que vous, lecteur, lisez en durée première initiale [comme toute introduction d'ailleurs]. C'est l'ordre strict écrit-récrit des lettres et des mots qui « contraint » le lecteur à « pénétrer » le sens-lu [le « contenu » imaginaire] de cet ordre-écrit premier. « Vous-lecteur » n'y échappez pas plus que « nous-rédacteurs » n'échappons au fait d'évidence que pour expliquer par écrit ce « un-développement » logique nous avons dû nous ranger à l'ordre strict de l'ana-logique écrite dont la précedence met à la disposition d'« écrit-nôtre » : 26 lettres et quelques autres signes, quelques milliers de mots [distincts-ordonnés en lettres], quelques dessins et schémas. Ainsi, et ce ne fut pas la condition la plus facile, pour développer la logique-arithmétique de l'unité forme-définition, présentation-représentation, espace-temps, ce travail a dû se ranger à l'ordre ana-logique impératif de l'écrit. Tout ordre logique propositionnel est ordre lu-imaginaire récrit temporel [représentation lue re-présentée écrite]; il n'est pas de « démonstration mathématique » qui ne soit strictement écrite en re-développement des « monstrations » idéographiques précédentes. Par exemple, c'est l'idéographie de Giuseppe Peano qui développe le quantificateur logique existentiel écrit \exists [vers 1897] paradoxalement bien avant que Gerhard Gentzen ne définisse le quantificateur universel [quantificateur essentiel] écrit \forall [vers 1934]. C'est bien cette succession chronologique du « concept écrit-lu-récrit » qui place de fait l'image de l'essence écrite [quel que soit... pour tout...] après l'existence définitionnelle de sa démonstration [...il existe...]. Ce qui vérifie l'hypothèse selon laquelle les mathématiciens polarisent leurs opérations [subjectives] à l'ordre existentiel chrono-logique définitionnel de leur propre récrit en effaçant l'ordre ana-logique direct de l'écrit précédent. C'est d'ailleurs toujours l'évolution [la transition, le mouvement] idéographique qui développe « la rupture épistémologique » des re-présentations mathématiques. Les idéographies incrémentées par les écrits de Frege, Peano, Cantor, Russell, Gentzen, Wittgenstein, etc. modifient formellement l'entendement objectif du monde, sa re-définition en sens mathématique émergent.

L'opérateur humain lit l'univers [le monde-instant] sur sa première façon de l'écrire.

Il s'agit bien entendu d' « écriture » au sens large, c'est-à-dire d'une forme qui fractionne une durée-mouvement [durée unitaire] en instants distincts ; par exemple, la chorégraphie qui fractionne le mouvement humain en « gestes récrits » chrono-logiques de ce mouvement ana-logique, la géographie qui fractionne la durée du mouvement terrestre en cartographies [projections récrits] de ce mouvement ana-logique premier [la rotation des projections planes du « globe »] etc. L'écriture que vous, lecteur, pratiquez à l'instant est une re-écriture super structurelle, de récritures élémentaires précédentes, en « actes distincts » d'un [de tout] mouvement vital. C'est « la somme imaginaire » de toutes ces récritures élémentaires humaines que résume [contient] l'**écriture graphique** de l'instant qui est « **une image** [histoire] des actes écrits-récrits humains ». Il est ainsi peu douteux que les animaux supérieurs soient des opérateurs-lecteurs d'écritures élémentaires [olfactives, gestuelles, auditives] opérant en unité-lue une distinction récite ana-logique de mouvement, d'odeur, de son. C'est la complexité de la transition imaginaire écriture → lecture → récriture qui détermine les distinctions d'espèces vivantes [l'évolution, le mouvement historique du vivant].

C'est, de fait, sur les lectures et récritures analytiques des écrits d'opérateurs-auteurs précédents que s'est développé le présent ouvrage. Tous ces auteurs [opérateurs d'écrits] effacent systématiquement [systémiquement ?], au début de leur propre récrit, l'évidence ana-logique de la forme d'exposition écrite et la polarisent aux formes secondes directe et indirecte de re-présentation-lue [son sens, sa définition, son contenu]. L'effacement de l'ordre récrit strictement ana-logique de présentation écrite de chrono-logiques secondes de re-présentations lues ouvre à l'incomplétude chrono-logique de la définition-lue re-développée [réécrite] sur sa forme écrite première ; incomplétude de la réécriture des définitions chrono-logiques de la forme écrite ana-logique première. **En fin de compte** [au sens strict de dénombrement], la chrono-logique lue de l'ana-logique écrite → récite re-découvre en sa fin un ordre ana-logique écrit-récrit premier [étymo-logique]. En fait le présent ouvrage développe la thèse selon laquelle l'écrit-lu, qui est une re-présentation graphique d'une présentation opérationnelle [analogique], précède la définition-verbale, qui est re-présentation dans le langage, de l'ordre de développement des pratiques ana-logiques humaines de présentation-re-présentation. Autrement écrit :

Le langage se construit comme re-présentation réécrite en unités phonologiques [au deuxième ordre] des unités d'ordres chrono-logiques écrit-lu, lu-récrit [ana-logiques au premier ordre graphique].

Ainsi le lecteur ne doit jamais « oublier » [effacer] que sa « libre lecture » du présent ouvrage [définition lue, logique-lue, jugement, libre pensée] est formellement

pré-déterminée par l'ordre ana-logique écrit-lu, lu-récrit premier. Le « concept-lu » n'est jamais indépendant [libre] de son ordre ana-logique écrit-lu-récrit précédent [idéographie première de présentation] et la « connaissance » [définition] instantane du monde-univers unitaire se range toujours à la suite chrono-logique de son unité écrite ana-logique précédente. Car, comme B puis A « font » BA, l'unité réécrite de l'image-lue « reproduit » le lu-image de l'unité écrite-récrite. Ce sont les ordres chrono-logiques écrit-lu-récrit qui développent une arithmétique de la distinction unitaire lue de l'identité, unité distincte représentation d'une identité imaginaire.

De fait :

- soit l'opérateur-lecteur identifie un ordre chrono-logique de re-présentation [définition-lue] à l'ordre ana-logique écrit-récrit : le lecteur « vérifie » chrono-logiquement l'ordre chrono-logique écrit-lu-récrit ; le lecteur « a compris » l'écrit ; l'écrit est « dit » [énoncé, proposé] logique de sa lecture réécrite.
- soit le lecteur n'identifie aucun ordre logique-lu à l'ordre ana-logique écrit-récrit : l'opérateur-lecteur se distingue en ordre lu-récrit de l'ordre écrit-lu ; le lecteur « dénie » chrono-logiquement l'ordre ana-logique écrit-récrit ; le lecteur « invalide » la chrono-logique écrit-lu-récrit ; l'écrit est lu « incompris » ; l'écrit-lu est « dit » [réécrit, énoncé, proposé] illogique de sa lecture.

A ce propos, vous, lecteur-instant êtes appelé à vous référer directement aux écrits cités simultanément à la lecture du présent ouvrage, tout particulièrement « Les fondements de l'arithmétique » [G. Frege] et le « Tractatus logico-philosophicus » [L. Wittgenstein]. En effet les thèses définitionnelles avancées dans le présent écrit ne peuvent vérifier leur « homogénéité » logique que dans l'ordre chrono-logique de leur développement idéographique aux écrits précédents. C'est bien à l'opérateur-lecteur de « vérifier » l'homogénéité du présent développement aux définitions-lues des « écrits premiers » [originaux, « sources »] lues-réécrites en citations. Or cette « vérification » ne peut s'opérer que dans la lecture comparée synthétique [appliquée] de la totalité [l'unité] de l'écrit analytique second sur la totalité [l'unité] de l'écrit analytique premier. Cette re-lecture synthétique de la transition entre un écrit analytique et autre écrit analytique est suite chrono-logique de transition entre systèmes analytiques logiques précédents [logiques chrono-logiques].

En conséquence, le présent ouvrage ouvre à une re-définition des ordres opérationnels arithmétiques qui met la distinction de l'unité précédemment écrite réécrite-identifiée avant l'identification de l'unité lue émergente. Cet ouvrage n'ouvre pas à une réforme fondamentale des idéographies mathématiques mais à une réordination des opérations secondes sur l'unité graphique [monstration écrite] remplacée en début de la « démonstration-lue ». En d'autres termes, le présent ouvrage réécrit une logique de la définition arithmétique [de l'unité identifiée] chrono-logique des opérations de transitions :

{instants écrit-récrit} – {durée lue}, {durée écrit-récrit} – {instant lu}

Il s'agit donc bien d'un travail sur la « dualité forme-définition », partant du fait qu'il n'est de forme définie [de concept] au sens large que d'une graphie-lue réécrite en unité d'acte sémantique phono-logique ou morphème. Cet ouvrage aurait pu s'intituler de manière plus restrictive « la dualité graphie-lecture ». Quoiqu'il en soit de son intitulé, le présent travail développe bien un « *chronos* logique lu » d'un « espace ana-logique écrit-récrit » qui est le médiateur logique même entre les opérateurs rédacteur et lecteur. Les questions de l'unité de transition écrit-lu-récrit et du dénombrement de ces transitions réécrites sont développées dans une analyse de la distinction formelle :

{espace écrit} – { lu temporel }

dualité qui justifie le sous titre « arithmétique du temps » [ou plutôt arithmétique espace-temps] qui aurait pu seulement s'écrire :

Arithmétique de transition écriture-lecture.

Cette analyse du nombre-instant de transition [unité de transition instante] des durées écrites distinctes développe les fondements d'une « arithmétique du temps » comme une réécriture idéographique ana-logique de temps-lus imaginaires chronologiques d'une première écriture [uni-versus pratique] ana-logique.

CHAPITRE 1

TRAVAUX PRATIQUES DE RÉCRITURE D'UNE TRANSITION ÉCRIT-LU

LES MODES OPÉRATOIRES ÉCRITS-LUS-RÉCRITS

« Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes, etc.) qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions, les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps ; leurs éléments se présentent l'un après l'autre ; ils forment une chaîne. Ce caractère apparaît immédiatement dès qu'on les représente par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession dans le temps. »

F. de Saussure. Cours de linguistique générale.

1.1. Effacement lu de l'écrit et récrit de l'effacement lu

Dans l'introduction de ce travail [unité écrite-lue précédente] il est présenté une proposition assez surprenante qui se re-écrit instamment :

Il existe une forme de réécriture active qui est l'effacement lu d'un premier écrit⁽¹⁾. Cette proposition logique réécrite d'un effacement chrono-logique complexe d'écrit-lu peut se montrer dans un exemple bien connu d'échange épistolaire attribué aux auteurs de littérature Georges Sand et Alfred de Musset :

« Cher ami,

Je suis heureuse de vous dire que j'ai

⁽¹⁾ Il s'agit d'une forme analogue au « palimpseste » dont le Petit Robert donne la définition suivante : « [...] *Didact.* Parchemin manuscrit dont on a effacé la première écriture pour pouvoir écrire un nouveau texte. –*Fig.* « L'immense et compliqué palimpseste de la mémoire »(Braudel). »

bien compris l'autre jour que vous aviez
 toujours une envie folle de me faire
 danser, je conserve le souvenir de votre
 baiser et j'aimerais beaucoup que ce soit
 une preuve que je suis aimée et désirée
 par vous. Je suis prête à vous montrer mon
 affection toute désintéressée et sans cal-
 cul et si vous voulez vraiment me voir
 vous dévoiler sans aucun artifice une âme
 toute nue, daignez au moins venir chez moi,
 nous bavarderons franchement entre nous.
 Je vous prouverai que je suis la femme
 capable de vous apporter l'affection
 la plus étroite et aussi la plus profonde,
 l'épouse la plus fidèle et la plus sûre
 que vous puissiez imaginer. Oh ! Comme votre
 amour me sera doux car la solitude qui m'ha-
 bite est longue, dure et sûrement bien
 pénible et mon âme en est fortement é-
 branlée. Venez vite vous pourrez me la
 faire oublier, et à vous je peux me sou-
 mettre entièrement.
 Celle qui vous aime,

George Sand »

Soit cette lettre est lue au « pied de la lettre » dans l'ordre strictement chrono-
 logique de l'écrit [de haut en bas de gauche à droite] et ordonne ainsi un certain
 « sens » de la transition écrit-lu qui récrit une « lettre d'amour classique ». Soit la
 « lecture sélective » de l'écrit efface une ligne sur deux à partir de la seconde et unifie
 [regroupe] une ligne sur deux à partir de la première ce qui récrit alors « un sens-lu »
 quelque peu différent, du moins dans l'ordre du français standard littéraire.

A cette lettre, Alfred de Musset aurait apporté une réponse tout aussi cryptée mais
 dans un autre ordre :

« Quand je mets à vos pieds un éternel hommage,
 Voulez-vous qu'un instant je change de visage ?
 Vous avez capturé les sentiments d'un cœur
 Que pour vous adorer forma le créateur.
 Je vous chéris, amour, et ma plume en délire
 Couche sur le papier ce que je n'ose dire.
 Avec soin de mes vers lisez les premiers mots,

Vous saurez quel remède apporter à mes maux.

Alfred de Musset »

Poème dans lequel l'unification [regroupement re-ordonné] des premiers mots de chaque vers en une phrase et l'effacement de leur suite récrit un sens-lu « très nouveau » de l'écrit poétique premier effacé ; « sens récrit crypté » dont la « clef » est définie en lecture dans son unité poétique écrite lue récite : « avec soins de mes vers [re-] lisez les premiers mots ».

Cet exemple montre très nettement que :

- D'une part l'ordre implicite de l'écrit-lu-récrit se situe bien dans la structure spatio-temporelle des transitions numériques d'espaces graphiques : « une ligne sur deux » de la lettre de George Sand ou les « premiers mots » re-ordonnés en colonne des vers d'Alfred de Musset.
- D'autre part la « disjonction-lue » [ana-lyse, fractionnement] de l'espace écrit précédent [ou **espace de précédence écrit-lu**] existe impérativement en autre-lecture récite réunifiant un ordre de l'écrit premier. Ainsi c'est bien la « rupture » [coupure, fractionnement] à l'initial instant de la première ligne qui détermine l'ordre de l'autre sens de sa suite. Plus simplement « le dissimulé » est une suite alternante unification-effacement à l'initial « première ligne » ; de même d'ailleurs pour ce qui est « du mot initial » unifiant de chaque vers et de l'effacement de sa suite.
- Ces deux textes, quels qu'en soient les opérateurs idéels du lu-récrit [Sand, Musset ou quelconques « plaisantins »], sont « composés-lus » [synthétisés-lus] initialement en récrit pour ouvrir à la dualité de leur lecture [ana-lyse] finale. Rien dans ce « cryptage » n'est de l'ordre du « hasard » ou de la « contingence » : il s'agit d'un lu-imaginaire premier écrit [syn-thétique] pour être finalement lu [ana-lysé] en son ordre opératoire second. Lu second [ana-lyse] qui a théoriquement pour but de récrire [syn-thétiser] quelque chose d'activement beaucoup plus « fripon » en actes imaginaires [ici lu-récrit-lu fantasmatique].

Cet exemple est évidemment de type « ludique » mais renferme sous forme simple tous les ferments du cryptage lu-récrit-lu sophistiqué. En effet toute forme cryptée relève bien d'une complexification d'une transition écrit-lu-récrit [traduction : « translation » en anglais] dont la « difficulté de décryptage » relève strictement de l'ordre de complexité image même de l'unité de la transition unification-effacement-réunification [lu-récrit-lu].

D'autre part les formes « lapsus », « erreurs de lecture » relèvent soit d'un effacement intempestif en lecture d'une ou de plusieurs graphie(s), soit de l'unification-lue intempestive d'un ordre lu-non-écrit. Ainsi, par exemple, dans l'écriture du présent ouvrage le mot « imaginaire » a été lu-récrit [tapé] un nombre de fois étonnant

« imagianire »

et n'aurait pas été corrigé à la re-lecture si « le traitement de texte » n'avait signalé la faute. Ceci explique que, malgré un nombre important de re-lecture par des opérateurs d'écrit-lu-récrit distincts, « il reste toujours des fautes » dans tout écrit-lu relu re-relu. D'une autre manière, le « contrepet » est bien une forme évidente d'écrit-lu premier dont une lecture réécrite en « autre-ordre » modifie concrètement le sens écrit-lu premier :

L'aspirant habite Javel.

De tradition d'ailleurs « il ne se fait pas » de donner la clef [l'unité] lue-récrite d'une contrepeterie écrite-lue. Ainsi le lecteur instant est appelé à récrire l'autre sens-lu de l'écrit-lu premier du contrepet précédent qualifié de « parfait » dans la multiplicité de ses inversions {effacement-re-unification}. Il convient de remarquer que, même donné oralement, « l'énoncé » [au sens d'énoncé du problème] d'un contrepet doit être nécessairement énoncé-récrit [imaginé réécrit] pour lire-récrire son autre « solution » lue. Ce qui signifie que, par essence même tout « contrepet-dit », est ordre écrit-lu effacé réécrit en autre ordre-lu. Enfin, et de manière strictement expérimentale le lecteur est appelé à lire le texte en suivant strictement les étapes indiquées :

Comptez le nombre de < F > dans le texte suivant :

```

+++++
FINISHED FILES ARE THE RE-
SULT OF YEARS OF SCIENTIF-
IC STUDY COMBINED WITH THE
EXPERIENCE OF YEARS
+++++
```

Ne lire la suite que si le décompte est fini et pour cela passer à la page suivante

Combien y avait-il de F dans l'écrit précédemment mis en exergue . . . trois ?

Faux, il y en a six.

Relisez « plus haut » [à la page précédente] et comptez encore.

Très peu d'opérateurs de l'écrit-lu premier récrivent [mémorisent] six F. Rares sont ceux qui récrivent [mémorisent] quatre F ou cinq F. La plupart récrivent [mémorisent] trois F. Il est excessivement rare d'en lire-récrire moins de trois.

Ce qui est « compté » n'est pas « un mot {F} ». F n'est ni une durée sensée écriture-lecture ni un instant d'unification de lecture en **une-durée** sensée d'écrit-lu précédent. F ne « compte » dans « l'ordre signifiant » qu'une place faisant sens-lu dans un ensemble de mots écrits en anglais : {*finished, files, scienti fic*}. Les durées « pré-positionnelles » écrites [ordination spatio-temporelle de l'écrit-lu-récrit] lues récrites {OF} ne récrivent pas de durée de sens écrit-lu {phrase propositionnelle}. La lettre F en tant que morphème élémentaire ne se lit que dans une durée explicite écrite quand son ordre est impératif à la lecture du mot écrit, faute de quoi la lecture l'efface en re-écriture. **Ce qui compte [dans tous les sens-lus du mot écrit {compter} est bien {une-transition} écrit-lu récrit en « nombre-instant » de cette transition.** Simplement F est effacé en lecture-récriture du { nombre de F } dans l'écrit {OF} car ce mot ne compte que comme transition purement lue-relue : comme pré-position de ce qui le suit dans l'ordre du sens de la dualité écriture-lecture.

1.2. Conventions d'écriture, convention de récriture de l'écrit-lu

Au début [à l'initial] de tout écrit mathématique ou théorique sont adoptées des conventions dites d'écriture. En fait ces conventions « écrites » n'ont de sens que dans la transition à leur propre lecture-récriture. C'est une forme de traduction [translation] d'une graphie en son sens lu-récrit. Il s'agit bien donc, de la même façon que le fait tout « dictionnaire »⁽²⁾, de donner la définition-lue récrit polarisée à un écrit premier. Par exemple que signifie [re-écrit] en lecture le mot écrit initialement récrit isolé dans ses accolades :

{convention} ?

« Convention : n.f. (XIV^e ; lat. *conventio, venire* « venir » ou « venir avec... »).

◆1° Dr. Accord de deux ou plusieurs personnes portant sur un fait précis V. **Arrangement, compromis, contrat, engagement, entente, marché, pacte, traité** [...] ◆2° Ce qui résulte d'un accord

⁽²⁾Le présent ouvrage est par définition formellement « lié » aux sens académiques des mots écrits-lus qu'il récrit. En ce sens le dictionnaire de référence qui permet de re-écrire les définitions-lues des écrits premiers est :

Le Petit Robert, Edition des dictionnaires LE ROBERT, 1990, Paris.

réci-proque, d'une règle acceptée (et non de la nature)[...] ♦3° Qui est admis par convention [...]

La convention d'écriture est donc bien d'après la définition-lue écrite à l'initiale lettre « C » de {Convention} dans le Petit Robert : [écrit-lu « deux-points » récrits] « un accord de deux ou plusieurs personnes » sur un-fait précis qui n'est autre ici que « fait de transition » écriture-lecture. L'accord de « personnes » est alors « accord universel » de convention entre tous opérateurs polarisés « *dacteur*-lecteur » ou « lecteur-*ré-dacteur* ». C'est l'accord premier de convention qui récrit la transition : écrit-lu, graphème-morphème, {présentation écrite}- {représentations lues}.

Ainsi le présent ouvrage prend « à son compte » [au décompte des transitions écrit-lu] toutes les conventions classiques d'écriture des dualités forme-définition [déterminant-déterminé] du dictionnaire. En particulier les opérations de regroupement ou de fractionnement des énoncés étymologiques.

1.2.1. Conventions écrites-lues-récrites du re-fractionnement étymologique :—

« Etymologie [...] n.f. (XIV^e ; titre d'un ouvrage, en 1160 ; étymologia, du gr. *etumos* « vrai »). ♦1° Science de la filiation des mots, reconstitution de l'ascendance du mot remontant de l'état actuel à l'état le plus anciennement accessible. L'étymologie est fondée sur des lois phonétiques (V. phonétiques) et sémantiques (V. Sémantique). « Etymologie c'est *etumos logos*, le sens authentique. Ainsi, l'étymologie fait sa propre réclame, et renvoie à l'étymologie » (PAULHAN). ♦2° Origine ou filiation d'un mot (V. origine, source ; évolution) [...]

Selon le récrit de Jean Paulhan de cette citation du Robert, l'étymologie, qui est lecture réécrite temporelle d'un écrit premier « imaginé » à ses origines, se récrit forcément d'un fractionnement de la durée écrite instamment lue en durées précédentes imaginées lues instamment récrits selon la convention d'écriture académique :

Etymologie = *Etumos-logos*

Le tiret-séparateur fractionne [récrit] en deux durées distinctes écrites-lues le mot écrit-lu à son initial instant. Le signe égal [ou parfois « : »] fractionne l'espace écrit entre forme écrite-lue et définition émergente lue-récrite. Ainsi cette forme d'opération écrite-lue-récrite spatio-temporelle [espace-écrit/lu-temps] est la forme élémentaire de la dualité réécrite :

Définition lue-récrite seconde d'un écrit formel premier.

Dans le présent livre, le lecteur trouvera souvent cet ordre de fractionnement écrit-récrit :

Analogique = ana-logique
Analogique =
{ana- : « de bas en haut » ou « en arrière » ou « à rebours }-{-logos : « raison »}

=

Raison en arrière, Raison à rebours.

Logique à rebours

Rétro-action réécrite du lu sur l'écrit.

La transition écrit-lu-réécrit est formellement **ana-logique** dans son sens strictement **étymo-logique**, à savoir, comme l'écrit Paulhan, une réaction de l'étymologie en retour sur elle-même.

C'est ainsi qu'émergera, dans la suite du présent écrit, le concept-lu de :

rétroaction = réécrit du lu de l'écrit précédent.

qui réunifie cette précédence lue en la récrivant en re-groupement [unification-effacement] instamment écrit. Ce type de re-écriture nécessite une lecture « parfaitement ordonné » à l'ordre premier de l'écrit ; ainsi les ordres réécrits re-groupés {un 1} et {1 un} ne se lisent que dans leur ordre premier qui ordonne / fractionne deux sens-lus re-écrits totalement distincts.

Ainsi la « forme analytique » réécrit bien étymologiquement le fractionnement premier écrit/lu. En effet :

$$\text{analyse} = \{\text{ana-lyse}\} = \{\text{ana-}\}\{-\text{lusis}\} = \{\text{à rebours}\}\{-\text{dissolution, fractionnement}\}$$

$$\text{analyse} = \{\text{fractionnement à rebours}\}$$

Dans la suite de cet écrit l'**ordre direct** de l'écrit-lu est noté à l'aide des opérateurs d'ordre strict de l'écrit mathématique :

Écrit > Lu

réécrit :

Écrit « **supère** » Lu

ou

Écrit « **précède** » lu-réécrit

1.2.2. Re-groupement ou re-unification étymo-logique émergente. —

Comme le lecteur vient de le lire, le re-groupement en re-écriture d'une dualité écrit-lu précédente s'opère en opérateurs écrits d'ouverture fermeture [précédent-suite, supère-infère]. Ici, si {un-lu} réécrit le nombre 1, l'ordre de cette re-écriture est « **ordre direct** » unifié, groupé entre accolades :

$$\{\text{écrit-lu-réécrit}\} > 1$$

L'écrit unifié par l'accolade-lue est lié par des tirets. Ainsi les écrits-lus suivants sont équivalents [identifiés] dans leur ordre de lecture :

Analogique

{ana logique}

ana-logique

{ana-logique}

Seule se distingue **la polarisation** au type de re-groupement [unification] et à l'effacement de la **polarisation précédente** qu'il nécessite. Ainsi **{analogique}** polarise [opère] la lecture à l'ordre des lettres du mot réécrit **analogique {entre accolade}** [polarisation au re-groupement accolade], ce qui est lu est récrit dans l'espace suivant [à la ligne] :

analogique {entre accolades}

De la même façon **ana-logique** est lu récrit, synthétisé :

Ana- tiret -logique

Ce qui polarise [opère le lecteur] à l'ordre de la suite du « tiret » orientée lue→réécrite dans l'ordre premier de l'écrit [haut → bas, gauche→droite] :

ana - puis - logique
{ana}-{logique}

réécrit en ordre dont la lecture [image] imagine le troisième ordre étymo-logique synthétique [sens réécrit-relu] re-écrit :

{Logique-à-rebours}.

Le présent ouvrage-écrit se lit à partir des formes re-écrites du type :

Analogique = {logique-à-rebours}

Ce qui correspond tout à fait à une re-écriture condensée {Syn-thétique} de la définition lue-réécrite de {analogique} du dictionnaire par une suite ordonnée de transitions identificatrices forme-définition ou **polarisations synthétiques** [unification-effacement] écrit-lu-récrit

Ainsi la « forme synthétique » re-écrit bien étymologiquement le re-groupement final récrit-lu-récrit d'un écrit-lu-récrit initial. En effet :

Analyse [de]{Synthèse} = {Syn-thèse} = {sun-}{-thesis} = {avec, réunion}-{action de poser}
Synthèse [de]{synthèse} = {poser avec, poser en réunion}

Il est nécessaire de souligner [réécriture d'un écrit-lu précédent] la définition académique du préfixe écrit {syn-} et du caractère spatio-temporel uni-versel de cette définition lue-récrite :

« **Syn-** (**sy-**, **syl-**, **sym-**). Élément, de la prép. Gr. *sun* « avec » qui marque l'idée de réunion dans l'espace ou le temps. **V. Ensemble.** »⁽³⁾

Dans la suite de cet écrit l'**ordre indirect** lu-récrit est noté à l'aide des opérateurs d'ordre strict de l'écrit mathématique comme « **ordre inverse** » de l'écrit-lu :

Récrit < Lu
re-écrit :
Récrit « **infère** » Lu

⁽³⁾ *Ibid.*

ou

Récrit « **suit** » Lu

Le terme écrit premier [au sens mathématique de « *terme écrit d'une équation-lue* »] est distingué de sa suite lue-réécrite par, justement, distinction-fractionnement [analyse] de la suite écrit/récrit par le terme noté déjà plusieurs fois {re-}. Le re-écrit est distinct de l'écrit-récrit précédent par sa transition spatio-temporelle lue-réécrite séparément {re} :

$$\begin{array}{c} \acute{E}crit | re | \acute{E}crit \\ \acute{E}crit | lu | \acute{E}crit \end{array}$$

Le séparateur noté | est justement un séparateur lu-réécrit des opérateurs de précédence Écrit-Récrit lus comme Écrit-re-Écrit. Dans la « notation de Dirac », les opérateurs mécaniques quantiques sont séparés des « fonctions-écrites première » sur lesquelles ils opèrent par cet opérateur écrit-lu « séparateur ».

Ainsi la notation de Dirac réopère en re-écriture son « écrit-lu récrit <quantique> » par :

$$\langle \Psi | H | \Psi \rangle^{(4)}$$

1.3. Fractionnement des polarisations secondes directe et indirecte

Distinctions d'espaces [ordres, durées] opératoires

Comme il vient de se montrer dans l'ordre du présent développement écrit-lu-récrit, c'est à dire dans l'unité imaginaire réécrite du présent ouvrage chaque chapitre émergent re-vient sur [re-écrit] « les acquis » précédents pour en modifier, compléter la définition imaginaire-lue. Tant et si bien que si se re-lit [réopère] le début de cet ouvrage après sa fin [un re-commencement depuis sa fin], cette re-lecture ne peut en être que très « différente » [distincte] de la première. Non pas que l'écrit [l'ordre de prime polarisation] en soit formellement modifié, mais c'est bien « l'image écrite-lue » de ce texte qui se re-ordonne, se réécrit en autre lecture d'une autre définition imaginaire de l'un-écrit-lu. Il va se former « une image » de ce texte en « deuxième

⁽⁴⁾Cette notation est lue-re-écrite : {psi barre hache [f] barre psi }. Elle veut lire-re-écrire une transition, par l'opérateur hamiltonien H, transformation de la fonction d'onde Ψ vers son « conjugué complexe » Ψ^* . Les opérateurs de la mécanique quantique ne sont pas, d'ailleurs, forcément tous « commutatifs » en leur re-écriture.

Cette forme $\langle \Psi | H | \Psi \rangle$ est d'ailleurs désignée comme « observable du système », c'est à dire « phénomène opéré lisible » de la fonction écrite-réécrite d'état.

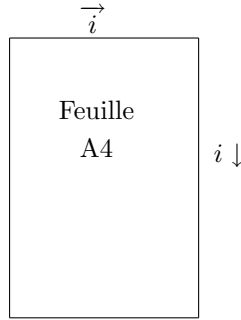
lecture ». Il va de soi que l'écrit premier lui-même n'est pas modifié de cette re-lecture⁽⁵⁾, son ordre « ana-logique » [syntagmatique] est persistant. Cependant le **rétroacte** imaginaire [\langle] synthétique de son unité écrit-lu est fortement affecté par la re-opération ana-lytique, ce n'est donc pas la prime polarisation à l'ordre écrit qui se réopère mais une seconde polarisation à l'ordre de l'un lu-récrit [écrit « déjà » lu une prime fois]. Ainsi l'ordre imaginaire du {contenu synthétique de cet écrit} [durée unitaire] est opéré analytiquement en « deuxième lecture » [réopéré en fractionnement : $\langle\langle$]. C'est donc bien une « unité imaginaire » synthétique rétro-actée de cet « écrit-déjà-lu » analytique [ou lu-imaginaiement-récrit] qui va s'opérer dans un autre [second] ordre [ordre analytique imaginaiement inverse noté $\langle\langle$] de « polarisation seconde ». Ce qui précède ouvre à la dualité analytique même de la précédence-lue opérée re-lue [un lu-récrit re-lu : $\langle\langle$]. En effet l'instant où s'opère une précédence est, soit opérant analytiquement sur les instants précédents [unités distinctes], soit opérant synthétiquement sur les durées re-groupées de précédence [espaces identitaires ou espaces unitaires, durées unitaires, identités].

Cet aspect un peu complexe s'illustre d'un exemple. Si s'opère un « nouvel » écrit [émergence écrite], force est que soient rassemblées [condensées] les conditions essentielles à l'ordre de précédence de tout écrit, il faut que se vérifie la dualité impérative grapheur-graphie [la nécessité déterminante] dans l'espace même de prime polarisation [un support à l'acte écrit, rétro-acte de tout écrit noté : \rangle]. Le début [acte initial] de cette « nouvelle précédence » [autre précédence unitaire écrite, écrit suivant à tout écrit] est la polarisation opératoire à l'espace d'écriture [le support, la feuille, l'écran, la paroi de la caverne par : \rangle]⁽⁶⁾. De fait, l'espace opératoire de précédence [identification pratique de la feuille] et l'opération imaginaire des ordres [sous-espaces] direct et indirect de cet espace, engendrent l'unité du groupe de re-présentation [écrit-récrit : $\rangle\rangle$] de la forme synthétique de cet espace. Plus simplement exprimé, c'est l'ordre impératif de transition écriture-lecture qui a formé, inventé, re-écrit :

⁽⁵⁾Seule une re-édition re-lue et re-corrigée analytique de ce texte aurait quelque incidence dans son ordre écrit synthétique. Mais il est un peu prématuré [fortement inhomogène] d'imaginer une re-édition [édition seconde] avant même la première!

⁽⁶⁾Ce qui apporte un éclairage intéressant sur ce qui est appelé dans le jargon littéraire : « l'angoisse de la page blanche ». En effet « la page blanche » est espace imaginaire de précédence d'un écrit-lu « futur récrit » [potentialité re-écrite]. En fait cette feuille est forme immédiate opératrice imaginaire d'« un futur écrit ». C'est la transition entre deux unités pratiques distinctes qui est « vertigineuse » dans la polarisation de l'acte écrit à son terme-lu imaginaire « subjectif » [son opérateur-lu « auteur-acteur » instant]. Autrement dit le grapheur-lu potentiel ne pourra se définir auteur-lu [instant] de cette « page ensuite réécrite de son lu premier » qu'une fois que la « première marque » aura débuté « l'acte d'écriture du lu-imaginaiement suivant » [rétro-acté, récrit l'écrit-lu].

{le format feuille}



Le schéma précédent « dessine » [image, imagine, synthétise], dans l'espace écrit-lu de précédence de la page du présent ouvrage, l'unité formelle imaginaire [symbolique] écrite-lue-récrite de cet espace. « À l'intérieur » de cet autre-espace définitionnel est écrit [dans l'espace de l'espace, ordre de l'ordre, >>] la forme réécrite de la définition imaginaire synthétique de ce « sous-espace » écrit-lu-récrit. L'écrit en {ligne}-lue représente, analyse, fractionne, en « vecteur dimensionnel » {gauche→droite}-lu récrit, une {largeur de page}, largeur lue-re-écrite en une image analytique complexe :

\vec{i}

L'écrit en {colonne}-lue ou {saut-de-ligne}-lu re-présente, coupe l'espace premier en « vecteur dimensionnel » {haut→bas} qui re-écrit une {longueur de page}, longueur lue re-écrite en autre image analytique complexe :

$i \downarrow$

Un {format de page} re-écrit donc ce re-dimensionnement analytique de l'écrit-lu-récrit premier qui « espace » sur un support deux formes de transition écrit→récrit distinctes. A terme, {une{page}} se résume à l'image de ces deux ordres identifiés [unifiés] re-écrits : hauteur sur largeur, largeur sur hauteur. Ces ordres peuvent se résumer imaginairement à {une{unité{page}}} re-écrite synthétiquement :

→

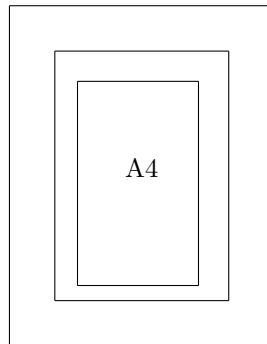
←

ii

représentant re-goupé les deux sens-lus récrits synthétiques des transitions imaginaires analytiques i -écrit \rightarrow i -lu, i -lu \rightarrow i -récrit dont l'espacement est effacé [synthèse] et re-écrit unifiés en double sens synthétique :

$$i\text{-écrit} \rightarrow i\text{-lu-}i \leftarrow \text{récrit-}i$$

Ainsi, au même titre que l'infinité des images de l'espace entre deux miroirs qui se font face, l'image lue-réécrite de l'image lue-re-écrite de l'image lue-réécrite... de l'espace premier lu-récrit conduit forcément à l'effacement même de la forme de cette définition [l'espace pratique de précedence, l'espace même entre les miroirs, la prime identité : ici le support de l'écrit-lu] :



Autrement écrit, la répétition définitionnelle lue-réécrite [ordre imaginaire indirect, <<, représentation lue réécrite de re-présentation lue-réécrite] de l'espace de précedence [espace de prime polarisation, de présentation écrit-lu] est forme d'une autre unité spatio-temporelle distincte. Simplement, les formes distinguées ci dessus ne sont pas des « feuilles A4 » mais des « rectangles représentant un format A4 » [une *proposition logique* proportionnelle de *dimensions* sym-boliques $\overrightarrow{i} = 21$ sur $\overleftarrow{i} = 29,7$]. Seule l'opération indirecte [temporelle : opération de re-identification] de l'ordre de l'ordre des rectangles « imagine à l'inverse » la régression à l'ordre de l'unité imaginaire de prime polarisation [espace **un**-lu réécrit A4 ana-lysé : 21/29,7]. Autrement récrit, le « dessin rectangulaire de la feuille » [la surface, la durée] imagine les bords [les limites, les instants] de son propre espace de précedence [définit son espace support]. En traçant ses propres limites, le rectangle ouvre à un autre espace définitionnel de l'espace de précedence [autre unité d'identification], ou encore le rectangle dessiné « redonne forme à » [re-synthétise, réforme ?] l'unité {feuille blanche}[re-forme la feuille].

C'est bien la prime graphie qui annule [efface] « l'espace vide » précédent en le re-définissant [récrivant] comme espace écrit. Mais en le re-définissant en « espace écrit », c'est l'acte émergent d'écriture qui rétro-acte de la précedence « d'espace formaté vide »⁽⁷⁾. Par exemple avant que ne se pratiquent les premiers « tags » [émergents,

⁽⁷⁾Comme dans le cas des supports magnétiques qu'il est impératif de « formater » avant d'y écrire quoi que ce soit.

initiaux], à priori il n'existait aucune définition des murs en espace d'écriture⁽⁸⁾. La prime opératoire qui « imagine » un autre ordre mural [espace d'écriture] forme le mur en autre unité de précédence imaginaire, [identifie deux actes jusque-là inhomogènes, non identifiables, en temps opératoires : l'écriture et les murs] le mur émerge comme support spatial « de tags ». Seule l'opération « d'effacement des tags » re-établit l'espace mur en {espace non-écrit}⁽⁹⁾. Mais à tout jamais, tout mur est défini « vide » de sa potentialité-lue⁽¹⁰⁾ [futur imaginaire, développement] de « support potentiel de réécriture ». Pour résumer ce qui précède, toute émergence écrite-lue-récrite opère [synthétise] l'unité d'identité formelle précédente d'un écrit-lu ou « unité d'espace imaginaire inverse » à l'unité de l'acte écrit-lu précédent [durée inverse lue-récrite]. Donc la polarisation seconde [la rétroaction] à l'acte unitaire instant et/ou à l'espace de durée unitaire de la précédence est re-opération sur une prime opération [prime polarisation unitaire, autre identité de l'identité précédente]. Les polarisations secondes sont actes doubles [ana-lytiques] de réordination [de re-identification] de l'unité de prime polarisation [prime identité]. D'autre part, l'acte premier [le premier caractère de l'une-page : >] d'écriture est rétroacte imaginaire premier de l'espace page [vierge, écrit-effacé récrit] précédent, la seconde lettre [second acte écrit : >>] est rétroacte imaginaire second de l'espacement récrit second du prime acte écrit-lu [ordre direct, l'espace direct entre caractères : > >], *et* [logique] rétroacte-lu de l'unité de la lettre précédente [ordre indirect, espace inverse qui re-vient à l'unité précédente : <].

La formation à [apprentissage de, re-écriture des ordres de] l'écriture - lecture questionne cette « évidence première » de l'espace écrit-lu-récrit. Il est désormais admis que l'apprentissage de [formation de l'enfant à] la lecture ne se fait que conjointement [simultanément] à celui de la réécriture de l'écrit. Les méthodes globales, semi-globales, syllabiques...etc. ont été largement controversées, il n'empêche que toutes en appellent, à un moment [temps-instant] donné, à la transition graphème-morphème, c'est à dire à l'espace de durée forme-définition, qu'il soit global, semi-global, phonétique ou syllabique. Or, paradoxalement, le seul espace « vrai » de l'écrit-lu-récrit [propositionnel] impérativement nécessaire et pourtant systématiquement effacé [au sens propre et

⁽⁸⁾Sauf peut-être l'inscription « interdiction d'afficher, loi du 29 juillet 1881 » qui justement définissait sa propre interdiction paradoxale. Il est écrit sur le mur qu'il est interdit d'écrire sur le mur [Il est interdit d'interdire].

⁽⁹⁾Une sorte de palimpseste de mur.

⁽¹⁰⁾La potentialité se définit ici au sens de la « potentialisation » des écrits de Stéphane Lupasco :

« À tout phénomène ou élément logique quelconque, et donc au jugement qui le pense, à la proposition qui l'exprime, au signe qui le symbolise : *e*, par exemple, doit toujours être associé, structurellement et fonctionnellement, un anti-phénomène ou anti-événement logique, et donc un jugement, une proposition, un signe contradictoire : non-*e* ou \bar{e} . »

au sens figuré] de son propre apprentissage, est l'espace dialectique ordonné tableau-craie, craie-tableau, autrement écrit : **l'enfant n'est jamais formé explicitement à l'ordre du prime espace d'écriture-lecture, à l'ordre de l'espace « tableau noir » et à la chrono-logique ana-logique que cet espace implique [impose, développe].**

En effet si tout apprenti rédacteur-lecteur se forme aux différents « espaces ordonnés lettrés seconds » [diphthongues, syllabes, mots...], l'ordre de précedence premier de l'espace « tableau-craie/ craie-tableau » [prime polarisation] est toujours considéré en pédagogie comme implicitement « acquis ». Or cet espace de prime polarisation est « essentiellement » complexe. En effet le rapport de conjonction entre la surface noire et verticale d'un tableau⁽¹¹⁾ [en ardoise, ou en bois peint] et [et/ou] la surface horizontale d'une feuille [en papier blanc] n'est strictement pas évidente [logiquement non triviale]⁽¹²⁾. Cet ordre [du maître, de présentation pratique] ana-logique qui impose un modèle premier d'écriture dans l'ordre de gauche à droite et du haut vers le bas [au sens opérateur propre du tableau] à l'ordre strictement non identifiable [strictement distinct] de la feuille de papier de l'apprenant [{gauche} → {droite} et {de loin de l'opérateur} → {près de l'opérateur d'écrit}], est transition-lue chrono-logique d'une ana-logique formelle complexe [logique en retour temporel logique]. L'identification de l'espace « vertical » du tableau à « l'orthogonalité » pratique [horizontale] de la feuille de papier est un processus logique extrêmement complexe que néglige de développer la plupart des formateurs, ne serait-ce que dans un principe d'ana-logique directe⁽¹³⁾. La présente théorie prétend que ce rapprochement spatio-temporel direct, s'il était suffisamment explicité [expliqué, déplié en lu-récrit], éviterait beaucoup de développements formels dyslexiques, dysorthographiques et plus généralement ce qui est appelé « échec [du développement] scolaire » et qui est plutôt une non-structuration première spatio-temporelle de l'ordre chrono-logique de l'ana-logique écrit-lu-récrit.

1.4. Travaux pratiques : transition d'ordre pratique. Lecteur → Rédacteur

En préalable, le lecteur est instamment appelé à se ranger à l'ordre pratique de sa lecture immédiate et à opérer selon cet ordre. Autrement écrit, il s'agit pour l'opérateur lecteur instant d'opérer les « prescriptions » [opérations inhomogènes] « pré-déterminées » par la durée écrite, lue instamment. Tout « mode opératoire » obéit

⁽¹¹⁾Maintenant les tableaux sont blancs et s'écrivent au feutre de couleur, ce qui permet une analogie plus « directe » à l'espace de précedence « feuille de papier ».

⁽¹²⁾Non plus que l'analogie [identification formelle] entre une craie et un stylo ou un crayon dans la proposition écrite : « la craie est au tableau ce que le crayon est au papier et le clavier à l'écran. »

⁽¹³⁾En présentant dans un même espace unifié à la re-présentation de l'apprenant [côte à côte] la feuille et le tableau afin que s'explicitent les identités d'espace et l'ordre qui les lient [ordre de l'écrit-lu-re-écrit].

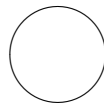
à l'ordre de cette transition pratique écrit-lu re-opérée en récrit ou autre-pratique⁽¹⁴⁾.
Un exemple graphique peut illustrer le fractionnement ana-lytique :

forme-définition / définition-forme

d'un « mode opératoire écrit-récrit ». L'écrit définitionnel [prescription] instant est
proposé synthétiquement au lecteur :

{Tracer un cercle}

Soit la forme graphique synthétique de « réponse » proposée :



Soit, à cet instant, la proposition de durée écrite :

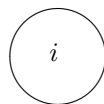
{Pointer le centre de ce cercle}

Il n'est pas de réponse récite [possible à tracer] à cette instance graphique-lue
immédiate et le lecteur doit se former en traceur puis mesureur puis re-traceur pour
« grapher » [tracer] ce centre définitionnel logique « a posteriori ».

Soit à effacer ce qui précède et re-commencer [réunifier] le développement à
« l'initial-logique » [effacement –unification ana-logique chrono-logique], ceci ouvre à
la proposition écrite suivante :

{ Tracer un centre de cercle }

qui n'ouvre qu'à une forme [idéo-] graphique et une seule :



{un centre écrit-lu [délimité] de son cercle définitionnel lu-récrit}

Cette proposition définitionnelle ouvre à l'unique développement chrono-logique de
l'ana-logique suivant [mode opératoire, mode d'emploi, notice pratique] récrit :

1. **Sur** un espace de précédence écrit.

⁽¹⁴⁾ Quand s'opère en lecture la notice d'un appareil, peut s'opérer ensuite la transition écrite {écrit-lu-opéré} qui se récrit en {manipulation de l'appareil}.

2. **Y** définir un lieu instant⁽¹⁵⁾ [centre] initial.

3. **Y** tracer la durée circulaire à l' instant final de ce lieu initial.⁽¹⁶⁾

L'instant final de clôture du cercle « re-ferme » aussi la forme écrite sur la définition-lue de son centre récrit⁽¹⁷⁾ $\{i \text{ initial}\}$:

\overrightarrow{i} écrit ana-lytique initial ne peut être « centre de cercle » qu'à l'instant où le cercle tracé ana-lytique \overleftarrow{i} final se re-ferme sur leur durée synthétique commune unifiée \overleftrightarrow{ii} .

L'exemple le plus classique de l'écrit-lu opéré en récriture est « un mot-croisé » qui n'est rien d'autre qu'une matrice carrée d'un prime espace de précedence [une-grille, grille-une] de dualité {définition lue – forme écrite} ou {détermination-déterminant} ou {durée-instants} : Proposition [grille proposée] :

	1	2
I		
II		

Définitions [propositions de définitions] :

Horizontalement : .

- I. Unité.
- II. Sans un⁽¹⁸⁾.

Verticalement : .

- 1. = I.
- 2. = II.

⁽¹⁵⁾Rappel : un point est lieu géométrique « la plus petite portion de l'espace » ou didactiquement « une portion de l'espace dont toutes les dimensions linéaires sont nulles » (Petit Robert Ibid.). Ici le point-lu re-écrit un {fractionnement instant de l'espace}.

⁽¹⁶⁾Remarque : Chaque étape écrite du mode opératoire réfère à l'ordre [espace-temps] immédiatement précédent centré à l'espace de précedence premier [ici la page du livre].

⁽¹⁷⁾cf. Spinoza. *Traité de la réforme de l'entendement*, Vrin, Paris, 1990 : « L'idée vraie (car nous avons une idée vraie) est quelque chose de différent de son idéat [objet]. En effet, autre est le cercle, et autre l'idée du cercle. Car l'idée du cercle n'est pas quelque chose ayant une périphérie et un centre comme le cercle; et l'idée du corps n'est pas le corps lui-même. »

⁽¹⁸⁾Les « définitions » du mot croisé sont formes déterminantes subjectives de la forme déterminée objective de la grille [nombre de cases]. En effet la « complexité » et/ou « le caractère » du mot-croisé tiennent à la « difficulté, l'humour... » des définitions et donc à « l'originalité » de l'opérateur du lu-écrit [l'auteur] des transitions {définition lue}→{forme écrite}. Ici la définition aurait pu être : un inverse, ou lettre grecque ou... toute autre « subjectivité » des développements imaginaires instants lu-récrit [associations libres] qui ouvre à une psycho-logique des développement formels de polarisation lu-écrit-relu.

Solution [ré-ponse, ré-solution, proposition finale] :

	1	2
I	U	N
II	N	U

L'espace du mot, son « nombre de lettre » est une « indication » sur la nature du déterminant de sa détermination définitionnelle. Cet espace non-encore écrit, ou plutôt écrit-effacé par son acteur-auteur même, est bien nombre-instant d'espace du groupe déterminant :

$$\begin{aligned} & \{ \text{mot cherché} \} 1/2 \\ & \{ \text{mot cherché} \} I/II \end{aligned}$$

La « case noire » est ainsi même un « fractionnement-distinction » de ligne ou de colonne ; fractionnement récrit d'espace-écrit, déterminant une distinction réécrite d'une définition-lue.

Le lecteur est appelé « par la présente » [par l'écrit instant] à remplir la grille déterminante suivante [ligne simple] :

I					
---	--	--	--	--	--

du re-déterminant re-écrit de la définition suivante écrite :

I. UN.

Cette grille ou « espace ligne » [durée de cinq instants cases blanches = instants « vides de réécriture » d'écrit-lu] est déterminante de la « réponse » formellement réécrite à la définition écrite-lue. Le rédacteur de la « présente grille » a d'ailleurs pré-compté les instants lettres de la forme-réponse écrite de la définition non-encore écrite pour écrire la durée de « l'exemple instant »⁽¹⁹⁾.

C'est à écrire [plutôt que c'est à dire] que le lecteur-rédacteur du mot croisé est bien sur-déterminé [bien-sûr déterminé] par le rédacteur-lecteur [acteur-auteur] de ce mot croisé. Le lecteur-rédacteur [cruciverbiste] est opérateur final synthétique de la dualité initiale ana-lytique [polarisation] rédacteur-lecteur dans la séquence (ré)dacteur-lecteur-rédacteur [unité de la grille re-emplic]. Autrement écrit, un opérateur d'un mot-croisé forme en déterminant récrit les définitions déterminantes lues-récrites-relues de l'autre acteur de l'effacement de la grille première [auteur premier du mot croisé : unificateur-effaceur de la grille]. Très trivialement, le « cruciverbiste » est un (r-)emplisseur [remplisseur] de grilles précédemment effacées. Le « cruciverbiste » n'existe qu'en réécriture de la lecture existentielle temporelle de l'essence du « mot-croisé » récrit formellement :

⁽¹⁹⁾Les « créateurs » de mots-croisés écrivent toujours leur « grille remplie » avant d'écrire les définitions des lignes – colonnes. Il existe d'ailleurs des « dictionnaires de croisement » qui leur permettent de ne travailler que la « définition ».

$$\forall\{\text{mot-croisés}\}\exists\{\text{cruciverbiste}\}$$

ou encore :

La précédence essentielle du cruciverbiste est la grille de mot-croisé.

L'analyse-synthèse d'un mot croisé n'**existe** que s'il **est** synthétisé-analysé.

Transition forme-définition.

$$\{\text{grille}\} > \{\text{cruciverbiste}\}$$

Le cruciverbiste est opérateur de transition chrono-logique entre grille vierge et grille pleine :

Transition forme-définition-réforme.

$$\{\text{une grille vide}\} > \{\text{cruciverbiste}\} > \{\text{une grille pleine}\}$$

L'opérateur cruciverbiste s'imagine émergence existentielle inverse analytique de grille remplie :

Transition définition-forme.

$$\{\text{grille pleine}\} < \{\text{cruciverbiste}\}$$

$$\{\text{grille-pleine infère au cruciverbiste}\}$$

L'opérateur cruciverbiste s'imagine acteur premier existentiel effaceur de grille vide :

Transition définition-forme-redéfinition.

$$\{\text{une grille pleine}\} < \{\text{cruciverbiste}\} < \{\text{une grille vide}\}$$

En fait $\{\text{cruciverbiste}\}$ est unité opérationnelle instantane du groupe de durée active écrit-lu-re-écrit $\{\text{mot-croisé}\}$:

$$\{\text{mot-croisé}\} 1 = 1 \{\text{cruciverbiste}\}$$

ou

$$\{\text{mot-croisé}\} = 1 = \{\text{cruciverbiste}\}$$

qui correspond à la forme même de la durée unitaire des opérations synthétiques [polarisations instantanes] réécrites en propositions complexes :

$$\{\text{cruciverbiste}\} \text{ d'un } \{\text{mot croisé}\}$$

$$\{\text{mot croisé}\} \text{ d'un } \{\text{cruciverbiste}\}$$

qui est la durée de pratique écrite temporelle « tant que » [durée définitionnelle] les polarisations écrites suivantes se vérifient dans l'identité :

$$\{\{\text{un mot-croisé}\} \text{ fait } \{\text{un cruciverbiste}\}\} = \{\{\text{un cruciverbiste}\} \text{ fait } \{\text{un mot-croisé}\}\}$$

ou « tant que » [durée unique, unie et unitaire] :

$$\{\text{cruciverbiste} \leftarrow\text{et}\rightarrow \text{mot-croisé}\} \text{ ne font qu'un}^{(20)}.$$

⁽²⁰⁾Dans l'ordre imaginaire de l'imaginaire écrit-lu-récrit, une foule de proverbe instaurent une dichotomie entre forme active de la définition et définition de la forme active :

« L'habit ne fait pas le moine »

« L'argent ne fait pas le bonheur »

1.5. Travaux pratiques de transition écriture-lecture

Dans un autre ordre pratique, le lecteur est appelé « expérimentalement » à respecter l'ordre [le mode] opératoire lu de l'écrit suivant :

sur la page suivante, re-copier la graphie⁽²¹⁾

⁽²¹⁾Cette injonction lue correspond à l'ordre d'édition récrit en acronyme : {tourner s'il vous plaît}
T.S.V.P.

6

Le mode opératoire [précédant la « page modèle »] ne nécessite pas de « re-commander par écrit » au lecteur de continuer à lire le texte « après » la page-modèle. Le lecteur passe « naturellement » à la suite unitaire des pages « suivantes » de lecture de l'unité réécrite {livre}. Il n'y a guère que la logique binaire [informatique] qui ouvre à une « entrée en boucle » de programme [mode opératoire] : {écrit-lu-écrit-lu-écrit-lu... {disque rayé, disque rayé, disque rayé... infiniment re-pété, et/ou, à jamais ouvert, et/ou, infiniment non-re-fermé :

‡

Même si s'écrit instamment le mode opératoire :

4/ re-prendre la lecture depuis le début du livre.

Il est peu d'opérateur-lecteur qui se conformera à ce paradoxe pratique qui confine évidemment à ne jamais « finir le livre ». Car l'acteur {opérateur-lecteur} est défini formellement de la suite de sa lecture jusqu'à la fin chrono-logique récrivant l'unité première initiale ana-logique de [polarisation à] « l'ouvrage » écrit-lu.

L'écrit instant fait re-marquer au lecteur que le numéro de la page précédente a été effacé [supprimé à l'édition] afin que cette unité d'espace-page ne présente [réellement, objectivement] qu'une unité-modèle ana-lytique [un graphème] de re-production en morphème synthétique du graphème premier.

Désormais la suite réécrite peut développer les « propositions-réponses » [des « cas »] imaginaires de réalisation du mode opératoire écrit-lu premier ; soit développer l'univers existentiel réécrit complexe des essences écrites-lues précédentes possibles ou la chrono-logique-lue de l'ordre ana-logique écrit-re-écrit précédent [univers des possibles] :

• **Proposition 1⁽²²⁾** :

{Le lecteur ne s'est pas con-formé au mode opératoire}

Il n'a pas re-produit en écrit [non-réécrit] la forme logique ana-logiquement précédente. Il n'a pas « respecté » l'ordre définitionnel de précédence, il a imaginaiement « barré » l'ordre réécrit :

~~sur la page suivante, re-copier la graphie~~

L'acteur a réécrit en effacement l'ordre écrit-lu imaginaire imposé. Il a donc « continué » à lire l'instant écrit suivant. Il ne s'est pas « inter-rompu » dans sa lecture pour « copier » [réécrire] la forme-modèle écrite-lue. Il n'y a donc pas eu de transition lecture-écriture, donc pas de transition temporelle ana-logique pratique [le lecteur est « resté » défini acteur temporel de lecture]. La page-modèle est « restée » identique à sa définition première de page-modèle ou lue « non-réécrite ». Une « autre lecture » [autre *chronos*, *O tempora*] de cette page-modèle ne « vérifiera » que sa

⁽²²⁾ Re-définition [re-développement] logique de l'ordre ana-logique précédent « imaginé » effacé, annulé par le lecteur [opérateur de polarisation à la lecture] dans l'émergence chrono-logique d'une autre unité définitionnelle-lue [Proposition 1].

forme-modèle première « non re-produite » : la page-modèle reste page-modèle vierge de la « potentialité » [autre *analogos*, *O mores*] tendue par le mode opératoire qui la précède. Simplement, un autre lecteur imaginera sa lecture comme première [ce livre est « neuf » de toute réécriture]. Ainsi le « développement » de cette proposition prémisses-1 est la suite réécrite de la lecture de l'écrit premier [lecture suivie].

- **Proposition 2**⁽²³⁾

{Le lecteur s'est con-formé au mode opératoire. . . }

- Re-développement imaginaire 2 – 1⁽²⁴⁾

{Le lecteur s'est con-formé au mode opératoire. . . sur une « feuille volante » }⁽²⁵⁾

La forme re-produite [lue-réécrite] « est » sur un espace de précédence distinct de l'espace du présent écrit-lu-récrit. Les espaces écrit-lu et lu-écrit sont inhomogènes et se pratiquent indépendamment l'un de l'autre [l'un se distance de l'autre et l'autre de l'un] en espace-lu {écrit-récrit}. C'est typiquement le cas nommé « fiche de lecture ». Si se re-lisent des fiches de lecture ana-lytiques, ne se relit pas le livre synthétique premier, par contre quand se re-lit le livre premier, se **remémorent** les notes précédentes [synthèse de la fiche réécrite ana-lytique de prime lecture]. Il s'est formée une dualité définitionnelle temporelle-lue de dualités d'espaces formels ana-logiques écrits-récrits. Le signe [copié] sur la « feuille volante » [définition-lue seconde d'espace écrit-récrit] « existe » comme re-définition seconde d'« essence première » du signe initial premier sur la page-modèle de l'espace premier livre. La feuille volante est re-production [représentation] de la page modèle [présentation écrit-lu réécrite]. Leur re-opération en lecture « simultanée » est possible [comparaison *vraie*], cependant que rien dans cette re-pratique lue commune synthétique instantane ne permet plus de définir leur chronologie première [lequel est l'un ou l'autre, l'initial ou final, le premier ou dernier, la ré-édition ou l'édition, recopie manuelle de l'édition ou édition du manuscrit].

- Re-développement imaginaire 2 – 2⁽²⁶⁾

{Le lecteur s'est con-formé au mode opératoire. . . sur la page-modèle du livre }

⁽²³⁾Transition propositionnelle : autre-proposition chrono-logique, ana-logiquement indépendante ou émergence unifiante d'une précédence ana-logique chrono-logiquement effacée.

⁽²⁴⁾Suite unitaire propositionnelle : Suite unifiante 1 de la chrono-logique 2 [ex-proposition 2, ex-proposition 2], imaginaire de « continuation » de l'unité chrono-logique ana-logique [prop. 2].

⁽²⁵⁾Car « peut-être » [au sens littéral du terme], la subjectivité [la polarité opératoire indéfinie] « on » n'écrit pas sur les livres, même si l'écrit-lu lui-même en fait la demande réécrite [les paroles s'effacent et les écrits restent]. C'est alors l'ordre « psycho-logique » [imaginaire de l'imaginaire, lu-lu] qui est interpellé à l'ordre de la polarité opérateur-acteur ana-logique d'une chrono-logique subjective.

⁽²⁶⁾Retour imaginaire définitionnel chrono-logique à la proposition imaginée chrono-logiquement précédente et re-développement {–2} autre logique ana-logique de l'image effacée {–1} de l'unité propositionnelle initiale {2}.

Le lecteur s'est transformé en rédacteur [copiste, scribe, grapheur, employé aux écritures] de l'espace récrit simultanément écrit-lu. L'acteur de re-écriture [copieur] repolarise l'espace écrit-lu en récrivant l'unité du groupe identifié $\{\mathcal{G}\mathcal{G}\}$ comme écriture-réécriture en unité $\{1\}$.

$$\begin{aligned} & \mathcal{G}\{\text{écrit-lu-réécrit}\}\mathcal{G} \\ & \{\text{écrit-}\}1\{\text{-écrit}\} \\ & \{\mathcal{G}\}1 - 1\{\mathcal{G}\} \end{aligned}$$

En effet la re-lecture de la page-modèle n'est plus « vierge » de cette re-production. « Il y a » **une distinction d'un** [dualité définitionnelle de re-lecture analytique] {signe instant imprimé} « **et** » [logique] **d'un** {signe instant produit au crayon, stylo...} « un-espace-un » -lu- entre un \mathcal{G} et un autre \mathcal{G} .

Sous re-développement imaginaire 2 – 2 – 1⁽²⁷⁾

{La re-production a été opérée « sur » la forme initiale}

La présentation re-écrite de la re-présentation écrite-lue couvre l'espace de cet écrit-lu premier. L'opérateur écrit instant « re-passe », « décalque » [applique] la prime graphie. La graphie émergente [re-écrite] re-couvre l'écrit initial en l'effaçant en lecture. Ce faisant, la re-production identifie alors « strictement » en re-lecture l'espace formel écrit de l'image initiale effacée. La re-lecture de l'espace {page-modèle} « vérifie » [applique] une forme [re-passée, appliquée] unique, unie et unitaire distincte en la forme re-écrite de sa définition finale re-lue. Il n'y a qu'une unité graphique instantane lue de la durée du groupe opérationnel :

$$\begin{aligned} & \{\text{écrit-lu-réécrit}\} \\ & = \\ & \{\mathcal{G}\} \end{aligned}$$

– \mathcal{G} est le signe unitaire instant écrit-lu-réécrit

– $\{ \}$ l'espace de durée définitionnelle {page modèle} écriture-lecture-réécriture.

– $=$ est opérateur de re-lecture identificatrice d'espace [groupe] de durée précédente.

Il peut s'écrire aussi la double identité chrono-logique :

$$\{\text{écrit}\} = \mathcal{G} = \{\text{réécrit}\}$$

Il y a chrono-logiquement un instant unique opératoire synthétique écrit-lu développé en dualité ana-logique analytique de polarisation opératoire :

$$\{\text{effacement-unification}\} = \mathcal{G} = \{\text{unification-effacement}\}$$

⁽²⁷⁾ Continuation bifurcation d'un développement chrono-logique en un autre ordre des ordres [espace-durée] ana-logiques précédents à l'initial propositionnel {2}.

Re-sous re-développement imaginaire 2 – 2 – 2⁽²⁸⁾

{La re-production s'est opérée sur un espace distinct de l'espace forme-initiale}

La re-lecture de la page-modèle vérifie [re-définit] un autre espace émergent de durée unitaire :

$$\begin{aligned} \{\text{signe modèle}\} &\rightarrow \{\text{signe re-produit}\} \\ \mathcal{G} &\rightarrow \mathcal{G} \\ \{\mathcal{G}\mathcal{G}\} &1 \end{aligned}$$

Cet espace de re-lecture du groupe {écrit-récrit} n'est autre que durée unitaire de la précedence opératoire du groupe {écrit-re-écrit}-lu-récrit {11} = re-{1}. Un autre opérateur lecteur « ultérieur » vérifiera la prime lecture de l'acte écrit instant à la modification de son espace écrit sur l'instance même de l'ordre d'espacement re-écrit de cet écrit premier. Un lecteur-rédacteur précédent aura « déjà » re-copié la graphie-modèle et se sera donc ordonné précédemment en rédacteur de l'ordre lu de l'ordre écrit. L'espace écrit-lu-récrit réécrit la précedence imaginaire polarisée définitionnelle temporelle complexe :

$$\begin{aligned} &\text{Livre \{neuf \rightarrow ancien\}} \\ 1 &\{\text{livre neuf \rightarrow livre ancien}\} 1 \end{aligned}$$

La « mémoire » opératoire de la dualité {livre – lecteur} est cette « trace réécrite »⁽²⁹⁾ même.

Ainsi pourrait se réécrire : « le même [livre] un peu plus tard ». L'espace engendré [durée d'espacement ou « mouvement » spatio-temporel] par toute re-production graphique d'une prime production graphique [modèle] est « vérifié » en existence par une opération de re-lecture. C'est cette opération même qui « oriente » cet espacement en durée imaginaire d'instant initial-final, réécrite spatialement :

$$\left. \begin{array}{l} Au - dessus \\ Au - dessous \\ A gauche \\ A droite \end{array} \right\} \leftarrow \text{du modèle}$$

⁽²⁸⁾ Re-tour définitionnel « sur » la forme imaginaire {2–2} et re-développement distinct au troisième ordre [autre « bifurcation » ou retour à la bifurcation imaginaire précédente, effacement 2 – 2–1, unification 2 – 2 – {1 + 1}].

⁽²⁹⁾ A ce propos, même dans la durée propositionnelle écrite 2 – 2 – 1, la re-lecture de la page-modèle vérifie forcément une distinction d'espace dans la superposition des formes initiale et finale [débordement d'espace, trace de stylo, crayon...]. La durée de distinction de la dualité d'écrits initial-final [modèle-copie] se vérifie dans l'espace différentiel entre un-écrit et autre récrit [le « vrai » modèle, du « faux » re-produit] : « séparer le vrai du faux » consiste à déterminer l'espace de durée de précedence initial-final.

Cet espacement est re-lu spatio-temporellement « orienté » en espace « topo-logique » d'instant initial et final de la durée d'espacement écrit-réécrit. Le groupe {écrit-lu-réécrit} est double transition temporelle [-re-] entre deux espaces imaginaires distincts re-écrits :

$$\begin{array}{c} \mathcal{E} \rightarrow \mathcal{E} \\ \text{ou} \\ \mathcal{E} \leftarrow \mathcal{E}^{(30)} \end{array}$$

Autrement écrit :

Le temps lit l'espace écrit-re-écrit
le temps lit {-re-} écrit

Le temps est opérateur objet-lu d'un sujet réécrit d'écrit [décrit réécrit].

1.6. Le pli et le re-pli

Application, explication, complication écrites. Implications

En fait le type de développement de la transition chrono-logique lue de l'ana-logique du groupe {écrit-réécrit} précédent [plus haut] opère selon un mode opératoire d'écrit-lu non- re-inscriptible ou plutôt un mode impossible à re-écrire « d'écriture miroir ». Le développement imaginaire au premier ordre écrit-lu-réécrit développe une forme logique lue-écrite totalement inverse à toute forme de précédence chrono-logiquement écrite. L'imaginaire polarisé au sujet humain réécrit l'imaginaire lu de l'imaginaire écrit-lu-réécrit :

{JE} écrit ce que { JE } croit [imagine] lire dans {JE SE PENSE} [se re-présente]
ou
{JE} re-écrit le monde [mode instant]
à son image écrite-lue-réécrite [mode durée] précédente.

Il ne peut y avoir de forme écrite du développement définitionnel inverse lu-réécrit d'une prime forme écrite-réécrite directe, que la « forme en miroir » de cet écrit. La seule pratique opérationnelle de l'imaginaire de l'ordre lu-réécrit est le « re-plier - dé-plier » d'un support [espace, feuille] d'écrit-réécrit :

$$\mathcal{E} \prec \mathcal{E}$$

En effet le lecteur peut immédiatement vérifier que {plier la page} instantane opère instantanément l'ordre de lecture. Le « pli instant » de la page fait apparaître ce qui

⁽³⁰⁾ $1 \rightarrow 1 \{ 1 \ll \text{puis} \gg 1 \}$ et/ou $1 \leftarrow 1 \{ 1 \ll \text{siup} \gg 1 \}$. « siup » devrait être réécrit en « écriture miroir » mais l'ordre du traitement de texte ne permet pas cette inversion totale dessinée :

siup

est écrit sur son « dos de page » masquant [effaçant] tout ou partie⁽³¹⁾ de ce qui est écrit directement désordonnant ainsi la structure écrite-lue [face contre face]. D'ailleurs le groupe opérateur { tourné de page } est acte parfaitement homogène à tout ordre de transition lecture-écriture-relecture sauf d'une page unique d'un feuillet unité dès lors qu'il n'a pas de numéro d'ordre. Ce groupe opérateur est bien d'autre part une opération de re-pli du pliage antécédent d'un « cahier » de reliure [re-liure]. L'opération qui imagine récrire :

$$\{\text{revenir à la page précédente}\},$$

n'opère pas directement de cette re-écriture, mais de la lecture d'un tel ordre [au sens d'injonction] opérée en « re-pli image sur la précédence » [re-tourner la page et retourner à la page précédente, les re-plier en ordre inverse]. L'action instantane de pli-opérateur {tourner la page} est bien une transition instantane à la durée de précédence unitaire {lecture d'une page}. La proposition spatio-temporelle transitionnelle complexe ana-logique→chrono-logique formellement inhomogène pratiquement se re-écrit en proposition :

$$\{\text{Une fois terminée [en lecture], tourner la page [en réécriture]}\} \\ \rightarrow$$

Le « tourné des pages » est bien repliement récrit dans le numéro qui « entête » la page « lue-tournée » [le numéro de page en en-tête ou pied-de-page]. Ce nombre-instant de { tourné(s) } ou changement(s) de {numéro de page} est bien d'ailleurs un espace particulier formel qui est :

$$\text{Un numéro de groupe \{écrit-non-lu\} un} \\ 1\{\{\text{page}\}1\}$$

En effet le lecteur peut immédiatement vérifier qu'il ne « lit » le numéro de page que dans l'acte de transition numérique {recherche d'une page} particulière [(r)envoie de page]⁽³²⁾. L'espace du « nombre-instant page » définitionnel [en-tête paginée] renvoie à la précédence polaire de transition complexe ana-logique chrono-logique de page(s) :

$$\text{Lue(s)-\{ récite(s) numérotée(s) \}-re-lue(s) [re-tour à une-page précédente].}$$

De la même façon, l'acte de pliage d'un papier quelconque est bien l'unité récite du pli-lu après « dépliement ». Sans crayon, ni stylo, une feuille ou quelconque support suffit à « écrire » un code-pli⁽³³⁾ [trace écrite] d'un acte de précédence inhomogène. Ceci

⁽³¹⁾Certains lecteurs « marquent » [écrivent, re-tiennent, distinguent] une page d'un coin plié : c'est bien le « contenu [durée] lu » de cette page instantane écrite qui est marqué de ce pli [pli récrit instant].

⁽³²⁾C'est dans cette logique là que le numéro de la page-modèle de re-production précédente a été effacé car aussi bien en lecture, il est « naturellement » effacé, dans l'acte de re-production il aurait apporté un paradoxe de « l'écrit premier » [modèle = {numéro de page} et / ou {graphème}= ?].

⁽³³⁾Le Petit Poucet du conte écrit sa route en « semant des cailloux blancs » [dans la « pré-vention » de sa propre perte pro-jetée]. Qui n'a pas marqué son chemin en forêt en « cassant une branche » de loin en loin pour en retrouver le cheminement ? Rien ni dans les cailloux blancs, ni dans les branches cassées n'écrit un cheminement sauf le code même qui précède sa lecture « pro-jetée » temporellement.

débouche sur tout mode de cryptage spatio-temporel, forme-définition, présentation-représentation, ana-logique d'une chrono-logique vrai-faux ; par exemple :

$$\begin{aligned} \{\text{un pli}\} &= \{\text{vrai}\} \dots \\ \{\text{deux plis croisés}\} &= \{\text{faux}\} \dots \\ &\dots \end{aligned}$$

Les opérations de pliage lu-récrit-lu $\{\{\text{feuille}\} = \{\text{pliage}\} = \{\text{feuille pliée}\}\}$ d'une précédence unitaire [prime polarisation active] $\{\text{feuille de papier}\}$ sont bien des transitions opérationnelles actives lues « a posteriori » dans l'acte pli-lu de l'action réécrite de pliage. L'action opératoire de pliage ne « laisse de trace » que dans l'ordre ana-logique chrono-logique du pli [acte] instant. Cette action première de pliage « s'imagine » [se re-présente] en dé-pliant instamment la complexité des plis dans « l'ordre imaginaire inverse » de leur précédence [durée inverse] directe de pliage. Le dépliement [dé-récriture] en ordre direct re-présente l'ordre inverse imaginaire temporel [écriture] du pliage. A ce propos, l'opérateur de dépliement doit vérifier, dans un pliage complexe, l'ordre imaginaire strict de précédence du pliage...au risque de déchirer la feuille⁽³⁴⁾

[espace de prime polarisation unitaire]. Il va évidemment de soi que la durée de pliage est instamment précédente à la durée de dépliage, ces deux durées sont inhomogènes en l'instant qui les sépare [instant final de l'une, instant initial de l'autre]. Les durées directes de pliage « puis » dépliage [ana-lytique] sont effacées-unifiées en « durée somme » [synthétique] de la dualité opératoire de polarisation lue-récrite :

$$\{\text{pliage}\} + \{\text{dépliage}\}$$

Ces durées deviennent bien instants imaginaires de distinction de la re-présentation [définitionnelle] de leur « somme » commune polarisée [opérée en re-présentation ordonnée] :

$$\{\text{pliage-dépliage}\} = 1 + 1 = 2 \text{ par exemple}$$

Les panneaux de signalisation routière sont un autre exemple d'un code-lu instant d'une pratique de durée antécédente réécrite pour en « pré-venir » la suite imaginaire précédente $\{\{\text{un virage dangereux à droite}\} = \{\text{déjà } x \text{ accidents}\} = \{\text{ralentir}\}\}$. Le déroulement d'un fil d'Ariane n'est-il pas une réécriture de l'acte temporel de lecture ultérieure [pro-jetée] : « re-montée du fil d'Ariane » [rembobinage], acte instant de déploiement réécrit de l'imaginaire d'une transition à l'ordre de durée inverse-lue de la précédence : $\{\text{un labyrinthe, une forêt... perdent leur opérateur acteur}\}$? Le dicton populaire écrit sa suite : « il vaut mieux prévenir que guérir » et ouvre à la question instante « pré-venir quelle durée précédente? ». Question qui ouvre au paradoxe suivant : « à prévenir la mort inéluctable de la polarisation d'un sujet-objet, tant vaut-il mourir à l'instant » qui confine au paradoxe ana-logique chrono-logique : « mieux vaut mourir que mourir ».

⁽³⁴⁾Ceci renvoie à la pratique des « origamis » qui réécrit une forme spatiale ana-logique complexe par les plis chrono-logiques d'un prime espace écrit-lu défini en réécrit $\{\text{feuille de papier}\}$ -une et opérant au premier ordre :

$$\{\text{un pli d'\{une feuille}\}\}$$

$$\begin{aligned}
& 1 \text{ durée instante de pliage et } 1 \text{ durée instante de dépliage} \\
& = \text{durée pliage-dépliage } \{ \text{instant } 1 \{ + \} 1 \text{ instant} \} \\
& = \{ \text{durée} \} 2
\end{aligned}$$

Au deuxième ordre imaginaire [récrit-relu-réécrit], n'est donc plus opéré l'acte écrit direct de l'espace de précedence opératoire [pliage ou dépliage] mais l'ordre temporel définitionnel-lu de ces actes ou « nombres-instants » [la forme « finale » de l'origami]. Le pli est l'exemple-type d'acteur ana-logique de développement chrono-logique opératoire car, justement, les actions écrites-récrites directes de pliage-dépliage sont duales, inhomogènes, interdépendantes et strictement chrono-logiques. En effet la définition classique du « pli » infère directement aux polarisations des opérateurs logiques-chrono-logiques stricts simultanés unification-effacement, effacement-unification. La face émergente effaçant⁽³⁵⁾ la face précédente en unifiant le pli commun. Le pli est l'espace commun re-écrit [re-pli écrit] des faces duales définitionnelles temporelles lues :

« Plier : v. (1530; pleier, X^e; lat. *plicare*) I.V.tr. ♦1° Rabattre (une chose souple) sur elle-même une ou plusieurs fois. . . »⁽³⁶⁾

D'ailleurs les définitions des opérateurs courants de re-présentation de logique mathématique : *application*, *explication*, *complication* et *implication*, sont étymologiquement « re-bâtis » sur la racine-lue latine de cette action écrite {plier}. La racine [essence première] latine « *plicare* » est lue précédée d'un préfixe « existentiel » qui précise [écrit précisément] la définition [nature] du « pli » logique opéré.

« **Application** » est la condensation en durée écrite-lue commune [somme, synthèse] du préfixe {ab-} de durée initiale écrite-lue-re-écrite {« de, depuis » indiquant l'origine, la cause} et du suffixe { -plicatio } de durée finale écrite-lue-re-écrite

⁽³⁵⁾Il n'est nul besoin d'insister sur le fait d'évidence de l'étymologie du verbe « effacer » qui vient de la chrono-logique même de re-présentation de la « privation » [re-couvrement] d'une face par l'autre dans tout « effacement ». L'effacement à la gomme imagine re-couvrir [au sens de retrouver] la virginité de la face initiale en effaçant l'acte [la face] d'écrit suivant. Le préfixe {é-} re-écrit la définition suivante : « (XVII^e, forme moderne de es-), Var. EF-, ES-, préf. du lat. e(x), prép. et préf., marquant l'éloignement ou la privation, souvent aussi le changement d'état et l'achèvement (échauffer), servant à former des composés (égérer) sur le modèle des composés issus du lat. (édenter). V. Ex-. ».

⁽³⁶⁾Petit Robert, *op. cit.*

{de « plicare », action de plier}. Il suit la durée définitionnelle « de »⁽³⁷⁾ la durée instantane [déterminante] écrite :

{application} = {plier}-{depuis}...={plier l'autre de-puis l'un}

« {application} : n.f. (1361 ; de appliquer, d'apr. lat. *applicatio*) ♦1° Action de mettre une chose sur une autre de manière qu'elle la recouvre et y adhère... ♦2° Action de faire porter sur qqch. *Point d'application d'une force. Maths.* Relation établie sur deux ensembles distincts ou non, correspondance entre un ou plusieurs éléments de l'ensemble de départ et un élément de l'ensemble d'arrivée et telle qu'à tout élément du premier soit associé un élément unique du second (V. **Image, injection, surjection, bijection, graphe**)... »⁽³⁸⁾

Cette écriture définitionnelle montre sans ambiguïté qu'elle s'est construite sur l'image première du « pli temporel » d'un espace image instant final « sur » l'espace imaginaire d'un instant initial [« ... tel qu'à tout élément de l'ensemble de départ corresponde une « image » et une seule dans l'ensemble d'arrivée »]. Les mathématiques inversent [comme il sera montré plus loin] l'ordre ana-logique par leur propre ordre chronologique puisque, en réalité spatio-temporelle, c'est forcément l'instant initial [la face initiale] du pli qui est effacée par la face émergeant de ce pli dans sa « multi-plication ». Donc c'est la face initiale du pli [élément initial] qui est image-lue instantane re-présentée par la face émergente [finale]. Cette inversion de l'ordre imaginaire ana-logique par l'ordre imaginaire chrono-logique mathématique provient de l'effacement de l'ordre de prime polarisation {écrit formel} → {définition lue}. Chrono-logiquement, l'élément [ana-lytique] émergent d'une opération de re-groupement [synthèse] est définition instantane d'un fractionnement [analytique] en une durée image formelle écrite-réécrite précédente et un instant « imaginaire initial » lu de cette durée. Logiquement, comme la définition-lu [imaginaire, opérateur sujet] mathématique imagine se récrire sans support de prime polarisation [effacement de la polarisation première écrit-lu], toute définition-lue développe l'imaginaire d'une autre lecture de cette prime définition imaginaire ; dans cet ordre « l'ensemble d'arrivée » [final instant] est bien ensemble image-lue de définition-lue finale de l'ensemble des définitions-lues imaginaires initiales.

⁽³⁷⁾ Il est remarquable que la préposition {de} inverse l'ordre actif direct {déterminant : définition} [possession : déterminant a une définition] en ordre indirect d'instant {définition {de} déterminant} [possédé- possesseur définitionnel : une définition de déterminant]. En mathématiques, s'écrit systématiquement l'ordre fonctionnel :

$$f(x); \text{ lu } \{\text{ef de ics}\}$$

x étant « variable formelle essentielle de » f ; lu {ics de ef}

$$\{\text{écrit-lu}\} \text{ ou } \{\text{lu d'écrit}\}$$

⁽³⁸⁾ Petit Robert, *op. cit.*

« **Explication** » est la durée commune du préfixe de durée instante « ex- » [Élément du latin ex « hors de »] et du suffixe signifiant {action de plier}. Il suit la durée définitionnelle littérale

$$\{\text{explication}\} = \{\text{plier hors de } \dots\} = \{\text{déplier, développer}\}$$

« {explication} : n.f. (1322; lat. *explicatio*). Action d'expliquer, son résultat ♦1° Développement destiné à éclaircir le sens de qlqch. [...]

♦2° Ce qui rend compte d'un fait. **V. Cause, motif, raison...** »⁽³⁹⁾

La définition classique d'explication est confuse et auto-référencée. En effet la re-présentation d'explication est forcément [comme sa définition-lue le montre] un « développement » [dépliement] chrono-logique d'une « application » précédente [d'un pli précédemment opéré, « ... ce qui rend compte d'un fait »]. Comme les définitions académiques effacent la forme même de « l'étymologie » formellement écrite de la définition « sensément » émergente, l'explication « oublie » qu'elle développe [déplie] le pli précédemment appliqué [dé-application]. Chrono-logiquement l'explication est la « définition académique » même [détermination développée] du déterminant écrit en son initial. L'explication est développement lu-récrit suivant du déterminant écrit-lu initial premier. En cela, toute explication écrite-re-écrite « oriente » le développement de signification définitionnelle-lue d'un signe écrit-premier. L'explication est donc la direction du mouvement même {forme-écrite} → {définition-lue}. Plus simplement écrit, toute explication-lue ouvre à l'explication-relue de cette explication-lue et donc à l'évolution même de la signification lue [orientation, sens du vecteur, tenseur ?] d'un déterminant premier écrit-récrit [prime polarisation définitionnelle]. C'est l'explication lue-re-écrite d'une application écrite-lue précédente qui définit la direction d'évolution chrono-logique de cette application.

Un {pli-déplié-re-plié-re-déplié...} peut s'imaginer plié précédemment dans deux sens [dessus-dessous, dessous-dessus] puis dans les deux sens de ces sens [polarisations lues de ces polarisations écrites] ...etc. C'est pour cela qu'il y a toujours multiplicité d'explications instantes lues d'une durée d'application écrite-récrite précédente [pli]. Ceci résulte de l'infinité des propositions émergentes instantes possibles de fractionnement-distinction de la précedence unitaire en sous développements de ses re-présentations imaginaires [en prémisses instants d'une durée propositionnelle]. Autrement écrit, l'instant émergent est « potentialité réécrite » de multi-plication de la proposition imaginaire écrite-lue-réécrite précédente⁽⁴⁰⁾.

⁽³⁹⁾ *Ibid.*

⁽⁴⁰⁾ Il existe a posteriori « différentes lectures » ou « niveau de lecture » d'une même essence textuelle. Autrement dit, la lecture instantane fractionne les « unités de sens distincts » de la précedence écrite. C'est cette infinie possibilité des fractionnements signifiants d'un écrit qui fait toute « la richesse » littéraire. La littérature est « une autre écriture » [une re-écriture] d'une autre définition lue de la précedence formellement écrite-réécrite.

« **Complication** » est la durée commune du préfixe de durée instantane « com- » [Elément, du latin cum « avec », « ensemble »] et du suffixe signifiant {action de plier}. Il suit la durée étymologique littérale {compliquer : 1823; fin XVII^e, sens lat. *complicare* « plier, rouler ensemble »} que développe la définition lue re-écrite du déterminant :

{complication} = {plier ensemble...} = {mélanger}

« {Complication} : n.f. (1377; bas lat. *complicatio*, de *complicare*.

V. Compliquer). ♦1° Caractère de ce qui est compliqué[...] **V.**

Complexité, embrouillement. . . . »⁽⁴¹⁾

Cette définition auto-référencée [rétracte signifié-signifiant] infère directement au verbe « compliquer » :

« {compliquer} : v.tr. (1322; lat. *explicatio*). ♦1° Rendre complexe et difficile à comprendre **V. Embrouiller, entortiller, obscurcir. . .** »

dont la définition est justement tout aussi « absconse » [difficile à comprendre] et qui ouvre à la définition du déterminatif suivant :

« {compliqué} : adj. (v. 1400; lat. *complicatus*, de *complicare*). ♦1°

Qui possède de nombreux éléments dont l'assemblage est difficile à comprendre [...] **V. Complexe. . .** »

Ainsi la « complication » est académiquement difficile à définir dans l'ordre purement ana-logique [déterminant-déterminé, écrit-récrit]. La définition lue-récrite « finale » ouvre à l'ordre de « complexité » qui est « réunion, contenu de plusieurs éléments différents [distincts] ». La complication est, de son propre sens étymologique, un « pli commun émergent » de « plis précédents » [plier ensemble des plis, re-plier de plis]. En ce sens [orientation écrit-lu-récrit forme-définition spatio-temporelle], la complication est une explication-lue émergente d'une explication-lue précédente d'une application écrite-récrite première; explication-autre lue d'une-explication lue d'une application écrite-récrite [transition définition lue d'une forme écrite-récrite]. En tant que transition forme << définition au troisième ordre imaginaire, il est normal que {complication} n'ait pas de définition lue-re-écrite précise académique. Comme {explication} est développement imaginaire au premier ordre récrit-récrit [définition suivante, <] de l'imaginaire lu [<]d'une application écrite [>], l'explication de l'explication [pourquoi pourquoi?] est re-développement inverse d'un développement explicatif inverse précédent [<<] de l'application écrite première directe [>, déterminante]. « Complication » [complexité] est donc émergence d'une autre unité définitionnelle de la précédence [autre re-développement d'un-développement] :

$$1 = \{>>><<<\} = 1$$

⁽⁴¹⁾Petit Robert, *op. cit.*

Toute autre explication-relue d'une explication-lue précédente d'une application première est bien l'unité logique complexe chrono-logique émergente d'un développement logique-lu re-lu d'une précedence chrono-logique écrite-lue réécrite unitaire. La complication [complexité] est donc définition re-lue d'une définition lue d'une précedence formellement écrite [1 → 11] soit une transition {instant unitaire} → {durée unitaire} qui re-écrit la forme du re-groupement d'ordres indistincts :

$$\begin{array}{c} \{forme\ écrite\}\{-\{définition\}\text{-lue}\} \\ \{définition\}\text{-lue}\}\{-\{forme\}\text{-écrite}\} \\ \xleftrightarrow{\quad} \\ \overline{ii} \end{array}$$

lue-réécrite conventionnellement dans le présent écrit :

$$\overline{ii}$$

« **Implication** » est la durée commune du préfixe de durée instante « in- » [Élément locatif, du latin in, prép. « en, dans »] et du suffixe signifiant {action de plier}. Il suit la durée étymologique littérale {impliquer : XIVe; lat. *implicare* « plier dans, envelopper »} que re-développe la définition re-écrite du déterminant :

$$\begin{array}{l} \{implication\} = \{in-\}\{plicatio\} = \{plier\}\text{-}\{dans\dots, en\dots\} \\ \{mélanger\ dans\dots, envelopper\ en\dots, unifier\ en\dots\} \end{array}$$

« {Implication} : n.f. (XV^e; « fait d'être embrouillé »; lat. *implicatio*) ♦1° (1611) Dr. Action d'impliquer dans une affaire criminelle. ♦2° Log. Vx.(1718) **V. Contradiction.**- Mod. Relation logique consistant en ce qu'une chose en implique une autre. Log. Math. Implication d'une proposition B par une proposition A, proposition qui n'est fausse que si A est vraie et B fausse. (**V. antécédent, conséquent**). »⁽⁴²⁾

Comme l'indique sa définition lue « en » [pliée dans la] logique mathématique, l'implication est une proposition de transition temporelle imaginaire [→←] entre deux propositions simultanées [A ou B]. L'implication est bien « l'enveloppe unifiance formelle » écrite-réécrite d'un « contenu définitionnel de transition » lue c'est à dire une « durée temporelle imaginaire » entre deux instants propositionnels imaginaires ou « enveloppe d'un développement propositionnel » A→B. Si A « explique » [développe, →] B « et » B « explique » [re-développe inversement, ←] A, alors se re-écrit

$$\{ A \Rightarrow B \}$$

en ordre direct. L'implication est bien émergence de l'unité logique [autre proposition] suivante à l'unité logique [une proposition] précédente dans la persistance de l'ordre chrono-logique re-écrit de l'unité première chrono-logique écrite-lue [suite de dénombrement]. L'implication est unification de l'ordre suivant [durée] de l'unité précédente [instant initial] ou, comme il est montré plus haut, effacement imaginaire

⁽⁴²⁾ *Ibid.*

de l'instant final par son repli imaginaire « sous » son instant l'initial.
Par exemple :

Si $\mathcal{C} \dots$ alors $\dots \mathcal{C}$
Alors $\dots \mathcal{C}\mathcal{C}$
Alors $\dots \mathcal{C} \dots \mathcal{C} \dots \mathcal{C}\mathcal{C} \dots$

La ligne suivante re-écrit les ordres des lignes précédentes ... etc.

1.7. Opacité

ou transparence chrono-logique lue d'un pli ana-logique écrit-récrit

Il est montré au sous chapitre précédent que le « pli » constitue l'unité imaginaire chrono-logique lue comme transition pratique ana-logique entre définition réécrite et forme transitoire première écrite. Ainsi toute forme transitionnelle d'ordre écrit-lu-récrit [temporalité spatiale] comme :

«
:
[
{

imagine [lit-récrit], marque le passage, d'un espace écrit-lu distinct à un autre espace récrit-lu distinct. En effet quand un texte se {lit à haute voix} [phono-logiquement], { : } ne se prononce pas, efface le lu-récrit {deux points}⁽⁴³⁾, mais se lit comme une « temporisation » [unification, « pose, suspension » de la voix] dans l'autre-pratique [lecture à haute voix, déclamation phonologique]. L'ouverture d'un guillemet [sans « s »], d'une parenthèse, d'un crochet, d'une accolade ouvre à un « changement de ton » [d'unité de fractionnement temporel, fréquence du son, rythme phonologique]. Ces « espaces » {lu-récrit-lu} sont des « plis de l'écrit » ou lu-temporel [définitionnels lus-récrits]. Ce sont, par évidence écrite-lue, les opérateurs logiques lus-récrits de l'écrit-lu. Ils sont « ouverture logique » [présentation] écrite :

[({ «

d'un espace définitionnel « autre-lu » que [re-]ferme le signe écrit en image inverse [énantiomorphe chiral] de re-présentation finale :

») }]

⁽⁴³⁾Ce sont toutes les formes écrites paradoxalement « muettes » auxquelles doivent se former les « apprenants ». Tout apprenti lecteur doit se former aux propositions paradoxales suivantes : « e muet », « deux-points ne se disent pas », « après un point à la ligne, la voix se suspend » ou [encore plus paradoxal] « ... laisser tomber la voix », « lire des yeux », « suivre avec le doigt », « lire... la page suivante »...

Cette fermeture de durée-lue précédente est bien image instantane finale [écrit-récrit dans un miroir] de l'espace écrit instant d'ouverture⁽⁴⁴⁾. L'instant premier écrit [ouverture] est « image instantane directe », l'instant second écrit [fermeture] est « image instantane de durée indirecte » qui ferme la durée lue sur l'espace écrit. Ainsi les plis {écrit-lu-écrit} et/ou {lu-écrit-lu} ne sont autres que les re-présentations écrites polarisées d'une transition imaginaire double [duale] espace-temps, temps-espace. La « distance spatiale » entre deux lettres est « durée lue diphtongue », l'unité spatiale graphique « caractère » est durée instantane « lettre lue ». La re-lecture [re-définition de la durée écrite] imagine soit « l'opacité » soit « la transparence » de ces « franchissements formels » [kinesthésie, transitions] que sont les plis de re-présentations chrono-logiques espace écrit – temps lu.

espace-écrit | lu-temps | récrit-espace

L'opacité [« (1680). *Propriété d'un corps qui ne se laisse pas traverser par la lumière* »] du pli est la re-présentation classique de la transition temporelle :

{page ← | → page}

L'espace écrit précédent [page précédente] est re-couvert [effacé] spatio-temporellement par la page réécrite émergente. Une page « fait ombre » à l'autre. La définition émergente du pli-lu réécrit en effacement [annule] l'image lue de la forme écrite [page] précédente. La page émergente est unification réécrite, en son début, du pli-définition de « contenu lu » précédent [durée lue précédente] ; elle est « potentialité » [émergence] de développement définitionnel de l'unité lue [contenu définitionnel unifié, 1] de la page précédente qu'elle efface en écrit [qu'elle annule, couvre]. Le lecteur est appelé à :

{ pratiquer un pli sur la page instantane }

Suivant⁽⁴⁵⁾ la « direction instantane » de ce pli, le texte de la page est totalement ou en partie masqué [effacé par l'autre face] et il est nécessaire de le déplier pour re-venir à l'espace premier de l'écrit lisible. Ce pli de page ouvre cependant à tout ou partie de l'écrit de l'autre face de la page. Cette « opacité de fait » de la page écrite-réécrite est opérateur chrono-logique même de {page écrite} qui nécessite une « mise en page » afin que les contenus définitionnels lus forment une unité homogène de la page écrite-réécrite. C'est cette « opacité » même qui forme le support d'unité écrit-récrit, sa qualité, sa distinction de l'autre-écrit : le lecteur peut vérifier cet impératif formel en se formant en rédacteur sur les deux faces d'un « papier pelure » [ou calque]. La re-lecture en est sinon impossible du moins difficile par la « sommation » [embrouillement, complexité] des formes écrites-réécrites des deux faces [non-effacement écrit-récrit =

⁽⁴⁴⁾Il est à remarquer que seul { : } ouvre un espace sans autre fermeture que le point { . } suivant. Autrement dit { : } ouvre une unité définitionnelle proposition lue jusqu'au point qui délimite l'émergence de la « proposition lue suivante ».

⁽⁴⁵⁾aux sens [directions] littéraux des acceptions de « suivant ».

transparence]. Quel lecteur n'a pas « jonglé » avec les pages d'un ouvrage pour en comparer les instants écrits [deux formules successives sur trois pages distinctes]? L'opération de comparaison d'écrits dans l'opacité d'une page interdit formellement chrono-logiquement toute « superposition spatiale » de ces écrits et n'opère donc que **la vitesse et la fréquence**⁽⁴⁶⁾ des « tournés de page ». Par exemple le lecteur est appelé à vérifier instamment la proposition suivante :

- re-lire la définition du déterminant « complication » trois pages plus haut et comparer avec sa re-écriture instantane

« Complication : (1377 ; bas lat. *complicatio*, de *complicare*. **V. Compliquer**). Caractère de ce qui est compliqué **V. Complexité, embrouillement. . . .** »

- chercher la/les différences [les distinctions].

Pour opérer cette « comparaison » de récrit-lu-récrit, le lecteur n'a d'autres solutions que de tourner alternativement les pages [plier déplier temporellement], ou de faire une copie [re-écrit] d'un « original », puis de confronter en un espace unique⁽⁴⁷⁾ l'autre original à l'une copie, l'une copie à l'autre original dans un va et vient spatio-temporel forme-définition, définition-forme [un-autre, autre-un]. De même si s'opère en lecture une fermeture instantane quelconque d'espace de précédence⁽⁴⁸⁾, se recherche impérativement dans la précédence écrite l'ouverture instantane de cet espace. Si ne se re-trouve pas cette ouverture formelle première de cette fermeture émergente, il y a « opacité » chrono-logique de sens [direction] de cette fermeture ana-logique [instant écrit final] sans ouverture ana-logique précédente [initial écrit]. Cette fermeture ana-logique est chrono-logiquement « opaque » de son ouverture ana-logique. Toute « inhomogénéité » chrono-logique {écrit→lu} opère une « opacité » [transition opaque] {forme-définition}, {espace-temps}. L'opération chrono-logique de distinction unitaire n'est autre que transition opaque { forme-définition }, {espace-temps}⁽⁴⁹⁾. Il existe

⁽⁴⁶⁾Vitesse : $v = x/1_t$. Nombre-instant de transitions fractionnement-distinction par unité de distinction-fractionnement [durée unitaire d'action définitionnelle temporelle].

Vitesse {tourné de page}= Nombre-instant {tournés de page}/ Unité { durée d'action définitionnelle}[rotation de la terre : Heure/ minute/seconde].

Fréquence : $\nu = 1_t/x$. Unité d'action [durée unitaire définitionnelle temporelle] distinguée-fractionnée par nombre-instant de transition fractionnement-distinction.

Fréquence{tourné de page}= Unité {durée d'action définitionnelle}/ Nombre-instant {tourné xx de page}.

⁽⁴⁷⁾Le « jeu des sept erreurs » dans les magazines est un exemple de ce type de confrontation-comparaison d'une opacité. Les deux dessins à comparer sont toujours côte à côte sur un même espace-page.

⁽⁴⁸⁾Exemple instant de guillemet fermé sans être ouvert. Effacement de l'ouverture ou plutôt « opacité » temporelle sur cette ouverture.

⁽⁴⁹⁾L'acte premier de tout acteur-lecteur est d'ailleurs d'éclairer le livre et éventuellement de mettre des lunettes pour « distinguer » correctement l'opacité des « contours écrits » de l'opacité de la page qui les supporte.

une dualité opératoire [deux polarisations-lues] de cette « essence opaque » [opacité écrite-récrite formelle] :

- Une opacité instantane de transition durée-durée.
- Une opacité durée de transition instant-instant.

Le premier cas « polarise » le lecteur à la transition instantane durée écrit-lu \rightarrow contenu-récrit :

$$\{ \text{pages écrites} = \text{durée lu} \} = \{ \text{un contenu lu-récrit} \}$$

[Contenu ou quantité de pages lues « jusqu'à » l'instant page X^e]

Le deuxième cas « polarise » le lecteur à la transition instant lu \rightarrow instant récrit :

$$\{ \text{une page instantane} = \text{autre page instantane} \} = \{ \text{un tourné de page écrit-récrit} \}$$

[nombre-instant ou numéro de page]

L'opérateur ana-logique « opacité » est donc « espaceur chrono-logique forme-définition » que peut schématiser la forme suivante [cloisonnements de sens] :

$$\rightarrow | \leftarrow \rightarrow | \rightarrow$$

Dans l'ordre logique classique, le lecteur se place comme sujet premier [opérateur de prime polarisation] à l'ordre de l'écriture-lecture en s'effaçant chrono-logiquement : le lecteur lit l'écrit. Le lecteur-sujet de l'objet dual de transition écriture-lecture s'espace de cette dualité en s'effaçant comme opérateur des polarisations opératoires de cette dualité [écriture-lecture, lecture-récriture]. C'est cet espacement-effacement de l'opérateur premier de la dualité « autre » qui est « opacité »⁽⁵⁰⁾ :

$$\text{Sujet-un} \Rightarrow \{ \text{objet dual} \} \Rightarrow \text{un-objet}$$

ou

$$\text{Sujet} \{ \text{distinction-fractionnement} \} \text{objet}$$

Ces « opacités ana-logiques écrites » sont « implications chrono-logiques », images écrites de transition lu \rightarrow lu d'une prime proposition ordonnée écrit-lu-récrit.

$$\{ A \Rightarrow B \} \text{relu}$$

C'est la polarisation opératoire effacée qui imagine [unifie] les différentes opacités⁽⁵¹⁾ du système écrit-lu-récrit unitaire [phénomène observable synthétique] qu'elle

⁽⁵⁰⁾Pour imaginer cette partie difficile : qui n'a pas tenté d'imaginer « ce qui peut bien se passer derrière la cloison, la porte, le paravent... » ? Cette « séparation » est bien opaque de ce qu'elle fractionne l'espace sujet formel [l'être] de l'existence définitionnelle de l'espace objet. L'espace phonique [unitaire] direct [les sons qui arrivent de l'autre côté] laisse « imaginer » ce qui se passe dans l'espace visuel imaginaire indirect du sujet polarisé à cet autre espace [« ils criaient tellement fort dans l'appartement voisin, qu'on pouvait imaginer la scène dans la pièce même »].

⁽⁵¹⁾Un développement logique inhomogène à [au raisonnement de] l'opérateur premier de polarisation est d'ailleurs défini « obscur, opaque, peu clair, peu transparent » par l'opérateur même de cette opacité.

opère en fractionnement [analyse] des distinctions de niveaux [couches, ordres] formels [un formel- autre définitionnel, une page en cache une autre]⁽⁵²⁾.

Inversement, la transparence [« 1380, de transparent, phénomène par lequel les rayons lumineux visibles sont perçus à travers certaines substances » d'où « transparent : qui laisse passer la lumière et paraître avec netteté les objets qui sont placés derrière »] est effacement du pli et réécriture de l'écrit-lu « par transparence ». L'espace de transparence récrit [re-couvre] l'écrit premier sans en effacer la définition lue. La transparence est forcément « persistance » [durée formelle] de l'instant initial « sous » [transition] l'espace déterminant final. L'instant-espace final {page réécrite transparente} est effacement et l'espace-instant {page écrite opaque} est re-unifié [re-couvert de son effacement transparent, $1 \pm 0 = 1$] en une durée lu-réécrite « identique » à la durée précédente écrite-lue [originale, initiale]. La page « vide » de sa transparence est « potentialité » [émergence] de re-production ou super-position {définition-forme} « sur » la précédente ou écrit-lu-récrit.

Le lecteur est appelé à :

{décalquer la forme suivante}
 \subset

Pour se « plier » à l'ordre enjoint, le lecteur doit opérer sa transition [se plier] à l'ordre de grapheur. L'opérateur-acteur polarise la transition ana-logique de dualité chrono-logique lecteur-grapheur. Il s'efface dans l'acte de cette dualité ordonnée, il est « transparence » de la transition grapheur-graphie [identité d'acteurs instants d'une durée d'action]. L'opérateur [sujet opérateur temporel d'objet] opère la « superposition » [spatiale] d'une feuille de papier calque [ou transparent] « sur » l'opacité précédente [page instantée] ; puis réopère l'espace second [le calque] en re-passant en récrit la définition première écrite dans la polarité du pli :

graphie-grapheur[pli]-(re)graphie
 graphie > (re)graphie

Il infère de cette opération une seule et même unité temporelle écrite-lue-réécrite qui identifie 1 graphie ana-logique écrite et 1 développement chrono-logique graphique lu-récrit :

$1\{\text{graphème}\} = \{\text{morphème}\} 1$

L'unité temporelle chrono-logique forme-définition est bien « identification » de l'espace ana-logique unique de précédence écrit-récrit :

{modèle}-{calque}

⁽⁵²⁾D'où le « mythe subjectif » [polarisation imaginaire à un sujet unique d'une dualité objective] qui écrit les paradoxes conditionnels suivants : « Si j'avais su. . . », « Si j'avais été là. . . », « si j'étais. . . », « si je veux. . . », « je n'y comprends rien. . . » etc. C'est ce « mythe subjectif » de la logique classique qui ouvre à la mystification « psycho-logique » et donc l'infinité de ses développements chrono-logiques non-ana-logiques [illogiques ?].

qui détermine simultanément l'identité double :

$$\begin{aligned} \text{opacité} = 1 &= \text{transparence} \\ \{\mathcal{G}\} &= 1 \end{aligned}$$

Le dépliement [développement, explication] ana-logique du calque de « sa » page modèle développe l'espace complexe chrono-logique de ce dépliement temporel unitaire distinguant ainsi la forme originale [modèle initial] et forme re-produite re-définie réécrite [copie finale, décalquée indicée « > »]. Ce dépliement développe la complexité de la transitions pli-dé-pli en durées écrites de cette dualité :

$$\begin{aligned} &\mathcal{G}\mathcal{G}\rangle \\ &\text{Glissement direct droit} \\ &\{\text{transparence initial} - \text{opacité final}\} \\ &\mathcal{G}\rangle\mathcal{G} \\ &\text{Glissement direct gauche} \\ &\{\text{opacité final} - \text{transparence initial}\} \\ &\mathcal{G}\langle\mathcal{G} \\ &\text{Dépliement [tourné] indirect droit} \\ &\{\text{opacité initial} - \text{final transparence}\} \\ &\langle\mathcal{G}\mathcal{G} \\ &\text{Dépliement [tourné] indirect gauche} \\ &\{\text{final transparence} - \text{opacité initial}\} \end{aligned}$$

suivent tous les re-développements chrono-logiques temporels [univers des polarisations possibles] de ce prime développement ana-logique spatio-temporel. Ces « transparences » logiques sont « applications logiques » images lues-re-écrites d'une prime proposition ordonnée écrite-lue-réécrite. La durée du développement logique dépend du nombre-pli des opérations ana-logiques [ana-lytiques] de pliage-dépliage-re-plier-re-dépliage... qui est durée-somme de persistance chrono-logique de l'unité initiale [synthèse], mais qui par essence opératoire est durée-différence [ana-lyse] de ces sommes. **Ceci signifie, pratiquement, que toute re-production [re-écriture] transparente**

forme écrite | définition lue | réécrite-formellement

modifie au final imperceptiblement son initial ; la somme de ces différences confine à la distinction des sommes produites. Très simplement, tout système de re-production a sa propre limite d'exemplaires [édition] dans le maintien de la « fidélité » [unité unique, unie et unitaire] à l'original⁽⁵³⁾. Tout système chrono-logique de persistance définitionnelle de l'unité formelle imaginaire ana-logique de départ est

⁽⁵³⁾ Un « négatif » photographique « reste » exploitable un certain nombre d'année suivant la qualité de « transparence » de son support [gélatine]. Un cliché offset permet le « tirage » d'environ 3000 exemplaires.

limité temporellement. Ce qui signifie que toute forme résiste « un temps » en [de] son unité définitionnelle.

L'unité forme-définition est « durée propre de l'opérateur ».

en scholie :

Toute unité opératoire existe d'une durée-définitionnelle propre .

Ce qui se re-écrit plus simplement « toute chose à une fin et une seule » ou « la vie ne dure qu'une fois ».

Par exemple, une unité opératoire et opérationnelle instantane de durée écrite-lue re-écrite {vie humaine} définit l'individu humain [unité instantane formelle humaine]. L'essence opératoire instantane [présentation] humaine re-présente, à l'instant t , une « espérance » de vie « statistique » de 80 – 85 unités de re-présentation de {rotation de la terre autour du soleil}. Il y a « opacité » de transition imaginaire entre unité annuelle et unité de vie humaine [opacité durée-durée]. Cependant comme la « durée de vie » est variable [non re-productible] en sa définition temporelle lue, il n'existe pas d'unité {durée de vie humaine} et la « mesure » de cette unité est « rapportée » à une autre durée re-présentée re-productible à elle même. L'année n'est pas une durée unitaire de re-présentation stricte [année bissextile] d'unité de mouvement planétaire mais elle est opérateur [approximatif] de fractionnement de la distinction pratique de l'unité {vie humaine}. Il peut s'écrire que l'unité chrono-logique distincte lue-récrite {année cosmique} fractionne commodément l'unité distincte lue-récrite {vie humaine}. Autrement écrit, il est peu probable [chrono-logiquement] de « mesurer » une quantité humaine [taille humaine] en « année lumière ».

1.8. Application à l'application sténographique

Pli opaque phonique-écrit, plis transparents écrits-récrits

La graphie de la page-modèle précédente n'est autre que le signe sténographique re-présentant la transition de la forme [durée] phonétique réécrite :

[ia]

contraction de la durée phono-logique re-écrite phonétiquement :

[ilja]

en durée de développement fractionné re-écrit [en français] :

« il y a »

La sténographie est « une écriture abrégée et simplifiée, formée de signes conventionnels qui permettent de noter la parole à la vitesse de prononciation normale ». La sténographie est donc « par essence » une idéographie de transition ana-logique :

{phono-logique}-{sons parlés}

L'idéographie étant l'écriture d'idéogrammes :

« ... signe graphique minimal qui, dans certaines formes d'écriture, constitue un morphème ou un mot [...] »⁽⁵⁴⁾

Ainsi la sténographie est une transition phono-logique [phono-graphique?] écrite « minimale » entre un fractionnement-distinction analytique des {sons-parlés} et une synthèse identification-unification en écrit phoniques-lus re-écrits graphiquement. La sténographie « efface la parole et unifie l'écrit » dans la polarisation chrono-logique inhomogène parlé-réécrit. Il y a bien une véritable « opacité » parlé-réécrit, opacité qui tient à l'inhomogénéité des temps de durées parlées et écrites. D'une part l'opérateur qui parle n'écrit pas [ce qu'il écrit], d'autre part « les paroles s'envolent⁽⁵⁵⁾ et les écrits restent ... re-lisibles ». Les opérateurs temporels de la dualité parlé-réécrit sont formellement distincts en espace et temps et en transition espace-temps unitaire.

La définition académique de la sténographie montre bien que « la vitesse » sténographique du temps de transition [mouvement] phonologique écrit-lu doit être identifiable à la vitesse du mouvement de transition graphique lu-réécrit :

écrit phonique → lu → réécrit graphique :

1 unité phonique [phonème] = 1 unité écrite [sténogramme]

Le parlé-réécrit [entendu] débute bien du fractionnement instant d'une durée parlée en distinction d'instant phoniques réécrits [entendus] de cette durée. **Le « phonème » est une distinction écrite durée instante d'un instant duré phonique.** Autrement écrit, le phonème écrit en symbole [acte réécrit] un fractionnement instant de l'opération [action réécrite] inhomogène parlé-réécrit [sons-entendus-réécrits]. Le phonème est définition émergente lue-réécrite de la forme antécédente parlée-réécrite [entendue]. L'identité unifiante forme-définition [son-phonétique] est la « transparence » du pli unique qui écrit la polarité : parlé-réécrit entendu-réécrit. Le « signe phonétique » fait exister [réécrit] l'unité de son, il est définition-lue re-écrite de l'unité d'identité du fractionnement opératoire en « sons-entendus » ana-logiques distincts. La précédence écrite-lu-re-parlée {il y a :} n'est pas re-présentable en écrit de cette « totalité sonore précédente » écrite conventionnellement dans l'immédiat ouvrage lu [comme « toute précédence lue-réécrite non-graphique »] :

>

l'écrit-parlé phonétiquement re-écrit : [ilja]

>

qui re-écrit globalement : > [ilja] >

<

qui imagine l'ordre inverse premier du parlé-écrit dans sa simultanété imaginaire :

⁽⁵⁴⁾Petit Robert, *op. cit.*

⁽⁵⁵⁾Le magnétophone est un pli transparent du « temps formel phonique ». Il applique la re-production chrono-logique transparente d'une précédence sonore ana-logique [distinguée temporellement par l'opacité écrite « bruit de fond »].

< 6 <

Il est à remarquer d'ailleurs que le signe sténographique de {il y a} est construit imaginairement sur la condensation en {y-a} de deux signes sténographiques⁽⁵⁶⁾ « précédents » [analogues au c et o dactylographiques] :

$$\{ \{ \text{C} = [\text{i}] \} + \{ \text{O} = [\text{a}] \} \} = \text{6}$$

Ce type de notation présente une indétermination écrite puisque le [C sténographique] est formellement distinct du [c dactylographique] non pas en forme écrite mais en définition lue-récrite {écrite-lue}. D'autre part le « C » sténographique est condensation du son écrit phonétiquement [i] et « O » sténographique, la condensation du son écrit phonétiquement [a]. Autrement écrit :

$$\begin{array}{c} \{i\} \text{ C} \\ \{a\} \text{ O} \\ \text{6} \end{array}$$

est pli transparent sténographique de C sur O ou de O sur C du son lu-réécrit phonétiquement :

[ia]

lu-re-écrit phonétiquement :

[ilja]

lu-re-écrit graphiquement :

il y a

La sténographie constitue un « pli opaque » où l'écrit intermédiaire phonétique est effacé par l'opération de transition sténographique :

Parlé-récrit-sons-entendu-graphié

Autrement écrit en regroupements opérationnels de re-présentations :

Sténo {graphe {entendu{écrit{parlé}}}} [le] sténo graphe l'entendu du son parlé
[l'entendu « du son » parlé] :

6{[ilja]}

La sténographie est « application » d'une définition re-écrite sur un « son entendu » re-écrit phono-logiquement. Cette « application transparente » est développement imaginaire polarisé à l'ordre de l'opérateur récrit-lu-réécrit dans la dualité imaginaire écrit-lu-re-parlé. En effet quand la sténographie « restitue » l'écriture définitive du « discours » [parlé-récrit réécrit], l'opérateur « transite » forcément par une re-lecture phonétique [à haute voix] du texte sténographique pour le transcrire [trans-écrire,

⁽⁵⁶⁾La sténographie française moderne s'appuie sur deux systèmes concurrents : le système Prévost (1826) amélioré en 1878 par A. Delaunay qui a pris le nom de Prévost-Delaunay et le système Duployé (1867) qui sert d'exemple ici. Voir A. Hautefeuille et Ch. Ramade : *Cours de Sténographie Duployé fondamentale*, Bertand-Lacoste, Paris, 1991.

trans-former, traduire] en texte lisible classique. Le dépliement du pli sténographique impose la polarisation instantane de l'opérateur à l'ordre :

lu-re-parlé-re-écrit

En fait « il existe » trois formes écrites équivalentes [identifiées, unifiées par application transparente écrite] définitions d'une unité phonique [durée distinguée de l'effacement du son par l'écrit : opacité phonie-écrit]. La transition des applications phonie-écrit et écrit-phonie est transition opaque. Il n'y a aucun terme d'action commune, aucun « temps commun » entre écrit-lu parlé-entendu et entendu-parlé lu-re-écrit. Leurs durées d'action ne sont pas superposables. Ne sont polarisables que les durées de double identité de leur application de transparence, écrites :

$$\begin{aligned} \llcorner \text{il y a} \llcorner &= \mathcal{C} = [\text{ilja}] \\ [\text{ilja}] &= \mathcal{C} = \llcorner \text{il y a} \llcorner \\ \mathcal{C} = \llcorner \text{il y a} \llcorner &= [\text{ilja}] \\ \llcorner \text{il y a} \llcorner &= [\text{ilja}] = \mathcal{C} \\ &\dots \end{aligned}$$

L'unité opératrice du parlé-entendu-écrit est la double identité des trois applications équivalentes transparentes d'écritures [échangeables] : chacune des formes écrit bien la même ana-logique [la même durée phonique] en ordres chrono-logiques distincts. L'unité phonique [temps unitaire formel récrit « son »] est la complexité de toutes les polarisations temporelles des identités formelles qui la définissent. Pratiquement, le lecteur [opérateur de polarisation] peut lire à haute voix [prononcer, déclamer, dire] l'unité des transparences définitionnelles écrites de la façon suivante :

$$\begin{aligned} \text{Il y a} \\ = \\ [\text{ilia}] \\ = \\ \mathcal{C} \end{aligned}$$

dans toutes les orientations de leurs polarisations définitionnelles écrites-lues-re-parlées⁽⁵⁷⁾.

Le lecteur applique la transparence [l'identification] de lecture des opacités [distinctions] de complications définitionnelles lues-réécrites de l'unité sténo-phonique \mathcal{C} . Plus simplement ces trois « formes écrites » n'ont qu'une définition [durée] phonique « lue-re-phonée ». Il est nul doute que l'opérateur « sténographe » ne lit plus {il y a} comme unique composition phonétique [ilia] ou [ia] mais aussi comme {i + a}, {C + O}...

⁽⁵⁷⁾Surtout à cet instant où le lecteur s'est formé [s'il ne l'était pas avant] à l'ordre de l'écrit sténographique de :

$$\{\text{il y a}\}\mathcal{C}$$

La définition émergente-lue d'une unité trans-forme [récrit] les définitions actives précédentes en les re-fractionnant et les re-distinguant [analysant] mutuellement en « faisant la place » [synthétique] à cette émergence. En quelque sorte le « contenu duré formel » ne fait que croître dans ses propres instants limites [ses contours instants]. Il est un instant où toute forme unitaire distincte « explose » en ses contours définitionnels. A cet instant émerge une autre réalité en émergence définitionnelle unifiante : **d'une suite d'analyses naît une synthèse instante et une seule.**

CHAPITRE 2

HISTOIRE DU CONCEPT NUMÉRIQUE

DÉVELOPPEMENT D'UNE IDÉOGRAPHIE

« Ce qu'il y a de certain, c'est que les mathématiciens emploient dans leur notation des symboles dont ils ne connaissent plus le sens, et qui sont comme des vestiges de traditions oubliées; et ce qui est plus grave, c'est que non seulement ils ne se demandent pas quel peut être ce sens, mais que même ils semblent ne pas vouloir qu'il y en ait un. »

René Guénon. Les Principes du Calcul infinitésimal; Avant propos.

2.1. Genèse imaginaire d'un développement idéographique

Comme l'indique le sens premier de la définition académique⁽¹⁾ de « genèse », à l'origine de toute « création humaine » [naissance] est un premier écrit :

« Genèse : n.f. (XV^e; lat. *Genesis* « naissance, génération »; mot gr.) ♦1^o Nom du premier livre de l'Ancien Testament qui contient le récit de la création ♦ *Par ext.* **V. Cosmogonie** ♦2^o Fig. (XIX^e). Ensemble des formes ou des éléments dont une chose s'est formée. **V. Elaboration, formation.** *Genèse d'une œuvre d'art, genèse d'un sentiment.* »

Ainsi tout développement écrit « historique » postule [rétroacte] un-écrit initial du développement de ce « sujet » historique. Toute biographie imagine re-écrire [décrire] un sujet imaginé premier ou « humain-un » [« numéro un », un « premier homme », Adam] en son début. La forme écrite de « l'Ancien Testament » s'imagine comme

⁽¹⁾Petit Robert, *op. cit.*

un non-écrit « lu d'un Dieu » [transmis par Jacob à ses douze fils, les douze patriarches], une tradition purement orale lue, re-écrite [en araméen puis en hébreu] par des « rédacteurs » [scribes] postérieurs au règne de Jean Hyrcan I^{er} (134 – 104 av. J.-C.) ; en quelque sorte un écrit-lu-effacé qui re-écrit et que réécrit « un patriarche » [Jacob ?] en son début. A l'origine de tout écrit « historique » instamment lu se pose donc la question de l'antériorité de cet écrit. Autrement et plus simplement posé :

Qu'a-t-il bien pu s'écrire ou ne pas s'écrire avant la première trace écrite⁽²⁾ ?

Ces « traces » ou « indices » écrits-récrits historiques constituent l'objet écrit central du présent chapitre. Ils sont les uniques fils [au sens de « fibre » mais aussi de « filiation »] conducteurs logiques qui permettent de re-constituer à l'instant un développement, un déroulement historique particulier [un historique] d' **un**-phénomène unifié justement par ce « un-développement lu » qui se re-écrit instamment « développement un ». Car il est trivial de constater que c'est bien au travers de traces, d'empreintes et autres graphies [indices] au sens large que se re-constitue une-histoire de l'unité distinguée à l'instant. Simplement les « chansons de gestes » [de *gesta* : fait de guerre] ne nous ont re-transmis que leur traces écrites, à savoir le « geste » [acte de bravoure] réécrit en geste [de *gestus* : mouvement du corps] d'écriture [idéogramme]. L'oralité ou geste instant « d'articulation phonique » ne laisse de trace « enregistrée » que depuis un peu plus d'un siècle environ avec le phonographe. Phono-graphe qui est bien du son-écrit sur un support gravé, trace écrite de « ce qui ne s'écrit pas » [d'un lu-exclusif : un chant]. Ainsi « le son-écrit » annonce le son-lu de cet écrit. Par la structure écrite même de sa définition-lue, la « prononciation » n'est d'ailleurs que la « *pronuntiatio* » latine : une publication, une déclaration, une annonce. La prononciation, issue étymologiquement de pro- et « *nuntiare* » : faire savoir en avant, faire connaître en avance, postule implicitement un écrit-lu premier effacé annoncé [lu] comme une réécriture émergente. La question de la tradition culturelle « purement orale » est une question mal posée ou plutôt une question inversée par les ordres complexes des graphies-lues contemporaines. En effet il est impossible au sujet contemporain d'imaginer le monde objectif hors de et sans son écriture-lecture purement abstraite [lettres, mots...], à tel point que nos civilisations ont complètement effacé de leur mémoire [écriture] historique les modes les plus rudimentaires d'écriture-lecture [de mémoires immédiates]. Le geste chorégraphique [dansé-récrit] est une forme écrite élémentaire que l'humanité, des peuplades les plus primitives aux sociétés les plus avancées, continue indéfectiblement à pratiquer.

⁽²⁾Le Zohar qui constitue l'ouvrage le plus important de la Kabbale va plus loin en considérant la création comme œuvre d'écriture : « La terre était Tohu et Bohu. (Gen. 1 :2). Le Tohu et le Bohu sont les résidus d'encre qui adhéraient à la pointe du calame. La terre "était..." , c'est-à-dire qu'elle ne prenait pas consistance tant qu'elle restait à l'état de Tohu-Bohu ; elle demeura ainsi jusqu'à ce que le monde fût inscrit avec quarante-deux lettres, elle put alors subsister. » *Le Zohar. Berechit II*, Verdier, Paris, p. 172.

Les maquillages, peintures corporelles constituent l'infrastructure écrite même d'un langage des signes lus-récrits symboliques que toutes les sociétés perpétuent. Certaines formes d'art contemporain nommées pompeusement « arts éphémères » re-inventent [imaginent re-découvrir] désormais, comme une « nouveauté » révolutionnaire, ces formes labiles, instables, effaçables d'écritures qui ont, sans aucun doute, formé pendant des millénaires le développement humain avant que n'émerge la forme stabilisée du « dessin rupestre », première forme absolue d'idéographie pré-mathématique.

« L'hypothèse pictographique suppose un départ à zéro, l'idée initiale d'aligner des images pour les appliquer sur un fil verbal ; ce serait une hypothèse admissible s'il n'avait existé antérieurement aucun autre système symbolique, mais qui peut être fausse si l'on applique la règle du milieu favorable et si l'on admet un passage et non une coupure. L'émergence de l'écriture ne se fait pas plus à partir d'un néant graphique que celle de l'agriculture ne se fait sans intervention d'états antérieurs. Le système des représentations organisées de symboles mythiques et celui d'une comptabilité élémentaire semblent se conjuguer à un certain moment, variable selon les régions du globe, pour donner naissance au système d'écriture sumérien ou chinois primitifs où les images empruntées au répertoire figuratif ordinaire subissent une simplification intense et se rangent à la suite les unes des autres. Le procédé n'assure pas encore de véritables textes mais permet des dénombrements d'êtres vivants et d'objets. La simplification des figures, déterminée par le caractère peu monumental et provisoire des documents, a été la source de leur détachement progressif du contexte qu'elles évoquaient matériellement ; de symboles aux implications extensibles, elles sont devenues des signes, de véritables outils au service d'une mémoire dans la quelle s'introduit la rigueur comptable. ⁽³⁾ »

Ce texte essentiel d'André Leroi-Gourhan [opérateur d'écrit-lu-récrit] pose les fondements de la thèse développée dans le présent ouvrage. Ainsi, il suffit de re-lire cette approche en posant [re-écrivait] la présentation graphique comme première à sa re-présentation phono-logique pour trouver le sens, la direction [la polarisation] de la présente théorie. D'ailleurs, André Leroi-Gourhan montre précédemment que certaines formes d'écrits éphémères ou provisoires de sociétés archaïques réfèrent directement au symbolisme de la tradition orale :

« Derrière l'assemblage symbolique des figures a forcément existé un contexte oral avec lequel l'assemblage symbolique était coordonné et dont il reproduit spatialement les valeurs [...]. Le même fait est

⁽³⁾ André Leroi-Gourhan. *Le geste et la parole, tome I : Technique et langage*, Albin Michel, Paris, 1964, p. 278 – 280.

sensible lorsque les Australiens exécutent sur le sable les figures en spirales qui expriment symboliquement le déroulement du mythe du lézard ou de la fourmi à miel, ou lorsque les Aïnous matérialisent dans une coupe de bois sculpté le récit mythisé du sacrifice de l'ours.[...] Un tel mode de représentation est lié presque par nature au symbolisme cosmique et son évolution sera reprise au chapitre XIII au sujet de l'humanisation du temps et de l'espace. Il résiste à l'apparition de l'écriture sur laquelle il a exercé une influence considérable, dans les civilisations où l'idéographie sur la notation phonétique.[...] Il reste encore vivant dans les branches de la pensée nées au début de l'expression écrite linéaire et les exemples en sont très nombreux, dans différentes religions, d'organisation spatiale de figures symbolisant un contexte mythologique au sens précis des ethnologues [...]. Il prévaut encore dans les sciences où la linéarisation de l'écriture est une entrave et l'équation algébrique, les formules de la chimie organique y trouvent un moyen de rompre la contrainte unidimensionnelle, dans des figures où la phonétisation n'intervient que comme commentaire et où l'assemblage symbolique parle de lui-même. ⁽⁴⁾ »

Ce passage indique clairement qu'il existe toujours, à notre lecture actuelle et malgré l'évidence « indélébile » de l'écrit-réécrit complexe, des formes élémentaires d'écritures éphémères [écriture sur le sable, traces sur la terre].

Tout laisse donc logiquement penser que ces re-présentations réécrites éphémères instantanées [immédiatement lisibles] de re-présentations éphémères précédentes ont peuplé l'histoire de l'humanité bien avant que des traces « pariétales » en subsistent. Rien ne « sépare » cette ana-logique des présentations écrites éphémères de leur développement phono-logique ; simplement les paroles s'envolent un peu plus lentement que l'écrit éphémère. **Les animaux se distinguent de l'humanité car, s'ils « savent lire sur leur propre vie » l'évidence ana-logique d'une trace éphémère [une présentation] en « contours formels réécrits » [parfum, forme, mouvement, attitude, couleur...], dans l'immédiat, ils ne savent la re-écrire [se re-présenter leur propre vie].** Seuls les plus évolués des animaux « connaissent » la forme la plus élémentaire d'écriture qu'est « l'effacement ana-logique de la trace précédente » ou son « re-couvrement ». C'est par exemple le « marquage olfactif du terrain » par l'urine « contre l'autre » [rival] ou l'effacement ana-logique de la trace olfactive « à l'autre » [prédateur] par la traversée d'un cours d'eau. C'est bien cette forme élémentaire ana-logique de lecture re-écriture en unification-effacement de la présentation directe écrit-lu-réécrit [olfaction, posture, attitude] qui marque l'espace [de chasse, de survie, d'agressivité] d'un animal à son autre. **Le fait qu'il n'existe**

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 273 – 274.

pas de forme de langage évolué [re-présentation phonologique] chez les animaux n'est ni hasardeux, ni « contingent ». Leur mode d'écriture premier [présentation analogique « de fait », écriture « factuelle »] ne leur permet pas de dégager un espace chrono-logique présentation-re-présentation de type « conceptuel » ou plutôt langagier-complexe.

Bien avant que « notre pré-histoire » n'écrive sur les murs des cavernes les traces que nous lisons avec autant d'émotion recueillie, combien de re-présentations écrites éphémères se sont effacées à nos yeux instants ? Combien d'histoires imaginaires d'humains « pré-humains » ont échappé au langage présent ? Cette réécriture de l'effacement-lu premier de l'écrit premier d'une activité est notre représentation instantane du temps dans sa durée : notre Histoire-lue d'un écrit-lu-effacé. Le préhominien place et re-place pendant des millénaires ses doigts dans la trace de la biche pour copier et re-copier [re-produire] dans une application parfaite la trace « comestible » de sa pratique de chasse [l'autre-chassé]. Le préhominien efface et re-efface pendant des millénaires la trace de la biche au yeux lecteurs de « l'autre-chasseur » [du rival] pour écrire la primauté de son action de chasse sur l'autre [chassé ou chasseur]. A quel instant cette « copie et re-copie » de la trace de biche s'est-elle « distinguée » spatialement de la trace initiale, quand s'est-elle espacée en re-production écrite distincte d'une prime trace écrite ? Nul ne saura re-écrire cet effacement premier [historique] absolu. Mais à l'instant où les doigts du préhominien tracent, « à côté » de la trace première, l' **autre-copié** de cette trace, émerge « l'humanité » dans son langage premier. Car **il n'est plus** [négation première] alors « trace de biche » [présentation active], **il est** [vérification seconde] un espace entre présentation-écrite « biche » et re-présentation re-écrite {trace de biche}. Cet espace questionne l'émergence du « temps » de présentation-re-présentation instantane. Le sorcier est né : c'est celui qui « sait » séparer [couper, fractionner] le « faux » du « vrai », le premier du suivant, c'est celui qui sait « compter avec l'autre ». Les premiers mathématiciens sont ces « savants imitateurs » qui ont séparé la production d'une présentation en re-production d'un espace de re-présentation. Cet espace qui sépare la « vraie-trace » [la présentation] de la « fausse-trace » [re-produite, re-présentée] distingue l'instant initial imaginé « faux » par son instant final de re-production « vérificatrice ». Cet espacement qui n'est écrit que d'une « durée-image » entre ces deux traces n'est pas « graphie stricte » [instant graphique] et ne peut que se « dire ». **De cette « magie de l'espacement écrit-réécrit », naît le langage phonologique du « temps-lu ».** L'humanité émerge du fractionnement fondamental de la « présentation naturelle » à sa « re-présentation culturelle et/ou cultuelle », de l'écrit au lu-réécrit, de la forme à sa définition, de l'espace au temps.

Il n'est que de regarder l'évolution du « petit d'homme » qui ne peut « apprendre à parler » [parole et langage] avant d'avoir distingué l'uni-versus par l'écriture

élémentaire de son propre mouvement en gestes écrits de ce mouvement. Ainsi un jeu essentiel du petit enfant sujet n'est-il pas l'effacement de l'objet [main! « A pu » main!]? Un des actes essentiels d'écriture auquel l'enfant se forme à ses débuts est justement le faux effacement d'un objet pour en re-vérifier l'unité [surprise à la disparition, puis jubilation à la réapparition]. Cet acte premier d'écrit-récrit par effacement de trace [bien avant la formation du langage, de la parole] se vérifie facilement dans la trace éphémère : quel enfant non-encore capable de faire [d'écrire] un château de sable n'a pas vérifié sa propre existence dans l'anéantissement [effacement] du château de l'autre? L'acquisition de la parole [lu-récrit-re] suit de façon instantane la durée d'une « séparation » écrit-lu-récrit. C'est la séparation à la mère [l'accouchement] qui écrit de façon universelle la prime modulation élémentaire de tout nouveau né humain en « ma...ma...ma » pour se re-écrire, quelle que soit la langue, en : maman, mamma, mamy ...alors, dans cette distance temporelle, naît, se développe et se lit re-écrit [s' imagine] la « maman universelle ». De la même façon « l'autre modulation » s'écrira « pa...pa...pa » que re-écrira « papa ». C'est en lisant dans le babil non-écrit de l'enfant que le formateur structure l'enfant en écrit de ce babil, que le formateur-parent écrit son enfant : « enfant ». C'est bien la contemplation des parents à cet autre eux-même qui distingue dans le babil de leur progéniture ce qui écrira à tout jamais leur propre nom : papa et maman [Tu entends...il a dit papa!!! Dis encore papa...papa...lis-récris « papa », re-lis re-écris dans tes actes {un papa universel }].

2.2. Idéogramme élémentaire : l'unité

Les concepts lus dans le présent travail sont relativement peu nombreux et ne développent qu'un nombre restreint d'idéogrammes. Sont notés, la distinction, l'unité, l'identité ou égalité, les quatre opérations, les symboles des relations d'ordre strict (supère/ infère) ainsi que les différents signes ou non-signes séparateurs qui sont « essence » même de toute « chaîne » écrite en maillons distincts. Il n'est pas question de refaire [re-écrire] ici l'historique de l'idéographie mathématique pour laquelle il existe depuis longtemps une littérature [une essence écrite lisible] académique très abondante. Il est par ailleurs évident que la plupart des concepts de base qu'écrivent les symboles mathématiques courants trouvent leur origine lointaine au sein de la philosophie et notamment de la philosophie grecque et de la philosophie religieuse hindoue, c'est à dire de la tradition orale du « débat philosophique ». Ce sont les écrits de Platon qui rendent compte de la parole philosophique de Socrate. Qu'en est-il de « la pensée de Socrate » [du « concept » socratique], si ce n'est ce qu'on en peut lire dans les écrits [traduits] de Platon ou de Xénophon qui sont parvenus à notre lecture?

C'est en revanche la mise en place progressive des « idéographies » strictes qui délimite avec précision les champs distincts des mathématiques, de la logique et leur règles

[ordres] de développements [démonstrations écrites], en rejetant désormais dans le domaine [l'espace] philosophique ce qui ne peut se pratiquer qu'en « sens d'un écrit » [contenu de l'écrit, espace écrit-lu] par le langage, autrement dit la parole ou discours philosophique.

En tentant d'explicitier en chrono-logiques écrites-lues-réécrites la/les logique(s) de contenu(s) lu(s) mathématiquement, le présent ouvrage réécrit en autre ordre le sens lu d'un écrit-réécrit mathématique premier. Cet autre éclairage [cette polarisation inverse] s'appuie sur l'usage non classique d'une idéographie existante dont les règles permettent non seulement de s'éclairer elle-même, mais d'éclairer également les fondements philologiques dont elle est issue, fondements qui ont été « effacés ».

Ce qui suit tend à montrer au lecteur que l'émergence des principaux symboles mathématiques n'est en aucun cas indépendante de l'analogie à leurs prédécesseurs ou lus chrono-logiques de leurs formes écrites-réécrites ana-logiques [étymologiquement : logiques à rebours : écrit←réécrit]. L'émergence idéographique n'est qu'une autre « forme réécrite accomplie » des écritures précédentes. C'est cette forme réécrite « à l'instant » [instante] qui s'imagine « accomplie » de ses prédécesseurs écrits redéfinis comme « écritures élémentaires » précédentes de et par les opérateurs humains. En imaginant que l'émergence idéographique est issue « d'une pensée intrinsèque » à l'opérateur —mathématicien— et non d'une précédenance des opérateurs lecteurs d'écrits-réécrits, le « génial opérateur » mathématique place un lu-non-écrit idéal avant sa « géniale écriture » [subjectivée]. Ainsi l'intelligence humaine qui se définit, dans le présent ouvrage, comme « développement historique de la transition » [chrono-logique] de l'écrit-lu-réécrit, est réduite par « la mathématique » en « intelligence d'un sujet-objet imaginaire » de cet écrit : un lu-réécrit « mathématicien ». Ce caractère fondamentalement réductionniste du lu-idéal-réécrit [sens premier d'idéographie, du grec « idea » *idée* et « graphein » *écrire*] mathématique contemporain s'illustre et se montre dans l'automatisation totale du calcul symbolique à l'aide d'outils logiciels (cf. MathematicaTM, MapleTM, etc.). L'intelligence humaine [le développement ana-logique de l'écrit-réécrit chrono-logiquement lu] est alors complètement effacée dans la polarisation particulière d'un écrit-lu premier infiniment re-écrit [reproduit] par la fonction programmatrice même de la machine. Machine qui re-produit et re-copie l'écrit précédent sans faire évoluer sa définition-lue. Il est temps d'imaginer ce qui est autre humanité dans le calcul symbolique, c'est à dire la « transition intelligente » de l'écrit-lu-réécrit et cesser de se plier à la reproduction infinie d'un écrit-re-écrit strictement logique-binaire aussi stable qu'inesthétique. En l'occurrence c'est bien cette « instabilité » de la transition {écrit-lu-réécrit} qui sépare l'humain du « lu-réécrit-re-lu » binaire de la machine. Une machine ne se met jamais en route « de son plein gré » même si elle peut désormais être programmée pour s'éteindre seule. En dernière instance, l'ana-logique de l'action humaine triomphe de la chrono-logique

analogique binaire de la machine en écrivant « son être » sur « l'existence » du contacteur de mise sous tension de l'ordinateur.

Une ou des unités ana-logiques ?

Il n'est pas original d'écrire que le mot « calcul » renvoie au mot « caillou » [calculer : 1372, du bas-latin *calculare*, latin *calculus*, caillou, jeton servant à compter⁽⁵⁾ ; pluriel *calculi*] puis, par extension « boule », « jeton » et « pion ». Les calculs biliaires ou rénaux trouvent d'ailleurs leur étymologie dans cette analogie. La méthode du tas de cailloux, aussi primitive que l'entaille, a marqué le degré zéro de toute technologie du nombre n'exigeant ni « mémoire idéale », ni connaissance abstraite et ne faisant intervenir que le principe de la correspondance unité écrite par unité écrite, une forme de mémoire de l'instant.

S'agissant de tenir à jour le dénombrement d'un troupeau ou d'une armée, le « comptable » assure par une procédure de défilement simple [écrit-lu-récrit instant] la correspondance simultanée entre les objets ou individus comptés et les « unités cailloux » ramassées à l'instant sur le sol. La « réserve » de cailloux ne pouvant émerger qu'ultérieurement dans une « remémoration seconde » [réécriture au second ordre] de l'acte premier de comptage {écrit-lu-récrit}. L'addition ou la soustraction d'une ou de plusieurs unités acquiert ici une signification intuitive immédiate. Il convient toutefois de noter que la somme se matérialise par l'enfermement spatial réalisé par le contenant figuré ci dessous par la paire de parenthèses (si chaque 1-écrit est {récrit-1} « ramassé » dans un-écrit précédent) :

$$1 + 1 + \dots 1$$

$$(111\dots 1)$$

Il convient de remarquer que s'il s'agit de compter des objets non déplaçables, des arbres par exemple, c'est le comptable qui doit se déplacer et qui marque [récrit] « l'objet-lu » pour ne pas le compter deux fois. L'unité est lue-récrite par un geste laissant une trace [rétroacte] sur le premier objet[écrit]-lu, elle-même relue puis réécrite par un autre « geste », par exemple, l'introduction d' **un** caillou dans **une** « bourse » [une mémoire au second ordre écrit, un rétroacte récrit-réécrit ana-logique]. L'unité de compte est interchangeable dans la limite de la forme/définition « sociale » du rapport de transition caillou/bourse [compte/banque] de façon à éliminer tout ambiguïté liée à la présence d'éléments inhomogènes.

La définition du nombre existe donc de la correspondance biunivoque [transition pratique] entre deux séries d'objets : celle qui doit être dénombrée mais qui ne peut être manipulée ni tenue facilement dans un sac et celle qui la représente en tant que nombre de transitions. Il n'y aurait ni raison ni intérêt de représenter par un sac

⁽⁵⁾Petit Robert. *op. cit.*

[somme « boursière »] de *calculi*, un lot de cailloux ou même d'autres petits objets « sans valeur » tenant dans un autre sac.

L'identification {1 calculus = 1 vache} est bien l'unique opération [rétroacte ana-logique] du dénombrement de transition écrit → récrit.

Le processus de comptage est bien un processus [une opération, une pratique] de transition {écriture→ lecture→réécriture} au sens large. Le troupeau, pour peu qu'il soit nombreux, n'est pas « lisible ». Pour le lire en tant que nombre, il convient de le faire défiler d'un enclos vers un autre devant le comptable qui, à chaque passage d'une tête devant un repère convenu, transférera [écrira] un *calculus* depuis « une réserve » [le sol lui-même] dans « une bourse » [aux bestiaux, aux pierres taillées...etc.].

L'unité ne réside en fait ni dans l'objet compté ni dans le caillou mais dans l'espace temporel sans forme séparant les deux. La bourse est ensuite scellée. Le nombre de têtes de troupeau [l'être] « est » le nombre de *calculi* que contient désormais [« récrits » dans] la bourse scellée mais il ne pourra être « lu » [exister] que par l'opération inverse : l'acte de transfert [réécriture] de chaque *calculus* depuis la bourse brisée devant témoin [devant « l'autre-lecteur »], en synchronisation avec le re-défilement du troupeau, du groupe, toute différence se traduisant par une ou plusieurs unités résiduelles ou manquantes. Noter que la réserve de *calculi* dans laquelle puise le comptable doit être impérativement immédiatement « suffisante » pour toutes transitions de dénombrement instant. Ce qui « forme » [écrit] les cailloux en « *calculi* » est justement leur « grand nombre » qui reste, dans beaucoup de sociétés archaïques, l'image écrite : « plus que toutes les pierres de ce chemin » ; autrement dit, « toutes les pierres de ce chemin » que « je » peux instamment lire mais que « je » ne peux re-écrire, « compte-tenu » de leur « nombre impossible » [compte impossible à tenir en main, « à main-tenir »]. La vérification du nombre d'objets qui ne peuvent être déplacés doit s'opérer une fois encore par le déplacement du comptable lisant l'unité de calcul contenue dans la bourse et la réécrivant par une autre marque sur l'objet-compté jusqu'à épuisement du stock de *calculi*. **C'est bien la transition [le mouvement] qui est « comptable », sujet du « décompte » écrit-lu [des] calculi récrits en objets.**

Le système de décompte par transition instantane ana-logique écrit-récrit n'est, par définition première, pas applicable [main-tenable] aux « grands nombres », à « toutes les pierres du chemin », [pour compter jusqu'à mille, il faut mille transitions *calculi*/bourse]. Pratiquement, le système de décompte ana-logique des grands nombres pose les problèmes de « collecte » massive des cailloux, dans le désert notamment, et de taille des contenants. D'autre part ce système entraîne rapidement des erreurs lorsqu'il s'agit de re-manipuler les « *calculi* des grands nombres », les comparer ou les fractionner en partie égales. Le remplacement [re-écriture] de « plusieurs » *calculi* par un « re-présentant » unique induit nécessairement l'émergence d'une forme de « re-groupement des *calculi* », une forme d'unification d'une « multitude » ; et par

FIGURE 1. se lit réécrit $6 \times 60 + 1 \times 10 + 5 \times 1$

conséquent l'émergence des « opérations » complexes de dénombrement : regroupement, fractionnement, identification, unification, effacement [annulation].

Le détail du processus a bien été décrit-réécrit par Ifrah⁽⁶⁾. Pour prendre un exemple, dans le milieu du IV^{ème} millénaire avant JC, les Sumériens ont utilisé des *calculi* en argile de formes et tailles variées (petit cône, bille, grand cône, grand cône perforé, sphère, sphère perforée) représentant respectivement les nombres 1, 10, 60, 600, 3600 et 36000. Des bourses ou bulles ovoïdes creuses en argile contenant des petits jetons et portant l'empreinte du sceau cylindrique de leur détenteur ont été retrouvées parfois intactes⁽⁷⁾ sur des sites archéologiques orientaux. Ainsi, l'inventaire de ces bourses scellées (qu'il fallait casser) permettait l'identification du nombre relatif à un contrat entre particuliers (têtes de bétail, mesure de céréales, etc.). Avec le système de jetons donné un peu plus haut, le nombre 375 se serait « écrit » par « une bourse » regroupant les « pièces » dessinées ci-dessous.

La bourse de *calculi* n'est qu' un intermédiaire [une transition, un espace]. Par exemple, il est confié un troupeau de vaches à un berger. Le contrat qui le lie au propriétaire s'appuie sur le nombre conservé dans la bourse. Lorsqu'il ramène les bêtes, leur nombre peut être comparé à l'initial. Les propriétés arithmétiques des nombres « mis en jeu » n'apparaissent nulle part : n'existent ici que des processus de lecture-écriture de « mise en mémoire » et nul n'a besoin d'être mathématicien pour utiliser le procédé ; ou plutôt, le berger s'énonce alors en opérateur mathématique [mathématicien au sens subjectif] de la transition présentation-représentation de ses bêtes-*calculi* ou plutôt bêtes calculées.

Il est probable que le développement du procédé a pris un temps assez long car il fallait un accord total entre tous les praticiens du système quant au choix de la forme et de la taille des *calculi*, pièces ou jetons représentant les multiplicités [regroupements]. Ceci ne s'est sans doute pas produit sans un grand nombre d'ajustements, écriture-re-écriture, pendant des siècles. Par la suite, ces premiers « comptables », plutôt « employés aux écritures », ont pris directement l'empreinte des jetons sur la

⁽⁶⁾ Georges Ifrah. *Histoire universelle des chiffres*, Robert Laffont, Paris, 1991, 1994.

⁽⁷⁾ Le contenu a alors été visualisé par radioscopie.

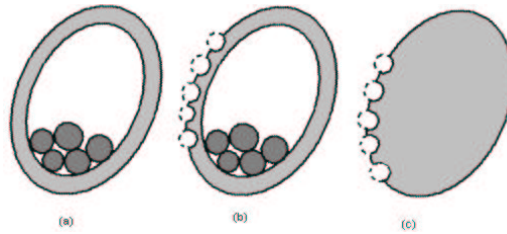


FIGURE 2. Évolution de la bourse de calculi

surface externe de la bourse d'argile tout en maintenant bien entendu la présence du sceau d'authentification : la vérification de l'identité entre l'empreinte externe et le contenu interne pouvait toujours se faire en cassant la bourse jusqu'à ce que cette redondance eu parut inutile et que la bourse creuse fut remplacée par un pain d'argile de taille identique, le nombre n'étant plus attesté que par l'empreinte externe [ancêtre du « livre de compte »].

En (a), il faut casser la bourse pour connaître le nombre, en (b), l'empreinte fonctionne comme une « présence d'absence » [unité d'effacement] : le bris [effacement de la présentation écrite] de la bourse lit le nombre en libérant [re-écrivait] les jetons. La marque externe est formée, au plus simple, par l'empreinte successive de chaque jeton avant de le glisser dans la bourse : toute solution qui consisterait à glisser l'ensemble des jetons, à sceller la bourse, puis à former les empreintes avec un calame nécessiterait de « noter préalablement le nombre au brouillon », ce qui est inhomogène à des pratiques aussi rustiques. En (c), seule l'empreinte « mémorise » le nombre qu'elle re-présente. Le bris du pain d'argile efface tout. En fait, comme le nombre représente déjà « un » regroupement de quelque chose (par exemple un troupeau), l'empreinte est représentation réécrite d' **une** représentation-lue de l'écrit {troupeau} premier.

De fait, les représentations archaïques des premiers signes numériques sont bien les empreintes en creux des *calculi* originaux. Ce basculement entre *calculus*-unitaire et empreinte en creux n'a pas de conséquences calculatoires directes, le système de numération restant inchangé, il a cependant un rôle fondamental sur la transition opération-écrite → concept-lu. On passe ainsi d'un pseudo lu-écrit gestuel [la collecte de cailloux] à un écrit-lu authentique (empreinte cailloux-crayon sur tablette-feuille). Il y a séparation de l'outil calculatoire et de l'outil d'enregistrement [mémorisation] des résultats. Les systèmes ana-logiques *calculi*-bourse ne sont pas abandonnés pour autant puisqu'ils subsisteront sous une forme ou une autre pendant des millénaires

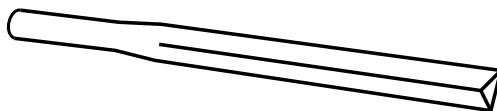


FIGURE 3. Calame

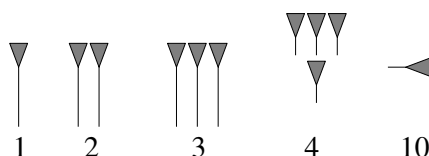


FIGURE 4. Écriture cunéiforme

dans des systèmes d'abaques ou de bouliers. En revanche, le nouvel outil d'enregistrement ana-logique de données numériques tend à uniformiser [uni-former] le monde à une seule écriture mais ouvre à un nouveau potentiel de représentations graphiques variées donc à la « conceptualisation unitaire » de ce monde.

Au cours des siècles qui suivent, la représentation des unités numériques se libère peu à peu de sa forme originale purement ana-logique (empreinte de jeton). Elle s'épure, se stylise pour évoluer temporellement vers les variantes antiques classiques liées à la pression mécanique des outils d'écriture (stylet, roseau taillés, etc.) et la nature physique du support. Chez les Sumériens, l'outil d'écriture est un *calame* (mot qui signifie roseau).

Il s'agit effectivement d'un morceau de bois ou de roseau taillé en biseau. En voici écrit le mode opératoire temporel [ordre opératoire chrono-logique] : le calame se tient dans la main droite ; main ouverte, il est posé perpendiculairement à la main sur le bout des trois doigts les plus grands ; ensuite le pouce vient se refermer sur le creux prévu à cet effet. La tablette d'argile fraîche se tient dans le creux de la main gauche. Le calame s'appuie sur la tablette en biais, presque à l'horizontale, la pointe du triangle vers le bas, la face plate vers le haut.

L'avant du calame s'enfonce un peu de haut en bas sans se déplacer. C'est la position du calame qui imprime un clou plus ou moins allongé. C'est bien la forme du calame qui donne [applique] à l'empreinte celle d'un clou, ce qui explique temporellement [dans l'ordre opératoire] la forme classique donnée à l'unité.

Les variantes, nombreuses dès que les nombres représentés sont supérieurs à 4 jouent principalement sur l'orientation (essentiellement verticale et/ou horizontale) et le regroupement des signes.

2.3. Espace idéographique ou espace unitaire chrono-logique

Parallèlement au système de *calculi* qui ne sera praticable que dans les limites d'un environnement naturel suffisamment riche en cailloux, beaucoup plus ancienne que lui sans doute, existe la méthode de l'entaille. L'entaille sur os est attestée depuis la période Aurignacienne (35000 ans à 20000 ans av. J-C). L'os entaillé de Brassempouy (Landes) daté du Magdalénien (-20000 env.) fait apparaître quatre séries d'entailles (3, 5, 7, 9) ; système de comptabilité rudimentaire dont la finalité échappe encore aux spécialistes.

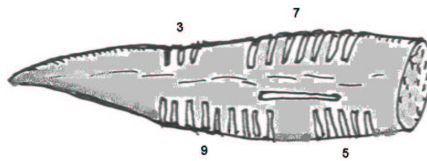


FIGURE 5. Entailles dans une corne (d'après G. Ifrah)

L'entaille présuppose l'existence d'un outil tranchant susceptible de la produire en l'occurrence la pierre taillée. La production et l'échange de pierres taillées laissent supposer [imaginer] simultanément l'émergence d'un système de « comptabilité » archaïque par la nécessaire analogie de transition pratique entre pierres brutes **puis** taillées. Le système d'entailles permet de conserver des traces [actes] de dénombrements d'objets, d'animaux ou d'individus. Le processus d'écriture-lecture [analogie directe] correspondant demeure proche de celui des *calculi* sauf que son support ne peut servir qu'une fois. Il est probable qu'il ait été mis en pratique avec des matières tendres abondantes et faciles à entailler comme le bois ou l'os, ce qui explique le peu de traces qui nous en sont parvenues, la durée l'ayant effacée à notre lecture instantane. Le peu de traces [graphiques] du comptage analogique par entailles que la préhistoire laisse à notre lecture immédiate rend difficile la représentation idéale lue-écrite [une idéo-graphie] de l'importance et l'universalité de cette pratique au temps préhistorique, la seule représentation qu'on puisse en donner aujourd'hui est le dessin [ana-logique] ci-dessus et ce qu'on peut en lire immédiatement : l'ensemble des nombres [cardinaux] re-écrits de la temporalité de ses traces distinctes {3, 5, 7, 9}.

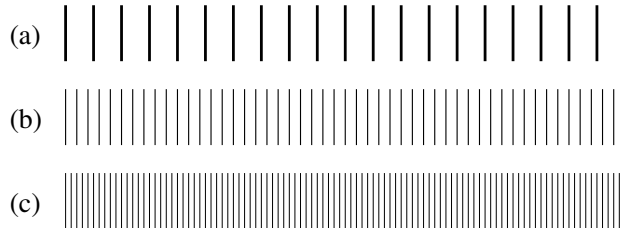
Le système comptable d'entailles sur planchette de bois a été utilisé très tardivement (début XIXème) par certaines professions (bergers, boulangers de campagne). L'entaille est commode pour l'écriture, mais elle l'est moins pour la lecture. Il est difficile d'évaluer d'un seul coup d'œil la valeur de ||||| || ||||| ||||| ||||| | ||| ... Mais s'il s'agit réellement d'une entaille dans un matériau solide et non d'un dessin sur une feuille, la lecture-récriture avec le doigt (ou avec l'ongle si les entailles sont fines) est très possible sans passer par l'organe de la vision. L'unité est alors l'espace ou l'effacement de matière [creux]. Cette lecture-écriture de l'unité rappelle celle mise en

jeu par l'égrainement du chapelet de prière : dans de nombreuses religions (christianisme, islam et bouddhisme notamment), le chapelet est d'abord un outil permettant le décomptage manuel [gestuel tactile] de prières répétitives ou de mantras évitant ainsi toute préoccupation au dévot. Le même résultat pourrait être obtenu avec des nœuds sur une ficelle. La lecture tactile d'unités formellement écrites est le principe même de l'alphabet Braille des non voyants. L'ancien « filage des nœuds » [loch mètre] en navigation marine relève du même « décompte » de mouvement.

Le système de comptage par barres [bûchettes, encoches...] n'est pas sans rappeler celui des codes barres utilisés pour l'étiquetage industriel. Le « code 39 » est le premier code barre (il date de 1974) permettant la lecture automatisée d'un nombre par un dispositif optoélectronique :



Chaque nombre est encodé sous forme d'une suite alternante de bandes noires et de « non- bandes noires » [imaginées « blanches »] parallèles larges ou étroites. L'intérêt particulier du code 39 réside dans le principe suivant : l'espace [« blanc », « effacement »] large ou étroit défini entre deux bandes noires fait lui-même partie du code. Tous les codes barres ne présentent pas nécessairement cette propriété remarquable.



Dans l'exemple graphique ci-dessus, il est facile de distinguer [dénombrer] les traits verticaux de la bande 1 car ils sont re-praticables en lecture/récriture à l'aide d'une pointe quelconque ou de l'ongle. L'opération est plus difficile pour la bande 2. Elle est presque impossible pour la bande 3 sauf à l'aide d'une loupe et seulement en cochant des espaces ou des groupements d'espaces. La difficulté présentée ici est tout à fait artificielle :

Il n'est pas de marque qu'une société se donne d'écrire et soit incapable de relire.

Ainsi le graphique présenté ci-dessus est engendré typiquement par le système technique de transition analogique-numérique [d'écriture-lecture, de dénombrement] de la

société occidentale de 2004. Dans ce système, si s'est engendré en écrit une forme d'essence numérique, c'est qu'il existe la définition en nombre lu de cette essence écrite. Plus simplement, s'il peut s'écrire [**être**] des entailles de largeur sub-micronique, c'est qu' **il existe** un dispositif approprié pour lire et re-lire de telles entailles.

Il est d'ailleurs sans doute possible de discriminer le niveau technologique d'une société par la petitesse des objets et marques [des unités] qu'elle est capable de produire [écrire/lire] et donc de compter.

Ainsi c'est bien le « pré-supposé » [lu-écrit-re-lu] des méthodes de décompte des traits du graphique ci-dessus qui a engendré son écriture. Quelle que soit la méthode de décompte de ces traits, elle infère forcément à la forme actuelle de dénombrement. Que ce soit en marquant [au crayon, à l'ongle ou à la pointe] les espaces entre les premières marques [les transitions entre traits] ou en « re-marquant » [au crayon, à l'ongle ou à la pointe] successivement un « re-groupement » de marques premières, ces méthodes de décompte dépendent forcément en première instance de la méthode d'écriture première dans sa transition lue instante. Ainsi le lecteur instant pourra utiliser toute méthode graphique de distinction des traits, il ne pourra jamais s'émanciper du mode de re-écriture numérique du moment [décimal, dodécimal, sexagésimal etc.]. En d'autre terme le lecteur ne peut « lire » de ce qui suit :

||

que :

2

lu-re-écrit : « **deux** traits espacés »

lu-re-écrit : « **un** espace entre **deux** traits »

Dans la société archaïque où seule existe la marque unitaire, le nombre n'existe que comme succession spatiale de marques susceptibles d'une double confrontation [une fois en écriture-lecture et une fois en lecture-récriture] avec le lot d'objets, d'animaux ou d'individus concernés par le comptage comme ceci a été exposé plus haut.

Dans les systèmes archaïques, la représentation en chiffres-barres met en évidence la difficulté de représenter les nombres supérieurs à 4 par simple répétition de l'unité (un, deux, trois, quatre, beaucoup).

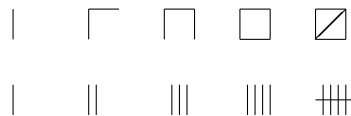
| || ||| |||| ?

Au-delà de quatre unités une idéographie particulière en rupture avec la précédence est généralement créée comme l'illustre notamment l'usage commun, actuel et naturel du comptage par re-groupement barré [horizontal] des barres verticales. Ce qui peut aussi se lire comme effacement lu-réécrit du groupe écrit-lu compté :

|||| re-écrit 5

Soit la « barre d'effacement » est unification écrite-lue comptée [||||], soit elle est l'effacement du groupe compté écrit-lu [||||]. Dans ce dernier cas, le trait horizontal est une re-présentation écrite d'« **un**-lien » ana-logique-lu regroupant le comptage de cinq « bâchettes ».

Il faut noter que cet usage recoupe celui du comptage avec les doigts de la main. La diagonale qui clos la représentation de la « cinquaine » ou « quinte » sous forme d'un carré barré représente la même résurgence du système de comptage archaïque.



Pour conclure, d'une façon générale, le propos développé ici n'ayant aucune ambition d'exhaustivité, le symbole graphique utilisé pour l'unité demeure un signe extrêmement simple qui ne prend d'ailleurs (et de ce fait) sa signification qu'au milieu d'autres signes numériques et justement de la distanciation [espacement] qui en résulte. Le marquage d'un support matériel par une première encoche n'a d'autre sens qu'une étape préalable d'un développement ultérieur de ce marquage.

Il y a bien **une** différence entre **un** « 1 » bien formé en haut d'une feuille blanche (surtout si ce « 1 » est un numéro de page) et **une** entaille **unique** sur **une** pierre ou **un** morceau de bois...quoiqu' il soit d'usage de ne justement pas numéroter la page « 1 ».

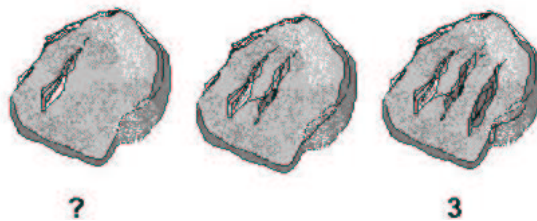


FIGURE 6. Traces sur une pierre

De même un nœud sur une ficelle n'est qu'un nœud sur une ficelle : il n'acquiert le statut d'unité de compte, dans le cas très particulier des *quipus* péruviens, que dans la transition numérique [le mouvement, le filage, le décompte] entre « un-nœud » et **un** « autre-nœud », comme « lâcher les nœuds » [filage des nœuds : « *filer 7 ou 8 nœuds* »] de la corde à nœuds du loch de marine.

2.4. De la complexité numérique

D'une façon générale, il peut être mis en évidence la diversité la plus extrême des systèmes de numération (Ifrac). Diversité des supports (bois, argile, pierre, os, corne, papyrus, bambou, papier, parchemin, etc.), diversité des symboles écrits, diversité des bases [regroupements écrits] de dénombrement (10, 12, 60, ...) et diversité des modes de lecture : horizontal de gauche à droite et de droite à gauche, vertical de bas en haut. Seul le sens bas vers haut semble n'avoir pas été utilisé, mais comment en être sûr ? Ainsi l'écriture en base dix correspond bien à une écriture en ligne des chiffres de « un » à « neuf » puis au « retour » [retro-acte] ana-logique à l'unité écrite-lue initiale et sa réécriture suivie de l'écriture en ligne de l'effacement [écrit 0] du groupe des chiffres écrits.

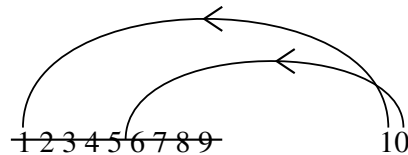


FIGURE 7. Effacement-unification

Cette primauté de la précédence écrite définit forcément ce qui sera appelé plus loin « **prime polarisation** » à l'écrit-lu [polarisation directe]. Ainsi, seul le burin peut « effacer » la gravure sur la pierre ; ce qui a été entaillé en creux le demeure. La rature s'efface difficilement dans la pierre et impérativement par évidement de matière. Il doit être souligné que toute forme de transition écrit-lu-réécrit au sens large est « support » temporel numérique d'un-mouvement. C'est l'application ou le déploiement successif des doigts en {gestes des doigts} d'une main qui « compte » les doigts, parfois même accompagné d'un mouvement de l'avant bras. C'est l'application du « glissement » des boules du boulier sur la tige qui dénombre les boules comptées de celles qui restent à compter. C'est l'application du mouvement qui est généralement l'unité fugitive de la pratique calculatoire : la graphie pure [le lu re-écrit] n'est là **in fine** que pour fixer et enregistrer [mémoriser] le geste [définitionnel] « résultant » du mouvement : le résultat du calcul opératoire. L'exemple des chiffres romains est à cet égard significatif : comment multiplier par exemple XVI par XLIX aussi facilement que 16 par 49 ? Il est clair que l'idéographie romaine ne le permettait pas, aussi, tous les calculs se faisaient-ils à l'aide d'abaques à cire ou à sable. La transposition des quatre opérations en chiffres arabes apprises à l'école peut être tentée avec des chiffres romains : il est facile de vérifier qu'une simple addition est quasiment impossible en raison des caractéristiques même de l'idéographie. Les complications chrono-logiques [complexités écrites-lues-re-écrites] nécessaires pour y parvenir apparaissent comme une description [re-présentation] re-écrite du fonctionnement des abaques ana-logiques

écrites-lues-récrites qui conservent alors une supériorité opératoire manifeste sur le re-écrit. La représentation subjective suivante (forme écrite /définition lue) m,c,d et u représentant respectivement les chiffres (arabes) définis-lus par les « mots » écrits : milliers, centaines, dizaines et unités, re-écrit l'identité suivante :

$$mcd u = m \times 10 \times 10 \times 10 + c \times 10 \times 10 + d \times 10 + u$$

identité qui ne peut être re-écrite en chiffres romains simplement par l'absence du « zéro » qui est réécriture de l'effacement [le pré-requis] de l'écriture chiffrée précédente. L'algorithmique et la technologie contemporaine permettraient facilement la réalisation d'une calculatrice romaine de poche, mais l'idée même de cette réalisation présenterait immédiatement une inhomogénéité formelle manifeste. Cette inhomogénéité tient à l'insertion du zéro dans le calcul intermédiaire [l'algorithmie] de conversion [translation] et fait qu'un tel type de calculette relèverait strictement du « gadget ».

Cet aspect matériel trivial du calcul ancien n'est pas très différent de celui représenté par le calcul électronique (informatique). Les « boucles d'incréméntation » d'un calcul « n'existent » qu'en images « d'oscillations » [analogiques temporelles] d'un « processeur » [opérateur] tant que rien n'est écrit-lu sur le support magnétique, le CDROM, l'écran ou le listing papier. Seul le « temps de calcul » de l'écrit-lu varie, imaginé en « nombre de boucles ». La seule forme lisible est la forme affichée sur l'écran ou le papier. Le temps de persistance de cette forme écrite finale est de quelques minutes à l'écran, quelques années sur le papier. La forme écrite magnétique ou magnéto-optique n'est pas directement lisible par un humain et nécessite l'intermédiaire [transition écrit-re-écrit, traduction = « translation » en anglais] de la machine et des logiciels qui l'ont engendrée. L'unité numérique n'a dans ce cas encore qu'une existence d'image purement transitoire [lue-re-écrite] : images de bits de courant défilant sur le BUS interne, images de « portes logiques » qui s'ouvrent et se ferment, images de bits magnétiques écrits à la volée sur le disque... Certes, un analyseur ana-logique des [écrits-lus] logiques d'un certain nombre de broches du microprocesseur pourrait re-présenter [re-écrire] cette activité de transition sous forme d'affichage de « créneaux logiques » sur un écran d'oscilloscope. Mais cette autre représentation écrite n'aurait rien à voir avec le développement du calcul proprement dit, à savoir le prime écrit-lu.

La seule réalité tangible du calcul est l'affichage d'un écrit (sur écran, barrettes de diodes, ou imprimante). Lorsqu'il ne se passe rien hormis le bruit des moteurs de la ventilation et des disques et que le résultat se fait attendre au-delà de ce qui est instamment imaginable, l'opérateur est souvent tenté d'arrêter brutalement le programme de façon « analogique » [Escape, Control-C, Control-Alt-Supp., interrupteur

sur « off »!] en effaçant [imaginant effacer] un fonctionnement précédent re-écrit [à tort ou à raison] chrono-logiquement faux justement par cette action d'effacement.

Le problème de l'Un -l'unité- préoccupe les philosophes occidentaux depuis Pythagore. Il est traité d'une façon assez confuse chez Aristote dans son traité de métaphysique⁽⁸⁾. En particulier, le chapitre $\Delta,6$, intitulé « l'un », distingue préalablement un double sens à l'unité : un par accident et un par essence⁽⁹⁾. Le lecteur non spécialiste suivra d'abord péniblement le raisonnement [logique écrite-lue] d'Aristote s'appuyant sur « *Coriscus instruit* » comme exemple pertinent de l'unité par accident. Au sens [écrit-lu] aristotélicien, l'unité formelle définie dans la présente théorie s'inscrit sans conteste dans le sens de l'Un par essence : « *Il y a d'abord ce qui est dit un par continuité*[matérielle] »

Insistant sur ce concept de continuité, Aristote précise qu'il entend par continu « *"Ce dont le mouvement est un essentiellement et ne peut être autre"* ; or le mouvement est un quand il est indivisible, et il est indivisible selon le temps⁽¹⁰⁾ »

Cette conception est difficile à cerner, les exemples de la suite du chapitre n'apportant que peu de lumière. L'écrit d'Aristote laisse cependant imaginer au lecteur averti que l'unité se compose de sa forme et de sa définition « *[...] en quoi peut enfin constituer l'unité dans l'être défini, dont nous disons que la notion est une définition [...]* Mais il faut bien que soit réellement un, tout ce qui rentre dans la définition ; la définition est en effet une notion une et une notion de substance⁽¹¹⁾ ». la suite se perd dans les méandres d'un exposé autour de l'exemple trivial « homme, animal bipède » sans grand intérêt pour le présent travail.

L'antiquité, ou plutôt les écrits qui la définissent à notre lecture instantane, fournit plus d'écrits de géométrie que d'arithmétique pure. Les Livres VII, VIII et IX des *Éléments* d'Euclide portent néanmoins sur les propriétés des nombres. Le livre VII commence notamment par ces définitions :

1. *Une unité (ou monade) est ce qui par la vertu de chacune des choses qui existent s'appelle Un* (d'après la traduction anglaise de Thomas L. Heath⁽¹²⁾)
2. *Un nombre est une multitude composée d'unités.*

⁽⁸⁾Aristote. *Métaphysique, Tome 1, Livres A-Z* Paris, Vrin, 2000. Trad. J.Tricot. En fait, l'aspect confus de cet ouvrage provient largement de son unité artificielle constitué de textes et de notes disparates dont la paternité n'est pas toujours attribuable avec certitude à Aristote lui-même, et dont la rédaction couvre une bonne partie de la vie active de l'auteur d'où l'aspect contradictoire de nombreux passages.

⁽⁹⁾*Ibid.* $\Delta,6$ p. 172.

⁽¹⁰⁾*Ibid.* $\Delta,6$, p. 174.

⁽¹¹⁾*Ibid.* Z,12, p. 287.

⁽¹²⁾Euclide. *The Thirteen Books of the Elements. Translated with introduction and commentary by Sir Thomas L. Heath. Vol. 2 (Livres III-IX)*, Dover, New-York, 1956. Traduction française des auteurs.

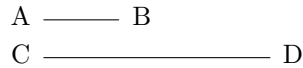
Les commentaires qui suivent ne sont pas inintéressants [T.II, p.279]. Pour Jamblique [commentaire sur Nicomaque, ed. Pistelli, p.11,5] d'après « certains pythagoriciens », « une unité est la frontière entre nombre et parties car d'elle, comme de par la graine et la racine éternelle, les rapports s'accroissent continuellement de part et d'autre ». Une définition quelque peu similaire est donnée par Thymaridès, un ancien pythagoricien, qui définit une monade comme « quantité limite », le début et la fin d'une chose étant également une extrémité. Re-écrire ce qui précède en « limite de petitesse » expliquerait mieux ce qu'on peut en lire. Théon de Smyrne (p.18, ed. Hiler) ajoute que l'explication de la monade est « ce qui, lorsque la multitude est diminuée par le biais de soustractions continues, est privé de tout nombre et prend une position durable de repos. Si, en arrivant à l'unité de cette façon nous procédons à la division en parties de l'unité elle-même, nous obtenons directement de nouveau une multitude ». Certains, s'accordant avec Jamblique (p.11,16) la définissaient comme la « forme des formes » car elle comprend potentiellement toutes formes de nombre, c'est à dire « un nombre polygonal de n'importe quel nombre de côtés supérieur ou égal à trois, un nombre solide de toute forme et ainsi de suite ». . . .de même encore, une unité dit Jamblique, « est la première ou la plus petite dans la catégorie du **combien** » . . .

Etymologiquement, la signification du mot $\mu\omicron\nu\alpha\varsigma$ [monade] est [d'après Théon de Smyrne, p.19,7-13] soit ce qui demeure inaltéré si multiplié par soi-même un certain nombre de fois, soit ce qui est séparé et *isolé* de la multitude des nombres. Nicomaque observe : « Alors que, tout nombre est moitié de la somme des nombres adjacents de part et d'autre ou de nombres équidistants de part et d'autre, l'unité est la plus solitaire du fait qu'elle n'a pas de nombre de chaque côté mais seulement un d'un seul côté et qu'elle est la moitié de ce seul dernier, à savoir de 2 ».

Concernant la définition du nombre « deux », Nicomaque combine plusieurs définitions en une seule disant qu'il est « une multitude définie ou un flux de quantités constitué d'unités ». Théon de Smyrne écrit (p.18, 3-5) : « Un nombre est une collection d'unités ou une progression de multitude commençant par une unité et une régression cessant avec l'unité », en un propos analogue à celui attribué par Stobé (*Eclogae*, I.1,8) au Pythagoricien Moderatus. S'accordant avec Jamblique et conformément au point de vue Egyptien, Thalès applique la description de « la collection d'unité » au « combien », alors qu'Eudoxe le Pythagoricien prétend que le nombre est « une multitude définie ».

Les autres définitions du livre VII d'Euclide portent sur les concepts de parties, c'est à dire de sous-multiples, de multiples, de nombres pairs et impairs, de nombres premiers ou composites, de carrés, de cubes, de nombres parfaits. Chez Euclide, la vision du nombre [le nombre-lu] est purement géométrique. C'est ainsi que la définition

de la multiplication renverra à l'aire du rectangle et que carré et cube renverront aux figures géométriques du même nom. La lecture de l'écrit euclidien tend à représenter graphiquement l'unité sous forme d'un petit segment AB et le nombre sous forme d'un segment CD de longueur multiple de celle du segment unité.



Cette représentation géométrique, donc strictement graphique, euclidienne des nombres a-t-elle jamais existé? Elle semble légitimée par les spécialistes à la fin du XIX^e siècle (Heiberg). D'autres éditeurs auraient substitué le mot *point* au mot *ligne* mais cette interprétation a été remise en cause car l'utilisation de nombres spécifiques ne semble pas homogène à la forme des écrits euclidiens⁽¹³⁾.

La représentation géométrique de l'unité a été reprise par Descartes dans son traité de Géométrie (Cf. I, 298) :

« *Ainsi n'at'on autre chose a faire en Geometrie touchant les lignes qu'on cherche, pour les preparer a estre connues, que leur en adioufter d'autres, ou en oster, Oubien en ayant vne, que ie nommeray l'unité pour la rapporter d'autant mieux aux nombres, Et qui peut ordinairement estre prise a difcretion, puis en ayant encore deux autres, en trouuer vne quatriefme, qui foit à l'vne de ces deux, comme l'autre est a l'vunité, ce qui est le mesme que la Multiplication; oubien en trouuer vne quatriefme, qui foit a l'vne de ces deux, comme l'vunité est a l'autre, ce qui est le mesme que la Diuision; ou enfin trouuer vne, ou deux, ou plusieurs moyennes proportionnelles entre l'vunité, Et quelque autre ligne; ce qui est le mesme que tirer la racine quarrée, ou cubique, &c. Et ie ne craindray pas d'introduire ces termes d'Arithmetique en la Geometrie, affin de me rendre plus intelligible. Soit par exemple AB l'vunité, etc.. »⁽¹⁴⁾*

L'informatique implique plusieurs sortes d'unités hétérogènes. La première est un temps pur; c'est le cycle de l'horloge du processeur dans lequel toute opération élémentaire s'imagine décomposée [écrite-lue-re-écrite].

La seconde est l'unité de la base de l'adressage mémoire. Par exemple, si un ordinateur encode les entiers sur 64 bits (8 octets), l'unité sera représentée par 00000001 (hexadécimal). Cette représentation porte en elle-même sa propre limite : l'unité dont il est question ne pourra figurer des entiers supérieurs à FFFFFFFF (hexadécimal) soit $16^9 - 1$ (décimal).

⁽¹³⁾ *Ibid.*, p. 297.

⁽¹⁴⁾ R.Descartes. *The Geometry of René Descartes with a facsimile of the first edition*, Dover, New-York, 1954.

Il convient de noter que, bien que le fonctionnement des circuits électroniques soit binaire par définition de son écrit premier « d'ordinateur logique binaire », le système n'offre à aucun instant, sauf affichage pédagogique ad hoc, une représentation binaire écrite des données qu'elle traite. Certains dispositifs très particuliers peuvent présenter un affichage [écriture] par diodes électroluminescentes de certains registres, mais cette « écriture ana-logique » est formellement hétérogène à tout écrit graphique et de fait très pauvre en signification-lue [seuls sont définis-lus les registres instamment émulsés]. Si l'écriture/lecture d'un octet est toujours graphiquement possible, une valeur logique (binaire) ne peut « s'écrire » autrement que sous forme « d'un entier virtuel » [image entière] fractionné en 8, 16 ou 32 bits, ou maintenant 64, de valeur d'effacement [0] ou d'unification [1].

Enfin, une troisième unité pourrait être le pixel d'écran qui régit l'affichage de l'écrit : aucune forme de taille inférieure à un pixel ne peut être affichée.

2.5. L'identité analogique ou le parallélisme lu-re-écrit

Les lignes qui suivent s'appuient très largement sur l'érudite somme écrite de Florian Cajori⁽¹⁵⁾. Cet ouvrage déjà ancien (la première édition remonte à 1928) est forcément incomplet des développements les plus récents de l'idéographie mathématique ainsi que des sources écrites non occidentales. Il demeure cependant une synthèse re-écrite incontournable du développement chrono-logique des écrits mathématiques qui le précèdent [une somme d'écrits-lus-re-écrite].

Intrinsèquement liée à l'unité, intervient ensuite la représentation de l'identité universellement décrite de nos jour par le signe = . Se lit-re-écrit alors l'égalité [égal] analogue à l'identité [identique à . . . , analogue à . . .].

$$\begin{aligned} \text{égalité} &= \text{identité} \\ &= = = \\ &=== \\ &= \end{aligned}$$

En mathématiques, les collégiens rencontrent pour l'une des premières fois l'identité écrite-lue sous la forme des « identités remarquables ». Il n'est pas certain que tous aient bien lu le rapport unique, uni et unitaire de ce concept-lu avec celui que définit leur « carte d'identité scolaire » tant la lecture en semble triviale dans le rapport imaginaire qu'ils ont à leur propre « photo d'identité ».

En dépit de l'ancienneté de l'acte humain de lecture des formes définies [concepts] « identiques à », « égales à », la représentation idéographique correspondante est curieusement récente. Les premiers signes d'égalité sont généralement écrits sous forme

⁽¹⁵⁾ *A History of Mathematical Notation*, Dover, Mineola, 1993.

de « mots » : *ae (aequatus), aequales, aeq (aequalis) aequantur, aequalem, esgale, faciunt, ghelijck* ou *gleich*.

Il faut attendre Robert Recorde (1510 – 1558) professeur à Oxford pour voir l'introduction du signe unique = , dans les équations algébriques sous forme d'une paire de longues parallèles :



« *parce que, dit-il, aucune paire de choses ne peuvent être davantage égales* » (Wets-tone of Witt, 1557). Ce signe ne ressemble qu'approximativement à notre égal : sa longueur inaccoutumée est la première chose qui frappe le lecteur contemporain. Cette idéographie ne s'impose pourtant pas immédiatement. Elle ne réapparaît plus dans un ouvrage imprimé avant 1618 ! Un des problèmes soulevés par ce nouveau signe est son ambiguïté : Viète, l'un des fondateurs [formateurs] de l'idéographie moderne l'utilise comme signe de la différence dans un ouvrage publié en 1591.

Descartes, rédigeant son traité de géométrie (1637, soit 80 ans après Recorde) utilise pour l'égalité un symbole curieux :



qui fait penser à l'infini [∞] tronqué ou au symbole « proportionnel » [∝] inversé gauche-droite. Deux pistes ont été données pour l'origine de ce symbole : d'une part les deux premières lettres [diphthongue] de l'antique « *aequare* », d'autre part le symbole astrologique du taureau [♉] retourné à 90°, symbole figurant cependant dans l'une des casses des imprimeurs. La première idée est sans doute la plus probable. Pour ajouter à la confusion, dans le même ouvrage de 1637, Descartes utilise le signe = pour désigner ±.

Ce [⊖] peut faire penser, de façon plus pertinente que 1=1, à la réflexion [réflexivité] de l'unité sur elle-même :

$$1 \ominus \qquad 1 \asymp$$

Mais, si on relit {a (unité a) égal à lui même} :

$$a \ominus \qquad a \asymp$$

il faut bien écrire quelque part

$$a = \text{définition de } a$$

En fait, Descartes utilise ce symbole parcimonieusement. Le plus souvent, il signifie l'égalité par une phrase utilisant le verbe être à l'infinitif ou au futur :

« AB étant x , RB sera bx/z » (par exemple)

D'une façon générale, l'idéographie de l'identité s'appuie sur la structure grammaticale de la phrase qu'il s'agisse d'une forme latine du genre « *a aequalem ipi b* » (Harriot) ou de la forme française « *a est égal à b* ». Dans tous les cas connus, s'écrivent d'abord le premier terme puis le signe de l'égalité puis enfin le second terme. La forme « *a et b sont égaux* » qui aurait donné : <premier terme, séparateur,

second terme, signe d'égalité > aurait été possible, mais elle n'a jamais été retenue, sauf dans la notation de Dirac des opérateurs de la mécanique quantique [$\langle \parallel \rangle$] peut-être parce que nécessitant quatre signes au lieu de trois pour la forme classique.

Les symboles de Recorde et de Descartes vont se faire concurrence pendant toute la durée du XVII^e siècle auprès des mathématiciens européens. Dans le même temps, d'autres symboles alternatifs vont voir le jour. Ainsi \ni chez Thomas Digges (1590), \mathfrak{S} Andrea (1614), \sqcup Hérigone (1634), \sqcap Dulaurens (1667), \parallel chez De Sluze (1668), \sim Ozanam (1682) puis \sqsubset (1693), \mid Reyer (1698), \simeq Vitalis (1710) et Bellavitis (1832) pour l'égalité de vecteurs, \equiv pour l'égalité en contenu, \doteq pour l'égalité absolue (Bolyai, 1832), enfin \equiv pour l'égalité par définition pour Gustave du Pasquier.

Si le symbole de Recorde s'impose en Angleterre dès le début du XVII^e siècle, il ne marque aucun progrès sur le continent avant son adoption définitive et conjointe par Newton et Leibniz à la fin du XVII^e siècle. Il est capital, pour la compréhension de la suite de ce travail, de noter l'usage de la double égalité par Morgan en 1842 pour des quantités exponentielles complexes. De façon générale, les symboles de l'égalité qui se sont formellement écrits [inventés] d'un « lu-identifiant l'écrit précédent » font largement appel à la représentation des droites parallèles et la justification qu'en donne Recorde est à ce titre bien significative : c'est l'espace qui permet de distinguer deux parallèles. Hormis l'espace, elle ne forment qu'une droite unique. La paire de droites parallèles symbolisée par $=$ s'identifie à l'égalité, d'où :

$$= = =$$

Descartes semble être le premier à avoir utilisé \mathfrak{O} comme symbole de l'égalité, symbole sans doute « consciemment » re-écrit de « l'initiale diphtongue » de l'antique expression *aequare* ou *aequatus*. L'image de « rétroversion » de l'unité sur elle-même qui peut être lue dans ce signe est sans doute « un objet » trop contemporain pour qu'il ait participé à la définition première de Descartes :

$$1 \mathfrak{O}$$

Cependant si d'autres mathématiciens l'ont utilisé après lui comme Hudde (1633 – 1704) ce signe s'est ensuite effacé pour ne laisser place qu'au « parallélisme » lu-conceptuel de l'écrit $=$. Les doubles parallèles verticales de de Sluze, le trait vertical de Reyer qui fait penser à un miroir lu interposé entre les deux formes analogues ne sont pas dépourvus des propriétés qui ont imaginé l'égalité. En effet, si $a = b$ se re-écrit :

$$a|b$$

b écrit l'image de a -lu dans le miroir de l'égalité signifié par $|$.

La représentation $a||b$ suggère la même chose, avec un miroir « égalisant » symbolisé par l'espace entre les deux traits verticaux ; un espace d'égalisation écrit ou espace

identitaire écrit-réécrit.

L'absence de postérité de ces deux symboles peut-elle être imputable à la moindre notoriété de leurs inventeurs ? Le lecteur instant en reste seul juge. Par la suite la barre verticale a été utilisée pour d'autres définitions : $|a|$ pour valeur absolue du nombre algébrique a , et $\|b\|$ pour module du vecteur ou un nombre complexe b .

De même, le double égal superposé de du Pasquier [égalité de définition] est intéressant car il symbolise la réflexivité de l'égalité.

En informatique, dans la plupart des langages de programmation modernes

$$y = x$$

s'appelle une affectation et se lit « remplace le contenu de la mémoire désignée par x par le contenu de la mémoire désignée par y ».

Cette opération est moins triviale qu'il n'y paraît. Si l'on considère en effet l'affectation

$$x = x + y$$

Cette écriture ne peut en aucun cas correspondre à la définition-lue d'une « formule mathématique » pour toutes valeurs de x et y finies et non nulles. Cette forme implique nécessairement le temps : le contenu de la mémoire désigné par y est ajouté au contenu de la mémoire désignée par x . Une forme récrivant les précédentes formules $y \leftarrow x$ et $x \leftarrow x + y$ serait plus pertinente que celle utilisant le signe d'égalité.

Concrètement, lors du fonctionnement d'un processeur classique, l'affectation met en jeu deux opérations élémentaires entre les contenus respectifs des adresses mémoire $@x$ ⁽¹⁶⁾, $@y$ et un registre spécifique AX (appellation traditionnelle) nommé accumulateur.

Ainsi pour l'affectation simple, $x = y$:

MOV AX, [$@y$] ...déplacement de contenu {MOVE} qui laisse [$@y$] inchangé.

MOV [$@x$], AX ...mais ici, [$@x$] est bel et bien 'écrasé' par AX. La valeur précédente de [$@x$] est effacée.

et dans le cas de l'addition (ADD), $x = x + y$:

MOV AX, [$@x$]

ADD AX, [$@y$]

MOV [$@x$], AX

L'identité de x (distinguée par la frappe sur la touche marquée 'x' du clavier) n'est pas évidente. Hors cette « frappe » ana-logique, l'identité temporelle « x » n'existe que comme « entité-une » volatile et impalpable.

⁽¹⁶⁾ [$@x$] est le contenu de la mémoire d'adresse $@x$. Réciproquement, $@x$ est l'adresse mémoire de la quantité définie par [$@x$]. Les noms des variables (ici x et y) sont en revanche parfaitement contingents au processus décrit. Ce sont des contenus sociaux définis et décrits par ailleurs.

Cette opération est totalement distincte de celle (langage C par exemple) impliquant la chaîne formelle codée

$$x = = y$$

qui se lit comme la condition logique (variable booléenne) vérifiant $x = y$.

Dans certains langages (FORTRAN 75 par exemple), cette condition pourra s'écrire ($x.EQ. y$) qui rappelle curieusement les formules de Widmann ou de Viète. Cette chaîne n'a pas de signification lorsqu'elle est utilisée seule. C'est à dire $x = = y$ n'est pas une instruction exécutable dans les programmes sus-mentionnés. Seules les expressions définissant cette chaîne comme variable booléenne en sont, ainsi :

$$v = (x = = y) ;$$

v reçoit ici la valeur booléenne vérifiant la condition $x = = y$ (?)

Sur le plan chrono-logique, la comparaison $x = = y$ a lieu avant l'affectation de celle-ci à la variable v . Bien que l'informatique donne à celle-ci une valeur arithmétique égale à zéro ou un, v est fondamentalement différente de x et y . D'un point de vue ana-logique, la formule précédente est totalement hétérogène [ne signifie rien].

D'une façon général, l'informatique implique un traitement séquentiel des opérations programmées (écrites dans le code source). Cet ordre est particulièrement visible en langage assembleur ou en langage machine. Les opérations sont des durées pures s'exprimant en nombre de cycles-machine.

2.6. La distinction ou l'écrit effacé réécrit

L'origine de l'idéographie de la distinction qui se représente habituellement par le signe « différent de » soit {égal barré} [\neq] est obscure. Selon l'écriture de Recorde [si se re-écrit selon l'écrit-lu de Recorde], le signe de distinction écrit [dessine] une sécante qui coupe deux parallèles selon un angle non droit. Cajori mentionne néanmoins le symbole \sim : inventé par Hérigone (1644), signe manifestement construit à partir du tilde [\sim] utilisé pour la différence ; le $-$ [moins] est réservé à la désignation de la ligne droite. \neq est donc absent de l'histoire classique de l'idéographie de Cajori ce qui tend à indiquer que le concept « différent de », qui lui est ultérieur, n'a pas participé aux premiers écrits algébriques. Donc soit le texte accompagnant les formules était suffisamment explicite pour s'en passer, soit, et cela est plus probable, la distinction était considérée comme « évidence écrite-lue » réécrite « en toute lettre », et le « concept distinction » non-encore existant spécifiquement en écrit-lu-re-écrit.

L'ordre chrono-logique écrit impérativement la distinction postérieurement à l'identité qu'elle barre. Simplement la distinction est issue directement de l'égalité. En effet, lorsque s'écrit

$$a = b$$

a et b étant des nombres, l'écriture même de l'égalité implique formellement :

$$a \neq b$$

et même si s'écrit très formellement [réflexivité triviale en logique classique]

$$a = a$$

il sera montré plus loin que se lit chrono-logiquement :

$$a \ll \text{puis} \gg a$$

$$a \neq a$$

car le second a de droite est toujours lu distinct du premier a de gauche⁽¹⁷⁾.

Mais l'expression $a \neq b$ qui exprime une trivialité écrite-lue n'engendre, en tant que telle, aucune opération. Elle n'est en aucun cas l'équivalent symétrique de l'opération d'affectation $a = b$ examinée plus haut. En revanche, si ($a \neq b$) est considérée comme une unité logique (booléenne) qui peut prendre la valeur vraie ou fausse, l'expression

$$v = (a \neq b)$$

possède bien un sens.

Pour être évaluée, cette opération nécessitera d'évaluer d'abord b puis a , d'effectuer la différence $b - a$ ou $a - b$ afin de déterminer v .

En informatique, cette différence-distinction s'écrit :

$$/= \text{ (langage C)}$$

ou

$$(.NE.) \text{ (FORTRAN)}.$$

L'ordre impératif de l'écriture au clavier impose à tout jamais l'impossibilité de superposer la barre inclinée / au signe = sans utiliser un symbole programmé ré-écrit : \neq . Il convient de noter l'ambivalence du signe de la différence qui pourra être \neq [distinction ou différent de] ou $-$ [moins = opération de soustraction, différence entre deux nombres].

Il n'est pas possible d'écrire sur l'idéographie de l'opérateur distinction sans référer au symbole de G. Spencer-Brown⁽¹⁸⁾ qui le représente spécifiquement :

□

Ce qui peut se lire comme un gamma majuscule inversé [caractère plutôt « ouvert »] veut curieusement symboliser la limite d'une forme fermée [« *la distinction est parfaite continence.* » L.O.F., I, p.1]. Il serait possible d'y lire le dessin de l'ombre portée par un « plan vertical » dont on ne verrait que la tranche [barre verticale] sur l'espace

⁽¹⁷⁾Cet aspect de l'égalité qui scandalisait W.V.O. Quine n'avait pas échappé à Alfred Korzybski, le fondateur de la sémantique moderne, dans son fameux ouvrage, *Science and Sanity* : « If we take even a symbolic expression $1 = 1$, 'absolute sameness' in 'all' aspects is equally impossible, although we may use in this connexion terms such as 'equal', 'equivalent' . . . » Chap. XIII, p. 194, V^e édition.

⁽¹⁸⁾G.S. Brown. *Laws of form*, Cognizer Co., Limited edition, 1994.

précédent en l'occurrence la feuille « vide », ombre imaginaire qui délimiterait sur « rien » un espace fermé conforme à la théorie du « rien projectif » imaginaire de l'auteur [« **rien** est suffisamment instable pour donner l'origine de la concaténation indéfinie des différentes apparences » L.O.F., préf. p. ix]. La distinction, ainsi écrite, imagine tracer un « motif » $[\neq, \sqsupset ?]$ entre « valeurs des contenus » définis de fait de part et d'autre de la limite.

En fait, a étant une forme, a est également la forme de la distinction associée. Ecrire a au dessous du symbole \sqsupset ouvre à une ambiguïté :

$$\overline{\sqsupset}$$

car a y prend le statut de la valeur [motif de la valeur] du contenu « interne » qui s'oppose à la valeur non marquée du contenu externe lequel devient alors **NON**– a dans la réécriture de la logique booléenne de Spencer-Brown. Or le contour de la lettre a est bien aussi une limite (frontière entre la zone encrée formant le corps de la lettre et la couleur de fond du papier). La forme a est également produite par le « blanc » qui l'entoure (si cet espace était de la même couleur que la lettre, la forme n'existerait pas et la distinction posée par a non plus). a étant issu de la précédence de l'écrit, c'est bien cette précédence qui définit **NON**– a , car :

$$a \neq b, c, d, \dots$$

et même

$$a \neq \mathcal{A}A, a, \dots$$

et l'inscrire au dessous de \sqsupset ne change rien à ce fait d'évidence.

Oublier cette réalité de l'impératif écrit de tout « imaginaire » amène G.Spencer-Brown à écrire que :

$$\overline{\overline{\sqsupset}} = a$$

et d'une façon plus générale que

$$\overline{\overline{\sqsupset}} =$$

où la double distinction s'effacerait [« *annulation* » selon G. Spencer-Brown]. Il sera montré dans un chapitre ultérieur que ceci ne peut jamais se produire. Il demeure que la notation de G.Spencer-Brown rend acte en lecture de plusieurs dimensions imaginaires intéressantes :

- la limite instantane [la barre verticale] rétroacte de l'espace écrit de précédence [trait horizontal « en retour sur le caractère précédent »], sur la durée de précédence écrite.
- La « double rétroaction $[\overline{\overline{\sqsupset}}]$ » d'un signe écrit sur l'autre ouvre à l'identification de leur rapport-lu mutuel.

2.7. Les opérations d'écrit-lu ou complexité de re-écriture

2.7.1. Quatre opérateurs écrits d'opérations lues complexes.— L'idéographie des quatre opérations est l'héritage d'un grand nombre d'auteurs.

Les signes + et − de l'addition et de la soustraction ont été introduits par Widmann vers 1460 à la place des lettres *p* et *m*. Dans la version française de son traité de géométrie (1637), Descartes utilise systématiquement un signe « moins » formé de deux tirets : --. Quant à ses signes « plus », ils sont plus proches de la croix de Malte (✠) que du + classique. Les signes plus et moins caractérisant les entiers relatifs ont été introduits par Oughtred en 1631.

Ce même Oughtred a utilisé à la même date le signe × (croix de Saint-André) pour la multiplication. Concernant cette même opération, d'autres symboles aussi classiques mais moins répandus sont apparus à la même époque : l'astérisque * (Johan Rhan, 1659), le point « . » (Liebniz, 1698), **l'espace caractérisant le produit** de deux variables algébriques représentées par des lettres (Stifel, 1644).

Les deux premiers symboles utilisés peuvent se lire comme une petite roue dentée, la roue à aube d'un moulin qui « produit » du travail à partir d'un écoulement, image dynamique dont la croix simple qui forme le symbole de l'addition est dépourvue. Multiplier signifie également multi-plier.. plier plusieurs fois. Il est possible de former une sorte d'étoile (astérisque) en multi-pliant correctement une feuille de papier (que les plis soient parallèles ou concourants).

D'autres raisons peuvent avoir amené l'usage de la croix de Saint-André pour symboliser la multiplication : c'est notamment la pratique précoce (Léonard de Pise, 1202) de placer les chiffres en plusieurs colonnes et de joindre par des segments de droite les nombres à multiplier entre eux. Cet usage qui servait notamment à clarifier la résolution de proportions du genre $3 : 8 = 16 : x$ amène au tracé de croix de Saint-André ou d'une ligne brisée en « Z » au milieu de calculs ne mettant en œuvre que des multiplications et des divisions. L'usage mentionné ici concerne une pratique d'écrits purement arithmétiques. Les usages modernes utilisent rarement le symbole × dans les formules littérales où le point (ou l'espace) suffisent à écrire le produit. De plus × pourrait être confondue avec l'inconnue *x* [× appliquée fautivement à *x*]. En revanche, le point et l'espace ayant une signification spécifique pour les chiffres, il faut bien écrire « 3 × 6 » pour lire trois que multiplie six. En effet, *ab* ou *a.b* signifient {*a* multiplié par *b*}, mais 36 signifie le nombre lu-re-écrit en extension {trente-six}, 3.6 signifie {trois unités et six dixièmes} en notation anglo-saxonne et un nombre ambigu en notation française. L'idéographie moderne a conservé des traces profondes [écrit les contradictions] des hésitations formelles ana-logiques précédentes, ainsi l'espacement élémentaire de deux formes écrites arithmétiques n'est pas analogue à l'espacement élémentaire de l'écrit algébrique.

Les symboles de la division, du rapport algébrique ou de la fraction présentent une diversité comparable à celle du produit. La barre horizontale de fraction est relativement ancienne : elle est due à Oresme (1325 – 1382) qui a introduit en outre les dénominations de numérateur et dénominateur. Cet usage a été fixé par Cliquet en 1484. Par la suite Rhan a introduit le signe \div en 1659, Leibniz les deux points « : » en 1698 et Morgan (1826 – 1871) la barre oblique / [re-écrite en développement « slash » actuel] au milieu du XIX^e siècle.

Comme on le lit, le mot fraction représenté par un trait signifie bien la coupure [taillade, estafilade, angl. : slash] qui scinde l'espace en deux. Les représentations utilisant les deux points (celles de Rhan et de Leibniz) mettent l'accent sur le résultat de la coupure : si on coupe simplement une unité, on obtient deux unités. Le signe de Rhan imagine le reflet d'un point dans la coupure d'un miroir. La fraction a/b est à la fois l'unité initiale scindée en deux, l'opération même de cette coupure et l'unité nouvelle émergente. Par exemple 1/4 de tarte unifie la tarte en tant qu'unité initiale, la coupure (opération menée à l'aide d'un outil tranchant adéquat) et l'unité émergente, à savoir un quart de tarte, les 3/4 restants (provisoirement effacés) passant à l'état d'unité potentielle au sens défini ultérieurement par la logique de S. Lupasco⁽¹⁹⁾.

2.7.2. Opérateurs écrits d'ordres lus chrono-logiques.— L'usage des symboles modernes $>$ et $<$ pour « plus grand que » et « plus petit que » semble dû à Thomas Harriot dans un ouvrage posthume (*Artis analyticae praxis*, Londres, 1631). Tout comme le signe « égal » introduit précédemment par Recorde, ces précédents symboles sont écrits plus allongés que dans leur forme contemporaine. Harriot les introduit de la façon suivante :

« *Comparationis signa in sequentibus usurpanda.*
Aequalitatis = ut a = b. significet a aequalem ipi b.
Maioritatis > ut a > b. significet a maiorem quam b.
Minoritatis < ut a < b. significet a minorem quam b. »

Comme cela peut se lire ici, l'usage des symboles se calque strictement sur la structure de la phrase dans la définition écrite en latin du XVII^e qui se rapproche syntaxiquement de ce qu'est alors le français. Il est possible que l'usage de symboles identiques pour désigner les angles en géométrie (Hérigone avait adopté $<$ comme le signe de l'angle dès 1634) ait ralenti l'adoption de l'usage du $<$ en arithmétique. L'emploi de $<$ pour les angles va d'ailleurs persister pendant le XVIII^e siècle avant d'être remplacé par celui d'un symbole légèrement différent. Ces symboles sont « évidences écrites » car leurs formes-dessinées « imagine bien » l'analogie à une définition-lue et une seule : $<$ écrit lit {petit ouvre grand} et $>$ écrit lit {grand ferme petit}. C'est cette analogie qui définit l'ordre arithmétique ; $<$ lu-re-écrit {plus petit que} par « l'ouverture » d'un dessin d'angle vers {ce qui est grand} et « la fermeture »

⁽¹⁹⁾Voir S. Lupasco : *Le principe d'antagonisme et la logique de l'énergie*, op. cit.

de ce dessin vers {ce qui est petit} et ceci dans les deux « ordres écrits ».

De son côté, Leibniz avait utilisé une idéographie originale à partir de 1679 :

$$\begin{array}{cccc}
 \lrcorner & = & \ulcorner & > \\
 \lrcorner & = & \llcorner & < \\
 \text{a} & & \text{b} & \text{c} & \text{d}
 \end{array}$$

Les symboles (a),(b),(c) ont été respectivement utilisés pour les éditions de 1679, 1710 et 1863 (réimpression posthume de l'article de 1710). Les symboles de Harriot (d) ont été utilisés pour une réimpression posthume de 1749. La variante (a) s'inscrit dans l'analogie [ana-logique] aux longueurs distinctes des parties verticales, reflétant la grandeur relative des nombres de chaque côté du signe. Il s'agit donc d'une analogie géométrique rappelant la représentation euclidienne des nombres. La variante (b) procède de l'analogie à la distinction des longueurs de barres selon le même principe que la variante (a) mais rien n'y lit la place de {le plus petit} à gauche ou à droite du signe dans l'ordre premier de tout écrit. La variante (c) est une combinaison des variantes (a) et (b). Sa concavité est la même que le symbole de Harriot dont la supériorité symbolique est ici manifeste.

2.8. Ecritures des variables et séparateurs formels

L'usage des lettres pour désigner les variables constitue l'apport fondamental de l'idéographie de Viète (1615) mais l'usage spécifique de la lettre x pour désigner l'inconnue d'une équation provient de Descartes.

La représentation de l'agrégation de variables s'est traduite par une idéographie très diverse. L'idéographie de Bombelli (1550) utilisant les crochets conjoints au soulignement inférieur était certainement très en avance sur son temps mais elle est restée sans lendemain.

$$R^3[\underline{2.p.R[0\tilde{m}121]}]$$

pour

$$\sqrt[3]{2 + \sqrt{121}}$$

Le problème s'est posé pour deux cas distincts dont la lecture imposait une certaine homogénéisation : la factorisation d'expressions du type $a.(b+c)$ et la racine carrée ou la racine d'ordre n d'un polynôme.

Pour la seconde, des expressions du genre *des collect* (C. Rudolff), v comme *universal radix* (Brasser 1663) ou u comme *universal* (Wallis 1685) sont parfois insérées en

début de formule.

$$\sqrt{\text{des collect } 17} + \sqrt{208}$$

pour

$$\sqrt{17 + \sqrt{208}}$$

Par la suite, un symbolisme plus simple et plus évident s'est mis en place : une accolade horizontale supérieure (Harriot 1631).

$$\overbrace{\sqrt{ccc} + \sqrt{ccccc} - bbbbb}$$

une barre horizontale supérieure (Van Schooten 1593)

$$B \text{ in } \overline{D \text{ Quad.} + B \text{ in } D}$$

pour

$$B(D^2 + B.D)$$

ou une accolade gauche (Viète, 1593).

$$B \text{ in } \left\{ \begin{array}{l} D \text{ quadratum} \\ + B \text{ in } D \end{array} \right. \quad \text{pour } B(D^2 + BD)$$

Dans son traité de Géométrie de 1637 qui fait référence, Descartes représente les radicaux par le ' $\sqrt{\quad}$ ' classique suivi d'une barre horizontale ce qui présente une certaine analogie de lecture avec la notation moderne. En revanche, ses regroupements de termes factorisés sont placés les uns au-dessous des autres et regroupés par une accolade verticale sur la droite :

$$\left. \begin{array}{l} - - 2bcd \\ + ccd \\ - - dds \\ + ddv \end{array} \right\} yy \quad \text{pour } (c^2d^2 - 2b^2cd + d^2v^2 - d^2s^2)y^2$$

Dans la même période, les représentations des regroupements sous les radicaux utilisent soit le ' $\sqrt{\quad}$ ' classique, soit le R suivi d'un point (R., $\sqrt{\quad}$)

$$\sqrt{.8} - \sqrt{45}$$

pour

$$\sqrt{8 - \sqrt{45}}$$

soit de deux points (Jean Bernoulli, 1689) (R :, $\sqrt{\quad}$)

$$\sqrt{} : 2 + \sqrt{3}$$

pour

$$\sqrt{2 + \sqrt{3}}$$

ou bien encore la barre supérieure horizontale en redondance avec l'une des précédentes notations (Oughtred, Wallis, Barrow).

$$\overline{y - 4 \times y + 5 \times y - 12 \times y + 17}$$

pour

$$((y - 4)y + 5y - 12)y + 17$$

En 1702, Leibniz utilise la virgule pour écrire $c - b, l$ dans le sens de la lecture contemporaine de $(c - b)l$. Les parenthèses apparaissent avec Bernoulli (1753) et Euler. Ce dernier utilise conjointement les parenthèses classiques avec des parenthèses très incurvées plus proche du C majuscule et de son image symétrique. Le traité de mécanique analytique de Lagrange (1788) présente une idéographie quasi moderne : seule l'esthétique générale et la casse des formules donne à l'ouvrage un aspect un peu vieillot. L'usage des parenthèses, accolades et crochets dans l'idéographie mathématique suit de très près l'introduction de ces signes dans l'écrit si l'on en juge par l'apparition des « mots écrits » qui les définissent académiquement : parenthèses (1546 ; *parentheze*, 1493 ; du lat. *parenthesis*, et du gr. *enthesis* « action de mettre »), accolade (deb. XVIe ; de *accoler* ou prov. *accolada*).

En résumé, la re-lecture historique [chrono-logique de la chronologie] des écritures mathématiques précédentes distingue quatre systèmes idéographiques de regroupement (qu'ils se combinent ou non avec celui de la racine carrée ou nième) :

1. Un signe unique placé avant une chaîne formelle :

$$\begin{array}{c} u \\ R, \sqrt{} \\ \cdot \\ \vdots \end{array}$$

qui opère l'espace d'écriture qu'il **ouvre** à son initial ; espace écrit-lu **re-fermé** par un autre signe « rétroacte » de fin de chaîne.

2. Un signe unique horizontal (soulignement ou barre ou accolade supérieure). Le signe, dont la longueur ne peut être anticipée, s'écrit après la chaîne dont elle signifie le regroupement. Le formateur de texte $\text{T}_{\text{E}}\text{X}$ ou $\text{L}^{\text{A}}\text{T}_{\text{E}}\text{X}$ utilisé pour la mise en page du présent ouvrage⁽²⁰⁾ recrée d'ailleurs un système dual explicite

⁽²⁰⁾Voir D.E. Knuth : *The TeXbook*, AMS, 1990.

pour mettre en jeu un soulignement ou une barre supérieure sur une chaîne formelle :

$$\{\underline{\text{xxxxx}}\} \{\overline{\text{yyyyy}}\} \quad \text{pour } \underline{\text{xxxxxyyyyy}}$$

En revanche un sur-lignage ou un soulignement se lisent naturellement avant ou en même temps que [simultanément à] la chaîne regroupée : chaque caractère est lu-re-écrit [lu-re-marqué] comme caractère [remarqué] « souligné » ou « sur-ligné ».

3. Un système explicitement écrit de dualité d'espaces-lus : parenthèses, crochets, accolades verticales ouvrante/fermante⁽²¹⁾. Esquissé par Bombelli (1550), ce système s'est imposé tardivement en remplacement de tous les autres. Cette idéographie est contraignante mais plus rigoureuse dans l'ordre qu'elle impose à la lecture d'un écrit : pour des formules très complexes, l'oubli d'un signe de regroupement rend l'expression « informe ». L'usage contemporain de lecture suggère un ordre de préséance [nullement strict] à l'intrication des trois signes :

$$\{ [()] \}$$

La taille des graphies des différents séparateurs croît avec l'importance de leur ordre définitionnel-lu [ordre d'importance de leur « contenu » écrit-lu].

\TeX et \LaTeX mettent en jeu un ensemble sophistiqué de séparateurs pour prendre en compte l'esthétique de ces signes intriqués⁽²²⁾ [de même qu'avec les crochets et les accolades] :

$$\text{\Biggl(} \text{\biggl(} \text{\bigl(} () \text{\bigr)} \text{\biggr)} \text{\Biggr)}$$

traduit par

$$\left(\left(\left(() \right) \right) \right)$$

4. Une écriture par saut de ligne [écriture en colonne] appuyée par une accolade droite (Descartes) ou gauche (Viète). Cette présentation demeure dans le calcul mathématique manuscrit pour sa commodité car elle évite de pratiquer des symboles anciens abandonnés. Elle n'est, par contre, pas utilisée dans les revues académiques.

Actuellement, l'écrit mathématique se construit autour d'une idéographie normalisée [légalisée] et son édition dans les revues académiques fait de plus en plus appel à un ou des systèmes standards hautement normalisés (comme celui

⁽²¹⁾ Il est à noter que les guillemets « » ne sont jamais utilisés comme idéogrammes mathématiques car il sont « caractères réservés » à une mise en exergue définitionnelle-lue d'une forme écrite particularisée d'un texte extensif.

⁽²²⁾ Intrication : état de ce qui est entremêlé V. Complexité.

de l'AMS⁽²³⁾ par exemple). La prise en compte de l'idéographie par les grands progiciels bureautiques ou par les logiciels libres de formatage de texte font peu à peu passer les tâches de mise en page des articles de l'imprimeur/éditeur vers le rédacteur lui-même. La normalisation internationale de l'idéographie est de plus en plus stricte. Même si cette rigueur limite l'émergence d'idéographies « inventives » des nouveaux concepts-lus qu'elles actent, aucun « acte écrit légal » ne pourra jamais interdire cette émergence, tout au plus pourra-t-il interdire sa diffusion, son édition. Il faut distinguer à ce titre la production finale normalisée, caractérisant les articles académiques édités, des écritures personnelles [subjectives] « manuelles » temporaires du « chercheur en mathématique » ; écritures pratiquées au quotidien à l'aide de la feuille et du crayon, de la craie et du tableau et qui sont le « foisonnement » des écrits-lus précédents centrés à une « subjectivité » d'un opérateur de re-écriture émergente d'une autre mathématique écrite [une autre mathématique d'un autre mathématicien].

L'informatique a restreint et rationalisé l'usage de l'idéographie mathématique classique au sein de ses pratiques. Les quatre opérateurs se sont généralement fixés à $+$, $-$, $*$, $/$ pour l'ensemble des langages de programmation classique. La paire de parenthèses s'est imposée pour séparer les groupes d'opérateurs formels (sans se limiter à ce rôle). Les paires de crochets ou d'accolades ont pris un usage plus spécifique relatif à chacun des langages.

L'espacement entre caractères a subi une formalisation absolue : il est devenu un caractère affichable comme un autre (caractère ASCII 20) manipulable, reproductible, séparateur impératif des variables : en programmation ab ne peut que représenter la variable unique ab . L'espace entre le a et le b (qui évite la superposition) est un-espace écrit ou espace-pixel qui n'a d'existence que dans sa représentation graphique mais nullement dans le codage mémoire de ab où les valeurs binaires respectives de a et de b sont localisées à des adresses mémoire consécutives [deux écrits distincts consécutifs].

Le formatage et le traitement de texte utilisent cependant d'autres types d'espaces pour améliorer le formalisme des textes et le rendre plus proche « d'une perfection » imaginée de l'imprimerie classique (Cf. les différents types d'espaces mis en oeuvre par $\text{T}_{\text{E}}\text{X}/\text{L}^{\text{A}}\text{T}_{\text{E}}\text{X}$. comprennent même une forme « d'espace négatif » qui permet la superposition des caractères.)

Dans l'ordre du calcul informatique, l'espace entre caractères ne peut être utilisé librement. Ainsi la succession $a b$ n'a pas de signification, seuls les opérateurs écrits-lus [opérateurs des opérations distinctes] donnent forme à l'espace d'identité et/ou de distinction entre une variable a et une variable b comme cela apparaît dans les chaînes

⁽²³⁾ AMS : American Mathematical Society.

$a + b$, $a - b$, $a * b$, a/b . Il est d'ailleurs à remarquer que le « caractère » correspondant à la frappe de la touche {espace} est souvent interdit dans l'écriture des noms de variables. Cette touche {espace} est bien, pourtant, un caractère de « frappe analogique » [écrit-récrit ana-logique] sans réécrit-lisible [sans caractère-écran].

Le produit s'écrit généralement par une astérisque, l'exposant par un symbole particulier (** ou ^), et l'indice est inscrit dans un nom de variable ou bien renvoie explicitement à une variable vectorielle ou matricielle (par exemple {vect(5), array(4,7)}). Il a été montré plus haut (multiplication) que le rôle de l'espace est impératif puisque, simplement en arithmétique, c'est l'espace simple qui définit le rang des unités :

1256843689

Une lecture aisée de l'écrit numérique tend à fractionner, par les séparateurs « . » ou « , », la chaîne écrite par groupes de trois chiffres et à donc re-écrire :

1.256.843.689 (en français)

1,256,843,689 (en anglais)

Ainsi, le nombre-récrit précédent est lu-re-écrit en extension : un milliard, deux-cent-cinquante-six millions, huit-cent-quarante-trois mille, six-cent-quatre-vingt-neuf unités [écrit effacé non-lu]. Les séparateurs-lus « point » ou « virgule » re-écrivent en extension les mots désignant les ordres-lus : respectivement milliard, million, millier. Seul l'ordre de l'unité est non-écrit non-lu [comme évidence finale lue, écrite initialement « million d'unité »], le chiffre qui écrit le séparateur précédent [justement en s'en séparant] est toujours lu comme nombre re-écrit « une centaine de...{ l'ordre lu qui le suit } ». Cet usage est interdit en écriture numérique informatique puisque le séparateur « point » est affecté au fractionnement écrit-re-écrit digital des parties « entière » et « décimale » re-écrites sur des octets distincts d'un support magnétique :

1256843689.000

L'ordinateur ne lit jamais, il ne fait que re-écrire ce qui est écrit analogiquement à partir d'un clavier sous différentes formes purement ana-logiques. L'ordre de lecture humain lui est totalement imposé : toutes les transitions de l'écrit-lu-re-écrit imaginaire sont de l'ordre de la « programmation-lue » sociale. **En quelque sorte la société écrit-lit, l'ordinateur ne fait que re-écrire cet ordre social-lu.**

L'espace écrit-lu {ab} définit [lit-re-écrit socialement] en extension { un produit {ab} } manuscrit. Le même espace peut lire-écrire {un segment {ab}} dans la pratique sociale géométrique ; il sera alors défini par une {proposition réécrite} [en extension] préalable du genre :

soit a et b deux points appartenant à la droite D , etc..

Il existe alors en lecture une infinité de points « imagés » [imaginés] par « l'espace écrit » entre la lettre a et la lettre b . **Seule l'humanité est susceptible de donner sens-lu [temps-lu] à l'espacement écrit-réécrit.** L'espace écrit-lu entre 3 et a dans $3ab$ définit [imagine, image] implicitement le produit arithmétique, mais « $ab3$ » ouvre à une complexité de lectures possibles. Les écrits ab_3 ou ab^3 apportent une direction de lecture [un sens-lu] par l'assignation en indice ou en exposant du lu-réécrit « dimension » $_3$ ou 3 [Dimension au sens spatio-temporel réécrit de son terme écrit-lu]. **Le « calculateur » est seulement, comme son nom l'indique, un re-ordinateur d'écrit d'un écrit-lu-réécrit humain [ordinateur d'écrit-lu réécrit humain⁽²⁴⁾].**

C'est bien l'humanité qui imagine « en temps de calcul » l'espace entre deux écritures distinctes « intelligibles » à sa lecture, un espace de traduction d'écrit-réécrit machine. C'est pourquoi les « langages informatiques » ne peuvent tolérer la moindre faute de « syntaxe » [écrite] car ils ne sont justement pas et ne seront strictement jamais **langages-lus** [phono-logiques] d'écrit-réécrit, mais seulement des « scribes » plus ou moins fiables de la transition chrono-logique de l'écrit-lu-réécrit social : un scribe socio-logique ou plutôt idéo-logique, une simple et pure « machine à écrire » l'idéo-graphie sociale.

⁽²⁴⁾ Et l'humain s'imaginant « Dieu » créa l'ordinateur à son image réécrite !

CHAPITRE 3

NOTES BIBLIO-GRAPHIQUES

RE-ÉCRITURES DE LECTURES D'ÉCRITS

« La compréhension de la proposition doit par conséquent être logiquement plus simple que la compréhension de "A est similaire avec B". Nous pouvons exprimer la proposition sous la forme : "Quelque chose a une certaine relation avec quelque chose, à savoir la similarité". . . »

Bertrand Russell. Théorie de la connaissance.

3.1. L'effacement de la nécessité pratique impérative.

L'évidence écrite première effacée [contingentée]

Le présent chapitre se forme en re-écriture de lectures précédentes d'écrits opérateurs précédents [re-écrits de rédacteurs-auteurs précédents]. Le présent chapitre est donc nécessairement forme écrite d'un image représentative lue d'écrits antérieurs. Très simplement, le présent livre ne part pas chrono-logiquement « d'un rien » logique [un rien-pensé-rien, ou rien-lu→lu-rien], mais d'une transition de précédence {{écrit→lu}-re-écrite}. Le lecteur instant [opérateur instant de lecture] est opérateur au troisième ordre [temps] logique des écrits chrono-logiques précédant le présent écrit biblio-graphique⁽¹⁾ [écrit-lu re-écrit]. Ainsi le lecteur instant opère :

lu {lu{lu {1}}} écrit
Re-crit {re-écrit {écrit {1}}} lu
Instant final écrit-lu de l'écrit-lu de l'écrit-lu imaginé initial
Temps de lecture 3 {temps de lecture 2 {temps de lecture 1}}

⁽¹⁾Biblio- de « *biblion* », livre. Biblio-graphie : littéralement « livre-écriture », {livre} n'est évidemment pas entendu comme écrit instant mais comme lecture précédente instamment re-écrite. Autrement écrit : {livre-lu}re-écrit.

Vous lisez [ce que] nous lisons [de] l'un lu

C'est bien l'ordre définitionnel chrono-logique-lu d'une logique-lue d'une prime lecture imaginée chrono-logiquement d'un écrit ana-logique initial qui s'opère instamment dans la polarité écrit-lu-re-écrit. A l'instant où s'écrivent ces lignes [dans la polarité lu-écrit], c'est l'ordre définitionnel récrit d'une logique lue des écrits-lus chrono-logiques antérieurs [...les écrits restent] qui re-développe l'autre temps logique lu-re-écrit de cette logique lue des chrono-logiques écrites-lues. L'originalité du présent ouvrage est de ne pas ignorer que la pratique écrite impose [applique impérativement] son ordre ana-logique [ordre écrit essentiel] à l'ordre logique lu existentiel qu'il développe [ex-plique]. Cette « lucidité » logique [transparence] sur l'opacité formelle des plis opératoires :

{lu-re-écrit logique | écrit-lu chrono-logique}
 {explication lue-re-écrite | application écrite-lue}
 {représentation lue-re-écrite | présentation écrite-lue}
 {synthèse logique lue-re-écrite | analyse chrono-logique écrit-lu}

n'est jamais posée en préalable aux développements des écrits logiques précédents. Il est truisme d'écrire que les développements logiques mathématiques ne s'opèrent que sur leur précedence écrite, souvent résumée schématiquement à l'ordre écrit des « noms d'auteurs » [opérateurs] chrono-logiques : Euler, Frege, Peano, Russell, Wittgenstein⁽²⁾...

Il va de soi que ces « noms propres » [opérateurs] ne re-présentent pas l'individu [forme psycho-logique] mais la forme chrono-logique des développements logiques de leur œuvre écrite-lue. A l'inverse de ce qu'écrit G. Frege dans « Les fondements de l'arithmétique »⁽³⁾, les re-présentations re-écrites d'une présentation écrite-lue « rationnelle » ne sont pas d'ordre psycho-logique mais intrinsèquement, la forme re-écrite de la définition lue, imaginée [opérée, appliquée, identifiée] transparente à sa forme écrite-lue première. Cette confusion entre ordre subjectif [psycho-logique] et représentation logique [lue-re-écrite] d'un ordre de présentation chrono-logique [écrit-lu, idéo-graphique] tient à l'effacement existentiel de la forme « d'évidence absolue première » [évidence essentielle] écrite-lue de l'essence ana-logique écrite même [A, A-barré], et ceci, par la totalité précédente des développements [théories] logiques mathématiques. Il n'est nulle « psychologie de l'opérateur » dans la dualité forme-définition, présentation-re-présentation, c'est cette dualité même qui fonde l'opérateur transitionnel en terme actif ternaire [de polarisation] de cette dualité.

⁽²⁾Leonhard Euler (1707 – 1783), Gottlob Frege (1848 – 1925), Giuseppe Peano (1858 – 1932), Bertrand Russell (1872 – 1970), Ludwig Wittgenstein (1889 – 1951).

⁽³⁾G.Frege. *Les fondements de l'arithmétique, op. cit.*

« ...Il peut être utile d'examiner les représentations qui accompagnent la pensée mathématique et leur déroulement ; mais que la psychologie ne s'imagine pas concourir en quoi que ce soit au fondement de l'arithmétique. Le mathématicien, en tant que tel, se désintéresse de ces images intérieures, de leur origine et de leur changements. Stricker lui-même admet que le mot « cent » n'éveille pas en lui d'autre représentation que le signe 100. Pour d'autres, ce serait la lettre C ou Dieu sait quoi ? Ne ressort-il pas de là que ces **images intérieures sont parfaitement indifférentes à l'objet de notre recherche et contingentes**, tout aussi **contingentes qu'un tableau noir et un morceau de craie** ? On ne saurait les appeler représentations du nombre cent. Qu'on cesse donc de croire que ces représentations sont d'un intérêt essentiel pour notre recherche...⁽⁴⁾ »

La « psychologie » que cet {écrit-lu-re-écrit de G. Frege} impute à l'ordre représentatif [re-écrit définitionnel] du signe écrit-lu n'est autre que le « **préalable pensé** » mathématique [la pensée] qui est forcément une polarisation première à un « sujet [je] pensant » [définitionnel premier] de l'objet {écrit-lu re-écrit} mathématique. C'est cette polarisation [subjectivation] première à l'opérateur « mathématicien {je} » qui conduit cet {écrit-lu de Frege} à identifier les « images intérieures » [idéal mathématique de contenu définitionnel : « Frege » lui-même] à une contingence au même titre « **qu'un tableau noir et un morceau de craie** ». Cette partie ana-logique strictement opératoire de l'unité écrit-lu-réécrit n'échappe pas à la logique de l'opérateur logique {B.Russell} quand doit s'annoncer la notion d'{expérience} :

« Il existe une certaine unité, dont il est important de réaliser l'existence mais difficile d'analyser la nature, dans « mon expérience présente ». Si nous admettons que « je » suis le même à un moment et à un autre, nous pouvons supposer que « mon expérience présente » peut être définie comme la totalité de l'expérience que « je » ai « maintenant ». Mais en réalité nous verrons que « je » et « maintenant » doivent être définis au moyen de « mon expérience présente », plutôt que l'inverse [...] »⁽⁵⁾

Ce faisant, le sujet [psycho-logique] mathématique est polarisé en définition première d'un objet écrit-lu dépossédé [effacé] de sa substance première, son terme écrit premier [son signe « je » ou écrit {je}- essentiel]. En effet cette « contingence » de la pratique-écrite évoquée par {G. Frege} [sujet écrit d'écrit] est significative de cet effacement de la seule évidence logique instantane de son écrit-lu, à savoir le signe même

⁽⁴⁾ *ibid.*, p. 119 [IV].

⁽⁵⁾ Bertrand Russell. *Théorie de la connaissance. Le manuscrit de 1913*, Paris, Vrin, 2002, p. 16.

[« 100 » ou « C »] qui « signifie » le développement logique-chrono-logique écrit-lu re-écrit [par Stricker ou autre Frege] :

$C \rightarrow E \rightarrow N \rightarrow T$, phonétiquement re-écrit en français [sã].

« Contingent, ente : adj. et n.m. (1361 ; lat. *contingens*, p. prés. de *contingere* « arriver par hasard », de *tangere* « toucher »). I. ♦1° *Philo.* Qui peut se produire ou non. V. Accidentel, casuel, conditionnel, éventuel, fortuit, incertain, occasionnel. (opposé à nécessaire). *Événement contingent, chose contingente*, soumis au hasard. *Un être contingent* : qui peut être ou ne pas être. ♦2° *Cour.* Sans importance ; non essentiel... »⁽⁶⁾

Le « raisonnement » [la pensée] est, en fait, écrit-lu précédemment effacé puis réunifié dans un lu-écrit {sujet idéal premier} de la définition première mathématique [pensée pure, idéal imaginaire pur d'« un sujet idéal »]. En fait les représentations « n'accompagnent » pas la « pensée mathématique » mais développent une autre définition lue-re-écrite d'un écrit-lu mathématique précédent effacé. Cette représentation imaginaire de l'ordre de présentation écrit est tout sauf « contingent ». Il n'y a rien de « hasardeux » dans le rapport de la définition émergente lue re-écrite [traduite de l'écrit de Frege] « CENT » et l'autre-écrit 100 ou C. C'est bien « les écritures distinctes » même [CENT, C, 100, 10 × 10, 10²...] qui structurent ce que Frege énonce comme « concept mathématique du nombre [cent] ».

C'est l'idéographie [écrit-lu re-écrit] même des mathématiques qui en fait évoluer les définitions-lues émergentes par l'existence d'une distinction intrinsèque instantane [décalage temporel, retard] d'une forme graphique écrite {graphie} à sa définition {idéo-}lue.

Plus simplement, {Frege-sujet} est structure lue-re-écrite de l'écrit-lu précédent. Le livre même lu-re-écrit {Les fondements de l'arithmétique} et le commentaire lu-re-écrit instamment lu montrent, comme évidence, que la « nécessité première » du présent écrit est l'essence écrite-lue [citée plus haut] de l'ouvrage écrit-lu opérateur premier. Il n'est pas de logique [définition] mathématique sans écrit-lu chrono-logique [forme précédente idéo-graphique]. **Il n'est pas de maths sans tableau et craie, crayon et papier [écran et clavier : « éditeur d'équations »], présentation et représentation, forme et définition ; ces dualités opératoires sont « nécessités déterminantes » et non « contingence aléatoire ».** Il ne peut être de mathématique sans lus-réécrits-lus [idéographies] mathématiques, il ne peut être d'écrits mathématiques sans que soient re-groupées ana-logiquement [par « définition »] les conditions matérielles de l'écrit-lu et l'opération même de transition forme-définition : {espace écriture} – {temps lecture}, ou, dans l'ordre

⁽⁶⁾Petit Robert, *op. cit.*.

définitionnel, {durée écrite}-{instant lu}. Les mathématiques sont formes écrites-lues définitionnelles re-écrites formellement des ordres de la dualité ana-logique effacement-unification, unification-effacement re-écrite :

L'arithmétique lit-re-écrit l'effacement émergent de l'unité écrite-lue précédente.

L'arithmétique lit-re-écrit l'unification émergente de l'effacement écrit-lu précédent.

Cette double polarité re-écrite des mathématiques ouvre à une forme de logique de la dualité lue-re-écrite. Si L. Wittgenstein dans le développement du {Tractatus logico-philosophicus}⁽⁷⁾ place « le fait » comme totalité essentielle du monde, et le monde en son début écrit, le signe écrit de ce monde écrit n'apparaît, par la suite, que comme inférence de cette « totalité de faits du monde ».

« 1 – Le monde est tout ce qui a lieu.

1.1 – Le monde est la totalité des faits, non des choses.

1.11 – Le monde est déterminé par les faits, et par ceci qu'ils sont *tous* les faits.

... »⁽⁸⁾

Ce n'est que bien après [chrono-logiquement] dans le développement logique écrit-lu-réécrit qu'émerge enfin le « signe sensible ». La question reste tendue de l'assignation même de cette « sensibilité » ; autrement écrit : un signe sensible à qui ou quoi ? Objet, sujet opérateur ? Il est peu étonnant que cette notion de « signe sensible » émerge après une proposition d'un opérateur idéal [idéel ?]{pensée} de cette perception opératoire idéale.

« ...

2.0122 – La chose est indépendante, en tant qu'elle peut se présenter dans toutes les situations possibles, mais cette forme d'indépendance est une forme d'interdépendance avec l'état de choses, une forme de non-indépendance. (**Il est impossible que des mots apparaissent à la fois de deux façons différentes, isolés et dans la proposition.**)⁽⁹⁾

...

3.1 – Dans la proposition la pensée s'exprime pour la perception sensible.

3.11 – Nous usons du signe sensible (sonore ou écrit, etc.) de la proposition comme projection de la situation possible.

La méthode de projection est la pensée du sens de la proposition.

...⁽¹⁰⁾ »

⁽⁷⁾L. Wittgenstein. *Tractatus logico-philosophicus*, op. cit.

⁽⁸⁾*Ibid.*, p. 33.

⁽⁹⁾*Ibid.*, p. 34.

⁽¹⁰⁾*Ibid.*, p. 41.

En fait, même si Wittgenstein opère la distinction du fait et de l'image de sa représentation [signe sensible], il efface encore en début de son propre développement écrit la seule évidence [opérateur] qu'est la distinction du fait de la dualité d'évidence :

{écrit essentiel}-{lu existentiel}
[les « mots » dans et hors de leur contexte propositionnel].

Si, à l'instant, devait se re-formuler une prime proposition d'un autre *Tractatus logico-philosophicus* [bis, plagié, ré-pliqué, ré-appliqué] s'écrirait [et d'ailleurs s'écrit à la lecture instantane] :

1. Le monde-lu instant « est » {écrit-lu}-là [à l'instant]. [Monde-unité ou univers-unité ou durée-unitaire écrite du lecteur instant d'écrit-lu].
2. Ce lu « fait » [produit, opère] l'évidence de l'écrit premier. [évidence de fait écrit-lu ou écrit-lu de fait].

Ce qui signifie [lit-re-écrit] qu'à l'instant où se pratique l'immédiat ouvrage, seule l'opération de dualité écriture-lecture fait exister la définition de l'opérateur de polarisation [opérateur lecteur], rétro-acteur ana-logique définitionnel de l'essence écrite-lue même de l'instant écrit initial. En fait [fait définitionnel], l'effacement de l'infrastructure ana-logique écrite-lue de la chrono-logique super-structurelle lue-re-écrite se réduit [condense] à l'énoncé propositionnel qui écrit la polarisation « subjective » :

{Un-sujet} imagine [lire-re-écrire] un objet [réfèrent] d'un {écrit-lu effacé}.

3.2. Polarisation absolue à la forme écrite-lue effacée

Effacement instant de l'opérateur sujet, unification de durée opératoire objet

Cette polarisation-effacement de l'écrit-lu premier est évidente dans l'écrit mathématique logique opéré par {G.S. Brown}⁽¹¹⁾. L'effacement de la « substance écrite » dans un « rien-lu précédent » confine à une polarisation biunivoque⁽¹²⁾ à un sujet définitionnel placé avant sa propre forme active subjective [opérateur de la définition d'opérateur]. Dans sa propre polarisation [réflexive], l'opérateur {G.S.Brown} [se] re-écrit imaginairement :

Un sujet imaginaire d'écrit-lu effacé re-écrit {rien} imagine lire
un sujet lu-effacé re-écrit { }⁽¹³⁾.

⁽¹¹⁾G.S. Brown, *Laws of form*, Cognizer Co., Limited edition, 1994.

⁽¹²⁾Biunivoque : correspondance biunivoque entre deux ensembles, telle qu'un élément de l'un corresponde à un seul élément de l'autre et réciproquement.

⁽¹³⁾Cette double polarisation de « coupure du sujet » en deux instants distincts [sans durée commune] et inter-actifs caractérise certaines formes de logiques patho-logiques regroupées sous le nom de schizophrénie.

Petit Robert, *ibid.* « Schizophrénie : n.f. (1911 ; de schizo- [..Elément du grec *skhizein* « fendre »] et gr. *phrên* « esprit »). Psychiatr. Psychose caractérisée par une désagrégation psychique (ambivalence

« ...« Nous » construisons une existence en prenant à part les éléments d'une triple identité. L'existence cesse quand nous les rassemblons à nouveau. Sakyamuni, l'unique autre auteur qui découvrit de façon évidente ces lois, remarqua dans ce contexte, « l'existence est dualité : non-existence est non-dualité. »

La part de stupidité qu'il y a en nous, demande pourquoi il dit dualité et pas triplicité. Ma tâche personnelle est d'exercer votre humanité (humain voulant dire incidemment « terriens ») à trouver sa propre réponse, mais à cette occasion je ferai ce que vous attendez de moi et moi ce que je demande de vous. Chaque indication implique dualité, nous ne pouvons produire quoi que ce soit sans coproduire ce qui n'est pas et chaque dualité implique triplicité : telle qu'une chose est, telle n'est pas, et la liaison entre. Ainsi, comme il est expliqué dans le chapitre un des lois, vous ne pouvez indiquer quoi que ce soit sans définir deux états, et vous ne pouvez définir deux états sans créer trois éléments. Aucun de ceux-ci n'existe en réalité, ou séparément des autres. En réalité il ne fut jamais, ne sera jamais, nulle chose au tout.

Là! Vous avez toujours su cela. Aucune autre réponse ne fait sens. Ce que j'enseigne est la conséquence que **là est rien**⁽¹⁴⁾. L'erreur pérenne des philosophes de l'Ouest a été de supposer, sans aucune justification par ailleurs, que **rien ne peut avoir quelques conséquences**. Au contraire : non seulement cela peut : cela est [doit]. Et une des conséquences que **là est rien**, est l'inévitable apparence de « tout cela ». Pas de problème!...⁽¹⁵⁾ »

L'exacerbation d'une proposition écrite-lue-re-écrite de développement logique qui efface en son début sa propre précédence ana-logique écrite-lue et y substitue un sujet imaginaire lu effacé [lu-effacé écrit re-lu {vide}] confine à un tel magnificat

des pensées, des sentiments, conduite paradoxale), la perte du contact avec la réalité, le repli sur soi V. **Autisme**... ».

Il est à souligner, dans cette définition, la dualité même de la polarisation schizophrénique, « re-pli sur soi-même » en tant qu'application du sujet de la présentation objective [activité] sur sa propre présentation; sujet re-présenté du sujet qui conduit à l'éclatement [désagrégation] du sujet en forme subjective de sa définition subjective effacée [AA, 11. . .] ou unifiée à « un-dieu » [incrée] humain [AA, 11].

⁽¹⁴⁾N.D.T. : « there being nothing » au sens, « il » est rien ou « l'être-là » est {rien} et pas ...n'est rien.

⁽¹⁵⁾G.S. Brown, *Laws of form*, op. cit., p.viii et ix, Préface à l'édition de 1994, délire dans lequel l'auteur-sujet « G.S. Brown. » substitue à la précédence de tout écrit logique mathématique la précédence de tout sujet définitionnel de tout écrit, à savoir le sujet [effacé] délirant ou plutôt son image divinisée [Sakyamuni : un des surnoms de Bouddha, dérivé du nom de Sakya où il est né. Etymologie : Sanskrit ; littéralement, ermite de la tribu de *Sakya*].

du sujet opérateur instant qu'elle pourrait se qualifier de « délirante ». Cependant cette polarisation « absolue » en deux termes paradoxaux du sujet opérateur d'écrit distingue subjectivement [par exclusion, effacement réciproque] les termes instants finaux et initiaux de :

$$\{\text{sujet écrit-objet lu}\}|\{\text{objet lu-sujet récrit}\}.$$

C'est cette polarisation paradoxale qui permet à l'opérateur-sujet {G.S. Brown} de « percevoir » [distinguer] une dualité distinction-indication. Dans « sa » polarisation :

$$\begin{aligned} &\{\text{ce qui indique}\} \text{ [idée-un subjective]} \\ &\quad \text{est « dissocié » de} \\ &\{\text{ce qui distingue}\} \text{ [idée-autre objectivante]} \\ &\quad \text{et réciproquement.} \end{aligned}$$

« 1 LA FORME

Nous prenons comme données l'idée de distinction et l'idée d'indication, et [le fait] que nous ne pouvons faire une indication sans tracer une distinction. Nous prenons, par conséquent, la forme de la distinction pour la forme.

Définitions.

La distinction est parfaite continence.

C'est à dire, une distinction est tracée en disposant une limite à côtés séparés de telle façon qu'un point sur un côté ne puisse atteindre l'autre côté sans traverser la limite. Par exemple dans un plan, un cercle trace une distinction. »⁽¹⁶⁾

« Les lois de la forme » écrivent « La Forme » en tête de leur chapitre premier, et développent en définition(s) immédiatement lue(s), non pas cette {FORME} écrite instante, mais les images non-écrites-lues [idées] « distinction », « indication » et « tracé » [médiateur idéal : indication d'une distinction]. Or le seul tracé tangible de forme écrite instante est bien le début de chapitre 1 re-écrite {La Forme} [{écrit}1 effacé substitué par {un {tracé {1}}}] idéal subjectif]. Cette polarisation au sujet de la forme et non à la définition émergente de la forme précédente immédiatement poursuivie [re-opérée, re-écrite] est le principe même de tous les développements formels classiques. L'originalité de polarisation de {G.S. Brown} est la « perception » [distinction subjectivée] de la dualité même du sujet-objet de la polarisation sous forme du concept « d'intention » [intention subjective, ou subjectivité⁽¹⁷⁾ sur ou d'un objet] :

⁽¹⁶⁾ *Ibid.*, Chap. 1, p. 1.

⁽¹⁷⁾ J. Mariani. *Limites des notions d'objet et d'objectivité*, Hermann, Paris, 1937.

Cette « perception » subjectiviste de la forme extrinsèque [réalité, matérialité] par l'observateur-opérateur-sujet intrinsèque a été l'objet de l'écrit de J. Mariani qui approche la théorie de la mécanique quantique par la définition d'un « principe de subjectivité ».

« **Intention**

Considérer toute marque, intention, ou signe pris de toute manière avec, ou pour ce qui concerne la distinction, comme signal.

Appeler l'usage d'un signal quelconque : son intention.

Premier canon : Convention d'intention.

Considérer l'intention d'un signal limitée à l'usage qui lui est permis⁽¹⁸⁾. Appelons ceci la convention d'intention. *En général, ce qui n'est pas permis est interdit...*⁽¹⁹⁾

Le tracé extrinsèque d'une distinction idéale et idéale [non-écrit objectif lu subjectivement] est l'entendement classique de « signal » : un « signal » extrinsèque est ouvert à la distinction d'une intention subjective d'une perception intrinsèque [le signal que {je} veut bien percevoir intentionnellement]. Cette polarisation au sujet [intérieur] d'une totalité objective [extérieure] ouvre à un système représentant l'opérateur comme un système clos d'une totalité ouverte, ou comme système ouvert d'une totalité close. Cette polarisation à un espace « idéal-pur » [ouvert-fermé] de la distinction néglige [ignore, efface] la distinction temporelle [précédence] de cet espace formel.

« Le thème de ce livre est [postule] que l'univers prend forme quand un espace est disjoint ou séparé [du reste]. La peau d'un organisme vivant coupe un intérieur d'un extérieur ; ainsi que le fait la circonférence d'un cercle dans un plan. En traçant de cette manière la représentation d'une telle rupture, nous pouvons commencer à reconstruire, avec une précision et un champ d'application qui apparaissent presque mystérieux, les formes basiques qui sont à l'origine des sciences linguistique, mathématiques, physique et biologique, et pouvons commencer à voir comment les lois familières de notre propre expérience découlent [suivent] inexorablement de l'acte originel de rupture [séparation?]. Cet acte est lui-même déjà rappelé [remémoré], même inconsciemment, comme notre première tentative pour distinguer les différentes choses dans le monde, où, en première place, les limites peuvent être tracées où bon nous semble. A ce niveau l'univers ne peut être distingué de notre façon d'agir dessus, et le monde peut sembler comme du sable glissant sous nos pieds.

⁽¹⁸⁾N.D.T. : le fait de passer de « par » (by) à « à » (to) ainsi que « en » à « lui » et que « limitée » s'applique à intention et pas usage, change totalement le sens de cette phrase. En effet ici il est dit : que l'intention et l'usage sont de contenus strictement identique. Alors que dans la première traduction cela signifie : l'intention d'un signal limité! est l'usage « qu'on »! lui permet, ce qui n'a aucun sens. Ici Brown s'affranchit de l'acte en identifiant usage, contenu de l'usage et intention.

⁽¹⁹⁾G.S. Brown. *Laws of form, op. cit.*, Chap. 2, p. 3.

Quoique toutes formes, et ainsi tous univers, soient possibles, et que toute forme particulière soit [mouvante] (ou mutable?⁽²⁰⁾), il devient évident que les lois régissant [relatives à] de telles formes sont les mêmes dans quelque univers que ce soit. C'est cette similitude, l'idée que nous pouvons trouver une réalité qui est indépendante de comment l'univers apparaît actuellement, qui prête autant d'attraits à l'étude des mathématiques. Que les mathématiques, communément à d'autres formes d'art, puissent nous conduire au delà de l'existence ordinaire, et puissent nous montrer quelque chose de la structure dans laquelle toute création s'accorde, n'est pas une idée nouvelle. Mais les textes mathématiques débutent l'histoire quelque part en son milieu, laissant le lecteur trouver le fil au mieux qu'il le peut. Ici l'histoire est tracée depuis le début. »⁽²¹⁾

Ce passage trouve écho au « principe de subjectivité » avancé dans l'écrit de l'opérateur physicien {J. Mariani} et résumé dans la préface⁽²²⁾ écrite d'un autre opérateur physicien {M. L. Brillouin}[lecteur critique « aîné » de l'un-rédacteur] :

« Voici longtemps déjà que Mariani [...] vint m'exposer ses réflexions sur un « principe de subjectivité ». [...] La science classique a vécu sur la notion d'objets extérieurs dont les propriétés seraient intangibles, mais l'évolution récente de la physique a montré clairement les limites d'une telle conception. L'objet, au sens que la relativité donne à ce mot, n'a déjà plus grand chose de commun avec un objet considéré à notre échelle ; on a conservé le mot, mais la signification en est profondément modifiée, et l'« objet relativiste » n'a plus ce caractère immuable, intangible, que nous attribuons (à tort ou à raison) à une table, une maison ou une pierre.[...] En mécanique atomique, je puis préférer parler de corpuscules, quitte à me rappeler les restrictions du principe d'incertitude de Heisenberg ; un autre physicien emploiera systématiquement le schéma ondulatoire ; peu importe ; ce n'est qu'une image, une fiction qui nous sert à exprimer en langage courant les résultats d'une théorie **dont l'essentiel consiste en son formalisme mathématique.** [...]

Laissons donc au choix de chacun le mode de représentation qui n'est qu'un à-côté du problème ; il reste à étudier le principe même, c'est à dire **la structure logique** indispensable à toute doctrine scientifique digne de ce nom. Ce que Mariani présente, sous le nom de principe de subjectivité, c'est cette affirmation que la représentation imagée,

⁽²⁰⁾N.D.T. La traduction de L.O.F. a été réalisée par les {lecteur-re-rédacteur} du présent écrit.

⁽²¹⁾G.S. Brown, *Laws of form, op. cit.*, p. xxix.

⁽²²⁾Etymologie : du lat. proefatio, de proefari : « dire d'avance », plutôt ici « écrire d'avance »

sous forme d'objet, ne correspond qu'approximativement à la réalité, en sorte que l'essentiel des lois scientifiques peut et doit être présenté indépendamment de toute représentation particulière... »⁽²³⁾

Ce « principe de subjectivité » réfère logiquement aux opérateurs d'extériorité objective [réalité formelle écrite-lue] et d'intériorité subjective [« pensée » définitionnelle lue-re-écrite] qui est « polarisation subjective » de toute présentation active d'une re-présentation imaginaire [passive?]. Le « mythe subjectif » de l'écrit de l'opérateur {Mariani} réside dans l'effacement premier de son propre écrit-lu en tant que prime présentation de sa re-présentation idéale [idéale?] de « **sa** réalité matérielle ». Le « principe de subjectivité de Mariani » n'est principe subjectif que dans la dimension temporelle lue de la présentation immédiate écrite-lue : {principe de subjectivité}. L'écrit [de] {Mariani} postule son propre effacement dans une « médiation idéale » [idéaliste?] :

La réalité-lue par {je}écrit [*j'écrits*] sa lecture par vous [lecteur].

Écrit plus simplement, {je}⁽²⁴⁾ lecteur de {Les limites des notions d'objet et d'objectivité} ne connaît l'univers [de] {Mariani} que par son écrit et du fait des re-présentations idéographiques lues [existence lue] re-écrites en cet univers [unité d'essence écrite-lue]. La subjectivité n'est donc pas, comme l'imagine l'opérateur {Brillouin}, dans « l'approximation pensée » de la réalité « décrite » à sa re-présentation lue, mais plutôt dans « l'orthogonalité même » de la forme écrite de l'univers « d'écrit » [de l'unité sémiotique] à sa définition lue uni-verselle [à l'unité sémantique]. Autrement écrit, la « subjectivité » réside dans la distinction absolue entre une-forme graphique et sa définition-lue {une}, un {contenu sémantique} temporel et son espace-limite { } sémiotique, une présentation spatiale et sa re-présentation temporelle. La subjectivité est la résistance même d'une forme-écrite en sa définition-lue, ou, autrement écrit, le temps opératoire [durée écrite] de la triple identité unitaire re-écrite :

$$\{\text{signe écrit}\} \text{un} = \{\text{signifiant écrit-lu}\} \text{un} = \text{un}\{\text{lu-écrit signifié}\} = \text{autre-un}\{\text{re-écrit signe}\} \\ 1 = = = 1$$

dans ses deux ordres d'écriture \overleftrightarrow{ii} , c'est ce que tente de signifier le concept de « triplicité » ou de « triple identité » de l'écrit [de] {G.S. Brown}. L'ordre strictement chrono-logique de l'écrit-lu idéographique de l'univers [mathématique] ouvre, par son effacement premier, à trois polarisations définitionnelles lues unitaires [trois logiques imaginaires lues-re-écrites] de cet univers formel premier [de l'] écrit-lu.

La « résistance forme-définition » [résistance de l'identité unitaire] est re-définition de la polarisation du « tractatus logico-philosophicus » lu-re-écrit :

⁽²³⁾ Jean Mariani. *Limites des notions d'objet et d'objectivité*, *op. cit.*, p. 3 – 5.

⁽²⁴⁾ Un peu comme s'écrit la forme épistolaire : « Je, soussigné . . . , déclarer sur l'honneur . . . etc. ».

« 2 – Ce qui a lieu, le fait, est la subsistance d'états de chose. »⁽²⁵⁾

Là [ici, en ce lieu écrit-lu instant], « ce qui a lieu » instamment [espace, lieu instant] est {écrit-lu}, le fait définitionnel de {ce qui a lieu} est l'état-lu de ce qui a lieu re-écrit :

{état {chose {écrite}}}
état [lu] de chose écrite

Ce développement logique n'a de sens [direction] que dans la polarité écrite :

{un sujet{écrit{ effacé{lu}}}}

c'est à dire dans la polarité idéale d'un opérateur de définition lue sans forme écrite [un-écrit re-ordonné en lecture-un].

3.3. Trois polarisations idéelles [définitionnelles, temporelles]

Trois lectures de l'univers écrit-réécrit [formel, spatial]. Trois logiques lues d'une chrono-logique écrite

Tout développement instant logique-lu d'une durée chrono-logique écrite précédente [précédence écrite] surdétermine⁽²⁶⁾ l'opération instantane temporelle-lue du lieu d'identification logique de sa précédence spatiale [début, suite ou fin] d'ordre écrit-réécrit. Cette surdétermination instantane est définition-lue de l'unité de polarisation de la forme spatiale précédente ce qui re-écrit explicitement [ce qu'explique] :

« Ce qui est écrit plus haut signifie. . . »

[Le lu-réécrit plus bas ex-plitique, déplie, développe l'écrit-lu plus haut].

- 1 { lit {re-écrit { rétroacte définitionnellement {début}}}} [forme écrite active : F.A.]
- Début de rétroaction définitionnelle du réécrit du lu un. [forme écrite passive : F.P.]

- 1 {lit{re-écrit { rétroacte définitionnellement {durée }}}} [F.A.]
- Durée de rétroaction définitionnelle du réécrit du lu un. [F.P.]

- 1 {lit{re-écrit { rétroacte définitionnellement {fin }}}} [F.A.]
- Fin de rétroaction définitionnelle du réécrit du lu un. [F.P.]

⁽²⁵⁾L. Wittgenstein. *Tractatus logico-philosophicus*, op. cit., p. 33.

⁽²⁶⁾Au sens linguistique de surdétermination : restriction du sens d'un terme par un contexte (restriction d'un interne par son externe, d'un « contenu textuel intrinsèque » par son « con-texte extrinsèque », d'un intérieur par un extérieur).

La définition lue-re-écrite de la surdétermination écrite première **explique** [développe, déplie] ce qui est re-écriture suivante⁽²⁷⁾ :

« Ce qui suit explique ce qui précède depuis... »

[Le lu-réécrit plus bas explique, est surdéterminé par, le lu-re-écrit plus haut depuis la ligne...]

La définition lue-re-écrite initiale [concept écrit initial] imagine la suite écrite [durée] développée suivante comme forme de cette définition première qui re-écrit :

« Le présent travail va développer le sujet opérateur suivant jusqu'à... »

[l'écrit-lu premier développe la suite, durée, de sa définition lue-re-écrite]

Les trois polarités logiques lues de la chrono-logique écrite se re-capitulent de la forme écrite suivante :

- Polarisation subjective à une image lue-re-écrite initiale $\left[\overrightarrow{i} \right]$
- Polarisation subjective à une image lue-re-écrite durée $\left[\overleftrightarrow{ii} \right]$
- Polarisation subjective à une image lue-re-écrite finale $\left[\overleftarrow{i} \right]$

Dans le chapitre 1 {Introduction et préliminaires} de l'écrit intitulé {Ergodic theory}, de l'opérateur d'écrit-re-écrit {Karl Petersen}, la « triplicité » définitionnelle [au sens de {G.S.B.}⁽²⁸⁾] des polarisations représentatives de la physique sont parfaitement distinctes [« parfaites continences » au sens de {G.S.B.}⁽²⁹⁾]. L'essence « introduite » {préliminaires} est de fait {durée écrite initiale} [unité initiale de l'unité de l'un-ouvrage « 1 »] subjectivé à son opérateur d'écrit précédent re-écrit {K.P. « Ergodic theory »} [son « titre »]. Ainsi l'opérateur premier d'écrit-lu [titre-auteur] est bien toujours écrit lisible en début de son opératoire-lue, ou « lieu initial écrit » [espace instant initial] opératoire de sa définition lue [son temps duré].

« 1.1 Les questions basiques de la théorie ergodique.⁽³⁰⁾

La théorie ergodique est l'étude mathématique du comportement moyen des systèmes à long terme. L'assemblage de tous les états d'un système forme un espace X . L'évolution du système est représentée

⁽²⁷⁾C'est, en mathématique, le : « autrement écrit... » ou « il vient... » ou « il s'ensuit... ». Dans la forme courante c'est la forme écrite : « autrement dit... » qui est, par définition-lue, abus de langage puisque rien d'écrit ne « dit » rien en parole mais c'est bien la transition écrit-lu qui « dit » [fait exister en paroles] quelque-chose de ce qui est « écrit ».

⁽²⁸⁾D'une part, la notation {G.S.B.} réfère à...1{opérateur d'écrit-lu} un {G.S.B.}. D'autre part « G.S.B. » [G → S → B] signifient [signent] les « initiales » de George Spencer Brown, « auteur » [acteur d'écrit] de « laws of form » cité plus haut sous l'acronyme {L.O.F.}. Ce qui précède peut donc se re-écrire : {introduction et préliminaires{théorie ergodique{Karl Petersen}}}. L'opérateur d'écrit {Karl Petersen} se re-écrit par la suite {K.P.}.

⁽²⁹⁾G. S. Brown. *Laws of form*, *op. cit.*

⁽³⁰⁾La traduction « a été » opérée par les lecteurs-rédacteurs du présent ouvrage écrit [le livre instamment-lu].

par un transformation $T : X \rightarrow X$, où T_x est pris pour état au temps 1 d'un système qui au temps 0 est en état x . Si on préfère le temps comme variable continue, on peut considérer une famille à un paramètre $\{T_t : \mathbb{R}\}$ des cartes de X dans lui-même. Quand les lois gouvernant le système sont invariantes dans le temps, il est naturel de supposer que $T_{s+t} = T_s T_t$, ainsi que $\{T_t : t \in \mathbb{R}\}$, un flux ou action de groupe de \mathbb{R} sur X . Une transformation simple (réversible) $T : X \rightarrow X$ détermine aussi l'action d'un groupe, nommément les entiers \mathbb{Z} , sur X . Les actions des groupes arbitraires, et même des semi-groupes, dans le cas où les transformations ne sont pas réversibles, sont dignes d'étude, mais nous nous intéresserons principalement à l'action des puissances d'une seule transformation et, occasionnellement à un flux. Afin d'analyser un système mathématiquement, on a besoin d'avoir quelques structures sur X et restrictions sur T . Il y a trois cas majeurs :

1. X est une variété différentiable et T un difféomorphisme, le cas des dynamiques différentiables.
2. X est un espace topologique et T est un homéomorphisme, le cas des dynamiques topologiques.
3. X est un espace mesuré et T est une transformation préservative de la mesure, le cas de la théorie ergodique.

Evidemment les trois cas se recouvrent couramment et un seul exemple peut être vu sous différents prismes ; en fait, les problèmes les plus intéressants concernent la relation entre ces trois domaines. . . »

Ce développement place en son début [introduction, préliminaire] un-sujet premier de l'opérateur re-écrit : une {théorie ergodique} une. Définie en écrit-lu re-écrit suivant une {étude mathématique d'un comportement moyen des systèmes à long terme} [dans leur « durée »]. Autrement écrit le paradoxe :

Voici à l'instant tout ce que la durée suivante peut re-écrire [mathématiquement] sur cet instant-lu premier jusqu'à sa définition-lue complète dans l'homogénéité de l'unité de sens écrit-lu-re-écrit du présent ouvrage.

Paradoxe définitionnel premier de tout écrit théorique qui écrit en son début un sujet non encore logiquement vérifié par son développement [« théorie ergodique » non-encore vraiment développée] et qui le sera à la fin pro-jetée de ce développement objectif ou objectivant dans la transition écrite {sujet{objet{sujet}}} [sujet de l'objet

du sujet, ou $\text{sujet} \rightarrow \text{objet} \leftarrow \text{sujet}$. Ainsi la {théorie ergodique} écrite n'est « évidence première » écrite-lue que d'un prime lu-re-écrit de l'opérateur {Karl Petersen} en son début. La polarisation à l'opérateur lecteur re-écrit :

« un titre ne signifie rien à celui qui le lit pour la première fois »

ou

un sujet titre [écrit initialement] **un objet** non-défini lu-re-écrit {**titre un : sujet**}⁽³¹⁾

Ce développement [précédent], pour montrer que la « variété unique » [unie et uniforme] instantane de système en devenir temporel à long terme est « évidemment » [dans la pratique immédiate] l'écrit-lu qui re-écrit instamment la transition {forme écrite} → {définition lue} :

$$X_{\text{écrit}} \rightarrow X_{\text{lu-re-écrit}}$$

C'est cet « espacement orienté » [sens direct] de l'opérateur premier « transformation » {→}

qui re-écrit {T} ou :

$$[T : X \rightarrow X]$$

$$[\text{re} : X \rightarrow X]$$

$$[X - \text{re} - X]$$

Ainsi le présent ouvrage re-écrirait logiquement chrono-logiquement :

$$\{X \rightarrow X\} = T$$

ou simplement

$$X - \text{re} - X$$

ou

$$\{XX\}T$$

qui n'est autre que la définition émergente identifiant la transition d'instant écrits précédents de durée { $X_{\text{écrit-lu-re-écrit}}X$ }. En fait [au sens de « fait définitionnel » de Wittgenstein] T n'existe que du {re} écrit de durée de transition précédente écrit-lu :

→

donc :

$$\{\rightarrow \{ \text{re-écrit} \{T\} \}\}$$

$$\{\text{re}\} \text{écrit} \{T\}$$

⁽³¹⁾Le mot {ergodique} ne signifie rien au lecteur qui le lit [déchiffre, dénombre?] pour la première fois et ne trouvera de « sens » [contenu existentiel] qu'à la fin de la lecture de l'ouvrage écrit de l'opérateur {K.P.}.

Comme l'ordre chrono-logique écrit d'évidence la succession temporelle XX , chronologiquement T n'est re-écriture émergente que de la durée effacée de précédence des instants écrits [« X puis X »]. Ce qui signifie que T à la signification imaginaire d'une durée effacée des instants écrits précédents re-écrits $\{\cancel{XX}\}$, durée directe effacée re-écrite \cancel{XX} ou $\{XX\}$ { barré }. Ce « temps-duré » de transformation [effacement] écrit est l'espace re-écrit des instants imaginaires initial [formel écrit] et final [définitionnel lu-re-écrit]. Ce qui re-écrit dans l'ouvrage instant :

$$i \rightarrow i \\ \overrightarrow{ii}$$

qui re-écrit bien le « groupement opérateur » suivant :

$$\{i\{i\}\}$$

ou

$$i \ll \text{de} \gg i \\ \text{imaginaire de l'imaginaire} \\ i\text{-re-}i \\ i \text{ re-imaginaire}$$

instants ii écrits-lus distincts [images objectives] lus-re-écrits indistincts [images subjectives]. La distinction « imaginaire objective » logique écrite $\{i \ll \text{et} \gg i\}$ est bien ordre de précédence temporel de l'écrit-lu direct :

$$ii \\ \{tt\}_T \\ \rightarrow \\ \{T\}_{tt}$$

où « localement » [topo-logiquement] $t < \text{et} \mid$ ou $> T$ forment deux variétés [distinctions] de temps :

T est une durée commune [unitaire] d'instant imaginaire dual t .

ou

t est un instant dual de durée imaginaire unitaire T

La dualité de t est re-présentée par l'instant écrit initial imaginaire idéal de « système-instants » initial « et » l'écrit imaginaire instant suivant « t », définition « d'état temporel » [à l'instant $\{t = T = 1\}$]. En fait définitionnel, la transformation d'espace écrit $X \rightarrow X$ respecte X dans la durée commune de ces deux graphèmes re-écrite $T = 1$ si le second X est imaginé re-plié [appliqué] sur le premier. C'est à dire que l'instant final X [suite XX] imagine re-couvrir en l'effaçant [pli opaque]

l'instant initial X [suite XX] soit, dans l'écrit de {K.P.}, l'« état » $\{s\}$ du système opérateur initial d'espace X . L'instant écrit final de $X \rightarrow X$ « unifie » la durée écrite XX en effaçant l'instant écrit initial [en prenant $s = x = 0$] tel que $\{\rightarrow = T = 1\}$. Ce qui rend « évident » que l'instant-état s-effacé re-écrit $\{= \{0\}\}$ unifie l'instant t en la durée de précedence « d'états » $s \rightarrow t = T = 1$. Dans cette re-définition, il est « évidence écrite » que t est nombre-instant final unitaire 1 de précedence T de système instant initial s . Donc tout t est définition instantane de valeur de durée T , soit élément-unitaire-instant de l'un ensemble de valeur-durée T qui est noté en mathématique {ensemble des nombres réels} écrit \mathbb{R} ; d'où $\{T_t : t \in \mathbb{R}\}$ qui pourrait se re-écrire $\{T_t : \in T\}$. Dans cette hypothèse définitionnelle il est « évidence écrite » que :

$$T_{s+t} = T_s T_t$$

ou plutôt

$$t_i t_f = S T = T$$

$$S = T$$

avec $i = s$ (noté état initial d'effacement) et $f = 1$ (noté état final d'unification)

Si l'écrit de l'opérateur {K.P.} est re-lu à la lumière [application transparente] de la présente théorie peuvent se re-écrire les correspondances suivantes :

$$\begin{array}{c}
 > \\
 \text{systeme de précedence est \{un-graphème-effacé\}} \\
 \text{X} \\
 \{\text{systeme X écrit-lu re-écrit [graphème X]}\} \\
 >> \\
 \text{Etat(s) de précedence existe en \{un-graphème-effacé-re-écrit\}} \\
 X, x, x, X, \mathbf{x}, \mathbf{X} \dots \\
 \{\text{casse \{x\}\}} \\
 < \\
 \text{Espace d'état(s) de précedence image existentielle \{ un phonème-lu \}} \\
 \text{Grand X, petit x, petit } x \text{ italique, grand X italique, petit } \mathbf{x} \text{ italique gras } \dots \\
 \{\text{extension \{casse \{x\}\}\}} \\
 << \\
 \text{Transformation temporelle d'espace d'état(s),} \\
 \text{un espace lu-re-écrit } XX \text{ effacé re-écrit \{\rightarrow\}} \\
 \{\text{un morphème lu-re-écrit d'un phonème écrit-lu}\} \\
 \{\text{grand X}\} \text{ un, \{petit x\} un } \dots \\
 \text{sens \{extension \{casse \{x\}\}\}} \\
 \text{une forme } x = x \text{ définit un} \\
 1\{x\} = \{x\}1
 \end{array}$$

3.4. Distinctions idéographiques de la dualité forme-définition

L'écrit de {Karl Petersen} distingue en son début trois formes lues-re-écrites de polarisations de re-présentations d'une unité systémique en évolution. Il est montré plus haut que la forme-définie écrite-lue est « évidence instante » d'un-système en perpétuelle évolution chrono-logique. Comme l'écrit {Ergodic theory}, X -lu écrit la re-présentation de trois cas formels de présentation opératoire [polarisation logique].

- Soit X écrit « une variété différentiable » et la transformation $\{T\}$ est alors « difféomorphisme » de fait. Ce qui signifie, comme son nom l'indique, que $\{X\}$ -écrit-lu est formellement distinct de lu-re-écrit $\{X\}$. Le décalage temporel X -écrit-lu $\{X\}$ re-écrit une « différence- $\{T\}$ » de durée inverse [rétroactive] de l'instant final « sur » l'instant initial [X -lu-re-écrit sur X -écrit-lu]. Dans ce cas les instants imaginaires initial et final de X sont opérés en imaginaires distincts et leur durée d'espacement comme « espace différentiel » re-écrit en instant $\{T\}$ ou $\{-\}$ ou $\{\rightarrow\}$. Cette re-présentation est formellement polarisée à la forme instante initiale X développée [dépliée, expliquée] en ses définitions-lues distinctes suivantes re-écrites instamment en extension $\{X, x, x \dots\}$ ou $X = \{X, x, x \dots\}$.

Par exemple la {dynamique différentiable de l'écrit-lu} re-écrit instamment :

$$X = \{\text{tout ce que ce livre explique ou définit depuis un début}\}$$

- Soit $\{X\}$ dessine [contourne] un espace topologique [graphème] et $\{T\}$ est la lecture-re-écrite de la transition X -graphème \rightarrow morphème- $\{X\}$, ou encore Forme-écrite X re-écrite $\{X\}$ -Définie-lue. $X\{X\}$ [X , lu X] est « lieu imaginaire » où concourent forme et définition de X . Ce « lieu topologique » imaginaire où se superposent [s'appliquent, se plient l'une sur l'autre] forme et/ou définition de X est bien « homéomorphisme » de X sur X [point d'orthogonalité, ou « pli transparent » de X sur X]. Ce qui pourrait se dessiner sous forme d'identité centrée à X dans ses deux espaces d'identification écrit-lu re-écrit en {ligne et/ou colonne} :

$$\begin{array}{ccc} & \downarrow & \\ \longrightarrow & X & \infty \rightrightarrows X \end{array}$$

X -écrit-lu imagine en sa forme instante les développements de ses définitions lues re-écrites précédentes {tout X }. X -écrit instant [idéogramme émergent] imagine être la « forme accomplie » de toute sa précédence définitionnelle unitaire. Ce qui signifie que le lu-re-écrit X -instant polarise la forme finale super-structurelle re-écrite de sa précédence [durée] écrite-lue.

Par exemple cette {dynamique topologique appliquée à l'écrit-lu}, re-écrit :

{la chaîne de caractère de ce livre depuis un début se résume finalement à} = X

- Soit X –écrit lit l’image re-présentation d’une durée de [imagine une] transformation instantane. Alors re- X est autre écriture d’une transformation précédente d’état écrit-lu. X imagine re-écrire instamment un espace écrit-lu de durée $s - t [t_i - t_f]$. X est alors re-écriture instantane d’une durée lue de transformation écrite imaginée constante, invariante. La séquence $\{X\}$ est instant imaginaire de durée de précédence stable re-écrite :

$$\{ \} = X \text{ [mesure préservée écrite entre accolades]}$$

Dans le cas de « l’écrit ergodique » c’est bien la conservation opératoire [durable] d’une polarisation imaginaire première [à un instant initial ou final] qui « condense » en $\{X\}$ cette « précédence durée » [maintenue, conservée, entretenue]. La théorie ergodique est donc « complexité opératoire » forme-définition re-écrite ou opération de transition instant-durée durée-instant. Par exemple, la théorie ergodique est complexité écrite :

$$X = \{XX\} = X$$

$\{XX\}$ est tout ce qui est « lisible » [compréhensible à un-lecteur] dans la durée de ce livre.

Il n’est pas étonnant que la théorie ergodique [du grec « ergon » : travail, force] soit une théorie de l’opération et plus particulièrement de l’opérateur de transition sujet-objet ou forme-définition et qu’elle se développe sur un espace probabilisé. En effet le « phénomène » transitionnel duré, stabilisé, ne relève que de la probabilité de détermination instantane re-écrite de la re-définition lue d’une forme phénoméno-logique transitoire précédente. Plus simplement exprimé, « une séquence écrite $\{e - x\}$ », par exemple dans les analyses automatisées de texte, n’est « décelable » par le programme que si la définition de cette transition a un poids probable dans la précédence des textes analysés. Il est peu probable que la séquence : « Spzx » soit décelée dans un texte français compte tenu de sa « rareté statistique formelle » de transition écrit-lu.

Comme il est montré précédemment, les écrits de {Gottlob Frege} effacent la détermination impérative pratique de la chrono-logique écrite-lue de leur propre exposition [la forme ana-logique de leurs définitions chrono-logiques] pour se polariser à la « logique de contenu » [lu-logique] du texte. Dans ce cadre purement logique [forme ana-logique écrite-récrite effacée], il est évident qu’il y a incomplétude de tout « contenu définitionnel-lu » sur la forme écrite-récrite même de ce « contenu-lu ». Cette incomplétude se condense dans la définition même de l’unité en tant qu’elle interroge la « limite formelle » d’unification qui n’est autre que la forme écrite effacée « un »⁽³²⁾ :

- « 31. Baumann fait reposer le concept de un sur l’intuition interne, mais on a vu cependant que, au même endroit, il lui donne comme

⁽³²⁾G. Frege. *Les fondements de l’arithmétique*, op. cit., p. 160.

caractère l'indivision et la délimitation. [...] Les propriétés triviales des choses telles que l'indivision et la délimitation, ces propriétés que les bêtes remarquent aussi bien que nous, ne peuvent pas constituer l'élément essentiel de notre concept [de un].

32. On est cependant en droit de présumer qu'elles ne sont pas sans rapport avec lui. C'est ce qu'indique le langage, en dérivant « unifié » de « un ». Un objet est d'autant plus apte à être saisi comme un objet distinct, que les différences internes s'effacent davantage devant ce qui le différencie de son environnement. « Unifié » désigne une propriété qui autorise à séparer en idée un objet de son environnement et à le considérer en lui-même. Si le français « uni » signifie « plat », « sans aspérités », il faut l'expliquer de la même manière. Le mot « unité » est employé avec une intention analogue, quand on parle de l'unité politique d'un pays ou de l'unité d'une œuvre d'art. Toutefois en ce sens, « unité se rapporte moins à « un » qu'à « unifié » ou « unitaire »... »

Tout ce passage lu-re-écrit de {Frege} efface le seul « objet distinct » instant qui est la forme écrite lisible même de son texte et sa chrono-logique lue "interne" qui est pourtant le seul médiateur logique entre « lui l'auteur » et « nous ses lecteurs ». C'est bien l'acte chrono-logique de l'objet écrit-lu-réécrit qui permet la « compréhension opératoire » du « contenu imaginaire lu » de cet objet écrit-réécrit. C'est donc bien la lecture définitionnelle qui délimite l'unité même de cet écrit, au sens où l'écrit-lu de {Frege} explique, développe, re-écrit le « concept d'unité ». En fait, en effaçant la surdétermination du seul « médiateur d'évidence » qu'est l'écrit-lu, le lu-logique polarise [re-écrit] l'écrit-lu chrono-logique au « sujet » de cet écrit [« l'unité selon G.Frege, auteur d'écrit »]. L'écrit-lu premier étant effacé la transition logique devient l'existence imaginaire d'un lu-re-lu. L'unité qui est, selon le présent ouvrage, transition rétroactive [identité] re-écrite de la définition chrono-logique lue de l'ana-logique écrite devient dès lors « paradoxale » car privée de son terme ana-logique premier. L'unité d'identification n'est plus alors « opération de transition unifiante » [écrit-lu-re-écrit] mais « opérateur de distinction extrinsèque » [le sujet opérateur] d'un « contenu-lu » intrinsèque [l'objet opéré]. Cette unité d'effacement [zéro, nul...] est « polarisation subjective » à un opérateur idéal d'identification [« Unifié » désigne une propriété qui autorise à séparer en idée un objet de son environnement »] L'opérateur d'écrit {G.Frege} centré à « sa propre idée d'unité » identifie réflexivement son « unité opératoire » à « son propre opérateur unitaire » ce qui ouvre au paradoxe déjà évoqué précédemment et qui re-écrit :

Une unité
Unité un
1 un

un 1

11

...

{Les fondements de l'arithmétique} écrivent la dualité {forme-écrite}-{définition-lue} autour de la distinction de « l'un » et de « l'unité » et ouvre en conséquence à l'identité même de l'unité formelle à l'unité définitionnelle et au paradoxe de l'opposition opération-opérateur d'identification-distinction [unification-unité] de tout nombre-instant⁽³³⁾ :

« Les unités sont-elles identiques entre elles ?

34. Toutes les tentatives pour expliquer la propriété « un » ont fait long feu, et nous devons renoncer, quand nous désignons les choses comme des unités, à voir en cela un complément de détermination. Une fois encore, nous revenons à notre question : pourquoi appelle-t-on les choses unités, si « unité » n'est qu'un autre nom pour chose, si toutes les choses sont des unités, ou peuvent être regardées comme telles ? E. Schröder donne pour raison l'identité que l'on confère aux objets qu'on se propose de compter. On ne voit pas, d'abord, pourquoi les mots « chose » et « objet » ne pourraient pas tout aussi bien l'indiquer. On se demande, en second lieu, pourquoi faut-il attribuer cette identité aux choses qu'on dénombre. L'attribuons-nous à ces objets, ou bien sont-ils réellement identiques ? En tous cas, deux objets ne sont jamais entièrement identiques.[...] Le fait est que plusieurs auteurs qualifient les unités d'identiques, sans autre spécification. Hobbes déclare : « Le nombre, absolument parlant, suppose en mathématiques des unités identiques entre elles dont il est constitué. » Hume tient que les parties composantes de la quantité et du nombre sont absolument de même nature. Thomae appelle l'individu d'un ensemble : unité, et il écrit : « les unités sont identiques les unes aux autres. » On dirait tout aussi bien, ou plutôt beaucoup mieux : les individus de l'ensemble sont différents entre eux. »

Il est à remarquer que {G. Frege} et {les auteurs} qu'il cite ne réfèrent jamais à la forme écrite spatiale de l'unité temporelle lue qu'ils tentent de définir [de distinguer et/ou identifier] mais directement à « l'énoncé » de cette unité dans le « langage ». Or c'est bien le médiateur écrit-lu qui structure l'unité langagière phono-logique lue re-écrite de ces précédents auteurs. Plus simplement, c'est la structure transitionnelle écrite-lue qui re-écrit « l'idée » [concept idéal] d'unité de ces auteurs [opérateurs d'écrit]. C'est la lecture instantane de l'écrit instant qui imagine re-constituer « le langage », « le dire logique » des opérateurs-auteurs premiers. Tous ces écrits ignorent

⁽³³⁾ *Ibid.*, p. 162.

que « ce langage », « ces dire » inventent une-image [image-une] de la transition entre l'écrit-lu instant et la définition-lue re-écrite instantane de cet écrit instant. Plus simplement, rien ne parle dans un écrit-lu sauf l'image unifiante de l'opération de translation⁽³⁴⁾ d'écriture en lecture.

Le {Tractatus logico-philosophicus} de l'opérateur {Ludwig Wittgenstein} écrit la dualité forme-définition sous forme « objet » « nom d'objet », c'est à dire comme une translation d'un objet extrinsèque écrit « A » effacé-représenté par « A- nom ». L'effacement du seul « objet d'évidence écrit » lisible [distinct] qu'est le A premier et son « remplacement » [son dépliement, développement imaginaire, explication] par un A-nom lu-re-écrit second ouvre à l'incomplétude de la définition-lue seconde sur la forme première écrite effacée⁽³⁵⁾ :

« 3.14– Le signe propositionnel consiste en ceci, qu'en lui ses éléments, les mots, sont entre eux dans un rapport déterminé. Le signe propositionnel est un fait.

3.141–La proposition n'est pas un mélange de mots. (De même que le thème musical n'est pas un mélange de notes.) La proposition est articulée.

3.142– Seuls les faits peuvent exprimer un sens, une classe de noms ne le peut pas.

3.143– Que le signe propositionnel soit un fait, la forme d'expression usuelle de l'écriture ou de l'imprimerie le masque. Car dans la proposition imprimée, par exemple, le signe propositionnel n'apparaît pas comme essentiellement distinct du mot. (Ce qui a rendu possible que Frege ait appelé la proposition un nom composé.)

3.1431– L'essence du signe propositionnel devient très claire lorsque nous nous le figurons comme composé d'objets spatiaux (tels des tables, des chaises, des livres) au lieu de signes d'écriture.

La position spatiale respective de ces choses exprime alors le sens de la proposition. »

⁽³⁴⁾Il est remarquable que « traduction » s'écrive en anglais « translation » au sens de translation mécanique. L'acception [concept écrit] anglaise est plus rigoureuse car il s'agit bien d'une transformation d'un espace écrit en un autre espace écrit. Le « contenu » des deux formes linguistiques écrites est l'unité temporelle imaginativement inchangée de cette « translation d'un écrit à l'autre écrit », soit d'un écrit initial [langue d'origine temporelle] vers un autre écrit final [langue de translation temporelle]. De façon exemplaire si :

$$\text{Chat} = \text{Cat} \text{ ou } \text{Cat} = \text{Chat}$$

seule la séquence chrono-logique écrite distingue les langues sujets-opérateurs d'une unité opératrice commune « référent » [objet imaginaire unitaire identifié à ses polarisations écrites] qui ouvre à la triple identité écrite chrono-logiquement : [Chat=Cat]=[Cat=Chat]. Forme imaginaire identifiée à un référent qui re-écrit « miaou » en écrit français.

⁽³⁵⁾L. Wittgenstein. *Tractatus logico-philosophicus*, op. cit., p. 42 – 43.

Ce passage tente d'expliquer [développer, écrit-lu-réécrit] l'effacement de l'évidence ana-logique du signe écrit. En effet le « rapport déterminé » formel des mots écrits « compose » un lu définitionnel de l'ordre propositionnel de ces mots. L'opérateur {Wittgenstein} efface la primarité de l'écrit-lu sur le sens-lu re-écrit [re-orientation imaginaire chrono-logique de la chrono-logique des lettres et des mots] de cet écrit premier, en s'y substituant imaginativement en « sujet premier » d'une unité idéale lue d'une « extériorité écrite » [que seul re-présente les écrits « table », « chaises », « livres »] re-écrite par le sujet idéal {L. Wittgenstein} de la proposition : « distinction de l'objet extérieur ». En « fait » le seul espace « constructeur » de l'image de l'espace [chaise, table, livre] est l'espacement lu entre les lettres et/ou les mots qui forme l'ordre logique temporel de re-présentations de la re-présentation chrono-logique d'espace écrit-lu. L'ignorance de l'unité d'identification [1=] de la transition forme-écrite→définition-lue ne permet pas à l'opérateur {Wittgenstein} d'écrire une forme complètement définie [identifiée] d'unité de dualité « A ». Ce « raisonnement » subjectivé[polarisé] à son propre opérateur idéal [idéal lu-re-lu] induit un médiateur subjectif {penseur de définition} de transition de la forme idéale [idéelle] lue-écrite-re-lue {pensée} :

« 3.144— Les situations peuvent être décrites, *non nommées*. (Les noms sont comme des points, les propositions comme des flèches, elles ont un sens.)

3.2— Dans la proposition la pensée peut être exprimée de telle façon que les objet de la pensée correspondent aux éléments du signe propositionnel.

3.201— Je nomme les éléments « signes simples » et cette proposition : « complètement analysée ».

3.202— Les signes simples utilisés dans la proposition s'appellent noms.

3.203— Le nom signifie l'objet. L'objet est sa signification. (« A » est le même signe que « A ».)

3.21— A la configuration des signes simples dans le signe propositionnel correspond la configuration des objets dans la situation.

3.22— Le nom est dans la proposition le représentant de l'objet. »⁽³⁶⁾

En fait, l'objet écrit-A n'est séparable de son A-signe [A-nom] que dans l'unification de la dualité essentielle forme-définition re-écrite et la recherche subjective simultanée d'un opérateur d'existence écrite distinct de son énoncé-lu. Il n'est pas nécessaire d'écrire A puis son nom « A » pour que A soit A ; il « est » une-précédence écrite A qui opère la forme écrite spatiale instantane de la définition unitaire de cette durée précédente. Contrairement à ce qu'énoncent les opérateurs d'écrits logiques précédents [Frege, Wittgenstein], c'est bien l'espace écrit-lu-re-écrit qui fonde [forme] l'unité de

⁽³⁶⁾ *Ibid.*, p. 43.

l'espace de re-présentation re-écrite des espacements temporels-lus de la succession des lettres ou/et des mots. Dans la réalité immédiate du présent écrit-lu, l'ordre matériel de l'espacement de présentation écrite forme la durée imaginaire re-écrite sur ses images lues. Plus simplement exprimé c'est l'espace écrit qui forme l'image subjective temporelle de l'espace matériel que nous lisons. Autrement écrit, dans la polarisation subjective humaine :

L'humain imagine son univers [espace] en durée [temps] écrit-lu-re-écrit [signe unitaire].

Dans cette logique-lue re-écrite de l'écrit-lu chrono-logique premier :

Une écriture essentielle précède une lecture existentielle.

Une présentation précède une re-présentation.

Un-écrit [un tracé] précède chrono-logiquement un dit-un [un-re-un]

[« écrit A dit A » ou « unité langage un »]

Par voie de conséquence :

L'essence formelle écrite précède l'existence définitionnelle lue.

L'écrit précède le langage.

3.5. L'objet écrit-lu-re-écrit

L'unité de la dualité de la re-présentation espace-temps

Comme il est démontré « plus haut », c'est la transition opératoire entre polarité imaginaire écrite et polarité imaginaire lue qui « construit » l'unité imaginaire objet-référent de l'écrit-lu. Simplement si s'écrit « chat » en français ou « cat » en anglais ces deux essences graphiques n'ont rien de commun avec l'objet-dit « réel » se qui se re-écrit[se re-présente] : miaulant, griffant. . . D'autre part quand bien même se dessinerait « un chat » :



FIGURE 1. Un chat

Cette « géométrie » [graphie spatio-temporelle] serait encore re-présentation constructive d'un objet sans rapport d'espace instant [il va de soi qu'un {chat} ne se re-présente pas dans {un{dessin {de chat}}}]. Cependant c'est bien le {dessin de chat} ou l'écrit {chat} qui permet au petit enfant de construire la distinction de l'objet-lu {chat} re-écrit dans sa pratique instante. Simplement, rien dans l'objet {chat} ne fait « miaou »

ou « wraou » ou « miu⁽³⁷⁾ » mais cet écrit re-écrit {d'objet sonore} [re-présentation phono-logique re-écrite onomatopée] construit [réécrit] la pratique opératoire instantane de l'objet référent. Par exemple, il est inutile de préciser au lecteur « ce qui fait [écrit]miaou » alors qu'en pratique « rien ne fait [écrit] définition de miaou » sauf la séquence re-écrite :

$$m \rightarrow i \rightarrow a \rightarrow o \rightarrow u$$

constructive de l'objet référent re-écrit-lu [re-imaginé]{un { chat}}.

C'est, sans aucun doute, l'écrit{Les limites des notions d'objet et d'objectivité}[L.N.O.O.] de l'opérateur d'écrit {Jean Mariani} qui approche au plus près cette logique, cependant toujours polarisée à un opérateur subjectif [humain] premier. Il est recommandé au lecteur de se référer à cet écrit fondateur, car les extraits cités suivants ne permettent pas de donner la pleine intelligence de cet ouvrage. Plus généralement, il est fortement recommandé de lire la totalité des écrits [peu nombreux] bibliographiques cités en référence. Cela permet, d'une part, d'en saisir l'ordre d'exposition logique chrono-logique ; d'autre part, cela ouvre à une re-lecture critique du présent écrit et de pénétrer à la lumière de ses thèses définitionnelles-lues d'autres domaines [ordres] qui y ont forcément échappé en re-écriture.

L'écrit {L.N.O.O.} met immédiatement en exergue une dualité réalité-représentation. Cette dualité est formulée en dualité de représentations géométriques. Même si la dualité {forme écrite}- {définition lue} n'est pas explicitement formulée, le principe de subjectivité énoncé par l'opérateur {ici J. Mariani} est ramené à une re-polarisation re-écrite de l'objet-sujet vers le sujet-objet :

« Le point de départ des considérations subjectivistes est l'analyse du rôle joué par la notion d'objet - substratum de l'objectivité – en physique ; on sait que la validité de cette notion en physique atomique a été très discutée ; je pense qu'il est possible de montrer que cette notion est également contestable à l'échelle humaine et de séparer ainsi l'objectivité du concept d'objet.[...](note : le premier qui ait eu l'idée de rechercher l'interprétation des lois naturelles et d'introduire la notion de subjectivité, d'une manière plus ou moins implicite, est A.S. Eddington, dans Espace, Temps, Gravitation, à propos de la signification de la gravitation d'Einstein) »⁽³⁸⁾

Si, dans {L.N.O.O.}, la re-présentation, toujours centrée à l'opérateur humain, est bien distinguée d'une présentation matérielle [réalité, nature], la surdétermination écrite [tracée, graphiée] de toute re-présentation physico-mathématique est, non pas

⁽³⁷⁾ cf. F. de Saussure. *Cours de linguistique générale*, I,1. : « Quant aux onomatopées authentiques (celles du type *glou-glou*, *tic-tac*, etc.), non seulement elles sont peu nombreuses, mais leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire, puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits (comparez le français *ouaoua* et l'allemand *wauwau*). »

⁽³⁸⁾ Jean Mariani. *Limites des notions d'objet et d'objectivité*, op. cit., p. 9.

ignorée, mais ramenée à l'unique définition géométrique en tant qu'imaginaire d'espace [bien que toujours effacée en tant qu'espace graphique pur ou durée graphique] :

« La théorie des Quanta nous a montré, comme Bohr a eu le mérite de le reconnaître en premier, qu'aucune des représentations que nous nous faisons des éléments de matière et de rayonnement ne correspondait absolument à la réalité; on sait que les éléments matériels sont supposés posséder une structure géométrique déterminée et invariante et des propriétés physiques intrinsèques (la charge et la masse); si nous pouvions définir exactement cette structure et ces propriétés, il en résulterait que les éléments considérés seraient tout à fait semblables aux objets que nous sommes habitués à manier à notre échelle [...] Pour ce qui est de la représentation géométrique, l'expérience nous montre que nous avons le choix entre la représentation ponctuelle ou si l'on veut corpusculaire et la représentation ondulatoire; on sait d'autre part que ces représentations sont dans une certaine mesure toutes deux inadéquates et se limitent l'une par l'autre [...] »
(39)

Ce passage met en relief deux « catégories » de re-présentation re-écrites d'une présentation opératoire écrite-lue centrée au sujet lu-re-écrit de cette re-présentation; la « structure géométrique » a priori, n'est autre que l'espace matériel dessiné-écrit considéré par l'opérateur « déterminé et invariant » [tracé déterminant d'une présentation re-productible invariante = réalité écrite-lue]; les « propriétés physiques intrinsèques » ne sont autres que les instants définitionnels-lus de ces espaces re-dessinés-écrits durés (« déterminés et invariants »). L'écrit opérateur {J. Mariani} distingue deux ordres-lus re-écrits formels extrinsèques de re-présentation spatiale graphique d'un opérateur intrinsèque définitionnel-lu. C'est l'opérateur {physicien} qui polarise les ordres des énoncés écrits-lus-re-écrits {re-présentation corpusculaire, tracé ponctuel instant}-{re-présentation ondulatoire, tracé espace-temps duré}. L'opérateur-sujet {J. Mariani} forme en écrit la {définition exacte de la structure géométrique} des systèmes sur la structure des définitions-lues des formes écrites « à l'échelle » de l'opérateur. Autrement écrit, **l'opérateur-subjectif re-écrit l'univers-lu non-sensible identique à l'image écrite-lue de son univers-lu sensible**. Les deux « géométries » en question ne sont autres que les deux polarisations graphiques-écrites : {distance-point} {point-distance} définies en polarisations temporelles re-écrites :

Instant-durée
Durée-instant

(39) *Ibid.*, p. 12 – 13.

L'unité est bien l'opérateur de transition définitionnelle instant-durée, durée-instant, opérateur appelé sujet dans le « principe de subjectivité » de l'opérateur d'écrit {J. Mariani}. D'ailleurs l'axiomatique développée dans la suite de l'écrit confirme la définition subjective purement instante [sans « propriété dynamique intrinsèque », sans durée, sans mouvement] de l'unité « système matériel » ou objet [définition-lue instante d'une durée graphique précédente] où seul l'opérateur extrinsèque confère au système un mouvement donc un durée existentielle-lue [\ll] à une chaîne écrite instante :

« En résumé, notre axiomatique se compose des principes suivants :

1. Postulat de la « subjectivité » : Les systèmes matériels ne possèdent aucune propriété dynamique intrinsèque.
2. Il existe un groupe de transformations, applicable au voisinage infinitésimal de chacun des points de l'espace-temps dans une direction donnée, qui sert de groupe fondamental et détermine aussi bien les opérations de mesure que les mouvements libres des mobiles ponctuels. »⁽⁴⁰⁾

Cette axiomatique débouche évidemment sur une « logique » de polarisation [d'opération] chrono-logique simultanées {forme définitionnelle écrite A }-{définition formelle lue A } écrites ici {observation A {un{ système A }}}

« Nous considérons comme données simultanément les notions d'opération et de « choses » au moyen desquelles on opère, c'est à dire le schéma opérationnel considéré en bloc ; [...] Au moyen de certaines observations A effectuées sur les choses, l'une jouant le rôle d'instrument d'observation, l'autre de système observé, nous constatons l'existence de certaines propriétés ; ces dernières seront dites « objectives » par rapport aux opérations « B », si elles ne dépendent pas du caractère nécessairement particulier des opérations A au moyen desquelles elles se révèlent à l'observateur, c'est à dire si elles sont invariantes vis-à-vis d'un certain ensemble d'opérations nouvelles B qui consistent à faire varier dans certaines limites les conditions particulières dans lesquelles a lieu l'observation. Appelons A l'opération qui constitue l'observation donnée, B une opération générale telle que l'opération A' , qui résulte de A par la transformation :

$$BAB^{-1} = A'$$

⁽⁴⁰⁾ *Ibid.*, p. 32.

Soit dite équivalente à A , au sens de la théorie que la représentation des groupes abstraits donne à ce terme ; la propriété en question sera objective par rapport à B , si elle est un invariant de cette transformation, c'est à dire si elle conserve sa forme et sa signification pour les observateurs liés à A' . Il n'existe pas donc pas, en vertu de cette définition, d'objectivité en soi, mais seulement une objectivité par rapport à certaines transformations ou opérations [...] » ⁽⁴¹⁾

Ce développement n'est autre que celui du dernier chapitre du présent ouvrage, et en général de tout épilogue, mais dans une polarisation à un opérateur-lecteur ayant effacé le prime écrit-lu. En effet cet extrait-lu re-écrit d'une autre manière :

- soit un écrit- A -lu
- soit B la forme écrite de la distinction de l'opération d'écriture
- soit B^{-1} la forme écrite de la distinction de l'opération de lecture
- Soit l'unité de groupe {écrit- A -re-écrit} A'
- Alors en effet : $BAB^{-1} = A'$

Si le sujet de l'opération [l'opérateur] est polarisé à l'objet écrit de la définition lue. L'opération écrite B^{-1} non-instamment définie [l'opérateur-lu « bé puissance moins un » n'est en effet pas défini logiquement], décrit en logique chrono-logique « l'ordre négatif » du rapport de l'unité-instante lue [nombre-instant un] sur l'unité écrite [1] qui définit l'ordre lu-re-écrit inverse ou ordre indirect de lecture sur l'ordre direct d'écriture [$AB \rightarrow BA$]. En fait dans l'ordre écrit-lu direct à deux opérateurs distincts [rédacteur – lecteur] cette « opération complexe » de transition de l'écrit-lu-re-écrit se résume à toute succession de deux signes distincts : AA' ou AB ou BA . . . Car, comme il est montré précédemment la chrono-logique de l'écrit-lu ouvre à trois ordres [espace, durée] d'identificationre-écrits :

$$\begin{aligned}
 & B^{-1}A \\
 & B \text{ écrit } A, 1\{BA\} \\
 & B > A \\
 & B > A > AB \\
 & A < B \\
 & AB < A < B \\
 & B \text{ lit } A, \{AB\}1 \\
 & AB^{-1}
 \end{aligned}$$

Comme les quatre instants logiques chrono-logiques débouchent sur la définition de l'identité d'autre unité, il vient l'écrit :

$$A = B^1 AB^{-1} = A'$$

⁽⁴¹⁾ *Ibid.*, p. 39 – 40.

C'est encore une fois l'écriture émergente mathématique qui « quantifie » instantanément [unifie-identifie] la définition durée écrite des systèmes de re-présentation précédents. En fait « à la fin des re-présentations définitionnelles lues » de l'écrit précédent, l'espace humain trouve son autre écriture.

A la fin de la lecture d'un univers écrit-réécrit l'opérateur de polarisation humain trouve la graphie d'un autre univers réécrit.

3.6. L'algèbre combinatoire des ordres écrits-lus-re-écrits

En algèbre, l'analyse [ana-lyse : fractionnement en retour chrono-logique] combinatoire est l'exemple type où une lecture d'écrit premier re-opère [re-écrit] **un ordre émergent distinct** de cette transition d'identification écrit-lu. Ainsi c'est bien le fractionnement de l'écrit-lu premier en distinctions secondes d'ordres lus-réécrits qui fonde la transition de dualité combinatoire écrit-lu / lu-re-écrit :

Une {dualité d'éléments écrits-lus} re-écrit l'autre ordre {ensemble de dualité lu-écrit-relu}

Ainsi, la polarisation première directe écrit-lu-re-écrit re-unifie en l'effaçant un ordre écrit-lu {ensemble de départ} en autre ordre [autre espace] re-écrit {éléments{ensemble de départ}}. Ce qui signifie que la re-écriture est une autre permutation-lue d'écrit premier :

$$A \leftarrow B = \{A \rightarrow B\}$$

L'ensemble de départ {écrit-lu} est re-groupement instant {lu-re-écrit} :

$$\overleftarrow{1} = \{\overrightarrow{1}\}$$

lu

{ensemble-un identifie un re-groupement fractionné en {un-élément}}

Un ensemble d'un élément est un écrit-lu de son espacement un-re-écrit {ensemble}.

L'ensemble d'espace {écrit-1-lu-{} } re-écrit = {1}.

{une-permutation de 1 dans 1}

Il n'existe pas de transition [d'espace] re-écrite d'un écrit-lu 1.

ou une seule transition {écrit-lu} re-écrit une identité {ensemble = élément}, {forme = définition} :

La transition instantane forme-définition ne permute pas un nombre-instant.

Ce qui précède ouvre à la définition-lue⁽⁴²⁾ classique mathématique de « la permutation » re-écrite :

⁽⁴²⁾G.Cagnac. *Nouveau cours de mathématiques spéciales*, Paris, Masson, 1961, p. 64.

« Permutation : étant donné m éléments distincts, on appelle permutation de ces m éléments tout ensemble rangé comprenant ces m éléments et on note P_m le nombre de permutations »

Ainsi un ensemble à un élément n'ouvre qu'à $\{\{\{1!\} = 1\}$ élément-ensemble $\}^{(43)}$. 1 lu-re-écrit 1 ou un-instant réécrit d'identification écriture-lecture. D'autre part, la lecture d'une dualité d'écrits premiers [espacement écrit] même identifiés [1 et 1] ouvre évidemment à la re-écriture des deux permutations des ordres écrits-lus premiers :

11

<

>

Ce qui est évidemment beaucoup plus simple à lire ou plutôt plus difficile à effacer dans la forme re-écrite :

AB

lue

$A \leftarrow B$

re-écrite :

$A \rightarrow B$

Il va de soi qu'à l'instant où se lit une séquence [durée] écrite de distinctions de précedence supérieure à deux, la re-écriture des permutations ouvre à des regroupements- fractionnements lus de cette précedence écrite-lue et donc à ce qui est défini ici comme « **arrangements** » lus re-écrits des « **permutations** » écrites-lues. La définition-lue de l'algèbre classique d'« arrangement »⁽⁴⁴⁾ vérifie cette approche en écrivant :

« Arrangement : étant donné un ensemble E de m éléments distincts, et un entier naturel p inférieur ou égal à m , on appelle arrangement p à p de ces m éléments tout sous-ensemble rangé de E contenant p éléments.

Il peut être ensuite démontré que le nombre des arrangements de m éléments p à p noté A_m^p est le produit de p entiers consécutifs allant en décroissant à partir de m . »

⁽⁴³⁾Le point d'exclamation « ! » placé après un chiffre-écrit lit ce chiffre en développement numérique re-écrit de son ordre. Ici un-lu re-écrit lu-un.

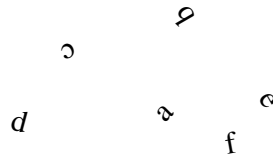
⁽⁴⁴⁾G. Cagnac. *Nouveau cours de mathématiques spéciales, op. cit*, p. 65.

Il est évident que tout ensemble écrit {en extension} dessine [re-écrit] un regroupement de formes écrites-lus ordonnées et renvoie donc à, ou plutôt rétroacte d'une organisation spatio-temporelle linéaire d'une temporalité imaginaire lue de départ. Ainsi les $\{5! = 120\}^{(45)}$ permutations de transition d'ordre écrit-lu-re-écrit définissent temporellement le nombre-instant de toutes les re-écritures d'un **écrit-lu en extension** d'ensemble :

$$E = \{ a \ Q \ \phi \ 7 \ \pi \ }$$

Cette re-présentation re-écrite d'un {ordre partiel} instant de l'extension définitionnelle re-écrite de l'ensemble écrit de ses éléments lus [transition d'ordre d'identification] ouvre à une lecture {d'ordre partiel} que re-écrivent les « arrangements partiels » de ses « permutations locales ». L'opération de permutation dépend indirectement de l'ordre de définition-lue de l'initial du final re-écrit de l'ordre écrit-lu premier.

Ainsi l'ensemble des éléments écrits-lus a, b, c, d, e, f re-écrit ci-dessous ne donne lieu à arrangement imaginaire lu-écrit re-lu que si chaque lettre est définie-lue re-écrite dans **une-position** spatiale relative sur l'espace graphique premier {plan-feuille}, d'un point explicitement représenté-lu en nom re-écrit de la dualité de ce point-un à son autre : $\{ab\}, \{ba\}, \{db\} \dots$



lequel cas, l'ensemble E est re-développé en complexité de transition écrit-lu-re-écrit partielle particulière comme, par exemple, une forme d'arrangement {d'ordre de 2 dans 6 ordres} re-écrite forme {polygone ordonné} de ses espaces de dualité lus re-écrits :

$$\{ a b d f c e \}$$

qui rétroacte temporellement en sa fin du début du re-groupement écrit {polygone} re-écrit :

$$\{ a - b, b - d, d - f, f - c, c - e, e - a \}$$

$$a \rightarrow a$$

⁽⁴⁵⁾ $\{5!\}$ lu { factorielle cinq } re-écrit la définition regroupée de l'écrit-lu $\{5 \times 4 \times 3 \times 2 \times 1\}$ dont le résultat re-écrit le produit des [re-produit les] nombres-instants du développement-lu des ordres-instants-lus re-écrits de 1 à 5 ; de l'ordre temporel initial à l'ordre final.

$\{ab, ba, ed, de \dots\}$ re-écrivent les ordres {diphthongues}-lues. Les combinaisons d'ordre écrit-lu $\{abc, bac, cab \dots\}$ re-écrivent les ordres lus re-écrits d'ordres lus de « certaines » permutations. Sont définies-lues toutes combinaisons re-écrites d'un ordre d'arrangement précédemment écrit-lu. Est « **néologisme** » [concept écrit-lu émergent] toute combinaison lue-re-écrite distincte de la précedence des arrangements d'ordres écrits-lus-re-écrits.

Le développement écrit-lu-re-écrit re-lu ouvre à l'image des combinaisons des ordres complexes [sens, direction] du texte dans sa définition « purement temporelle » en sens lu-re-lu. C'est l'ordre lu-re-lu d'un texte qui imagine re-écrire les « effacements de sens » [palimpsestes] écrits-lus précédents ainsi que les « transpositions de sens » écrits-lus. Ces opérations complexes de sens [imaginaire] écrit-lu re-écrivent les définitions classiques de « substitution » et de « transposition » de l'algèbre combinatoire classique :

« Substitution⁽⁴⁸⁾ : On appelle substitution sur une permutation ϖ de m éléments toute application biunivoque de ϖ sur une autre permutation ϖ' de mêmes éléments.

La substitution opère sur les rangs des objets de l'ensemble de départ. Par exemple, si $\{abcd\}$ est l'ensemble E , $\{acbd\}$ une permutation ϖ de E , $\{dbac\}$ une permutation ϖ' de E , la substitution qui fait passer de ϖ à ϖ' s'écrira tout aussi bien

$$s = \frac{(a \ b \ c \ d)}{(d \ b \ a \ c)}$$

que

$$s = \frac{(1 \ 2 \ 3 \ 4)}{(3 \ 2 \ 4 \ 1)}$$

... »

qui met en évidence les « permutations » sur les « arrangements » d'ordres-lus sur des éléments écrits-lus-re-écrits du sous ensemble {écrit-lu {écrits}} [un écrit lu d'écrits] de E {écrit} [d'écrits]. Ces opérations d'ordres lus-re-lus complexes imaginent re-écrire tous les ordres imaginaires « possibles » d'un écrit-lu-re-écrit premier en effaçant et re-unifiant [opérant] les « positions-images » des ordres [espaces] écrits-lus précédents. Il se démontre logiquement mathématiquement que l'ensemble S_m des substitutions forme un groupe symétrique. La chrono-logique de l'unité écrit-lu-re-écrit est définition-lue même de l'opération de symétrisation de l'unité

$$\{\text{écrite} \rightarrow \text{lue} \leftarrow \text{réécrite}\}$$

distincte-identifiée. L'opération de re-polarisation des ordres du lu-réécrit sur l'écrit-lu ouvre à deux ordres opérationnels successifs dans le temps : opération de substitution

⁽⁴⁸⁾ *Ibid.*, p. 66.

écrit-lu-re-écrit qui imagine produire [re-écrire] un nouvel espace de deux transpositions {écrit-lu-re-écrit} successives.

« Transposition⁽⁴⁹⁾ : On appelle transposition toute substitution sur une permutation qui échange deux de ses éléments, chacun des autres étant associé avec lui-même.

Il se démontre alors facilement que toute substitution est le produit de transpositions. »

Le jeu de bonneteau serait un exemple de transpositions imaginaires re-lues sur un ensemble imaginaire lu-re-écrits en trois permutations possibles : (100), (010), (001) si la linéarité du rangement spatio-temporel n'était pas dé-rangé [désordonné] en permanence pour « leurrer le pigeon ».

3.7. Deux applications opératoires écrites-lues re-écrites

3.7.1. Ecrit-lu re-écrit de {S. Wolfram}. — La lecture de l'écrit récent de {Stephen Wolfram}⁽⁵⁰⁾ illustre la tentative de re-écrire la transition du « monde » écrit-lu [uni-vers] sous forme de {re-écriture élémentairement lue} de cette transition universelle : {l'automate cellulaire}. L'écrit de {S. Wolfram} imagine lire [suppose] que l'univers-lu pourrait être décrit [re-écrit] sous forme de programme synthétique fractionné en pas ana-lytiques de cellules élémentaires opérant la valeur de transition [binaire] de son propre développement spatio-temporel.

L'automate cellulaire 2D le plus connu est un ensemble synthétique re-écrit de 4 règles ana-logiques [ana-lytiques] lu-re-écrit {*jeu de la vie*} inventé [décrit] par {John H. Conway} au milieu des années 70. Les cellules sont de simples carrés produits par deux réseaux de droites parallèles équidistantes perpendiculaires entre eux. Chaque cellule possède deux états possibles écrits-re-écrits {1 = vivante}, {0 = morte} et 8 voisines immédiates (4 par les côtés, 4 par les angles). Si une cellule écrite est lue-re-écrite {morte} et ses trois voisines sont écrites {vivantes}, elle renaît, sinon elle demeure [s'écrit-re-écrit, continue à se lire] morte. Si une cellule est écrite-lue {vivante} et possède deux ou trois voisines écrites-lues {vivantes}, elle se re-écrit en vie, sinon elle s'écrit instamment {morte}. Lorsque le jeu est programmé sur un ordinateur, les transitions vie→mort et mort → vie re-écrites {unification-effacement} {écriture-lecture} des cellules de fractionnement « individuel » sont lues sur le cadencement global [la durée temporelle] de l'ensemble de l'espace virtuel défini par le programme écrit-lu.

⁽⁴⁹⁾ *Ibid.*, p. 69.

⁽⁵⁰⁾ Stephen Wolfram. *A New Kind of Science*, Wolfram Media Inc., 2002. L'auteur de cette étude est le concepteur du logiciel de calcul symbolique MathematicaTM. Le travail de Wolfram, publié en dehors du milieu académique a cependant reçu un accueil mitigé de la part de ce dernier qui a remis en question l'originalité des concepts rassemblés dans l'ouvrage.

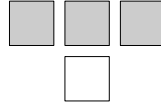


FIGURE 2

Les configurations écrites-lues présentent le déplacement linéaire et régulier des structures élémentaires de fractionnement imageant le mouvement de transition écrit-lu-re-écrit de {particules matérielles}. Cette « informatique » [« informe » de logique écrite-re-écrite] des types d'automates [re-présentations] cellulaires induit [conduit à, imagine] l'identification de l'univers-écrit {réalité physique} {particules élémentaires} à l'image écrite-lue-re-écrite de son propre univers-programme de re-présentation.

Pour asseoir la démonstration de son imaginaire écrit-lu-re-écrit, l'opérateur d'écrit {Wolfram} étudie empiriquement un ensemble de « machines numériques » de {transitions théoriques} comme l'automate cellulaire, l'automate mobile, la machine de Turing⁽⁵¹⁾ et les systèmes à substitutions. Il démontre que les propriétés-lues de ces systèmes écrits ne sont pas fondamentalement modifiées [distinctes] dans l'évolution de la complexité de leur re-écriture [dans leur développement re-écrit]. Si le modèle écrit-lu-re-écrit est généralisé notamment à des dimensions écrites complexes d'espace re-écrit, ces systèmes {écrit-lu} se re-écrivent d'autre part les uns-les autres. Ces systèmes sont définis-lus par l'écrit de {Wolfram} comme des {machines universelles} re-écrivant toutes {propriétés générales} lues de la matière en mouvement. Ainsi la lecture de l'écrit de {Wolfram} prétend, à partir de modèles élémentaires d'écrits-lus-re-écrits ana-lytiques comme les automates mono-dimensionnels à trois valeurs, re-écrire la totalité du « phénomène naturel » [l'uni-vers synthétique].

Les propriétés de l'automate cellulaire mono-dimensionnel à trois valeurs peuvent être représentées par le schéma suivant :

Les trois carrés en grisé représentent trois cellules-lues contiguës en ligne à l'instant $t - 1$. Les valeurs-lues d'espace commun de ces trois cellules déterminent celle de la cellule lue à la ligne suivante re-écrite à l'instant t par l'application d'une opération de transition ou {règle}. Si la valeur logique écrite-lue-re-écrite 1 se représente par

⁽⁵¹⁾Une machine de Turing (machine imaginaire, abstraite et idéale), se résume à une tête de lecture comportant un nombre fini d'états internes et à un ruban magnétique support écrit. La puissance de l'analyse de Turing (1912 – 1954) tient au fait que sa tête de lecture ne lit qu'un seul symbole à la fois, et que cette lecture, associée à la table d'états adéquate, suffit à effectuer [écrire/ lire / re-écrire=effacer les valeurs précédemment lues] toutes les opérations possibles. Son fonctionnement implique en effet d'avoir un ruban extensible à volonté donc infini ! La combinaison de cette mémoire infinie et d'un nombre d'états fini a cependant apporté la preuve que, si un problème est calculable, alors il existe une machine pour le résoudre. Dès lors, une machine à lire-re-écrire idéale, reprenant les règles de toutes les autres, est universelle. Comme pour le "jeu de la vie" de nombreux sites Internet lui sont consacrés.

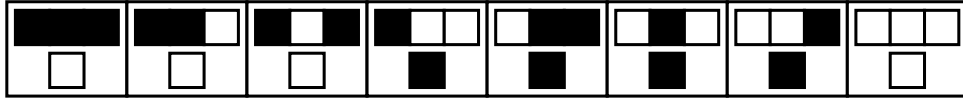


FIGURE 3. Règles de l'automate cellulaire

un carré noir imaginaire re-écrit et la valeur logique 0 lue-re-écrite-effacée par un carré blanc, la {règle opératoire} particulière représente [re-écrit] l'ordre-lu imaginaire anticipé de sa re-écriture :

Les huit combinaisons re-écrites possiblement-lues pour les trois cellules contiguës re-présentent un ordre logique-lu conventionnel re-écrit chrono-logiquement de 111 à 000. La surdétermination écrite-lue de la règle d'ordre re-écrite fixe arbitrairement [imagine écrire à l'avance, pré-écrire le lu, anticiper le lu] la valeur future [l'instant final définitionnel] de la cellule centrale instamment lue-re-écrite : cet ordre lit les « valeurs initiales d'ordres » décroissant écrit de 111 jusqu'à 000 et re-écrit en « sortie » (output) les valeurs suivantes :

$$0,0,0,1,1,1,1,0$$

Le nombre écrit-lu binaire re-écrit $00011110 = 30$ (décimal) est défini-re-lu comme le numéro re-écrit de la règle de transition précédente. L'ordre écrit-lu informatique rend {possible} l'écriture de 256 règles distinctes de transition écrit-lu-re-écrit [l'*output* pouvant varier de 00000000 à 11111111].

L'application d'un tel automate écrit-lu-re-écrit à une ligne de cellules n'écrivant qu'un unique 1 dans son état initial se développerait en ainsi en lecture re-écrite temporelle :

t=0..0000001000000.. état initial

t=1..0000011100000..

t=2..0000110010000..

t=4..0001101111000..

etc.

Les points de suspension signifient la prolongation re-écrite à l'infini de la rangée ordonnée en écrit-lu de cellules à droite et à gauche, dans une re-écriture « idéale » qui écrirait simultanément dans les deux ordres images de l'écrit-lu [gauche→droite « et » droite→gauche], autrement écrit {lu←écrit→lu} idéal. Les calculs appliqués par un ordinateur imposent du fait de cet « idéal bipolaire » {lu-écrit-lu} une période-lue du motif initial-lu qui re-écrit des valeurs limites-lues de ce calcul. L'intérêt théorique d'un tel automate est le suivant : pour certaines règles temporelles de lecture (dont celle prise ici comme exemple), un très faible nombre de transition [nombre-instant de transition] écrit-lu-re-écrit [opération ou calcul] engendre des motifs d'extrême complexité applicable, par exemple, au développement d'une suite d'instant-nombres aléatoires d'ordres re-écrits stochastiques. Cette « propriété » des développements élémentaires {écrit-lu-re-écrit} est d'ailleurs la règle logique-chrono-logique logicielle

utilisée dans « MathematicaTM » pour engendrer des suites de nombres aléatoires.

Il est inutile d'entrer dans les détails ana-lytiques de l'imposant écrit de {Wolfram} pour vérifier que l'automatisme cellulaire procède en permanence de l'écriture-lecture-effacement-re-écriture d'une unité initiale de re-présentation bi-dimensionnelle. Car contrairement à l'énoncé d'origine qui décrit l'automate comme développement d'une cellule mono-dimensionnelle, le dessin [re-présentation graphique] de la cellule de départ [règle initiale implicite] obéit impérativement à la double dimension graphique [haut→bas, gauche→droite]. La règle implicite et l'unité opérationnelle dotée de son effacement potentiel [zéro] re-écrivent, appliquent, les transitions conditionnelles secondes à la règle première de l'écrit-lu. Le programme automate cellulaire est un re-écrivain de transition écrit-lu dans ses dimensions spatio-temporelles premières. En clair : l'unité et la règle de transition ne peuvent se situer « en dehors » du programme écrit-re-écrit : elles sont instants distincts de sa durée d'identification [de calcul]. Ou encore : l'ordinateur et le programme sont une seule et même chose.

3.7.2. Ecrit-lu re-écrit de {J.M. Souriau}. — L'article de {J.M. Souriau} intitulé {La relativité variationnelle} est une application théorique mathématique de la chrono-logique de l'écrit-lu-re-écrit remarquable par le fait qu'il re-écrit en une forme {opérateur d'application A } la transition-variation opérée entre la définition-lue de cet opération et l'écrit opérateur qui forme en sens-lu propositionnel de cet opérateur :

« §1. Notations et définitions préliminaires.

I.A Opérateurs.

Nous appellerons opérateur toute application A d'un ensemble dans un ensemble ; son domaine de définition et son domaine de valeurs seront notés respectivement $\text{Déf}(A)$ et $\text{Val}(A)$.[...] » ⁽⁵²⁾

Ainsi dès l'initiale {convention d'écriture} qui est en fait convention de transition {écriture→lecture} re-écrite [à l'ordre lu-re-écrit {I.A} de écrit-lu {§1}] sous forme d'opérateur écrit A relu {opérateur A } de son espacement à sa suite écrite sus-nommé écrit-lu-re-écrit {domaine de définition de ...} et {domaine de valeur de...}. Cet opérateur :

$$\{ A\text{-lu réécrit-}A \}$$

est donc défini de la lecture polarisée de son {suivant écrit} re-écrit $\text{déf}(A)$. En fait dans la présente théorie, se traduirait simplement[variation simple de re-écriture] :

⁽⁵²⁾ Jean-Marie Souriau. *La relativité variationnelle*, Publications Scientifiques de l'Université d'Alger, Alger, Série A Mathématiques, 1958, Tome V, N° 2, p. 105 – 106.

écrit :	A
lu-re-écrit :	A
totalité re-lue-re-écrite :	AA
écrite :	\neq
écrite-là :	$\text{Déf}(A)$

$\text{Déf}(A)$ est A -lu-re-écrit {opérateur définitionnel} du A -{écrit-lu-effacé} précédent premier. Ce qui signifie que $\text{déf}(A)$ re-écrit :

$$\{\text{un } \{\text{opérateur}\{\text{espace de distinction}\{\text{forme-définition}\}\}\}\}$$

re-lu :

$$\text{un } \{\text{domaine de définition}\} \{AA\} \text{ de l'opérateur écrit-lu } A \\ \text{Espace distinction } \{\text{écrit-réécrit}\}\text{-re-lu.}$$

ou

durée écrit-re-écrit {instant initial $A \neq$ instant final A } re-lus temporellement distincts.

Si cet espace de distinction re-écrit $\{AA\}$ se lit dans l'unité même de son espacement : {écrit-re-écrit},

il lit re-écrit la durée commune de ses deux instants identifiés ou $\text{Val}(A)$. La « valeur numérique » de A est bien l'unité de la transition-variation d'ordre :

$$\text{forme-écrite } \{\text{opérateur } A\} \rightarrow \text{définition-lue } \text{Déf}(A)$$

Cet espace de distinction écrit-lu $\{A \rightarrow \text{Déf}(A)\}$ re-écrit bien l'identification de A -écrit à sa définition lue-re-écrite {opérateur (A)}. Ce qui signifie qu'il y a identification, fusion, unification des instants opérateurs formel et définitionnel en une durée unique $A \rightarrow A$ [vectorielle]. En fait dans la présente théorie ce qui précède se traduirait [translation de re-écriture] :

écrit :	A
lu-re-écrit :	A
totalité re-lue-re-écrite :	AA
écrite :	$=$
écrite-là :	$\text{Val}(A)$

$\text{Val}(A)$ est forme re-écrite de l'espace [domaine $\{A = A\}$] d'identification de la forme écrite A à sa définition lue A . Les instants distincts écrits A lu-re-écrit A sont appliqués [application transparente] « depuis » l'ensemble des graphèmes « vers » l'ensemble des morphèmes distingués de A .

L'instante polarisation de re-lecture du texte de l'opérateur d'écrit {J.M. Souriau} re-écrit la chrono-logique suivante : $\text{Val}(A)$ signifie [re-présente, réécrit] l'espace entre { A -opérateur} et Déf { A -opérateur}

$$A + \text{Val}(A) = \text{Déf}(A)$$

$$t_{\text{initial}} + \Delta t = t_{\text{final}}$$

Cette « application temporelle opaque » de l'ordre lu-re-écrit sur l'ordre écrit-lu {instant-durée} {durée-instant} se résume [re-écrit] bien dans la « distinction temporelle » des instants écrits-lus d'une durée lue re-écrite de ces instants identifiés l'un à l'autre. Il s'agit donc bien comme le re-écrit en sa suite l'écrit-lu de {J.M. Souriau}, d'une « correspondance biunivoque » entre durée-lue $\{A \rightarrow A\}$ [Val(A)] et instants-lus $\{AA\}$ [Déf(A)] qui uni-formise A :

Un A écrit « régulier » est lu-re-écrit $\{A \rightarrow \text{Déf}(A) = \text{Val}(A)\}$.

« Nous dirons que A est *régulier* s'il établit une correspondance bi-univoque entre $\text{Déf}(A)$ et $\text{Val}(A)$; l'opérateur inverse sera noté A^{-1} . A étant quelconque, nous noterons $A^{-}(x)$ l'ensemble de tous les y tels que $A(y) = x$; $A^{+}(E)$ l'ensemble des images par A des éléments de E .

\underline{I}_E désignera l'opérateur identique sur l'ensemble E (on écrira seulement \underline{I} si E est clairement sous entendu).

$A.B$ sera le produit (de composition) des opérateurs A et B : (I, I)
 $[A.B](x) = A[B(x)]$.

A étant régulier, B quelconque, $A.B.A^{-1}$ sera dit *transmuté* de B par A .

Nous supprimerons les crochets dans une expression telle que

$$[[A(X)](Y)](Z)$$

et nous dirons que A est *opérateur multiple* (ici d'ordre 3); si de plus $A(X)(Y)(Z)$ dépend linéairement de chaque variable X, Y, Z , A sera dit *multilinéaire*. [...] » ⁽⁵³⁾

La re-lecture de cette partie permet d'écrire qu'à l'opérateur initial de transition {forme écrite \rightarrow définition lue} écrit A {lu-gauche} correspond [se re-écrit] de façon bi-univoque son imaginaire définitionnel chrono-logique de transition lue $\{A\text{-droite}\}$ re-écrit formellement espace $A \rightarrow A$ [variation de A] dans la présente théorie. C'est cet {imaginaire lu-re-écrit} $A \leftarrow A$ qui se re-écrit opérateur inverse $\{A^{-1}\}$ en {relativité variationnelle}.

Ainsi les ordres imaginaires de double identification direct {écrit-lu-re-écrit} et indirect {lu-écrit-lu} émergent dans les prémisses même chrono-logiques écrites-lues initiales de l'écrit-lu-re-écrit de l'unité opérateur d'écrit-lu logique ici {J.M. Souriau}. Ici encore l'opérateur A écrit-lu [transmutation $\text{Val}(A) \rightarrow \text{Déf}(A)$] : ordre écrit \rightarrow lu] est effacé par sa re-définition lue-re-écrite A^{-1} [transmutation $\text{Val}(A) \leftarrow \text{Déf}(A)$, ordre écrit \leftarrow lu] pour se re-écrire dans l'identité définitionnelle $A = \{\text{quelconque}\}$. Ainsi

⁽⁵³⁾ *Ibid.*

A -écrit se lit-re-écrit désormais {quelconque}. Cet écrit-lu {quelconque} est re-écrit dans la « *transmutation* » d'identification de son écrit-lu opérateur premier à sa forme émergente lue-re-écrite. Plus simplement ceci veut expliquer qu'à toute dualité écrit-lu correspond impérativement un opérateur de la transition écrit-lu-re-écrit. Autrement écrit :

Quel que soit l'opérateur A d'écrit-lu, il existe une lecture x de l'écrit y opérée par A , qui re-écrit l'identification {forme-écrite = définition-lue} :

$$A\{y\} = x$$

$A^+(E)$ est l'ensemble des {images-lues de transition} lues x [sens-lu] de tous les écrits E de re-écrits- y -lus par A . L'analogie [ana-logique écrit-lu-re-écrit] entre l'imaginaire-lu de l'écrit de l'opérateur {J.M. Souriau} et l'imaginaire-lu du présent écrit ne peut développer indéfiniment son unité car elle nécessiterait un ouvrage à elle seule. Ce qui signifie en clair que l'écrit {la relativité variationnelle} nécessite un tel commentaire écrit de lecture que son développement impose un ouvrage écrit de trop longue durée. Il convient seulement que le lecteur comprenne que la théorie écrite-lue de {Relativité variationnelle} trouve son application immédiate certainement plus dans la transition variationnelle de l'unité écrit-lu-re-écrit que dans quelque autre définition de $A = \{\text{quelconque}\}$. En fait l'opérateur d'écrit-lu instant doit « se lire » dans ce { A quelconque}. Nous, rédacteurs ne doutons pas « à l'instant initial » où ces lignes s'écrivent que celui [« vous »] qui les lit « à cet instant final » est impérativement distinct de cet A -opérateur lu-écrit imaginaire d'écrit en tant que « vous » pratiquez instamment cette lecture. Simplement :

**« Vous » êtes {lecteur d'écrit} définitionnel,
{vous} est forme re-écrite {lecteur d'écrit}.**

CHAPITRE 4

LA FORME EMPIRIQUE OU LA TERNAIRE DE LA DISTINCTION

« En quoi peut enfin constituer l'unité dans l'être défini, dont nous disons que la notion est une définition [...] Mais il faut bien que soit réellement Un, tout ce qui rentre dans la définition ; la définition est en effet une notion une et une notion de substance. »

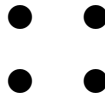
Aristote. Métaphysique

À l'instant, vous, lecteur, êtes l'unique opérateur de la seule évidence logique immédiate : la lecture de ce texte. La suite de ce développement écrit vous définit comme « opérateur instant » de la transition écrit-lu. C'est cette transition « abstraite » [extraite] de l'ordre strictement ana-logique graphique [lettres, ponctuations, mots, phrase] qui vous ordonne à l'ordre chrono-logique de la proposition lue [conceptuelle]. Vous êtes donc opérateur second « abstracteur » de logique-lue d'un écrit analogiquement premier. Généralement la forme première d'évidence graphique [ana-logique] de tout médiateur écrit [livre, article, mode d'emploi. . .] est considérée négligeable ; le lecteur « polarise son attention » au « sens de l'écrit », à sa signification. Le présent écrit appelle l'opérateur-instant lecteur à une double polarisation ; d'abord, évidemment, « comprendre le sens » [la logique] de l'écrit mais - et c'est l'originalité du présent travail - sans oublier [effacer] l'ordre des codes graphiques qui lui ont permis de reconstituer ce sens. Ainsi dans le présent travail : *A* est d'abord la graphie *A* avant de « devenir » une définition « verbale » réécrite [une extension du concept⁽¹⁾] de *A*-lu. L'erreur fondamentale de G. Frege est d'effacer la seule évidence logique de cet unique objet-médiateur ana-logique écrit premier au début de son développement écrit. Cet effacement premier conduit le « raisonnement logique » [l'abstraction première] à une impasse qui se traduit à la fin par un « retour empirique » sur la forme écrite instantane.

⁽¹⁾Au sens-lu des « Fondements de l'arithmétique » de G. Frege.

« On pourrait objecter que nous ne sommes pas capables de nous représenter [au sens où il s'agirait d'une représentation imagée, N.D.T.] l'objet que nous nommons quatre, ou le nombre de lunes de Jupiter, comme quelque chose d'indépendant.[...]Pensez à un pré vert, et essayez de voir si votre représentation est altérée quand vous remplacez l'article indéfini par le terme numérique « un » : rien n'y est ajouté alors que le mot « vert » a bien un correspondant dans la représentation. Si on se représente le mot « Gold » imprimé, on ne pensera d'abord à aucun nombre. Si on se demande combien de lettres il a, on obtiendra le nombre 4 ; mais la représentation ne sera pas pour autant plus précise, elle demeurera absolument inchangée Nous avons introduit le concept « lettre du mot Gold », et c'est en lui que gît le nombre. La chose n'est pas si claire dans le cas des quatre points d'un dé, car la ressemblance des points entre eux suggère si immédiatement le concept qu'on remarque à peine son intervention.
(2) »

La seule représentation instantane du mot « Gold » écrit par Frege lu-traduit-re-écrit par C. Imbert lu-re-écrit par nous opérateurs-lecteurs rédacteurs de ce livre est bien ce développement-instant re-écrit « G-o-l-d » qui vous arrive enfin, « vous » opérateur lecteur final. Ce que vous lisez est donc effectivement la durée commune re-écrite de l'ordre des lettres instantanes re-écrites $G \rightarrow o \rightarrow l \rightarrow d$. En fait le « dé » de Frege n'a, dans le présent travail, d'évident que l'enchaînement chrono-logique écrit « d » puis « é ». Et les quatre points que Frege imagine subjectivement de cet écrit {dé} n'ont aucun rapport ana-logique avec l'évidence écrite suivante :



Par contre c'est bien ces points-écrits réordonnés en lecture qui forment ou plutôt re-écrivent en extension le concept : {une image du concept lu-re-écrit {quatre points d'un dé}}. C'est pour les raisons qui précèdent que le présent écrit appelle le lecteur-instant à lire ce livre « au pied de la lettre » car tous les mots-écrits et l'ordre de ces mots-écrits « comptent ». C'est cet ordre-écrit qui ordonnera leur ordre-lu [ordonné, orienté] « sensé ».

4.1. Définition de la forme et forme de la définition

La dualité formelle pratique

(2)Gottlob Frege. *Les fondements de l'arithmétique*, op. cit., p. 185.

La présente lecture résulte forcément d'une précédente pratique d'écriture. C'est la pratique de lecture instantane qui la vérifie en forme écrite [acte écrit de l'action d'écriture]. Toute forme limitée du présent écrit en est la définition lue. La phrase, le mot, la lettre même, définissent la forme écrite et, ce faisant, forment la définition même de l'écrit dans la pratique de lecture.

Par exemple, la forme écrite suivante [potentiellement lisible] :

A

définit *A* en tant que « lettre *A* écrite-lue ».

En effet, cette forme écrite-lue correspond à sa définition [son contour] dans la pratique de lecture.

Ainsi en pratique :

La définition-lue d'une forme pratique écrite est la forme écrite de la pratique de cette définition-lue.

Il peut donc se re-écrire la définition-lue de *A* :

A

Ainsi, dans l'unité d'une pratique (ici la pratique « graphie-*A* »), il faut que l'écrit *A* puisse se lire-re-écrire *A* pour qu'il existe un *A* homogène⁽³⁾ à lui-même, une lettre existante *A*. Il se forme la dualité⁽⁴⁾ même de la forme écrite-lue-re-écrite dans l'unité d'une pratique, puisque la forme re-écrite de la définition-lue de *A* est la définition-lue de la forme écrite *A*. Ce qui revient à dire qu'il faut que soit une prime forme graphique *A* pour qu'elle existe en définition-lue de *A* et qu'il faut une définition-lue d'un *A*-écrit précédent pour reformer graphiquement *A*.

La forme-écrite duale⁽⁵⁾ re-définit lue re-écrit dans l'une-pratique d'écriture donc :

⁽³⁾Définition du petit Robert, : « Homogène. Adj. (Homogénéée, 1503; lat. scolast. Homogeneous, gr. Homogenés; suff. -gène) ♦1° (en parlant d'un tout, d'un ensemble). De structure uniforme, dont les éléments constitutifs, les parties sont de même nature ou répartis de façon uniforme. *Mélange, ensemble, tout homogène. Substance, pâte, liquide homogène.* ◇ (Abstrait) **V. Cohérent, régulier, uni, uniforme.** ...*Livre, œuvre homogène* : qui a une grande unité... ◇ Géom. Coordonnées homogènes, définissant tous les points du plan ou de l'espace à distance finie ou infinie. Math. Fonction homogène, polynôme homogène, dont les divers termes sont du même degré par rapport à l'ensemble des variables. – Log. Qui ne comprend que des éléments appartenant à un même système logique. ♦2° Plu. (En parlant des parties.) Qui sont de même nature. **V. Même, semblable.** *Les parties homogènes, les éléments homogènes, d'une substance chimiquement pure,* ◇ Ant. Hétérogène. »

⁽⁴⁾« Dualité : n.f. (1377, puis 1585, repris 1835; du lat. dualis). Caractère ou état de ce qui est double en soi; coexistence de deux éléments de nature différente... Ant. Unité. » *Ibid.*

⁽⁵⁾« Dual, ale, als, ales : adj. (mil. XX^e; du bas lat. dualis « deux »). Log., math. Se dit de propriétés qui sont par deux et qui présentent un caractère de réciprocité. Equations, expressions duales, qui se déduisent d'une équation ou d'une expression écrite avec les symboles ∪ (union) et ∩ (intersection) en inversant les symboles ∩ et ∪. -Relations duales. -Espace dual. -Formes duales. » *Ibid.*

AA

Une forme écrite-lue, dans une pratique écrite, se définit de sa re-écriture.

Ce qui imagine le concept d'une [toute] réalité écrite-lue :

Une forme se définit, dans l'unité d'une pratique, de sa dualité formellement écrite.

Généralement, pour qu'une forme-écrite soit définie-lue, il faut qu'une « autre forme identique » la confirme en tant que forme. Par exemple un phénomène naturel quelconque laissant une trace n'est défini « lisible » en tant que phénomène que s'il s'est reproduit [réécrit] en trace identifiable au moins une fois. Dans une science définie [une forme d'écrit-lu], un des phénomènes de cette science n'est défini que s'il est « reproductible ». Parallèlement [simultanément] comme un phénomène n'est [d'essence scientifique] que de son écriture [sa dé-scription, trans-scription] il n'est vérifié logiquement que de la possibilité de re-écrire opérationnellement sa première définition lue, sa re-production en « réalité conceptuelle » lue re-écrite. Un mouvement ne sera « geste chorégraphique » que de l'écriture réécrite en « une unité-lue » de ce mouvement. Le mouvement terrestre ne sera « cartographique » que de la transcription re-écrite d'une unité d'espace de ce mouvement écrit réécrit [dessiné] en « une carte ».

Autrement écrit, AA doit être forme homogène de A . Donc AA est forme écrite duale définie-lue re-écrite formellement de la forme homogène écrite A . Ou AA est la forme définie duale de la forme écrite homogène A . **En fait une unité formelle est écrit homogène d'une définition lue si les re-pratiques [re-lecture, re-écriture au second ordre] des ordres {forme écrite}-{définition lue} et {définition-lue}-{forme-écrite} ne sont pas instamment distinguées [sont indistinctes, identiques].**

Une forme écrite A est lue définie dans sa pratique graphique première, si et seulement si peut s'écrire un A puis un autre A . Il est évident qu'alors la forme A écrite est **homogène** à la forme A re-écrite en sa définition identifiée à sa forme effacée précédente ou image première [imaginaire de l'écrit-lu effacé].

Un exemple permet d'éclairer cette partie un peu difficile :

A est forme écrite exemplaire puisque « une » en sa définition lue et sa forme écrite, ainsi que sa définition écrite et sa forme lue : tout A -écrit est A -lu. Ce n'est pas le cas pour W . En effet W se lit-réécrit {double V } et {double V }-lu ne se réécrit pas forcément W mais aussi VV [double V]. La définition lue-réécrite de W est distincte formellement de la définition réécrite de {double vé}-lu. Cependant que cette définition re-écrite {double vé} efface bien à et en un instant la prime forme écrite W dans sa définition première.

W présente une inhomogénéité d'ordre [de transition] entre forme-écrite→définition-lue et définition-lue→forme re-écrite. C'est à dire que les pratiques ordonnées de sa forme par sa définition et de sa redéfinition par sa [ré]forme sont formellement distinctes [différentes]. De fait les pratiques de transition [écriture-lecture, lecture-réécriture] de la forme inhomogène W sont distinctes dans leurs ordres re-pratiqués et re-écrivent donc un ordre distinct de dualité d'identifications :

$$\begin{array}{c} W = \text{Double } V \\ \neq \\ \text{Double } V = W \end{array}$$

Cependant même une forme définie homogène au premier ordre de ses pratiques de transition écrit-lu [par exemple A] engendre une inhomogénéité dans l'autre ordre de l'autre pratique [la lecture re-écrite] résultant de la « dualité » même d'une forme re-écrite de A et de sa re-définition lue émergente pourtant fondamentalement homogène initialement mais qui engendre une forme réécrite inhomogène à la prime forme écrite. En effet si se re-lit l'unité duale écrite :

AA

Il se lit une forme A écrite « distincte » d'une « autre » forme re-écrite suivante A , AA distincts en formes et définitions. Cependant ces deux formes sont bien indistinctes de la forme écrite A [ce sont *des A(s) distincts*] en leurs forme et définition « communes » qui les « identifient » à la forme et définition d'un « unique » A écrit initial : un A imaginé purement définitionnel de « tout A ». Si A écrit était strictement identique à A réécrit, il n'y aurait que « un » A écrit, or ce n'est pas le cas donc A écrit est bien A écrit mais formellement distinct de son « autre » : de son {ré}-écrit-lu. C'est ce {ré}-écrit qui sépare l'un écrit-lu de l'autre lu-réécrit.

La forme écrite-lue est formellement distincte de la forme lue re-écrite.

Re- est forme écrite-lue de la distinction d'écriture-re-écriture.

En fait la pratique de la dualité de A entre sa forme écrite et sa définition-lue induit la définition-lue re-écrite de cette dualité même. La forme écrite de cette dualité étant l'espace défini-lu entre un A et l'autre A . La pratique de AA n'est ni la pratique de l'écrit-lu d'un A et/ou de l'autre A mais la pratique de leur rapport « réciproque » lu-re-écrit constitué par l'espace de séparation qu'ils déterminent, la transition **écrite-lue-re-écrite** entre un- A et l'autre- A . Cette re-lecture de AA est autre-pratique de cette dualité, à savoir la lecture re-écriture même de cet espace ou, comme écrit plus haut, l'autre ordre de l'autre pratique écrite-lue-re-écrite.

Ainsi il n'est pas nécessaire que s'écrive AA pour que A soit homogène à lui même. **Une pratique précédente effacée** de A [un-écrit A initial effacé] l'engendre nécessairement en sa forme et sa définition lue-re-écrite. Un A définit [lit] tout A et reste distinct de [n'écrit pas] tout autre A .

Autrement posé, si la pratique formelle est polarisée à la graphie uniquement, que peut-il bien « ne pas s'écrire » en A , qui pourtant le définit et le re-forme en A -lu-re-écrit ?

Il se forme un « paradoxe »⁽⁶⁾ universel qui émerge dans un grand nombre de pratiques : par exemple en logique dans le paradoxe de Russell⁽⁷⁾, en peinture dans le tableau de Magritte « Ceci n'est pas une pipe ».



En fait ce paradoxe se définit en paradoxe formel dans la mesure où il est cherché une forme unique, unie et unitaire graphique [écrite] à ce paradoxe. Car il ne peut exister de forme re-écrite de la définition lue [lue re-écrite] de la transition forme écrite – définition lue. **Le paradoxe réside donc dans l'unification formellement inhomogène [impossible, indécidable] d'une forme écrite et de sa définition lue.** Les actes de transition écrit-lu sont formellement paradoxaux [inhomogènes, distincts]. Toute image unitaire [représentation] écrite-lue est contradictoire car elle « oppose » sa forme graphique à sa définition-lue.

La suite de ce travail ne tentera plus de donner une forme écrite au paradoxe mais fondera le paradoxe en définition formelle de l'unité lue.

Autrement écrit

Tout écrit-lu est paradoxal de sa re-écriture.

Toute forme définie est paradoxale.

En effet le paradoxe formel est bien, par définition, la forme **opérateur d'unification** même de la dualité définition-forme [lu-re-écrit, proposition tout à la fois vraie et fausse]. Il est donc tout à fait homogène d'écrire que le paradoxe écrit-lu-re-écrit

⁽⁶⁾Il est rappelé, qu'en logique est appelée « paradoxe », une proposition qui est à la fois vraie et fausse.

Définition du Petit Robert : « Paradoxe : n. m. (Paradoce, 1485 ; gr. Paradoxos « contraire à l'opinion commune ») ♦1° Opinion qui va à l'encontre de l'opinion généralement admise [...] ♦2° Etre, chose, fait qui heurte le bon sens. **V. Singularité.** Un paradoxe de la nature. « Le despotisme est un paradoxe » (Hugo) : un contresens, une absurdité. ♦3° Log. Se dit d'une proposition qui est à la fois vraie et fausse. **V. Antinomie, contradiction, sophisme.** Le paradoxe du menteur (« Je mens »). »

⁽⁷⁾Rappelons que le paradoxe de Russell est un paradoxe de la théorie des ensembles. Soit E l'ensemble de tous les ensembles qui ne sont pas éléments d'eux-mêmes. Si $E \in E$ alors la forme de E ne satisfait pas à sa définition. Si $E \notin E$ alors E n'est pas élément de lui-même, donc $E \in E$ et E n'a pas de forme possible.

réécrit une définition lue de la forme écrite et que la forme écrite est donc définition re-lue du paradoxe.

Si la forme unitaire est définition du paradoxe et que le paradoxe est définition unitaire de la forme, il est nécessaire de chercher dans toute forme **d'unité** son paradoxe pour la définir formellement. Ainsi la représentation, l'image du « lieu [point] formel paradoxal unique » commun à toute forme, définit l'image universelle d'une forme « absolue ». Autrement écrit, le paradoxe de la dualité forme-définition est définition de l'image d'une forme universelle [uni-versus]. De façon plus stricte l'univers formel est image [représentation] paradoxale d'« un » écrit-lu-re-écrit **1**. La suite de ce travail identifie les formes définies duales et paradoxales, ou encore :

dualité = unité paradoxale écrit-lu-re-écrit.

4.2. Dualité forme-définition et forme de la dualité

Toute transition logique, transmission de « savoir » consiste essentiellement dans la transmission d'une définition-lue d'une forme-écrite précédente re-écrite « univers ». La dualité écriture-lecture [au sens large de l'écrit] est fondatrice de la définition de cette transition re-écrite « humanité ». Très simplement, il ne peut désormais s'imaginer de formation humaine hors de cette transition graphique écrite-lue. Cette « activité » écriture-lecture est à l'origine même de tout « objet-écrit » [contour formel] d'un « sujet-lu imaginaire » [sujet « pensé » d'un signe-lu]. Cet « idéal-pensé » réside dans l'effacement de la forme première écrite d'une définition imaginaire lue seconde unifiée. Cet effacement de l'objet écrit d'un sujet lu est caractéristique du « raisonnement logique idéal » écrit. La forme du tout développement logique mathématique efface toujours le seul objet d'évidence écrit en son début pour ne « raisonner » que sur un-sujet-objet imaginaire lu-imaginé non-écrit. Le propos de L. Wittgenstein est en cela symptomatique :

- « 3.143– Que le signe propositionnel soit un fait, la forme d'expression usuelle de l'écriture ou de l'imprimerie le masque. Car dans la proposition imprimée, par exemple, le signe propositionnel n'apparaît pas comme essentiellement distinct du mot. (Ce qui a rendu possible que Frege ait appelé la proposition un nom composé.)
- 3.1431– L'essence du signe propositionnel devient très claire lorsque nous nous le figurons comme composé d'objets spatiaux (tels des tables, des chaises, des livres) au lieu de signes d'écriture. La position spatiale respective de ces choses exprime alors le sens de la proposition.

- 3.1432– Non pas : « le signe complexe aRb dit que a est dans la relation avec b », mais bien : que « a » soit une relation déterminée avec « b » dit que aRb .
- 3.144– Les situations peuvent être décrites, non *nommée*. (Les noms sont comme des points, les propositions comme des flèches, elles ont un sens)
- 3.2– Dans la proposition la pensée peut être exprimée de telle façon que les objets de la pensée correspondent aux éléments du signe propositionnel. » ⁽⁸⁾

Ce qui « échappe » à cet écrit est la forme immédiate [instante] de « l'objet écrit » lui-même.

Et pourtant c'est bien la forme graphique instamment lue de l'écrit de {Ludwig Wittgenstein} qui forme la « pensée-lue » [imaginaire-lu] de l'opérateur d'écrit re-écrit :

|Ludwig Wittgenstein|

Cette « pensée » est bien une transition [un sens-lu écrit « flèche »] de l'écrit ponctuel de l'ordre de succession, position spatiale non pas des « choses » mais des signes graphiques eux-même [des graphies ponctuelles imaginées en « points » distincts]

En effet, si est écrit :

AA

Il a déjà été remarqué le paradoxe de la dualité des formes A et A écrites-lues-re-écrites relues apposées, A (au pluriel) tout à la fois identiques et distinctes. Ainsi se forme en paradoxe unique de la forme écrite, la dualité même de la forme écrite-récrite. Le paradoxe est bien aussi que cette dualité-lue fonde l'écrit en sa forme même. Ainsi cette dualité formelle est tout à la fois définition de la forme écrite-lue et forme réécrite de la définition-lue. Cette dualité est aussi définition-lue du paradoxe de la forme écrite-lue et forme réécrite du paradoxe de la forme écrite-lue. Cependant ce paradoxe est aussi définition-lue même de la forme réécrite et forme réécrite du paradoxe réécrit-lu. Il émerge en fait une triple définition de la forme re-écrite des trois termes premiers [l'écrit-lu-re-écrit dualité-une, définition-lue, forme-écrite] :

- Une dualité qui unifie définition de la forme et forme de la définition.
- Une forme qui unifie définition de la dualité et dualité de la définition.
- Une définition qui unifie forme de la dualité et dualité de la forme.

⁽⁸⁾L. Wittgenstein. *Tractatus logico-philosophicus*, *op. cit.*, p. 43.

Il est évident que, dans la forme écrite graphique, pour se « distinguer », les formes [lettres] se séparent par un « espace » ou « blanc » au moins dans la forme dactylographiée. On constatera au passage que la forme écrite « cursive » est souvent moins « lisible » et que l'apprentissage des enfants se fait en lettres « distinguées », l'apprentissage de l'écriture cursive venant ultérieurement. Cet « espace » qui sépare « deux » lettres n'est définissable que par rapport justement [comme il se fait ici] à ces deux lettres. Ainsi AA se définit en « dualité de A » par cet espace **unifié** entre A et A . Cet espace est bien la forme unifiée même de la dualité AA et il est « paradoxal » d'écrire que la dualité AA est définie-lue par ce « vide », ce « rien » entre deux formes qui ont besoin l'une de l'autre pour se définir et définir l'espace même de leur dualité.

En effet :

A

n'a d'essence formelle que s'il est « vérifié » par une « autre forme graphique A » qui le forme en paradoxe de la dualité : forme distincte et indistincte de A . Ainsi A s'identifie de trois composantes formelles inséparables et entièrement complémentaires, une forme, une « autre » forme et leur dualité réciproque. La forme paradoxale réside dans l'impossibilité de sa définition unique, unie et unitaire.

4.3. Forme incomplète

Quand s'écrit A , il est formellement admis que cette forme est autosuffisante à sa lecture. Ainsi ce A contient ce qu'on pourrait appeler toutes ses « dimensions » [définitions] formelles : une lettre, son contour [sa graphie], sa place dans le mot. . . Cependant la définition de chacune de ces « dimensions » formelles conduit au paradoxe qui vient d'être formalisé. En effet si A est avant un U il n'a pas la même « valeur » que s'il est placé avant un N et ceci quelle que soit la « langue » d'écriture. Ce qui montre que la « valeur linguistique » d'une suite écrite est exclusivement « lue » ; donc qu'il n'est pas de « langue d'écriture » mais existe exclusivement une « **langue-lue** » d'une forme homogène d'écriture [occidentale par exemple]. Il faut donc encore que se définisse l'« autre-forme » de réécrit émergent de la succession écrit-lu-re-écrit : une diphtongue. Diphtongue qui est apposition de « deux » lettres distinctes et cependant indistinctes (confondues) dans l'unicité « diphtongue ».

« AU » n'est pas [A et U] ni [U et A] c'est [AU] quelle que soit la « langue-lecture ». AU dans « $HAUS$ », « $AUNT$ » . . . La diphtongue est paradoxe de diphtongue, puisque les lettres, tout en restant formes lettres, se forment dans la fusion en diphtongue quel qu'en soit le sens-lu linguistique. Ainsi la forme écrite est bien paradoxale en ce qu'elle est perpétuellement incomplète en sa définition lue instantanée. Dès que la lettre A est écrite, elle « fusionne » en lecture avec U pour former AU qui s'espace pour se différencier en lecture d'un mot qui peut alors se former en re-lecture au

troisième ordre du « sens linguistique » de « préposition » ou autre dans d'autres langues... Cependant que chaque « étape » de cette « croissance formelle » définit la forme super-structurale re-lue-re-écrite [instantanée] d'une durée écrite précédente orientée ou plutôt « sensée ». Par exemple, le petit enfant va « repérer », dans la lecture d'un texte d'une infinie complexité, les « lettres » qu'il « connaît ». Pour cet enfant les lettres sont restées les unités [durées] formelles de référence, ainsi un *A* reste un *A* tant que le *AU* ne s'est pas formé en diphtongue ou syllabe *AU* et ceci quelle que soit la langue-lue. On peut dire que l'enfant allemand, français, américain se forme lui-même en syllabe quand *A* et *U* font « *AU* » quelle qu'en soit la « prononciation » phono-logique lue. Mais dès que ce petit enfant est fondé (formé) de cette syllabe lue « *AU* », il peut alors se reconstruire en forme « *EAU* » lue qui dès lors est « connotée » linguistiquement de son sens-lu ou « orientation phono-logique lue ».

Ce long développement pour montrer que la forme écrite-lue-re-écrite appelle la re-lecture re-écrite re-lue re-écrite d'une forme première et que, dans cet appel, la forme sémiotique est toujours incomplète de sa définition lue sémantique. Autrement dit la forme écrite est en expansion paradoxale lue, puisqu'en expansion dans les limites [contours] de ses pratiques graphiques. Comme il est indiqué plus haut, pour que *A* soit, il faut qu'un « autre » *A* vérifie ce *A*, donc que s'écrive *AA*. Mais ce *AA* [un *A* suivi d'un autre *A*] n'est autre que *A* représentant unique de *A*.

La forme qui vient de s'écrire est caractéristique d'une définition incomplète de *A*. Il pourrait être tenté de définir *A* à l'infini sans jamais que cette définition soit complète puisque formellement croissante dans le cadre de son homogénéité pratique. C'est exactement ce que l'on constate dans l'apprentissage [formation] des enfants à l'« univers environnant » [apprentissage de la lecture « du monde »] quand un « pourquoi » en appelle à un « autre pourquoi ». On pourrait de la même façon écrire :

- Pourquoi *A*-lu ?
- Parce que *A*-écrit,
- Pourquoi « *A*-lu parce que *A*-écrit » ?
- Parce que « *A* écrit un *A* lu »
- Pourquoi « *A* écrit un *A* lu » ?
- Parce que « *A* lit un *A* écrit »
- ...etc

Chaque couple question-réponse est, bien qu'apparemment indistinct du suivant ou du précédent, formellement distinct par le fait même de sa place formelle [de son ordre] dans la succession [dans l'homogénéité de sa pratique] de « la question posée ». En d'autres termes, un couple question – réponse re-écrit se distingue par le fait même qu'il est ou qu'il n'est pas suivi ou précédé d'un ou plusieurs couples question –

réponse écrits-lus. Seul l'ordre chrono-logique distingue chacun [chaque un] des couples question-réponse.

Toute forme écrite est donc bien tout à la fois complète et incomplète de sa définition-lue. En quoi est-elle complète ?

Si est acceptée l'approximation que « tout A écrit est A lu » alors A est « unifié complet ».

Mais la définition-lue même de la forme re-écrite du A unifié complet : « tout A écrit est A lu » est définition incomplète de A puisque la forme « [tout] écrit A » est duale de « [est] lu A ».

La forme qui autorise que A soit formellement complet, est la forme écrite qui rend tout A écrit [à gauche] indistinct de l'autre A re-écrit [à droite]. Quelle est cette forme écrite ?

L'idéographie de l'écrit-lu re-écrit :

$$A = A$$

signifie [lit] formellement que A et A ne font qu'un-lu et revient à re-écrire :

$$A$$

Ainsi la forme écrite d'indistinction de la forme opérationnelle écrite est la forme écrite lue [auto-référencée, équivalente] re-écrite : égalité, identité, indistinction.

S'il paraît évident dans la forme lue traditionnelle, que s'écrive[nt ?] :

$$A = A$$

la forme :

$$A = U$$

est définition-lue moins évidente.

Aussi bien, formellement et évidemment si A -écrit [se] distingue [de] U -écrit :

$$A \neq U$$

La forme re-écrite de la distinction de la forme écrite est la forme duale de la forme qui est appelée : distinction, [différent de...]

Qu'implique formellement la pratique lu-re-écrite des identités écrites distinctement :

$$A = U \text{ et } U = A?$$

Ces identités ne peuvent se réordonner que dans **une autre** homogénéité de l'ordre de la pratique écrite-lue-re-écrite. Cette double identité paradoxale définit l'ordre homogène des lettres-lues et revient à écrire l'identité de lecture des lettres :

A et U s'identifient comme lettres-lues.
qui re-écrivent
Lettre = Lettre

Si se re-écrit la forme identité formelle :

$$A = A$$

Cette égalité-lue n'est qu'image lue re-écrite arbitrairement puisque, formellement, A (premier terme lu) ne peut être indistinct (égal, identique) à A (deuxième terme lu). En effet la forme même de cette égalité lue dénie l'image de l'identité de A en la re-écrivait dans sa dualité. Ainsi la forme écrite [opérateur] égalité, identité, est en elle-même paradoxe formel re-écrit de l'écrit-lu. En réalité, seule la lecture en écrit-lu **unique, unie et unitaire** idéalement isolée $\{=\}$ identifie [uniformise] A et A , en effaçant ces termes écrits à cette lecture. La pratique de $A = A$ en lecture distingue forcément le « premier A » du « deuxième A » sauf s'il est convenu de les effacer en re-écrit = de la succession AA non-lue.

**L'identité écrite efface ses termes écrits-lus.
La distinction lit ses termes écrits-re-écrits.**

Ce qui explique que la distinction-lue ne s'écrit pas directement mais indirectement comme identité effacée-lue re-écrite en opérateur {identité-barrée} ou $\{\neq\}$.

Enfin il peut se remarquer que la distinction-lue efface l'identité en re-écrivait la dualité de ses termes unitaires $[AA]$. L'identité-lue, quant à elle, unifie en un terme écrit l'effacement de ses terme duaux écrits $[=]$.

4.4. Dualité, homogénéité et paradoxe formels

Au paragraphe 4.1 émerge la notion d'homogénéité de la forme. Il y est écrit-lu existant re-écrit :

Une unité formelle est écrit homogène d'une définition lue si les re-pratiques [re-lecture, re-écriture au second ordre] des ordres {forme écrite}-{définition lue} et {définition-lue}-{forme-écrite} ne sont pas instamment distinguées [sont indistinctes, identiques].

Ce qui signifie au second ordre que forme écrite et définition lue s'unifient dans une-pratique instante. Pour que tout écrit A soit formellement distingué par l'autre-pratique lue, il faut qu'il soit homogène à sa définition lue-re-écrite : A . Il faut donc que toute forme écrite A identifie la définition lue A et que toute définition lue A identifie la forme écrite A . Ce qui signifie [écrit] que les ordres ainsi successivement re-écrits sont indistincts dans l'autre pratique lue. Autrement écrit, la re-lecture au second ordre [opération seconde] de l'ordre re-écrit de l'identification première « commute » [inverse, dualise] l'ordre d'identification premier de l'une-pratique écrite par l'autre-pratique-lue. Ce qui réécrit que l'autre-identification opère la commutation de l'ordre écrit-lu

en un lu-re-écrit opérateur d'identification première [ordre image, ou imaginaire lu-re-écrit].

L'homogénéité formelle identifie la forme, la définition et l'ordre de leur dualité dans une pratique instante et une seule [espace unique d'identification].

Autrement écrit, pour que A se forme en écrit, il faut que cette forme soit homogène à sa définition. C'est à dire que A définisse A . Il faut que l'espace AA soit définition lue de l'unité A écrite. Si l'espace AA est « condensé » en « espace d'identification » de l'unité formelle A , cette définition de l'homogénéité formelle de A se lit de deux re-écrits « analogues » :

$$\begin{array}{c} A \\ A = A \\ A \end{array}$$

La pratique écrite d'un « autre » A identifie le A -écrit-lu **un**. L'autre A définit [lit-re-écrit] l'**un**- A écrit. L'autre- A re-écrit l'ordre lu « premier » ou « ordre **un** » **de** A . L'homogénéité formelle de A imagine l'indistinction de l'ordre de son identité dans l'unicité de la pratique écrite. En effet, le lecteur constate bien dans sa pratique de lecture qu'il y a deux A distincts dans cette égalité. En lecture, la forme homogène AA de A , ou la forme de l'égalité $A = A$, renvoient à la dualité même de la forme écrite définie lue re-formée en re-écrit A . Donc les opérateurs formels écrits {homogénéité} et {égalité} présentent **une** {**inhomogénéité**} et **une** {**inégalité**} intrinsèque à l'autre-pratique lue que re-écrit [dans l'une-pratique écrite] contradictoirement à l'égalité [égalité écrite « barrée »] :

$$\begin{array}{c} A \\ A \neq A \\ A \end{array}$$

ce qui signifie que, pour que l'un- A écrit se pratique en lecture, il faut qu'il se distingue formellement de l'autre- A re-écrit. La forme distinction définit donc dans l'autre pratique l'inhomogénéité formelle de l'ordre d'un A identifié dans l'une pratique. L'inhomogénéité formelle définit la distinction des ordres lus de l'une-pratique d'écriture par l'autre-pratique de lecture.

Une forme n'est donc définie que de dualité(s) de pratiques.

Une définition ne se forme que de dualité(s) de pratiques.

Généralement donc, toute forme ayant une définition unique, unie et unitaire, cette unité n'est définissable que dans la ternaire indiquée au paragraphe 4.1. Ce qui conduit à l'évidence qu'une forme-définie est opération transitoire d'unification-identification écrit-lu.

Ainsi l'une-forme écrite-lue et l'autre-forme lue-re-écrite se définissent de la dualité [seconde] de la dualité [première] suivante re-écrite :

$$A = A$$

$$A \neq A$$

toutes deux vrais et fausses simultanément dans leur opération [dualité] immédiate [instant écrit-lu], ce qui revient à la définition seconde du paradoxe premier appelé par voie de conséquence l'un-paradoxe.

Donc le paradoxe de toute opération d'unification formelle [pratique] définit la dualité entre indistinction [égalité, identité] et distinction [différence] de cette unité. Par exemple, pour qu'un enfant se forme en lecteur, il faut qu'il accède à cette différenciation - indifférenciation de la forme écrite-lue-re-écrite qui fait que *A*-écrit n'est jamais lu *A*-re-écrit tout en l'étant. Ou, plus simplement, il faut que l'enfant fasse la différence entre « un *A*-lu » dans « *AN* » et « un *A*-lu » dans « *AU* ». La forme diphtongue donne « l'espace-lu » de la forme écrite *A* par opération d'ordre. Ainsi l'enfant qui « apprend » la forme écrite, se forme à la multiplicité des différenciations – indifférenciations des lettres, des syllabes, des mots et de leurs différents ordres. Comme il est écrit plus haut, c'est même la forme paradoxale de cette différenciation – indifférenciation formelle qui fonde l'enfant, à certains stades de son développement, à chercher infiniment le « pourquoi du pourquoi » de ce paradoxe dans toute forme. En fait l'humain définit, lit toute son existence [une vie, sa vie] en l'unification de l'être-écrit [individuation des actions collectives], existence-lue subjective de l'être-écrit social. Autrement formulé :

La forme vivante est identification des distinctions et distinctions des identifications.

4.5. Le paradoxe de l'ordre formel

Quand s'écrit :

$$A = A$$

$$A \neq A$$

à la lecture instantane, la forme précédente écrit l'indistinction « avant » la distinction. Cette forme d'écriture est forme du développement écrit. Qu'est-ce qu'un développement formel ?

Toute forme, en particulier la forme écrite, ne se pratique instantanément que dans l'unification [imaginaire] de la « succession-lue » des formes élémentaires écrites précédentes qui la composent. L'évidence est que la forme d'« un développement » résulte de la succession formelle de sa précédente imaginaire. Toute forme écrite immédiate, relève forcément d'un développement et pratique la succession formelle. Tout simplement, il ne s'écrit qu'une lettre, un mot, une phrase à la fois [instant

après instant] qui forment le développement écrit-lu du texte, la durée écrite-lue du texte.

La pratique de lecture distingue [imagine] la pratique d'écriture précédente dans tous les ordres de ses formes élémentaires [signes]. En effet si la pratique d'écriture ne peut être que succession d'écrit [ou re-présenté comme tel par sa lecture « épelée »], les études montrent que la pratique de lecture se forme indépendamment de la stricte succession cursive du développement écrit. Il faut que l'enfant devienne lecteur [s'écrive en lecteur] pour dépasser la forme « épelée » et passer à une forme « globale » ou « semi-globale » de lecture. C'est pourquoi on s'accorde à dire « qu'on apprend à lire toute sa vie ». En d'autres termes, tout humain se forme à la différenciation-indifférenciation [distinction-identification] de l'écrit-lu durant toute sa vie. Le lecteur « apprend » la [se forme en] dualité écriture-lecture en re-écrivant ce qu'il lit et en re-lisant ce qu'il écrit ou ce que d'autres ont écrit.

Ainsi un développement identifie en lecture la forme successive cursive unifiée une transition pratique écrite-lue. L'autre-forme lue-re-écrite [unificatrice de l'ordre des formes précédentes] définit le développement lu. Il faut souligner que toute forme écrite-lue développée nécessite impérativement une **identité d'ordre** unique, uni, et unitaire de ce développement : ainsi A s'écrit « avant » U pour former « AU » car si U est « avant » A se forme « UA ». Il existe bien dans la forme écrite un « ordre » implicite qui identifie cette forme à sa définition.

Ainsi les formes suivantes écrites :

$$A = A$$

$$AA$$

n'ont pas la même homogénéité si elles sont lues-re-écrites « épelées » ou si elles sont lues re-écrites « globalisées ». Dans la forme épelée, un A « ouvre » à l'égalité à l'« autre A », lu-re-écrit « A égale A ». La lecture globale de ces formes écrites ouvre à la « **symétrie-lue** » de ces formes-écrites, à savoir à « l'égalité-lue des A » ou « **une** dualité-lue de A ». C'est à dire que l'homogénéité de la forme écrite-lue-re-écrite ne dépend plus de « l'ordre » des formes écrites élémentaires [unifiées dans l'une-pratique écrite] mais de la « nouvelle » unité formelle réordonnée par la lecture re-écrite désormais :

$$A \neq A$$

$$A = A$$

Il est à constater que, à ce niveau encore, se pose la question de la succession formelle des propositions écrites [puis] lues [puis] re-écrites en « extension » { A distinct de A , A indistinct de A }. En effet ces écritures « hiérarchisent » les propositions en « plaçant » la distinction « avant » l'indistinction dans l'ordre de précedence [de préséance, de précession ?] re-écrit. Pour essayer de résoudre cette hiérarchie inhérente

à la forme écrite on peut re-écrire successivement les « deux ordres possibles ». C'est à dire re-récrire la relecture de la re-écriture.

$$A \neq A \quad A = A$$

$$A = A \quad A \neq A$$

Mais l'écriture précédente ouvre à sa lecture-re-écriture dans son nouvel ordre :

$$A \neq A \quad A = A \quad A = A \quad A \neq A$$

à nouveau incomplète, puisque appelant à un nouvel ordre incomplet de l'écrit-lu-re-écrit. Car les ordres unis, uniques et unitaires des pratiques de lecture et d'écriture sont formellement inhomogènes. Il est évident que se forme un nouveau paradoxe sur l'inhomogénéité absolue des ordres des pratiques duales qui les distinguent en autre unité forme-définition. Ainsi l'ordre inhérent à la forme écrite est bien paradoxe formel de l'écrit-lu-re-écrit puisque c'est sa pratique duale de lecture qui le définit, et que les ordres de ces pratiques distinctes sont justement distincts par leur ordre [ordre second de l'ordre premier].

L'ordre re-lu-re-écrit identifie la forme du développement de l'écrit-lu-re-écrit. Le développement écrit-lu-re-écrit identifie l'ordre imaginaire d'un premier écrit-lu.

Plus généralement, la lecture instante identifie [imagine] un écrit précédent, le re-écrit instant identifie une lecture précédente.

Ainsi, par exemple, l'ordre formel A « puis » U définit le développement de la forme écrite-lue-re-écrite AU . L'ordre U « puis » A définit le développement UA . De la même façon que les diphtongues AU et UA définissent l'ordre-lu du développement lu-re-écrit des lettres A et [puis] U , U et [puis] A . Il est évident d'ailleurs que, dans les écritures occidentales, les enfants apprennent à écrire dans l'ordre formel « de la gauche vers la droite ». En arabe l'ordre formel est de « la droite vers la gauche ». Dans les idéogrammes d'Asie Orientale l'ordre est « du haut vers le bas ». **Quelle que soit la forme d'écriture, donc, l'ordre est une de ses composantes formelles.** Or, cet ordre correspond bien à une « orientation spatiale » de ses espacements graphiques, à un « sens-lu » spatio-temporel de ses graphèmes. Cet ordre de l'écrit-lu, évidemment non re-écrit en soi mais « associé-lu » à la forme écrite pour la définir et re-écrire en « signifié-lu » de l'écrit, est inhomogène à l'unicité de la pratique écrite, le développement simple des graphèmes en une écriture et une seule. L'ordre de la forme écrite-lue ouvre à un « autre ordre » de re-écriture. Cet autre ordre est appelé couramment « sens du texte » [signifié de l'écrit-lu]. Ainsi le paradoxe de l'ordre de l'écriture [forme écrite-lue] définit {l'écrit-lu-réécrit} [dans sa totalité développée en ordre imaginaire] en tant qu'unité superstructurelle. C'est l'ordre des lettres qui identifie le mot, c'est l'ordre des mots qui identifie la phrase, c'est l'ordre des phrases qui identifie le texte...etc. Or cet ordre n'est pas forme graphique pure [former des lettres] mais

composante d'une « autre dimension » [autre définition-lue, autre « espace-lu »] de la forme écrite-lue : la pratique distincte de lecture-re-écriture. En effet, si est écrit :

TU AIMES

ne se lit-re-écrit pas :

AIMES TU

ni :

SEMIA UT

ni :

ME TUAIS etc.

Enfin il est important de constater que l'association formelle ordonnée de lettres ordonnées écrites :

TU ME TUAIS ET TU AIMES TES US

ouvre à un ordre formel lisible [écrit lisible].

Cette phrase n'est formellement lisible que si l'ordre des mots écrits [lettres ordonnées] définit un ordre de lecture [lisibilité]. En effet l'écrit :

AIUM TS MTE

n'est pas écrit-lisible mais *un* développement de graphèmes que ne définit aucun ordre de lecture précédemment écrit. Donc, l'ordre homogène de « lecture typographique » des formes élémentaires écrites, re-écrit un « ordre inhomogène » à la pratique de « lecture signifiante ». Les lettres de « *AIUM* » sont bien ordonnées de façon homogène en mot-lu mais ce mot est inhomogène en sa définition de mot car il n'existe pas un écrit-lu « *AIUM* » précédent [du moins dans son domaine de définition : le français] pour s'identifier au « *AIUM* » lu-écrit.

Il est à remarquer que souvent les petits enfants, avant « de savoir écrire », forment des dessins plus ou moins analogues à des « lettres » pour « jouer à écrire ». A cette étape de leur formation, les enfants se forment en « graphieur d'écrits », ce qui « précède » forcément l'étape où ils se formeront en récrit « lecteurs d'écrit » [phonateurs d'écrits-lus-re-écrits en sons]. Ainsi la formation de l'humain à [en] l'écriture suit bien l'ordre même de la forme écrite, une étape scripturale « puis » une étape lisible re-écrite de l'écrit premier. Comme il est précisé au tout début du §4.1, il est patent que toute forme homogène à l'ordre d'une unité écrite-lue-re-écrite quelconque est bien forme écrite-lue. En effet, quand l'enfant « apprend » à lire-re-écrire le *A*, il ne « sait » [lire-re-écrire] d'abord que le *A* mais il sait « tout le *A* », car il est fondé, alors, de la totalité du *A* en sa forme [scripturale] et sa définition [lue] en lettre-récrite dans l'autre-pratique de lecture. L'enfant est alors fondé [formé] à l'ordre de la dualité du *A*, dualité qui désormais ouvre à sa re-écriture lue par une autre lettre [suivante].

4.6. Définition du paradoxe de l'ordre

Comme il est écrit plus haut, c'est l'ordre même du développement de l'écrit-lu-re-écrit qui fait se distinguer *AN* et *NA*. Comme il est déjà formalisé, cet « ordre » est autre-définition lue re-écrite de la forme écrite première. Cependant rien encore n'ordonne *AN* et *NA* dans leur définition-lue re-écrite en « formes écrites lisibles » ou définitions académiques, c'est à dire la confrontation du mot écrit-lu à son « sens lu-re-écrit » en développement écrit de pratique sociale écrite « signifiante » :

AN : période de temps [un an].

NA : interjection enfantine.

Si s'écrit :

A

Comme on l'a vu ce *A* est homogène en sa forme de lettre. La lecture le définit comme forme complète du *A* dans la dualité pratique écriture-lecture re-écrite. Si se lit-re-écrit une suite ou une précédence imaginaire à ce *A*-lu, il peut se re-écrire un lu-re-écrit imaginaire [projection imaginaire lue-écrite] :

IL [*A*].

C'est la distinction lisible de la dualité de l'ordre du *I* et du *L* qui identifie « *IL* » lu en tant qu'unité émergente dans de l'ordre de re-écriture du *A*-lu précédent [*I* et *L* font *IL* définissant la forme « pronom personnel » du *A* lu-re-écrit imaginaire précédent], il est désormais écrit « il »→« a ». En fait c'est bien une transition pratique dans la dualité lu-écrit-re-lu-re-écrit qui a ouvert à la forme écrite émergente identifiée à sa définition écrite-lue précédente. Ce [*IL*], ainsi défini sujet, dans l'ordre de la lecture, ouvre à la dualité lue-re-écrite *A*, qu'il définit comme verbe dont il est sujet. La pratique de la dualité des pratiques écriture-lecture forme le texte re-écrit re-lu en une somme ordonnée de ses dualités paradoxales [signifiants imaginaires].

C'est le « contexte-lu » formel du « mot-lu » qui en écrit un « sens lisible » à ce mot [lui donne « sens lu » des pratiques sociales écrites], c'est du moins ce qui est « enseigné ». Il est hors de question que se dégagent ici toutes les formes d'ordres qui constituent les distinction-identification des formes émergentes de la pratique immédiate. Comme il a été montré, la forme re-écrite incomplète de la définition-lue de la forme-écrite première est le « moteur » même de la transition vers toute forme re-écrite d'une définition lue ouvrant à sa propre béance formelle.

Cependant encore une fois il apparaît, au n^oordre écrit-lu-re-écrit, que la définition-lue de la forme-écrite précédente est liée à un ordre « énoncé » ⁽⁹⁾ de cette définition

⁽⁹⁾L'énoncé est « entendu » ici comme un écrit-lu phonologique re-écrit « un-énoncé-lu », ceci dans le sens de « lire l'énoncé d'un problème ». L'énoncé est de même dimension définitionnelle lue que « la

lue-re-écrite précédente [couramment appelé « contexte »]. En effet la lecture de l'écrit suivant :

TU AS UN AS

distingue le « premier *AS* » [-lu gauche] du « deuxième *AS* » [-lu droit] par leur « contexte » ou espace textuel graphique-lu {gauche-droit} ; c'est à dire par leur ordre dans l'énoncé-lu des « autres mots » de la phrase. Cet ordre renvoie indirectement à un ensemble complexe d'ordres pratiques formellement inhomogènes[distincts] : lectures, prononciations (entre « s muet » et « s sonnante ») donc énoncé...etc., ordres dont la succession forme l'ordre de l'écrit. Ainsi, et c'est un lieu commun en matière d'apprentissage de la lecture, plus les pratiques qui fondent un sujet en individu social sont larges, diverses et étendues, plus il sera « lecteur » de l'écrit de ses actes. Il est de notoriété publique que plus les polyglottes savent de langues plus il leur est facile d'en pratiquer de nouvelles.

Sans aller au-delà des strictes évidences :

L'ordre émergent [l'espacement] re-écrit la définition de l'unité de la dualité précédente.

Le contexte [con-texte] lit un espace écrit « texte » [espace entre guillemets] L'espacement écrit-lu re-écrit l'unité {contexte écrit-lu}.

Si est écrit :

TU AS UN AS

Il n'y a pas d'ambiguïté de sens-lu [direction écrite] de *AS* et *AS* qui sont distingués par l'ordre [espacement écrit-lu] « contextuel ». Mais si se lit-re-écrit la phrase à la limite des règles syntaxiques :

AS AS

La « phrase-lue » est identifiable dans **un** ordre lisible « partiel » mais l'ordre de sa lecture « en compréhension » est distinguée duale. En effet cette lecture ouvre à une double re-écriture extensive :

AS (avoir) *AS* (un as)

ou

AS (un as) *AS* (avoir)

La re-lecture identifie un ordre lisible formellement écrit : {verbe + complément = phrase lisible}, mais distingue sans l'identifier l'ordre verbe-complément, complément-verbe. Dans cette distinction-indistinction de l'ordre apparaît la forme « paradoxale » de toute transition d'ordre écrit-lu ou lu-re-écrit. Cette forme paradoxale de l'ordre ouvre à la dualité de l'ordre ; par exemple, ici, ordre formel scriptural et ordre définitionnel lu [contextuel, imaginaire], ou ordre de l'ordre ou ordre second de l'ordre premier. Encore une fois, il est important de constater que la définition-lue écrite

proposition logique » qui n'est que l'ordre-lu [énoncé-lu phono-logique] d'un développement écrit-récrit ana-logique.

« ordre » nécessite un « autre ordre » lu-re-écrit pour se former [s'écrire] en définition d'ordre [se lire « dans » l'ordre]. Ainsi « un ordre » écrit-lu définitionnel appelle un « autre ordre » lu-re-écrit {définition re-écrite de l'ordre premier lu} pour se vérifier en tant qu'ordre écrit-lu-re-écrit.

La pratique d'un ordre ouvre à l'ordre même de cette pratique.

Par exemple :

$$\begin{aligned} AS &\neq AS \text{ dans l'ordre de « } AS \text{ AS »} \\ AS &= AS \text{ dans l'ordre de « } AS \text{ AS »} \\ \text{« } AS \text{ AS »} &\neq \text{« } AS \text{ AS »} \text{ dans l'ordre de l'ordre} \\ \text{« } AS \text{ AS »} &= \text{« } AS \text{ AS »} \text{ dans l'ordre de l'ordre} \end{aligned}$$

Il est patent que la forme de développement de l'écrit-lu, polarisée à sa forme graphique unie, unique et unitaire, [effaçant la définition lue-re-écrite] ouvre au paradoxe de l'ordre même de sa pratique « purement écrite-récrite » [ana-logique non-lue]. Généralement, tout développement définit transitoirement un ordre formel d'une pratique homogène et un ordre formel d'une pratique définit un développement homogène. La forme de développement de l'ordre d'une pratique est donc pratique de l'ordre de la forme de développement. L'ordre de l'ordre de l'écrit est forme unitaire de l'écrit [polarisation au seul écrit : graphique]. Comme l'ordre-lu définit la forme écrite précédente, l'ordre lu-réécrit de l'ordre écrit-lu est « autre ordre de lecture » ou transition « imaginaire » de tout contexte-lu second réécrit d'un texte lu premier :

$$\{\text{texte}\}\text{-lu réécrit } \{\text{contexte}\}\text{-lu}$$

ce qui signifie une autre pratique lue de la transition lu→re-écrit. Ce qu'un sujet de lecture polarise [unifie, condense] « arbitrairement » dans le re-écrit second {re-lecture d'un lu-écrit premier} car une « nouvelle distinction » [autre unité lue] imagine toujours identifier une forme lue-écrite unique, unie et unitaire de la précédence écrite-lue :

$$\{\text{une définition imaginaire première lue-écrite}\}.$$

Enfin, le concept-lu [image] « **d'ordre** » définit les notions de regroupement, pluralité, relation et donc de référence-lue. En français, le dictionnaire⁽¹⁰⁾ en donne trois grandes acceptions :

- Relation intelligible entre une pluralité de termes...« L'idée de la forme se confond avec l'idée de l'ordre » (Cournot)
- Catégorie, classe d'êtres ou de choses, considérée d'après sa structure, son organisation ou d'après sa place dans une série, une classification...« L'ordre de l'événement et l'ordre de la justice ont en eux et entre eux une contrariété native » (Péguy)

⁽¹⁰⁾Le Petit Robert. *op. cit.*

- Acte par lequel un chef, une autorité manifeste sa volonté ; ensemble de dispositions impératives.

Ces définitions montrent encore combien dans « le sens commun » [ordre écrit-lu social] l'ordre est nettement lié à la forme écrite-lue, définition lue de cet écrit premier [ordre de loi], et à la dualité d'ordre de l'unité pratique qui ordonne forme écrite et/ou définition lue et nécessite l'arbitrage de son origine, sa suite et sa fin [sa précédence] par un autre pratique écrite-lue-re-écrite en référence de ce début, cette suite et cette fin.

4.7. Temporalité de la forme écrite

Le « retour sur... » ou « re-lecture » de tout ce qui « précède », montre que l'expression même du développement écrit-lu réfère implicitement à l'ordre même de cette re-pratique. L'énoncé selon lequel la présente forme écrite a « un début » est un truisme. A l'instant même où se lisent ces lignes, elles ont une « suite » et il n'est pas évident qu'elles aient une « fin » absolue, mais une interruption de l'écrit-lu constitue une fin transitoire. En fait quand se lisent et relisent ces lignes (et « l'homogénéité » de la définition unitaire de ce texte en sa forme nécessite la/les relectures) l'écrit-lu « début » n'est jamais pratiquement le même après relecture que quand il s'est lu re-écrit pour la première fois. Même si la forme scripturale en reste la même, la « relecture » réordonne le lu-re-écrit instant en fonction de l'ordre même de cette relecture. Il est évidence que la « relecture » d'un livre n'est jamais identique à sa lecture. Le présent lecteur peut vérifier qu'en relisant ce qui précède, il ré-ordonne sa lecture d'un sens nouveau de l'écrit-lu premier. En fait il pourrait, comme il s'est fait tant de fois jusque là, se re-écrire :

$$\begin{aligned} \text{Texte} &= \text{Texte} \\ \text{Texte} &\neq \text{Texte} \end{aligned}$$

Cette écriture est « proposition » logique-lue de l'ordre ana-logique strict de l'écrit. Certes le texte-écrit d'un ouvrage est par définition indistinct du texte-écrit de cet ouvrage, pourtant il en est formellement distinct dans l'ordre même de sa lecture ou de sa relecture ou de sa re-relecture...c'est à dire des « alternances » lu-re-écrit-lu-re-écrit-lu...

En fait c'est bien l'ordre donné par la lecture qui modifie la forme écrite-lue-re-écrite même du texte, son « sens » dans le langage courant, ou autres pratiques sociales, texte qui pourtant paraît immuable dans la polarisation imaginaire à l'« écrit seul », graphie « pure » effaçant sa définition lue. C'est d'ailleurs ainsi que certaines « lectures critiques commentées » de certains textes classiques « apportent une dimension nouvelle » au texte. La proposition qui vient de s'écrire est bien paradoxale ; en effet comment une

lecture, c'est à dire un autre ordre pratique inhomogène de l'un-ordre écrit, pourrait-elle modifier la forme apparemment immuable de l'écrit premier ? En d'autres termes, comment la définition de ce texte peut-elle paradoxalement en modifier la forme ? Il peut se re-écrire à cet instant la proposition écrite-lue au paragraphe 4.1 :

« **La suite de ce travail ne tentera plus de donner une forme écrite au paradoxe mais fondera le paradoxe en définition formelle de l'unité lue** »

Si le développement écrit-lu qui précède se fait dans l'ordre de son homogénéité stricte, c'est à dire dans le préalable de son identité en tant que développement réécrit instantanément lu, alors sa forme-écrite est « simultanément » identique à sa définition-lue. Cependant quand on « re-prend » ce texte, sa relecture entraîne invariablement des « corrections » pour en « améliorer » l'homogénéité d'ordre. Quand bien même ce texte serait repris une infinité de fois, son homogénéité formelle laisserait à désirer dans la transition stricte de l'écrit-lu-re-écrit [écrit-lu re-écrit re-lu re-écrit : corrigé et re-corrigé]. Ainsi s'écrit la maxime :

« Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez. . . »⁽¹¹⁾

Paradoxalement, il faut bien qu'une unité écrite-lue-re-écrite soit **arbitrairement** close pour se former en texte ou plus pragmatiquement être publiée. Ainsi un texte écrit-lu perpétuellement re-écrit homogénéisé n'est jamais {un texte}. Donc le paradoxe même de la forme écrite-lue d'un texte est son développement formel écrit-lu-re-écrit. Le paradoxe de tout développement écrit-lu est la re-définition instantane [temporelle et temporaire] lue de sa forme écrite durable. Comme « on » le lit dans le développement formel écrit-lu actuel, il est en permanence nécessaire de se référer à « l'antériorité de l'écrit » pour en vérifier [re-écrire] la cohérence ou l'homogénéité formelle. Si l'homogénéité forme-définition et l'inhomogénéité définition-forme sont vérifiables dans la récursivité définitionnelle, c'est que cette « chronologie » [succession] implicite du développement formel écrit-lu est définition même de la forme duale re-écrite homogène-inhomogène de la transition écrit-lu-re-écrit. De la même façon c'est en vérifiant l'homogénéité [c'est à dire l'unité de la dualité seconde des ordres distinction - indistinction des ordres pratiques premiers écrit-lu, lu-re-écrit] que la forme écrite lisible se produit [se construit]. C'est bien dans la transition entre pratique écrite et pratique lue que se situe l'homogénéité même de la forme écrite définie lue re-écrite formellement. Autrement écrit, la pratique immédiate [instantane] définit une dualité entre la forme écrite et sa définition lue en forme re-écrite. La forme écrite est alors lue re-écrite comme forme unique, unie et unitaire de la dualité des pratiques homogènes écriture/lecture et l'ordre premier même de leur séquence, ceci en

⁽¹¹⁾Nicolas Boileau Despréaux. *l'Art poétique, Chant I*, (1674) in : *Satires, Epitres et Art Poétique*, Paris, Gallimard, 1985, p. 231.

s'effaçant pratiquement comme transition seconde lue-re-écrite. Ce qui re-écrit l'illusion [imaginaire] d'« une-réalité » écrit-écrit-écrit-écrit...privée de ses espacements en lecture.

Un exemple simple vérifiera cette partie un peu abstraite, le lecteur est appelé à pratiquer dans leur ordre « isolément du reste du texte » [en effaçant en lecture le contexte] les lettres distinguées par leur grande taille et leur écriture en gras, à savoir les réordonner à l'ordre unique, unie et unitaire de leur « casse particulière ». Le premier temps instant est écrit :

A

est à lire en un autre temps l'instant second re-écrit :

S

précédence des instants premier et second re-lue [récapitulée] en un temps durée re-écrite :

AS

La forme *A* [premier instant] est définie par sa lecture à l'ordre de la lettre [grande taille gras] ou unité scripturale. La dualité des formes *A* et *S* a été « écrite » par le {saut de ligne} dans l'ordre de lecture des lettres distinguées « isolément du texte », effaçant « tout-autre texte » [formes écrites définies préalablement « à lire isolément »]. La forme écrite *S* [autre temps instant second] est définie par la lecture à l'ordre de la lettre précédente [distinguée]. La transition écrit-lu précédente est instamment définie par l'unité re-écrite en lettre émergente *S*.

A et *S* ainsi que l'espace [saut de ligne] qui les distingue se récapitulent en pratique de lecture re-écrite diphtongue pratique pour ouvrir à un seul autre « temps formel » ou ordre formel qui est ordre de la durée du mot re-écrit *AS*.

S'écrit en suite :

SA

se récapitule, relit-re-écrit :

AS SA

ce qui ne peut en aucun cas se lire-re-écrire :

ASSA

En effet, doit impérativement se re-écrire les ordres distincts des espaces distincts écrits-lus-re-écrits. L'ordre des espacement {sauts de ligne} distingue l'espacement « simple » de l'ordre des lettres. Puisque « *SA* » lit son antécédent re-écrit « *AS* » sur la même ligne, *SA* se re-écrit à l'ordre [espace] distinct d'une forme unique, unie et unitaire émergente d'espacement. La récapitulation ou re-écriture nécessite une nouvelle forme de dualité entre les mots qui se pratique en re-écriture du « saut de ligne » lu-re-écrit « double espacement ».

La persistance du développement pratique écrit-lu-re-écrit ouvre la « béance » du

sens-lu [ordre lu, direction] de cette proposition, béance [ou question] autrement lue-re-écrite :

AS SA ?
{ AS SA }quoi ?

Donc si les durées écrites formelles identifiées précédentes sont « complètes », il « manque » toujours une redéfinition immédiate dans l'ordre du re-développement en pratique de lecture [troisième instant] pour que la phrase soit « lue-complète », écrit homogène à sa définition-lue de durée de phrase écrite-lue-re-écrite. Il peut s'écrire alors que la phrase est « énoncé incomplet ». C'est bien son inhomogénéité-lue qui montre que l'ordre écrit de la phrase est incomplet en lecture. Ainsi on forme les enfants à « compléter leurs phrases » et, de ce fait, à définir la pratique « d'écrire une phrase complète » dans toute ses dualités de sens écrit-lu-re-écrit ordonnées [sujet, verbe, complément]. Canoniquement re-écrit : la « phrase écrite formellement complète » définit la « phrase lue complète » par la pratique duale réciproque qui unifie la transition {écrit-lu}-{lu-re-écrit} identifiée dans tous ses ordres par l'opérateur de re-écriture {enfant formé}. Le langage commun énonce : Maintenant [à tel age] cet enfant « sait » faire des phrases complètes.

Or maintenant que l'ordre-lu des mots est défini formellement [ordre re-écrit de l'ordre-lu], on peut curieusement compléter la récapitulation par son début, en effet il peut s'écrire la suite paradoxale du début du lu-re-écrit :

TU AS SA

Cet écriture dernière, « ajout imaginaire » de ce « *TU* » lu premier, est bien homogène à l'écrit lisible. En fait elle s'est engendrée de la pratique de re-lecture de ce qui précède et qui complète dans l'écrit l'ordre « structurel-lu » de la phrase en effaçant les ordres lus antérieurs. En fait la re-lecture engendre la re-écriture donc la réordination de l'ordre « précédent » en ordre émergent re-écrit. Cette phrase-lue « complétée » appelle encore la question de la re-écriture béante : tu as sa...quoi? Cette phrase est donc complétée lue-re-écrite mais toujours incomplète [re-écrite re-lue] donc plus homogène en sa définition mais toujours inhomogène dans sa béance [son manque] au niveau de l'ordre de son ordre de complétion écrit-lu toujours re-écrit en troisième instant formel. Maintenant si s'écrit :

TU AS SA SA ⁽¹²⁾

cette phrase ainsi lue ouvre à des manques [inhomogénéités] d'ordres écrit-lu-re-écrits distincts :

- Soit il est de l'ordre de la « faute-lue d'orthographe ». [inhomogénéité orthographique]

⁽¹²⁾Il est amusant de remarquer que le traitement de texte « dénonce », en soulignant le second SA comme faute, cette répétition de SA et SA appelant le rédacteur à corriger [réordonner l'écrit]. C'est d'ailleurs ce qu'on appelle un programme « interactif ».

- Soit il est de l'ordre de la « fautive-lue de syntaxe ». [inhomogénéité syntaxique]
- Soit il est de l'ordre du « non-sens-lu ». [inhomogénéité propositionnelle]
- Soit il est de plusieurs ordres. . .

Quoiqu'il en soit cette forme appelle à des « précisions » de re-écriture c'est à dire à une homogénéisation dans un ou plusieurs de ses ordres écrits lus. Il se précise donc :

TU AS SA SAIE.

En fait une partie de l'inhomogénéité-lue est comblée, puisque dans l'ordre-lu de l'orthographe, de la syntaxe et du sens, la proposition-lue présente une homogénéité. Remarquons que cette homogénéité est « troublée » par la forme « saie » ⁽¹³⁾ qui présente deux définitions rarement usitées dans les pratiques sociales actuelles [immédiates], ce qui rend indistinct le contexte-lu de cette proposition-lue. En effet, ainsi isolée [effacement du contexte-lu], cette phrase écrite n'a que peu de sens-lu car elle appelle à la pratique d'une autre unité pour la valider. Ainsi s'ouvre un autre temps d'écriture d'une contre-proposition écrite-lue [duale] qui va valider la proposition-lue complète « tu as sa saie » pourtant incomplète dans son « sens-lu ». Il se précise :

TU AS SA SAIE. RENDS-LA LUI.

Ainsi, il ne s'agit plus de « n'importe quoi écrit » mais d'un écrit-lu re-écrit {unité de sens} qui à jamais peut se compléter en écriture et qui est indéfiniment incomplet en lecture. Cette phrase écrite-lu appelle, en son manque définitionnel formel, la totalité d'un début-lu et d'une suite-lue du texte dont elle est « extraite », ce texte-lu appellera « l'ouvrage-lu » dont il est extrait, « l'ouvrage-lu » appellera la totalité de l'œuvre-lue, l'œuvre appellera la place [l'ordre] de cette œuvre-lue dans « la » littérature en tant que « totalité de ce qui est écrit lisible ». Cette forme écrite est indéfiniment re-définie en lecture comme unité transitoire unique, unie et unitaire perpétuellement à re-écrire.

De ce fait, tout ordre formellement écrit homogène ouvre à l'inhomogénéité lue de ses formes écrites. C'est à dire que toute forme écrite s'imagine simultanément lecture homogène à son ordre écrit et inhomogène au re-écrit suivant. Ainsi tout ordre formel écrit ouvre à un autre ordre définitionnel lu. Donc toute homogénéité définitionnelle [unité] d'ordre-lu définit instantanément une dualité [inhomogénéité] lu-re-écrite de son ordre, c'est à dire une inhomogénéité re-écrite en dualité pratique.

Les formes paradoxales jusque-là dégagées peuvent se récapituler [re-écrire] :

- paradoxe d'homogénéité - inhomogénéité
- paradoxe de distinction - indistinction

⁽¹³⁾1) Saie : n.f. (XVI^e ; « tissu », XIII^e ; lat. saga, pl. du neutre sagum) Nom francisé du sagum.

2) Saie : n.f. (1680 ; var. de soie). Techn. Petite brosse en soies de porc utilisée par les orfèvres.

Le Petit Robert, *op. cit.*

- paradoxe de complétion - incomplétion
- paradoxe de un - autre
- paradoxe ordre - désordre

La forme « indéfinie » lue-re-écrite {temps} est la définition universelle [uni-versus temporel] qui re-écrit l'ordre de ces paradoxes écrits-lus, c'est à dire que le temps est forme re-écrite du paradoxe de ces paradoxes, autrement écrit, le temps est paradoxe de non-définition [dualité indéfinie] de l'ordre de l'ordre des pratiques écrites-lues-re-écrites.

4.8. Forme du temps et temps de la forme

Il est évident que le présent [aux yeux du lecteur] texte, comme tout texte, s'est écrit de façon successive. C'est ce qui en constitue d'ailleurs l'unité de développement écrit-lu. De nombreuses « corrections » sont venues s'intercaler entre le temps de son « premier jet » et sa forme estimée « finale ». Les différentes « versions » de ce texte ont été classées d'ailleurs dans leur succession. Il est patent que ces différentes versions écrites sont « distinctes » en lecture [truisme⁽¹⁴⁾]. Ainsi quoique certaines de ces versions soient « proches » en re-lecture, les « corrections écrites » apportées forment des distinctions [différences] suffisantes pour qu'elles soient parfaitement distinguées [truisme]. Somme toute, chacune de ces versions écrites correspond à un ordre particulier de l'exposition écrite-lue. Leur distinction lue-re-écrite correspond à un ordre distinct de l'exposé écrit-lu. En fait une version écrite particulière se distingue par la distinction même de son ordre [différence d'ordre] d'exposé écrit-lu par rapport aux « autres versions ».

Il s'agit cependant du même texte, la distinction correspond au « temps particulier » de l'acte écrit « texte », temps qui correspond à l'ordre qui distingue la particularité de ce temps. Ainsi « un-ordre » formel d'une version d'un texte définit un temps lu de cette version écrite. Autrement dit « un-temps » de la version d'un texte est ordre définitionnel unitaire formel de cette version ordonnée en écriture.

Il est à remarquer d'ailleurs que les différentes versions ou éditions des œuvres écrites sont systématiquement repérées soit par leur ordre soit par leur temps daté⁽¹⁵⁾ :

« *Les fondements de l'arithmétique* furent publiés en 1884 à Breslau. Une deuxième édition parut en 1934 (Breslau), une troisième en 1950 (Oxford), accompagnée de la traduction anglaise de J.L. Austin. Depuis 1966, l'édition originale est disponible en reproduction mécanographique. »

⁽¹⁴⁾Truisme : n.m. (1825; angl. Truism, de true « vrai »). Vérité d'évidence. V. banalité, évidence, lapalissade, tautologie. *Ibid.*

⁽¹⁵⁾Gottlob Frege. *Les fondements de l'arithmétique*, *op. cit.*, notes liminaires p. 5.

Ce « repérage » temporel re-écrit de l'ordre des différentes éditions est fait arbitrairement sur leur date par rapport à un « lieu » temporel [ordre initial] lu re-écrit {début de notre ère} qui n'est rien d'autre d'ailleurs que le paradoxe lu-re-écrit {temps début de notre temps}. Ce repérage là, même s'il est arbitraire lu d'un écrit génétique particulier [naissance hypothétique du Christ] n'en est pas moins significatif de la nécessité impérative de la forme lue-re-écrite {temps} dans l'énoncé ou la définition de toute forme écrite première. En fait si le temps-lu de l'ordre d'une forme-écrite est généralisé, il se re-définit au second ordre lu comme l'état ou l'ordre même de cette forme [ordre lu de l'ordre écrit, ordre re-écrit d'un ordre écrit-lu]. Ainsi il peut s'écrire-lire que « l'instant où s'écrivent ces lignes » est le temps définitionnel d'écriture ou ordre-lu instant d'écriture. En d'autres termes le temps où s'écrit cette phrase est le temps durée d'ordre graphique de cette phrase. Il est encore évident qu'à l'instant même où cette phrase est lue ou re-lue, le temps ainsi défini-lu n'est plus le temps de la pratique écrite mais celui de la pratique lue. En effet la phrase en question étant « terminée » une « autre phrase » détermine un « autre ordre formel » qui détermine un « autre temps définitionnel » dans l'unité de la pratique écrite-lue [considérée]. C'est la lecture ou relecture [autre-pratique] de ce texte écrit qui définit un temps imaginaire homogène à l'ordre de l'une-pratique écrite. Lire un texte équivaut à en re-pratiquer l'ordre écrit dans le temps définitionnel de l'autre-pratique de lecture. S'il faut deux heures pour écrire mille caractères [c'est à dire pour réécrire-relire mille caractères], il faut largement moins de temps pour les lire.

Ainsi quand s'écrit :

A

se lit re-écrit le temps instant *A*. Ce temps est déjà formellement complexe, mais il sera plus facile d'en démontrer la complexité dans la forme suivante.

Quand s'écrit :

AU

s'efface imaginairement les temps [instants et durées] précédents puis s'imagine re-écrire l'instant de la lettre *A*, puis écrire l'instant de la lettre *U*, qui ouvre au temps durée de la distinction $A-U$, le temps de la distinction *A* et *U* et *AU*... C'est à dire la somme de toutes les transitions pratique forme-définition re-formées [écriture-lecture re-écrites]. Cette « somme » [identification] complexe de « différence » [distinction] de temps définitionnel des pratiques formellement écrites peut être définie comme le « temps propre » de la forme lue re-écrite « diphtongue » *AU*.

Si on revient à la forme lettre-écrite :

A

Compte tenu de la triple définition paradoxale formelle de la forme définie énoncée au paragraphe 4.2, toute distinction formelle peut être condensée dans la ternaire [triple espace, ordre triple] :

- Une dualité d'ordre : définition lue de forme écrite et forme réécrite de définition lue
- Une forme réécrite : définition lue de dualité d'ordre et dualité d'ordre de définition.
- Une définition lue : forme réécrite de dualité d'ordre et dualité d'ordre de forme écrite.

Ces ordres [espaces] ternaires distincts « condensent » l'unité initiale [« une »].

A est forme distincte « lettre *A*-lu » tant que le paradoxe qui la forme n'a pas ouvert à la distinction re-écrite de « l'autre forme ». Pour que le paradoxe de la forme *A* arrive à terme et « ouvre » à la forme suivante, c'est à dire à l'ordre suivant donc à l'instant suivant, il faut que la forme *A* écrive le temps-lu des ordres-lus de sa triple définition paradoxale. Alors seulement, *A* s'efface et se re-écrit au temps [à l'instant] lu re-écrit de la forme suivante [*U* dans l'exemple suivant], *U* s'écrit dans sa triple définition paradoxale, en temps instant de *U* re-écrit qui ouvre à l'autre ordre définitionnel-lu re-écrit *AU*, qui s'écrit-lit dans sa triple définition paradoxale en temps [deux instants et une durée] de la pratique de l'ordre re-écrit de diphtongue *AU* relue, etc.

En d'autres termes écrits, pour qu'émerge la « diphtongue-une » écrite-lue, il faut que se pratiquent tous les ordres imaginaires lus-re-écrits :

A
AA
temps A
U
UU
temps U
AU AU
UAUA
AAUU
UUAA
AUUA
UAAU
temps AU ...⁽¹⁶⁾

⁽¹⁶⁾ *cf.* ce court texte circulant sur Internet : « Sleon une édtue de l'Uvinertisé de Cmabrigde, l'odrre des ltteers dnas un mto n'a pas d'ipmrotncae, la suele coshe ipmrotnate est que la pmeirère et la drenèire soeint à la bnnoe pclae. Le rsete peut êrte dnas un dsérorde ttoal et vuos puoevz tujoruos lrie snas porlbème. C'est prace que le creaveu hmauin ne lit pas chuaqe ltetre elle-mmême, mias le mot cmome un tuot. » Son origine est inconue mais sa véracité parle d'elle même.

Remarquons que le temps est la définition paradoxale la plus classiquement écrite. En effet, le dictionnaire⁽¹⁷⁾ définit le temps comme forme [milieu] indéfini. La définition du temps n'est donc identifiable à aucune forme jamais écrite. Autrement dit le temps est « une forme qui n'a pas de forme » [un écrit-lu qui ne se re-écrit pas] mais qui se trouve en toute forme, ou plutôt, d'après le dictionnaire, une forme dans laquelle « baigne » toute forme [un « milieu » indéfini]. Il est d'ailleurs admis que toute forme écrite a une définition lue temporelle sauf le temps, l'ordre et la pratique eux-même. La pratique de l'unité est donc identifiable, au temps, à l'ordre de transition de sa forme vers sa définition.

4.9. Pratique de l'ordre et du temps

La forme écrite graphique considérée dans son temps définitionnel lu constitue un exemple commode et caractéristique de l'approche empirique⁽¹⁸⁾ [pratique] de la temporalité de l'ordre forme-définition. En effet la forme graphique présente une grande diversité de temps-lus et ordres-lus formellement liés. Elle permet donc une toute apparente « récursivité formelle » [analogie : logique en retour] et une approche [polarisation] positiviste⁽¹⁹⁾ de toute définition-lue par sa forme écrite. En d'autres termes, il semble que la forme écrite puisse « se constater d'elle-même » comme le dit la maxime populaire : « les paroles s'envolent et les écrits restent » [le lu s'efface mais l'écrit peut se re-lire]. D'autre part, et ceci est conséquence de cela, toute nouvelle autre-pratique [lecture ou re-lecture] de temps et ordre formels complexes d'un écrit, n'effacent pas les pratiques élémentaires de cet écrit. Plus simplement, même insérée dans le « mot », la lettre ne « disparaît » pas et peut encore se constater [se pratiquer, se relire] dans son identité de lettre. *A* reste *A* même dans *EAU*. Ou encore, *A* reste la « deuxième lettre » de *EAU*. Ou enfin, *EAU* écrit « *E* » dans un premier temps, « *A* » dans un second, « *U* » dans un troisième.

Il est évident que dans sa forme traditionnelle, le temps d'écriture d'une page est égal à la somme des temps d'écriture des formes écrites de cette page. Cette remarque élémentaire n'est vraie que dans l'hypothèse idéale [développement imaginaire] d'une

⁽¹⁷⁾ « milieu indéfini où paraissent se dérouler irréversiblement les existences dans leur changement, les événements et les phénomènes dans leur succession » : Le Petit Robert, *op. cit.*

⁽¹⁸⁾ « Empirique : adj. (1314; lat. d'o. gr. Empiricus) ♦1° Vx (Médecine, médecin). Qui s'appuie principalement sur l'expérience et non pas sur les données scientifiques ou rationnelles –Subst. [...] ♦2° Mod. Qui reste au niveau de l'expérience spontanée ou commune, n'a rien de rationnel ni de systématique. Découvrir la solution d'un problème par des procédés purement empiriques. ♦3° Philo. (1808) Expérimental. ◇(1845) De l'empirisme. *Ant. Méthodique, rationnel, scientifique, systématique.* » : *Ibid.*

⁽¹⁹⁾ « Positivisme : n.m. (1830, "caractère de rigueur scientifique"; de positif). philo. Ensemble des doctrines positives d'Auguste Comte ◇ Par ext. Toute doctrine qui se réclame de la seule connaissance des faits, de l'expérience scientifique. V. Agnosticisme, relativisme. [...] Positivisme logique. V. Logico-positivisme. » , *Ibid.*

pratique graphique ana-logique « pure » [unique, unie et unitaire], c'est à dire l'une-pratique graphique parfaitement unifiée, tout à la fois, distincte et identifiée dans son ordre et son temps, ayant effacé tout temps-lu de ses espacements. Ce qui est et sera toujours pratiquement, ordinairement et temporellement impossible. En effet seul l'ordre imaginaire « isole » l'une-pratique écrite formelle de son autre pratique complémentaire définitionnelle [ici la lecture]. Par exemple, pour un enfant qui « fait des lignes », la somme des temps de chaque ligne est égale au temps d'écriture sauf, si entre chaque ligne, il « lève le nez et lit le plafond » ; c'est à dire qu'il passe dans un autre ordre pratique de temps définitionnel (la rêvasserie). S'il « ne fait qu'écrire » et si une ligne = 12 secondes, 100 lignes = 20 minutes.

En fait, la dualité temporelle qui consiste à sérier, fractionner [lire ré-écrire] la pratique immédiate en pratiques distinctes n'est qu'opératoire. Toute identité étant duale, il n'existe aucune forme de distinction unique, unie et unitaire de pratique.

On voit intuitivement, mais on y reviendra :

Le temps classique n'opère en définition que des formes uniques, unies et unitaires identifiées à la définition de leur propre unité [formes d'ordre 1].

Par exemple les enfants craignent davantage un exercice supplémentaire écrit de « réflexion ». En effet, le temps de travail devient alors une somme complexe de temps définitionnels inhomogènes dont l'ordre [de grandeur] dépend des pratiques unifiées à « la » subjectivité [ordre imaginaire] (objet, affectivité, difficulté...). Ce type de punition pourra durer 5 minutes pour certains et 3 heures pour les autres. Les lignes, elles, plus homogènes dans l'ordre formel purement [idéalement] scriptural dureront, à quelques détails formels près, le même temps pour tous les sujets.

Ou encore, « recopier » un travail est mesurable en temps définitionnel vaguement homogène d'écriture alors que « peser ses mots » dans une rédaction [indécision écrit-lu-re-écrit] est inestimable en temps car cela met en œuvre une infinité de formes pratiques d'ordres inhomogènes. Par contre, il émerge toujours un ordre pratique temporel qui identifie l'unité de durée d'une forme « achevée » : il a fallu deux, trois ou dix ans à une personne pour rédiger une œuvre. Cette « durée » ne peut donc dépendre que du référentiel définitionnel qui l'unifie, c'est à dire de l'ordre de l'autre-pratique temporelle émergente qui définit l'unité et l'unicité de l'une-pratique [précédente].

Il est truisme de reconnaître « l'existence » formelle du temps et de l'ordre ainsi que leur lien indéfectible dans toute pratique. Cependant il est évident que temps-ordre et leur dualité pratique ne sont pas « formes définies » traditionnelles écrites-lues (comme une lettre ou un mot).

Quand le temps définitionnel d'une « chose » est pratiqué dans son ordre formellement re-écrit, il s'agit en fait de la « durée écrite » même de cette « chose » instamment lue. Cette « durée écrite » nécessite impérativement un « début écrit » et une « fin écrite » distincts de cette « chose lue ». Plus rigoureusement de façon positiviste, une durée est la différence entre un temps final et un temps initial. Par exemple, le temps d'écriture du présent ouvrage est la différence entre le temps de sa mise en chantier et le temps de son édition, et encore, si est acceptable cette unité de mesure définitionnelle. En fait, si l'activité d'écriture était parfaitement formellement homogène, la durée d'écriture serait le « temps écoulé » entre les temps de frappe de la première et la dernière « lettre » du livre. Il apparaît encore de façon évidente que le « temps initial » de toute forme correspond au début de l'identification de l'ordre de ses pratiques unitaires, et que son temps final correspond à l'émergence [l'identification] de l'ordre de la pratique « suivante ».

Selon l'hypothèse du paragraphe 4.1 où il est écrit que la forme se définit de son paradoxe et du fait que le « temps » est une évidence formelle paradoxale il peut s'écrire :

un temps est **une** définition d'**un** ordre d'**une** pratique.

Il est remarquable de constater que la forme temps est pur paradoxe puisqu'elle définit l'ordre de toute forme pratique dans les pratiques même de son développement, mais que cet ordre temporel est, par définition, pratiquement distinct de lui-même. Ainsi le temps obéit bien à l'ordre du paradoxe de toute forme-définie qui est à la fois formellement identifiable et distincte d'elle-même. D'autre part, on constatera que si toute forme pratique s'identifie à une définition, les formes temps et ordre ne peuvent être définies que de leur dualité. Le temps, l'ordre et la pratique, représentent la forme unitaire de l'identification de toute forme à sa définition.

La « non-définition » du temps conventionnel [temps classique] relève formellement du paradoxe écrit-lu-re-écrit de trois « non-définitions » auto-référencées puisqu'un temps y définit bien un autre temps mais sans se définir de cette dualité. Ainsi :

- L'instant initial d'une forme se définit de l'instant final et de la durée de cette forme.
- L' instant final d'une forme se définit de l'instant initial et de la durée de cette forme.
- La durée d'une forme se définit de l'instant initial et de l'instant final de cette forme.

Il ne s'agit pas là de la définition ternaire d'une « forme temps » puisqu'elle n'opère que sur des définitions triplement arbitraires. Pour que la définition du temps soit homogène à sa forme, il faut que soit défini le paradoxe de la dualité du temps instant et de l'ordre durée. Dans le cadre formellement écrit de cette non-définition unique,

unie et unitaire du temps-lu, il est normal que le temps soit référé à un « repère » arbitraire, c'est à dire à un temps initial arbitrairement « choisi-lu », re-écrivant « un-certain » ordre suivant cet écrit initial.⁽²⁰⁾

À cet instant du développement écrit-lu, il doit être souligné que la pratique ordonnée temporelle, d'une forme définie duale [écrit-lu-re-écrit] correspond à l'identification d'une forme distincte [forme unitaire]. En effet toute forme écrite ne peut se distinguer que dans les « limites » de sa propre définition-lue.

Pour illustrer d'un exemple intuitif le propos précédent, en photographie, il est dit couramment qu'un cliché est « bien défini » quand les contours écrits des formes qui le composent sont lues distinctement [« résolues »]. Un autre cliché est dit « flou » quand les limites-lues des formes-écrites qui le composent sont indistinctes.

La ternaire qui distingue forme et définition dans leur dualité imagine lire l'unité floue de toute « distinction ». Ainsi on peut récapituler [re-écrire] la ternaire de la distinction sous forme écrite d'une triple définition-lue auto-référée :

- une dualité forme une définition
- une forme dualise une définition
- une dualité définit une forme

Bien que plus rigoureuse cette ternaire « néglige » [efface] la « forme inverse » [forme image, reflet, imaginaire] en identifiant aux trois énoncés précédents :

- une définition forme une dualité
- une définition dualise une forme
- une forme définit une dualité

On reviendra plus loin sur la forme re-écrite de cette « symétrie-lue » définitionnelle ternaire. Ainsi le temps classique n'est formellement que « durée » d'une forme instantanément re-écrite en {durée de {forme écrite instante}}. La durée formellement écrite identifie une suite d'instant-lus dans l'ordre définitionnel de ses formes écrites précédentes. Une forme écrite durée est donc définie par l'ordre de son instant et l'instant de son ordre. Tant qu'une forme réécrite vérifie une définition lue et tant qu'une définition lue vérifie une forme écrite, la durée de l'unité forme-définition pratique persiste, l'écrit-lu se re-écrit en acte unitaire.

⁽²⁰⁾Remarquons à ce propos que ce « choix » est bien une forme arbitraire de « subjectivité » et d'ailleurs référé à la subjectivité divine puisque c'est bien la « naissance » d'un dieu qui marque la « naissance » des temps (début de notre ère, naissance du Christ). Ainsi l'indéfinition du temps classique forme le « concept » d'origine qui n'est forme que de subjectivité de la définition formelle. Il viendra plus loin un chapitre sur les conséquences lues de la dualité forme-définition où ces aspects seront plus longuement développés.

CHAPITRE 5

PRATIQUE ÉCRITE-RE-ÉCRITE

TERNAIRE PRAGMATIQUE DE L'IDENTITÉ-LUE

« Les auteurs anciens, en disant que le commencement constitue la moitié du tout, nous avertissaient qu'en toute chose le principal soin doit être de bien commencer. Ce propos, qui semble peut-être comporter quelque exagération, me paraît à moi être encore au-dessous de la vérité. On pourrait affirmer sans hésitation que le commencement n'est pas seulement la moitié du tout, mais qu'il engage même la conclusion. »

Polybe. Histoire.

5.1. Définition de l'unité formelle

Les chapitres précédents partent de l'évidence que « toute représentation » prend naissance [essence] dans une forme « écrite », un « contour », au sens large [trace, acte, geste, dessin, graphie] et que toute forme écrite, pour exister, nécessite sa lecture définitionnelle. Ainsi le présent texte [développement] se définit, bien évidemment, de l'ordre lu de sa pratique écrite. Il s'est ensuite dégagé le paradoxe même de la présente forme écrite dans sa pratique de lecture immédiate [instante] : il en résultait que la pratique d'écriture [forme écrite] se définit de la pratique de lecture [définition lue], c'est à dire dans une « autre » pratique complémentaire à l'« une-pratique ». Il a été [dé]montré que la {pratique immédiate} [pratique instante] est définition-lue de la forme de la {pratique précédente} écrite et que cette définition implique l'unification même de la pratique « précédente » [écriture] en une forme unique, unie et unitaire praticable [lisible] en re-pratique émergente [re-écriture]

ou *pragmatique*⁽¹⁾ *sémiologique*. Ceci permet de définir en « une-forme » re-écrite toute forme immédiatement distinguée [lue] dans sa précédence [antécédence] écrite. La définition lue-re-écrite : {une-forme}, résulte en l'engendrant de l'autre pratique lue de l'une-forme précédente, autrement écrit, de l'une-définition-lue dans l'autre-pratique de lecture. Simplement : pour lire, il faut bien que [précédemment] ait été écrit et, moins évidemment, pour écrire ou plutôt re-écrire, il faut bien qu'ait été lue et relu l'antécédence écrite. La pratique de définition de l'une-forme écrite est l'autre-pratique lue. Cette « dichotomie » de l'une-forme et de l'une-définition en une-pratique et autre-pratique est « propriété théorique » élargie à tout système formel de transition [action-acte, écrit-lu, forme-définition]. Cette dichotomie « opératoire » [coupure, séparation] définit « la dualité » forme-écrite/définition-lue, une-pratique/autre-pratique, action/acte. Une forme écrite, au sens-lu le plus général [empreinte, geste, couleur, odeur], n'est distincte [de toute autre] qu'une fois terminée [conclue] par une succession : {lecture-re-écriture} ; sa distinction ne peut émerger que dans l'autre-pratique qui la définit en la lisant justement en {une forme-empreinte}, {une forme-geste}, {une forme-couleur}, {une forme-parfum}...et *in fine* {une forme définie lue-re-écrite}. Donc la distinction d'une-forme [écrite] nécessite un triple système définitionnel lu-re-écrit [auto-référent] : une forme, sa définition, et la dichotomie pratique [opératoire] qui fait se succéder en écrit-lu et/ou lu-re-écrit : forme et/ou définition, définition et/ou forme. Cette dichotomie ramenée à [re-écrite dans] l'unité de forme première [l'une forme écrite] en définit l'une-dualité-lue dans l'autre pratique de lecture. Cette autre-pratique de lecture forme [re-écrit] l'immédiateté [instant non-encore défini], c'est à dire forme l'instant initial dans sa définition temporelle-lue non-encore re-écrite [non encore uni, unique et unitaire]. En fait, la forme lue re-écrite émergente est infiniment distincte des formes pratiques [écrites] qu'elle définit [fractionne] en unités distinctes de la précédence écrite. C'est cette {non-identification - non-distinction} absolue des formes transitoires [écrites-lues] de la pratique immédiate [leur non-définition formelle unique, unie et unitaire] qui constitue la dualité forme-définition ou **transition forme-définition, écrit-lu**. En fait la dualité forme-définition [la transition écrit-lu] est une définition universelle vérifiable en toute transition pratique [tout mouvement matériel]. La re-écriture en « termes » distincts « **un** » et/ou « **autre** » résulte de la dualité universelle forme écrite – définition lue. Cependant ces deux termes écrits de toute dualité [mouvement : un

⁽¹⁾« Pragmatique : adj.(pragmatique sanction, 1438 ; lat. jur. Pragmatica sanctio, gr. Pragmatikos « relatif à l'action », de pragma « action ») ♦1° Hist. Pragmatique sanction : édit promulgué autrefois par les souverains territoriaux en vue de régler définitivement une affaire importante [...]. ♦2° (1842 déb. XVII^e, en math.) Didact. Qui est adapté à l'action sur le réel, qui est susceptible d'applications pratiques, qui concerne la vie courante. Activité pragmatique. – Qui accorde la première place à l'action, à la pratique [...]. ♦(1851) Philo. Qui s'inspire des principes ou de l'esprit du pragmatisme, qui est relatif au pragmatisme. ♦3° N.f. Sémiol. Etude des signes en situation. Syntaxe, Sémantique et pragmatique... » : Le Petit Robert, *op. cit.*

vers autre] forme-définition ne peuvent strictement pas « fixer » [stabiliser, pérenniser] le mouvement de la pratique qui justement les définit. En fait la dualité [distinction] est formellement liée aux termes qu'elle pratique [qu'elle écrit-lit-récrit]. C'est pour cela qu'émerge *systémiquement*⁽²⁾ à la lecture immédiate la triple définition re-écrite du chapitre précédent dans laquelle dualité est remplacée par distinction [**application** de la distinction re-écrite sur la dualité, ou **effacement** de la dualité par la distinction re-écrite] :

- Une-distinction forme une-définition
- Une-forme distingue une-définition
- Une-distinction définit une-forme

Elle même distincte dans la définition de l'ordre de sa forme :

- Une-définition forme une-distinction
- Une-définition distingue une-forme
- Une-forme définit une-distinction

Le seul terme commun de cette double-triple (ou triple-double) définition est le terme un, unique, uni et unitaire de sa forme écrite distincte définie lue-re-écrite unifiée par l'autre-pratique lue. Il est apparu que la forme graphique, prise comme exemple lu immédiat, s'engendre de la dualité [distinction] des pratiques qui la fondent [lecture-écriture]. Autrement dit, le « moteur » de l'expansion [du mouvement] de la forme graphique est le paradoxe engendré par cette dualité [distinction écrit-lu]. En effet la définition lue de toute forme écrite est incomplète et engendre une évolution [un mouvement] de re-définition-lue émergente de la transition écrite-lue précédente sous forme re-écrite émergente. La forme écrite graphique est immédiatement exemplaire car le lecteur constate que les formes de l'une-pratique écrite ne cessent de se redéfinir [développement] dans l'autre-pratique duale de lecture pour re-former le dernier ordre [re-écrire la superstructure lue] de « l'unité formelle définie » [écrit-lu-re-écrit]. Ainsi la forme émergente « se définit » de la suite « ordonnée » des formes élémentaires précédentes. Pratiquement l'ordre-lu des lettres-écrites forme l'ordre-lu des mots-écrits qui forme l'ordre-lu des phrases-écrites qui forme l'ordre du sens-lu du présent texte.

Le lecteur constate d'autre part que le développement d'un ordre formel de « rang [ordre] supérieur » modifie formellement la définition les rangs [des ordres] « précédents ». Autrement dit [lu-re-écrit], la pratique émergente re-définit perpétuellement l'unité de la forme précédente. Par exemple, *A* suivi de *N* n'est

⁽²⁾Le lecteur est prié d'accepter ce « néologisme ». De systémique : Adj. Et n.f.(1970 ; angl. systemic). Didact. ♦1° Adj. Qui se rapporte ou affecte un système dans son ensemble... ♦2° N.f. La systémique, technique des systèmes complexes. *Ibid.*

plus, à tout jamais, *A* seul. C'est à dire que la définition-lue dans l'autre-pratique des unités formelles d'ordres écrits précédents, unifie en une-définition lue ces ordres écrits précédents et les re-écrit en une émergence écrite [la lettre ou le mot suivant].

Cet « **effacement** » des dualités [distinctions] forme-définition [écritures-lectures] précédentes dans la re-définition émergente est par essence **la temporalité** même de cette dualité écrit-lu. C'est cette forme temporelle qui est [à présent, instamment] à définir. Il est évident que cette « **forme temporelle** » [temporalité] n'est pas un cas particulier formel [c'est à dire limité à la forme écrite graphique] mais **constitue** ce qu'il sera convenu d'appeler **une forme générale de toute forme d'action écrite en acte**, même si les définitions suivantes forment l'unité particulière de l'ordre spécifique de « l'écrit graphique », c'est à dire du « temps particulier de l'écrit-lu : {graphème-morphème} ». La « particularité » n'est autre que l'unité formelle qui s'opère dans l'instant [l'immédiateté de l'écrit-lu graphique]. Il est apparu que toute forme se définit du paradoxe de la dualité de sa définition-lue à sa forme-écrite et ceci a ouvert au principe général que « toute » forme se définit du paradoxe qui la fonde, qui l'initie. Donc, définir « forme-toute lue » est définir le paradoxe formel d'**une-totalité** formellement écrite-lue, en d'autres termes, une-forme écrite-lue générale [uni-verselle].

Il s'est ensuite dégagé que le paradoxe formel [écrit-lu] se re-définit de l'ordre même de sa re-écriture en « extension » :

$$\begin{aligned} \text{forme} &= \{ \text{définition-une} \} \\ \text{« forme écrite : définition-une} &^{(3)} \text{ »} \end{aligned}$$

c'est à dire de la « séquence de transition » : {une-pratique écrite → autre-pratique lue}. En effet une forme écrite quelconque est incomplète dans l'ordre de sa définition-lue. En fait pour que se définisse le paradoxe de la distinction d'une forme, ou dualité forme-définition, il faut qu'émerge une autre pratique-écrite [une re-écriture] de cet un-paradoxe, ou autre-paradoxe qui re-définisse l'ordre de la dualité [distinction] de l'écrit-lu premier. Ce développement [cette succession] paradoxal écrit-re-écrit n'est que définition-lue temporelle et temporaire d'une-forme transitoire écrite-re-écrite précédente. Dans cet ordre, il est évident qu'il n'est pas de définition-lue d'un ordre formel sans pratique temporelle écrite-re-écrite de cet ordre.

Les termes ternaires écrits précédents se redéfinissent maintenant en trois nouveaux termes formels indissociables et auto-référents-re-écrits :

- **Une pratique temporise un ordre**
- **Un temps ordonne une pratique**

⁽³⁾Cette forme n'est autre que la forme re-écrite de toute forme de définition écrite-lue dans le dictionnaire : « dictionnaire : n.m.[...] 1° Recueil de mots rangés dans un ordre convenu qui donne une définition ou des informations sur des signes... », ordre des signes re-écrits des définitions des signes écrits des définitions écrites précédentes. *Ibid.*

- Un ordre pratique un temps

dans la dualité de l'ordre même de cette définition :

- Une pratique ordonne un temps
- Un temps pratique un ordre
- Un ordre temporise une pratique

En effet, tout ce qui précède résulte de la pratique immédiate de l'ordre de l'écriture, cependant quand on y réfère, ou plutôt que l'écrit appelle la lecture à y référer, il s'agit bien d'un appel à l'ordre de la lecture. Ainsi l'ordre de la forme actuelle (écriture pour l'écrivain, lecture pour le lecteur) est bien l'ordre de la pratique qui la définit en forme. À l'instant où le lecteur « lit » ce texte, ce texte se définit en lecture d'une-forme réécrite : {texte}. À l'instant où se pratique ce texte, ce texte est défini-lu de la pratique écrite qui le forme. Ainsi la pratique de la lettre forme les lettres en mot, la pratique du mot forme les mots en phrase. . . de même que les pratiques complémentaires de ce texte [écriture-lecture] forment l'humain en lecteur ou en rédacteur et ceci dans la distinction de l'instant même de ces pratiques. C'est la lecture de la phrase qui définit ses formes unitaires « mots » écrits, c'est la lecture des mots qui re-définit leur forme unitaire : {lettres écrites ordonnées}. Ainsi les deux systèmes [ordres] ternaires définitionnels précédents sont nécessaires pour que s'engendre tout développement formel définissable. C'est bien la dualité [distinction] même de ces ternaires, c'est à dire leur rapport à la fois complémentaire et contradictoire [unitaire et dual] qui définit toute forme praticable dans son ordre et son temps. **En effet toute définition lue d'une unité formelle écrite se re-écrit [se re-forme, réforme ?] de l'opposition pratique distinction-identification.** L'unité ouvre donc à l'espace qui sépare, sans jamais les identifier ni les distinguer, les ternaires distinction-identité et identité-distinction qui n'ont de commune dualité que l'unification de leurs formes ternaires [ternarité].

L'unité est donc béance définitionnelle identification-distinction.

5.2. Polarisation unitaire et unité polarisée

Il est à remarquer que le mot « béance », déjà utilisé [écrit] plusieurs fois précédemment n'a, jusque là, pas de définition formelle [re-écrite] dans le contexte du présent écrit. Comme l'indique le dictionnaire [écrit du dictionnaire re-écrit] :

« Béance : rare ou littéraire. Etat de ce qui est béant, grand ouvert »⁽⁴⁾

⁽⁴⁾ *Ibid.*

La définition de la béance infère donc à une {transition d'ordre} pratique. En effet il a été écrit plusieurs fois précédemment qu'une pratique « ouvre » à une « autre » pratique. L'ouverture est de l'ordre de l'inhomogénéité formelle, c'est à dire qu'une pratique formelle appelle à une autre pratique formelle. Par exemple dans l'écrit graphique l'« ouverture de guillemets » ouvre à la béance de l'ordre d'une « autre lecture » ; ou, trivialement, il faut que s'ouvre une porte pour entrer dans sa béance. En fait la béance est forme incomplète, inhomogène donc non encore identifiée qui est transition formelle entre forme identifiée à son unité définitionnelle et une autre définition formelle distincte non encore identifiée [en cours d'identification⁽⁵⁾] à une unité formelle. La béance ou l'ouverture est bien pratique de l'ordre temporel comme pratique définitionnelle « transitoire »⁽⁶⁾. Les guillemets, les parenthèses, les crochets, sont autant d'exemples scripturaux de l'ouverture ou de la béance. En effet, comme il est dit précédemment l'ouverture d'une de ces formes scripturales débute [annonce] formellement l'émergence d'une unité nouvelle d'**ordre lu-distinct** quelconque, ordre du référent, du mot, de la sentence mis en exergue (c'est à dire ouvrant à une unité d'identification-lue ordonnée distincte). La « fermeture » des guillemets [parenthèses, et autres crochets] marque la « fin » de la pratique-lue de l'identification ordonnée dans les guillemets [crotchets, parenthèses] et la suite de l'écrit à l'ordre suivant d'identification ou « retour » [imaginaire] à l'un-ordre du développement [« revenons à nos moutons »]. La définition émergente de l'unité formelle précédente qu'elle identifie est pratique béante [ouverte] de son ordre. En effet l'ouverture de guillemets définit bien la distinction entre l'émergence [l'unité d'ordre suivant, l'unité à venir] et l'ordre écrit précédent [la précédence, l'antériorité écrite]. C'est même l'ouverture de cette béance [émergence-lue : {ouvrez les guillemets}] qui définit pleinement la totalité identifiée à l'ordre unique, uni et unitaire de la précédence. Ainsi l'identité est « unité » formelle pratiquée comme définition d'un ordre antérieur, c'est à dire dans l'unité d'identification de « ses formes-écrites » à une seule « définition-lue ». **L'ordre de l'unité immédiatement définie est ici appelé « un-ordre »**. La distinction ouvre à la pratique de la différence entre deux ordres-lus identifiés de l'une-forme écrite. La pratique de distinction marque la « fin pratique » d'une forme identifiée et « ouvre » au début de la pratique d'identification d'une autre définition. Plus intuitivement, la pratique d'identification d'une forme écrite à sa définition lue et d'une définition lue à sa forme re-écrite est une pratique perpétuellement béante. En effet dès qu'une forme se définit [qu'un écrit se lit], cette définition dans son ordre contredit l'ordre de la forme

⁽⁵⁾L'insertion d'une carte à puce dans « un lecteur » « retourne à l'écran » le message écrit {carte en cours d'identification} qui n'est autre que la « durée » {distinction → identification → distinction} ou {écrit-lu-re-écrit}.

⁽⁶⁾Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Il faut que se ferment des guillemets s'ils ont été ouverts.

de la définition et ouvre à « la définition » de l'unité d'« autre-forme », ou « autre-définition » [une forme-image re-écrite de la lecture]. La pratique qui « stabilise » la forme en sa définition et la définition en sa forme, est pratique d'identification [unification] formelle de la forme à la définition ou **unité d'identification**. La pratique formelle « réordonne » en permanence [temporellement et temporairement] les formes en leurs définitions et les définitions en leurs formes. Ainsi toute « re-définition » formellement lue est formellement distincte de l'une-définition lue identifiée à une-forme écrite-réécrite. Par exemple, de façon analogue au chapitre précédent, dans l'ordre du français :

S se lit « esse »
S = {esse}

Par contre dans l'ordre « inverse » des pratiques [une dictée = {lecture-re-écriture}]. Si S est re-lu [dicté], il peut se re-écrire S ou esse [en français] ... Tout dépend du « contexte-lu » de ce « s ». Soit à [lire-re-écrire] « dicter » la phrase humoristique suivante :

« Et cette esse, est-ce S ? »⁽⁷⁾

Ce sont bien les différents ordres formels qui doivent se re-définir et se « re-former » dans l'un-ordre écrit de la « phrase dictée antécédente ». Ainsi pourrait se re-écrire entre autre :

« S 7 S, S S »
etc. . .

La plupart de ce qu'il est convenu d'appeler « jeux de mots » relève de la dualité des ordres forme-définition, définition-forme. Les calembours, les « inversions » de sens, aussi bien que certains paradoxes « amusants » relèvent tous de l'unification en définition-lue inhomogène d'ordres écrits-réécrits arbitrairement « homogénéisés ». Les formes « complètement » homogènes à leur définition identitaire sont beaucoup plus rares en pratique que les formes inhomogènes. La lettre *A* [qui est prise pour cela, dans l'homogénéité de sa pratique en français, comme exemple dans le chapitre trois] est une forme « homogène » à la dualité de ses pratiques formelles définitionnelles puisque « un *A* écrit est un *A* lu » et « un *A* dicté-lu est un *A* re-écrit ». Il s'agit bien, en fait, d'une homogénéité « purement » [imaginativement] définitionnelle car l'acte phonologique « *A* dit » [écrit en diction, en prononciation,] est strictement distinct de l'acte graphique « *A* écrit » [écrit scriptural], mais l'un ne va pas sans l'autre. Il n'y a qu'une unité [**a**] phonétique pour re-écrire {*A* écrit-lu}. D'ailleurs le signe phonétique

⁽⁷⁾Définition paradoxale du Petit Robert : « Esse [es]. n.f. (Aisse, 1304; de la lettre S). techn. Crochet en S fixé à l'extrémité du fléau de la balance pour suspendre les plateaux – Ouverture en S sur la table d'un violon ou des instruments du même genre. »

Le S est définition de sa forme, forme de sa définition et définition de la forme de la définition de sa forme etc.

qui est la définition re-écrite de la forme phonologique écrite-lue [écrite-prononcée] de l'écrit n'est rien d'autre qu'un a re-écrit« entre crochets » [a] (mis en exergue de l'un-a formel écrit-définitionnel-lu)⁽⁸⁾.

L'unité pratique de l'écrit [forme unique, unie et unitaire définie homogène de l'écrit-lu] est « la lettre-lue ». C'est la pratique ordonnée des lettres qui forme l'unité des diphtongues, la pratique ordonnée des diphtongues qui forme les syllabes...etc. Ainsi, c'est l'alternance dans le temps des pratiques duales homogènes [une écrite et autre lue] qui définissent le développement de l'une-forme écrite homogène dans son autre définition-lue. Autrement dit le développement-lu homogène de ce qui précède re-écrit :

$$\begin{array}{l} \{[u] \text{ lit l'antécédence.} \\ [n] \text{ lit } [u]. \\ \text{re-écrit} \} \\ \text{un} \end{array}$$

En fait, à chaque instant d'une homogénéité pratique, la dualité de l'ordre écrit-lu-re-écrit de l'unité définie est béante. Comme cette béance est toujours réunifiée en une-forme identifiée à sa définition, cette identification « polarise » l'ordre de la dualité de l'une forme écrite [lue puis re-écrite]. **La polarisation⁽⁹⁾ formelle est l'ordre double de l'unité d'identification forme écrite | définition lue, définition lue | forme re-écrite [écrit-lu, lu-re-écrit]**. En illustration, si s'écrit : {quelque chose}, se lit puis se re-écrit {chose quelque} qui, en se réordonnant par rapport à sa précédence, définit [en autre-temps] l'unité ordonnée de cette précédence. Car si s'écrit à l'initial {chose quelque}, se lit puis se re-écrit {quelque chose} qui est la polarisation inverse de la proposition d'ordre écriture-lecture précédent. Ce qui identifie les deux ordres énoncés [propositionnels] en un-ordre « indifférent » [indistinct] est bien la lecture-re-écriture de leur totalité en l'égalité temporelle re-écrite unifiée {quelque chose = chose quelque}.

En fait, l'alternance des pratiques duales homogènes d'une unité pratique ordonnée dépend de la polarisation initiale de leur ordre en développement.

⁽⁸⁾Noter que le [a]phonétique nécessite de « changer » de police de caractère dans la présente rédaction, pour se distinguer du « a » classique de « l'un-écrit ». Ce a est bien autre-a de l'un-a dans beaucoup de ses ordres.

⁽⁹⁾« Polarisation : n.f. (1810; de polariser; du gr. Polein « tourner », d'apr. polaire) ♦1° Phys. Phénomène qui se traduit par l'introduction d'une dissymétrie par rapport à la direction de propagation des radiations [...] ♦2° Electr. Séparation des charges électriques, positives et négatives, dans un corps sous l'influence d'un champ électrique différence de potentiel qui en résulte [...] ♦3° Physiol. Mécanisme par lequel sont créés deux pôles fonctionnellement différents dans une structure vivante, *polarisation d'une cellule nerveuse*. ♦4° Fig. Action de concentrer en un point (des forces, des influences)... » : Le Petit Robert, *op. cit.*

Pour se remettre à écrire un texte après une interruption, il est indispensable d'en relire la précédente définitionnelle. Toute re-écriture nécessite une re-lecture. La définition de la suite de l'écrit sera évidemment formée par la re-lecture préalable, c'est à dire par l'ordre initial de la nouvelle [autre] antécédence.

La polarisation pratique d'un développement homogène ordonné re-initialise perpétuellement l'ordre de la précédente. Un développement homogène est donc une suite alternée de débuts et de fins pratiques. En effet l'écriture de la lettre immédiate « lit » en quelque sorte l'espace qui la sépare de sa précédente, c'est à dire de l'unité qu'elle définit. Comme une lettre commence quand l'autre se termine, la fin de l'une est bien le début de l'autre dans leur espace dual [espacement]. Cet espace « **efface littéralement** » les ordres unifiés dans l'une lettre pour définir l'ordre émergent de l'unité de la lettre précédente. L'immédiat développement écrit ouvre à l'exemple :

A [efface la précédente, nouvelle unité d'espace] *N* [efface *A* seul, espace $A - N$]

Une définition homogène-lue est donc perpétuellement polarisée à l'ordre émergent de ses pratiques duales écriture-lecture. **La forme est homogène à son unité si sa re-définition est pratiquée dans l'ordre de sa précédente unitaire.**

En conclusion, l'instant [sujet] pratique [verbe] l'ordre [complément-objet] {forme-écrite}-{définition-lue}, {définition-lue}-{forme-re-écrite} en unité identifiée homogène. Autrement dit l'instant unifie la dualité ordre-pratique [durée ordonnée] en unité de temps.

L'instant⁽¹⁰⁾ polarise en définition-lue un ordre de durée de précédente écrite.

5.3. Forme de l'unité, unité de la forme

A l'instant où s'écrivent ces lignes, pour qu'elles soient lisibles [compréhensibles], elles doivent former un ordre homogène avec ce qui les précède, c'est à dire leur antécédence définitionnelle-lue. La relecture permanente de ce qui précède définit les extensions pratiques de l'écrit dans son immédiateté [instantanéité]. La présente unité formelle [cet ouvrage] vérifie son homogénéité dans une alternance d'écriture, relecture, re-écriture, re-relecture...etc. Ce qui forme l'unité de cet ouvrage est

⁽¹⁰⁾ « Instant, ante : adj. (1296, « prochain » ; lat. instans, p. présent de instare « serrer de près, presser ») Littér. Qui passe vivement. V. Pressant ... »

« Instant : n.m. (1377; du précéd.). Durée très courte que la conscience saisit comme un tout. V. Moment, minute, seconde. [...] ◇ Le moment présent. L'homme « ne vit que fort peu l'instant même » (Valéry) [...] ◇ Un instant : un temps très court [...] ◇ En un instant : rapidement, très vite. V. clin (d'œil), tournemain. – Dans un instant. V. Bientôt. Littér. Dans l'instant (même) : aussitôt. ◇ À l'instant : tout de suite [...] ◇ À chaque instant : très souvent, à tout propos. V. Continuellement. [...] ◇ Pour l'instant : pour le moment. ◇ Par instants : par moments, de temps en temps. ◇ De tous les instants : constant, perpétuel. □ Ant. Eternité, perpétuité. » : *Ibid.*

bien l'homogénéisation de ses différents ordres, autrement dit, un développement [re-ordination] opératoire séquentiel [pratique temporelle] effacement-unification :

« ...*Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez...* »⁽¹¹⁾

Il convient de remarquer que l'ensemble de ce qui précède est formellement au mode impersonnel. Ce qui forme l'unité re-écrite du présent ouvrage est {une théorie-lue} de la forme écrite. Pour qu'une forme soit « théorique », il faut que sa définition soit « générale ». A savoir que toute pratique en tout temps et tout ordre « vérifie » la reproductibilité de l'identité forme-définition, définition-forme. Autrement dit, la lecture de cet ouvrage doit vérifier [s'il s'agit vraiment d'un ouvrage théorique] son « application » [superposition] sur toute forme de pratique-écrite, de temps et d'ordre dans l'émergence d'autres définitions-lues. L'homogénéité théorique nécessite donc que l'unité de référence identificatrice soit la généralité et l'universalité. Une théorie n'est en effet considérée comme homogène que dans la mesure où elle est re-praticable [vrai-vrai] dans son ordre [domaine de définition]. Par exemple, la mécanique classique est théorie opératoire [définitionnelle] pratique dans l'ordre [unité de grandeur] de la gravitation universelle ou {constante de Newton}-lue re-écrite : k [$k = \{\text{constante de Newton}\}$]. La mécanique quantique vérifie [opère] ses définitions formelles dans l'ordre [unité de grandeur] de la {constante de Planck}-lue re-écrite : h [$h = \{\text{constante de Planck}\}$]. La présente théorie générale de la forme-écrite, si elle a quelconque fondement, doit opérer sa propre définition dans l'ordre de toute écriture pratique formelle. Si cette théorie-écrite est homogène à sa définition-lue [identifie sa définition], son identité unitaire doit résister dans le temps.

Le développement précédent relève en permanence d'un « va et vient » entre définition-lue et forme-écrite, forme-écrite et définition-lue. Pour que l'écrit immédiat vérifie sa précedence, il faut qu'il n'y ait pas de rupture formelle [d'inhomogénéité] entre l'émergence théorique lue et l'écrit qui y amène. Or, ce développement écrit a un ordre pratique propre [un espace, un support] : une page en papier, un écran d'ordinateur, dans un-ordre du haut vers le bas et de gauche à droite, avec des sauts de pages... La définition de cet écrit dans sa lecture et sa re-lecture relève de transitions formelles qui n'obéissent pas à l'ordre formel de l'une-pratique d'écriture. En effet une lecture « linéaire » [épellation] de ce texte dans l'ordre strict de son écriture

⁽¹¹⁾Nicolas Boileau Despréaux. *op. cit.*, p. 231. Dans l'Art Poétique, Boileau expose les préceptes généraux de la doctrine classique et les règles des genres principaux, cette oeuvre deviendra le modèle et le résumé de la doctrine classique. Le chant I est tout à fait significatif de la définition de l'unité [la norme] formelle classique en poésie. On y trouve les « règles » pratiques d'ordre, de temps qui définissent l'homogénéité unique [dogmatique] de la définition de la forme poétique identifiée comme « classique ».

n'ouvrirait à aucune « compréhension ». Il est d'ailleurs montré que la « lecture » d'un texte implique son « balayage » dans un ordre complexe, et d'autant plus complexe que la pratique de lecture est évoluée. Cette « séparation » en pratiques distinctes lecture-écriture n'est donc qu'artificielle, le présent texte n'étant écrit que par sa lecture et lu que par sa re-écriture. En fait la séparation entre pratiques de lecture et d'écriture ne sont que polarisations de la dualité de l'unité définie par la forme même de ce texte. **Ce texte est bien le médiateur [l'espace de transition] entre sa pratique lue et sa pratique écrite, et l'ordre temporel même de distinction de ces pratiques.**

Simplement, si la pratique de ce texte est polarisée à sa lecture immédiate, le lecteur devient la forme définitionnelle de ce texte dans l'énoncé :

« le lecteur lit ce texte »
ou
« le texte que le lecteur lit »

Il y a polarisation de l'unité texte à sa définition pratique en lecture. Le lecteur identifie le texte à son unité formelle. Autrement dit la forme de ce texte polarisée à son lecteur est re-écrite :

Lecteur = Lecture

Cette identité « centrée » au sujet [premier terme de l'identité dans l'ordre écrit] pratiquant la lecture [polarisée au lecteur] forme le lecteur en définition-lue identitaire de la pratique de lecture dans son unité. En fait l'identité « lecteur » définit l'unité de « sa lecture » dans la somme de ses dualités [son développement unitaire homogène]. C'est alors le lecteur qui est distingué en définitions des unités identifiées du texte [sa lecture]. Le lecteur s'espace [se distancie] alors du texte pour en « voir » [définir-former, lire-re-écrire] l'unité de l'ordre. La forme réflexive est spécifique de la polarisation formelle à une unité d'identification de la dualité pratique. En effet la centration de la pratique à une-forme active sur une-forme passive est forme subjective-objectivante [lu subjectif re-écrit objectivement] propre à toute polarisation. La polarisation qui consiste à distinguer le « sujet » du verbe de son « complément d'objet direct » dans une pratique unie, unique et unitaire est bien paradoxe moteur [verbal] de l'évolution de toute pratique dans son ordre. Par exemple dans l'ordre de l'écrit [polarisation à l'unité immédiate] :

A
[N écrit A en :]
[N unit A en :]
[N efface A et re-écrit l'espace :]
AN

La polarisation « lecteur » distingue l'unité A de l'unité N et identifie l'unité d'espace AN à l'ordre du référent AN [diphongue, syllabe, mot...] :

Lecteur = AN
Lecteur **de** AN

Le lecteur est bien forme polarisée identifiée de la définition de « AN ». C'est bien le « lecteur » qui identifie la forme AN à ce qu'il y définit. C'est en quelque sorte l'espace entre A et N qui est défini par le lecteur en forme AN . C'est bien en définissant cet espace que se forme le mot. C'est en définissant le double espace que se forme la dualité [distinction] des mots [bi-nommés, binôme]. L'autre pratique définit en unité l'espace à sa précedence identifiée [unité précédente].

L'unité d'espace d'un-écrit formel re-écrit la double polarisation de sa définition-lue.

Ce qui signifie que l'un-espace-lu définit l'unité d'identité d'une forme écrite à une définition-lue. Cet un-espace est forme double de l'autre-pratique de l'unité identifiée.

L'exemple suivant, dans l'ordre homogène de la graphie, illustre ce propos théorique-lu complexe. La pratique de dactylographie impose une précedence de caractère. Parmi les caractères imposés par le clavier, certains sont plus « élémentaires » que d'autres, comme le point, le tiret. Ce qui définit comme « élémentaires » ces formes, est l'homogénéité même de leur forme à leur définition : il n'existe pas de meilleure définition graphique du point que le point lui-même. La définition écrite « un point » est formellement inhomogène à sa définition dans sa précedence : « . ». Donc il est préférable d'écrire :

.

L'autre-pratique de ce point [sa lecture] définit l'une-pratique écrite. La re-pratique écrite ou re-écriture de l'autre-pratique « réinitialisée » à son unité ou une-pratique de lecture ouvre à :

.

La re-lecture [+] de l'écriture et de la re-écriture [+] de la lecture [ou somme de l'unité polarisée à l'écrit] ouvre à :

:

Dans l'ordre même de leur espacement lu : {superposition}, ordre lu-re-écrit inverse de l'ordre premier écrit[ordre de précedence écrit] re-écrit {au-dessous}.

Ainsi la pratique de la touche « deux points » condense la dualité des pratiques de deux points super-posés (trois frappes : [.] [entrée][.]). L'autre-pratique (touche [:]) définit « : » comme espace entre deux unités « . » « . » re-ordonnées-lues « verticalement ». L'espace entre deux points est donc définition-lue de l'autre-forme de leur dualité qui est l'unité de leur identité. En arithmétique cet espace est [inutilement ?] symbolisé par l'égalité qui [se] re-écrit :

. = .

Il est à remarquer que le même développement graphique sur la pratique du « tiret » [somme imaginaire complexe écrite - lue en {points alignés}] est opérant :

—
—
=

Ce développement a le mérite d’homogénéiser l’ordre graphique et l’ordre « logique-lu » de ce développement puisque la re-pratique de la précédence peut définir :

Un-tiret
Autre-tiret
tiret identifie tiret

Le « dédoublement » de l’unité identifiée « tiret », ouvre à « l’espace » entre les tirets qui ouvre à l’unité de cet espace de dualité [distinction de l’un et l’autre] identifié par l’autre pratique [touche égal écrit-lu-re-écrit]. Enfin, dans la pratique de l’ordre dactylographique, l’homogénéité de l’ordre de l’unité des tirets [polarisée au tiret] s’illustre du développement suivant :

$$- _ / _ \perp _ \dashv \neq \equiv \dots^{(12)}$$

A l’extrême un développement formel complexe de l’ordre unitaire du « tiret » ouvre à l’émergence d’un dessin « pointilliste » dit « dessin aux tirets », dont l’unité d’identification définitionnelle de la forme est bien la somme de « ses » sous-unités formelles, c’est à dire l’autre-pratique de l’une-pratique du tiret. C’est « toute la différence » entre un tiret et une somme [totalité plurielle] de tirets. Mais c’est bien le dessin pointilliste qui identifie son unité élémentaire [un tiret est un tiret] et non le tiret qui identifie sa somme ou totalité dessinée. La définition du « dessin aux tirets » efface [annule] l’ordre définitionnel précédent de « la suite des tirets » et « débute » [initialise] l’autre ordre des tirets multiples [le dessin]. La question de savoir « quand » la suite des tirets s’efface dans leur nouvelle définition en espace re-écrit {dessin au tirets} n’est pas encore résolue et ne sera pas abordée dans le présent ouvrage.

5.4. Identité unitaire et unité identitaire lue de la précédence écrite

La difficulté conceptuelle de la présente théorie réside dans la définition formelle [lue-re-écrite] de « toute-précédence écrite » [antériorité pratique]. En effet l’identité classique lue de deux formes [écrites-réécrites] définies [lues] ne dépend pas de l’ordre de cette identité, en d’autres termes, les ordres formels d’identification sont équivalents re-écrits :

$$Y = X$$

⁽¹²⁾ Il est amusant de remarquer qu’en pratique typographique les « trois points de suspension » ou « ... » marque la suite indéfinie de l’immédiate précédence ou « ordre précédent ». Que serait le caractère utilisé pour marquer la précédence du développement des points eux-mêmes ? :

Jusqu’à l’autre-pratique duale comme le saut de ligne, le saut de page ...

$$X = Y$$

C'est à dire que l'opérateur écrit identité [égalité, unification-effacement] est indépendant de l'ordre de ses termes écrit-lus, lus-re-écrit.

La présente théorie part de la constatation du paradoxe même de tout ordre-lu d'identification temporel et du paradoxe de l'identification temporelle de tout ordre. En effet la pratique identificatrice ne peut résulter que de la précédence d'une forme écrite distincte « identifiable » à sa définition-lue, ne serait-ce que l'identification-lue [opération⁽¹³⁾] même de l'identité écrite [opérateur] en tant qu'unité, unie, unique et unitaire de toute forme écrite-re-écrite. Or si une unité formelle écrite est distincte, elle est unique, unie et unitaire en sa définition-lue donc il ne peut exister d'unité identique à elle-même qu'en re-définition-lue. Toute unité est donc duale de sa forme-écrite et de la définition-lue qui vérifie l'unité [espace-temporel] forme-définition. Un long passage très symptomatique des « fondements de l'arithmétique » [§§35.36.37. pp.163–166⁽¹⁴⁾] développe la question « *Les unités sont-elles identiques entre elles ?* » :

« 34. Toutes les tentatives pour expliquer la propriété « un » ont fait long feu, et nous devons renoncer, quand nous désignons les choses comme des unités, à voir en cela un complément de détermination.[...]

35. On ne rendra pas identiques les choses diverses par un procédé purement conceptuel; et si on y parvenait, on aurait non plus des choses diverses, mais une seulement. Car le nombre, comme dit Descartes – ou plutôt la multiplicité – naît, dans les choses, de leur différence. E. Schröder affirme à juste titre : « La prétention de compter des choses est sensée là seulement où l'on dispose d'objets qu'on peut clairement distinguer les uns des autres, par exemple quand ils sont séparés dans l'espace et le temps et délimités l'un par rapport à l'autre. » [...] En ce sens W. Stanley Jevons dit avec une remarquable acuité : « Le nombre n'est qu'un autre nom pour diversité. L'identité exacte c'est l'unité, et la pluralité naît avec la diversité. » Il poursuit (p. 157) : « On dit souvent que les unités sont des unités en tant qu'elles sont parfaitement identiques les unes aux autres, mais, bien qu'elles puissent être parfaitement identiques à certains égard, elles doivent différer au moins sur un point, sinon le

⁽¹³⁾ « Opération : n.f. (XIII^e, « ouvrage, travail ». Lat. *Operatio*) ♦1° Action d'un pouvoir, d'une fonction, d'un organe qui produit un effet selon sa nature [...] ♦2° Acte ou série d'actes (matériels ou intellectuels) supposant réflexion et combinaison de moyens en vue d'obtenir un résultat déterminé [...] ♦3° (1613) *math. et cour.* Processus de nature déterminée qui, à partir d'éléments connus, permet d'en engendrer un nouveau. V. **Calcul**. *Opérations fondamentales* : addition, soustraction, multiplication, division (*les quatre opérations*), élévation à une puissance, extraction d'une racine... » : Le Petit Robert, *op. cit.*

⁽¹⁴⁾G. Frege. *Les fondements de l'arithmétique*, *op. cit.*

concept de pluralité ne pourrait pas leur être appliqué. Si trois pièces de monnaie se ressemblaient au point d'occuper le même espace au même moment, elles ne seraient pas trois pièces mais une seule. »

36. Mais cette idée que les unités sont diverses se heurte bientôt à de nouvelles difficultés. Jevons pose : « Une unité (unit) est un objet quelconque de la pensée qui peut être distingué de n'importe quel autre objet traité comme unité dans le même problème. » L'unité est, dans ce texte définie par elle-même ; en ajoutant : « qui peut être distingué de n'importe quel autre objet », on ne complète nullement la détermination parce que cela va de soi. L'objet que nous appelons autre reçoit ce titre précisément de ce que nous le distinguons du premier. Jevons poursuit : « quand j'écris le symbole 5, je veux dire :

$$1 + 1 + 1 + 1 + 1$$

et il est parfaitement clair que chacune de ces unités est différente de l'autre. Au besoin je peux les distinguer ainsi :

$$1' + 1''' + 1'''' + 1''''' »$$

Certes, si elles sont différentes, il est besoin de les désigner différemment sous peine de voir naître les plus graves confusions. Si les différentes places où figure le un devaient suffire à marquer une différence, il faudrait en faire une règle ne souffrant aucune exception ; sinon on ne pourrait jamais savoir si 1+1 doit désigner 2 ou encore 1. Mais alors il faudrait refuser l'équation 1=1, et nous serions placés dans l'embarras de ne jamais pouvoir désigner une même chose deux fois. . . »

Ce passage où citations écrites d'auteurs distincts s'entremêlent est significatif de « l'effacement » absolu du seul « ordre d'évidence » qui est l'ordre du « concept-lu » d'un écrit-premier. En effet, la seule « règle ne souffrant aucune exception » est bien que tout dénombrement est une transition d'écrit-lu conceptuel en une re-écriture « arithmétique ». Dans tout le texte de G. Frege la seule « chose qui compte » c'est bien l'écrit graphique des équations-lues de cet écrit premier. C'est bien la transition :

$$\{\text{une-forme écrite}\} \rightarrow \{\text{autre-définition lue}\}$$

qui compte les formes unitaires écrites dans leur ordre-lu. Cette règle appliquée à toute forme conceptuelle écrite re-écrite au sens large [objet, geste, odeur, couleur. . .] « dénombre » toute forme re-écrite [stabilisée] d'un « espace-temps » unitaire [un-mouvement fixé, formellement arrêté dans sa représentation].

Toute unité ne peut donc, par évidence écrite-lue, s'engendrer que de l'identification de deux formes duales écrites [distinctes], donc **toute unité est triple distinction de trois termes opérateurs re-écrits : une forme-écrite, une définition-lue**

et une identification transitoire [une opération écrit-lu]. L'ordre imposé par cette unité ternaire est justement la polarisation même de son identité formelle et définitionnelle :

$$\begin{aligned} 1 &= \text{unité} \\ \text{unité} &= 1 \\ 1 &\{ \text{pratique écrit-lu} \} \\ \text{unité} &\{ \text{pratique lu-re-écrit} \} \end{aligned}$$

L'opération immédiate [instante] qui définit [lit] l'identificateur [opérateur écrit instant] re-écrit la définition-lue en opérateur unité [unité d'identification], en quelque sorte son « support identificateur ». Cette opératoire unificatrice et unitaire est l'unité même d'existence de toute identité. La présente théorie est opératoire⁽¹⁵⁾ unitaire de sa propre identification formelle ; c'est à dire que :

- la forme-écrite de l'identité distingue la définition-lue de l'identité.
- la définition-lue de l'identité distingue la forme re-écrite de l'identité.

L'ordre de cette double définition est opération unitaire et/ou unité opératoire. L'opératoire immédiate relève systématiquement⁽¹⁶⁾ de sa propre précedence unitaire. La présente unité re-écrite est bien précedence du développement opératoire écrit-lu sur lui-même. Toute opération immédiate de cette précedence vérifie [définit] la forme de son identité :

$$\begin{aligned} 1 &\{ \text{écrit-lu-re-écrit} \} 1 \\ 1 &\{ \text{identifié} \} 1 \\ 1 &= 1 \end{aligned}$$

Ainsi toute opération écrit-lu-re-écrit est re-définition de la forme écrite précédente, forme de la définition et ordre forme-définition [définition-forme. . .] de sa précedence. C'est à dire que toute opération d'écrit-lu est polarisation unitaire de l'identité ordonnée.

=

Le signe égal précédent est forme-définition de sa propre opératoire d'écriture : égal s'écrit « = » et identifie, à sa propre identité, tout ce qui est précedence d'identité.

Cet égal définit un espace unitaire entre la précedence écrite et une suite lue. Autrement lu, dans l'opératoire qui le forme, cet égal identifie tous les ordres

⁽¹⁵⁾ « Opératoire : adj. (1784 ; lat. operatorius) [...] ♦2° Didact. Qui concerne une opération. . . » : Le Petit Robert, *op. cit.*

Le terme « opératoire » dans ce travail est une forme néologique puisqu'elle est entendue dans son acception d'adjectif substantivé. Il s'agit ici d'un ensemble d'opérations élémentaires qui détermine une opération arithmétique. L'opération d'identification émerge par exemple d'une opératoire effacement-unification. L'opération (opérateur) « unité » émerge d'une opératoire de distinction ou double identification. »

⁽¹⁶⁾ Voir note précédente.

unitaires écrits précédents à : {lu qui suit}, c'est à dire sa propre forme écrite-lue-re-écrite. L'espace, ainsi défini dans l'ordre de la précedence pratique, est bien unité même de cette pratique. En fait l'identité de l'identité est autre identité puisque autre précedence, unique, unie et unitaire :

==

Il est constatable que la double identité, dans l'ordre de son opérateur écrite, définit un autre espace d'identification-lu [espace unique entre égalités distinctes] qui est unité définitionnelle-lue de toute double identité. Cet espace est formellement paradoxal puisqu'il est autre espace d'identification de l'identité, ou qu'il identifie la dualité de toute identité. Comme l'identité est unité de la précedence et qu'il ne peut y avoir d'unité de l'unité.

La double identité opératoire est béance [espace-lu] unitaire.

L'espace de double identité est formellement homogène à l'unité.

Il y a unité réécrite de la double identité-lue.

Par conséquent, l'unité d'identification pratique est l'espace même de cette identification. La forme écrite de l'unité est transition pratique-lue entre deux formes écrites distinguées. Donc l'opération de double identification [identité-lue double] est unité pratique ordonnée re-écrite {polarisation à l'espace}.

Ce passage assez difficile théoriquement [difficile à lire, à comprendre] nécessite un exemple explicite.

Soit A

Ce « soit » se suffit comme définition de la précedence de toute forme écrite. En effet « soit » se pose comme définition homogène pratique de la précedence pratique de ce qui va le suivre. Il n'y a pas de hasard, si peut se lire « A » c'est qu'il en existe [*soit*] une précedence écrite praticable [ordonnable]. Il est « ordre imaginaire » de re-définir ce A dans sa précedence pratique. C'est l'opération immédiate de lecture qui définit l'un- A en unité écrite précédente. Il est montré au paragraphe 4.3 que la re-définition lue d'une forme ouvre à l'infini de la forme de sa re-définition [A , pourquoi A ?, Parce-que AA . . .]. Il existe donc un « espace pratique-lu » propre du A comme forme pratique définie lue de tout- A écrit. C'est bien l'identité même de tout- A -lu dans la pratique immédiate qui opère de cet espace [espace graphique, typographique, sémantique, phonétique. . .] en le comblant de nouvelles unités et en effaçant sa forme première.

Soit AN

La « proposition re-écrite-lue » immédiatement précédente est formellement distincte de « sa » forme antérieure [= Soit A]. Ce qui différencie l'une de l'autre est, bien sûr, leur ordre dans le texte, mais aussi, par rapport à cet un-ordre, leurs ordres

unitaires distincts « comparés ». En fait « un N » ajouté à l'un-ordre ouvre à l'autre-ordre du A ordonné par N en AN . Il se re-écrit l'identité suivante du prime écrit-lu :

$$A \ N = AN$$

Cette identité n'est homogène que dans l'ordre immédiat de l'écrit-lu-re-écrit. Par exemple, dans l'ordre pratique de l'écrit arithmétique classique cette identité n'a aucun sens ; l'identité {forme-écrite = définition-lue} est inhomogène à la pratique de l'écrit-lu mathématique. Cependant, toujours dans l'ordre de la pratique scripturale :

$$AN = A \ N$$

L'ordre de ces identités est distinct et ouvre à la distinction d'un autre espace d'identification-lu qui se re-écrit en extension :

L'ordre[espace] de développement des lettres identifie l'ordre [espace] de diphtongue

L'ordre de diphtongue identifie l'ordre de développement des lettres

Ces deux formes re-écrites « différemment » ordonnées sont formellement distinctes en leur définition-lue respective. Cette double identité définit, dans l'autre pratique de lecture de leur numéro d'ordre [nombre-ordre?] respectif, un nouvel espace définitionnel-lu les séparant. Autrement dit [= écrit-lu-réécrit], l'espace écrit {lettre |espace|lettre} identifie l'espace diphtongue ; puis, l'espace diphtongue identifie l'espace re-écrit {lettre |espace| lettre}. Ces deux ordres sont formellement distincts pratiquement. La formation d'un enfant à l'écrit-lu s'ordonne forcément dans la précedence de l'ordre écrit, donc d'un ordre écrit élémentaire vers un ordre-lu complexe perpétuellement re-ordonné. L'ordre « naturel » [direct, premier] de l'écrit est bien la polarisation définitionnelle homogène à cet ordre :

$$A \ N = AN$$

La polarisation « inverse » est définition-lue spéculaire [imaginaire] de l'un-ordre d'écriture dans l'unification de cet ordre en autre-ordre de lecture :

$$AN = A \ N$$

L'ordre précédent ne peut être pratiquement « respecté » qu'en lecture, autre-pratique définitionnelle ou pratique de l'autre espace définitionnel [l'espace-lu entre lettres]. L'ordre de lecture est donc ordre « inverse » [indirect] de l'un-ordre écrit-réécrit polarisé à « une prime unité espacée » de cet écrit [comme dans l'exemple plus haut : Et cette esse, est-ce S?]. La polarisation pratique lecture-écriture, re-écrit le sujet de l'écrit sur le sujet lisant ; de façon plus imagée :

« lire c'est opérer en mémoire re-écrite ».

Il faut noter, mais ce sera développé plus loin, que l'ordre mathématique et en particulier arithmétique identifie les ordres écrit→lu, lu→re-écrit de toute identité.

Les mathématiques ne distinguent jamais l'ordre forme-définition, définition-forme. D'ailleurs les mathématiques opèrent exclusivement une forme définitionnelle et/ou une définition formelle de l'espace de leurs pratiques unitaires [logique formelle, arithmétique, géométrie, analyse. . .]. En quelque sorte les mathématiques sont polarisées à leur propre ordre-lu et s'ordonnent donc en totalité-lue unique, unie et unitaire, en effaçant les distinctions d'ordres de leurs pratiques disciplinaires écrites-re-écrites [leurs différentes formes écrites : géométriques, analytiques, arithmétiques. . .].

5.5. Unité-lue de l'espace-écrit et espace-lu de l'unité écrite

Comme il est montré plus haut, la distinction unitaire définit l'espace-lu de l'identité précédente. Ainsi pour pratiquer ce texte encore faut-il « entrer dans sa béance » [son espace écrit-lu]; c'est à dire créer les conditions pratiques de la confrontation à son ordre immédiat. Très simplement, pour lire ce livre, il faut commencer par y être confronté puis l'ouvrir, puis écrire en **actes pratiques** le/les ordres pratiques de l'écrit graphique [l'ouvrir, tourner les pages, distinguer leur « contenu » graphique]. Celui qui ne s'est pas conformé à l'ordre-écrit graphique de ce livre ne peut pas le définir dans l'ordre de ses lectures. Pour que ce livre se lise et à l'instant où il se lit [le lecteur peut le vérifier instantanément] il faut qu'un « espace commun » entre livre et lecteur [lecteur et livre] identifie la pratique en son temps et son ordre. Ce qui peut se re-orthographier :

Lecteur = livre

Livre = lecteur

Il y a donc deux espaces d'identification distincts [polarisés] en leur ordre. Si l'identité est polarisée au lecteur, le lecteur « se » distancie du livre pour devenir sujet-re-écrit de l'objet livre-lu :

Le lecteur [« je, tu, il »] lit le livre

Cette écriture polarise « le lecteur » à « l'espace-temps » de ce livre, c'est à dire qu'elle ordonne comme premier « le lecteur » à l'ordre de re-écriture de l'écriture-lecture du livre. **Ainsi toute dualité pratique s'ordonne en temps unitaire de son espace.** En fait pour qu'un lecteur soit lecteur il faut nécessairement qu'il ait été formé précédemment à l'ordre de l'écrit [qu'il ait appris à lire les espaces distincts, les unités, de l'écrit-lu]. Cette précédence du « tout-écrit » dans la polarisation à l'acte unitaire de lecture est généralement annulée [effacée, oubliée]. Le paradoxe selon lequel ce livre opère plus le lecteur que le lecteur n'opère ce livre est ignoré, ou négligé. Il est truisme de constater qu'un livre modifie son lecteur mais que le lecteur ne modifie en rien le livre [sauf à le détruire dans une pratique inhomogène : le brûler?]. L'espace ordonné du livre est invariant dans son unité pratique, la polarisation à ses ordres est donc « plus stable » que la polarisation inverse en mode homogène. Ne dit-on pas que la lecture d'un livre peut modifier l'ordre d'une vie? Il est peu probable que

l'ordre d'une vie modifie l'ordre d'un livre [déjà édité] sauf dans l'ordre inhomogène de l'autodafé. . . et encore l'ordre des référents qu'il opère dans d'autres pratiques persiste, continue de s'écrire et se re-écrire dans l'ordre de la « Teknê » [art, métier], dans « le geste technique ».

Plus pragmatiquement le lecteur peut re-pratiquer l'espace de ce livre en ses ordres écrits mais ne peut jamais re-pratiquer sa polarisation première ; c'est à dire re-lire sa lecture ; autrement dit, réordonner son propre ordre, ou identifier sa propre identification. En effet l'espace de polarisation subjective qui sépare le sujet de l'acte de ce sujet est temporaire et temporelle, c'est à dire pratique instable d'identification. Le seul moyen de re-pratiquer en lecture une réordination antécédente est de l'écrire [c'est à dire de « l'autre-pratiquer » en re-écriture de sa lecture], c'est le cas des œuvres critiques ou commentaires de lecture.

En fait la première définition unitaire lue d'une pratique écrite identifie l'espace pratique écrit de son opératoire [ou antécédence]. La première lettre qui s'écrit sur une page « vierge » définit l'unité écrite initiale en effaçant [oubliant, annulant] l'espace de précédence [la feuille-support vierge]. Pratiquement, pour que se pratique l'écriture, il faut que s'opère une polarisation imaginaire de l'ordre de précédence [espace de précédence, la feuille], c'est à dire, une dualité opératoire seconde grapheur-graphie dans les « primes dualités », crayon-papier, clavier-écran, craie-tableau. . . etc. Cette **prime polarisation** s'efface [s'oublie, s'annule] dans l'émergence de la prime unité écrite de l'espace de précédence [espace « vierge » de la feuille] et ouvre à la double **polarisation seconde** des ordres unité-espace et espace-unité [dualité écriture-lecture]. Cette double polarisation seconde est alternance secondaire [dans l'ordre de la prime polarisation unitaire] des ordres forme-définition, définition-forme des pratiques complémentaires homogènes écriture-lecture, lecture-écriture. L'espace entre lettres est espace d'identification lue de l'ordre des unités écrites précédentes ce qui constitue de fait l'espace d'effacement de la distinction des unités « lues isolément ». L'espace écrit-réécrit [les graphies] est espace d'unification des ordres lus [espaces lus] précédents. Tant que dure cette alternance « spatio-temporelle », l'ordre de prime polarisation est « respecté » et l'opératoire écriture-lecture-re-écriture persiste en effaçant [oubliant, ignorant] son espace de prime polarisation.

Pour illustrer ce passage théorique, il suffit d'appliquer l'ordre-lu précédent à la lecture de l'écrit suivant. Le présent ouvrage est polarisé à l'opératoire imaginaire d'écriture dans l'identité :

Ecrivain = Ecrit	Ecrivain [d'] un écrit
Ecrit = Ecrivain	Ecrit [d']un écrivain

Il s'agit bien d'une opératoire de prime polarisation car, comme il est montré plus haut, écrire est aussi lire et relire, c'est à dire une alternance de dualités pratiques. Il est montré que ce sont les espaces entre les formes graphiques qui définissent l'unité de la précédence de ces formes. L'espace simple définit l'immédiate précédence

en lettre, le double espace définit la précedence en mot...etc. Il convient de remarquer que dès qu'une « nouvelle unité » scripturale est « débutée » [commencée, initiée], elle détermine l'unité de sa précedence [la forme scripturale immédiatement précédente] et l'espace qui l'en sépare en effaçant sa définition d'unité isolée. Cette « non-forme écrite » qu'est l'espacement scriptural reste homogène à la prime polarisation définitionnelle : la feuille, l'écran, le tableau. On peut en effet « voir » [imaginer, développer] cet espace comme du « support pratique » non pratiqué ou plutôt autrement pratiqué dans sa prime définition : laisser un « vide » entre deux lettres. L'unité spatiale ainsi définie est homogène à la prime polarisation pratique [le support opératoire, la précedence opératoire] et formellement inhomogène à la polarisation seconde à l'unité des lettres [formes scripturales]. Dans le développement formel de l'écrit il y a toujours « alternance » de deux espaces définitionnels formellement inhomogènes, l'un définissant l'ordre de l'autre temporellement : l'espace lettre [mot, phrase, paragraphe...] et l'espace de leur espacement [simple, double, saut de ligne, de page...]. Suivant que « on » se polarise à un espace ou à l'autre, « on » est prime unité opératoire [lecteur], ou seconde unité opératoire [écrivain]. Il va de soi que ce séquençage de deux unités distinctes dépend étroitement du « début » et de la « fin » de l'ordre séquentiel opéré ; c'est à dire de la prime polarisation pratique ou espace de précedence pratique. Ce principe appliqué à l'exemple de l'écrit-lu et du lu-re-écrit est généralisé [ex-plié], par effet de mémoire-écrite, à toute forme définie de pratique d'écriture d'acte au sens large, par exemple écrire :

{un {tourné de page } }

Soit la séquence homogène suivante dans l'ordre écrit :

111

Lue comme alternance de « blancs » et de « un ». Deux uns définissent un « blanc » dans l'ordre homogène définitionnel de la précedence. Lisons la chaîne ordonnée précédente et re-écrivons [opérons, polarisons, séparons] les espaces de cette lecture en « saut de ligne ». Dans l'espace de prime polarisation, dans l'ordre de la précedence, se re-écrit :

	1
S'espace [lit re-écrit]	
	1
S'espace [lit re-écrit]	
	1

soit à condenser en écrit cette « nouvelle opératoire » :

l'unité écrite-lue-re-écrite {espacement}

est notée [actée, écrite, condensée, re-écrite] :

$$\{+\}$$

L'espace du développement-lu de la précédenceécrite re-écrit $\{+\}$. L'un-développement dans sa prime polarisation se re-écrit dans la seconde polarisation [autre polarisation écrite, autre unité formelle] :

$$++$$

La re-lecture du nouveau développement polarise une nouvelle unité d'espace ou unité d'espace re-écrite {somme} qui définit l'opération écrite $\{+\}$ re-écrite en extension {plus} [opérateur plus d'opération sommation, addition] comme unité formelle de la précédence de la prime unité d'identification. Il peut se re-écrire sous forme écrite condensée :

$$11 = +$$

$$+ = 11$$

Une émergence pratique [opération émergente] identifie l'espace de la précédence écrite à l'unité lue de cette précédence. Si l'ordre temporel de la précédence est ignoré, donc si les ordres identitaires sont homogénéisés, autrement lu, si les distinctions d'espaces unitaires d'identification sont ignorés, il peut s'écrire :

$$+ = +$$

$$11 = 11$$

$$1 = 1$$

Ce qui revient à l'identité classique [arithmétique] qui identifie [unifie] ses propres ordres [sa dualité, sa distinction]. Autrement écrit, l'identité classique est polarisée à sa propre unité et « ignore » [efface, annule] l'espace de dualité [son ordre] re-écrit :

$$==$$

Cet espace se réduit à la simple écriture d'un opérateur-lu {à deux ordres parallèles} :

$$=$$

Donc l'identité est prime unité opératoire [prime polarisation] de la précédence. Suivant comment s'identifie le « début » du développement, se définit l'ordre un de la précédence et donc l'unité homogène du développement, donc l'espace unitaire de ce développement.

L'identité et l'unité sont formes opératoires duales complémentaires homogènes.

ou
« opérateurs homogènes »

$$\{1 = |\text{lu-re-écrit}| = 1\}$$

5.6. Ordre unitaire écrit et unité de l'ordre-lu

La pratique immédiate [écriture pour la polarité écrivant, lecture pour la polarité lisant] obéit à l'impératif ordinal de prime polarisation [lecture, écriture] pratique. En d'autres termes si « *on* » lit ou écrit, « *on* » ne fait pas [n'écrit pas en actes] de la forge ou de la maçonnerie. L'ensemble des dualités définitionnelles émergentes s'ordonnent toujours à l'ordre premier de la prime polarisation ou encore, pour distinguer l'ordre des lettres, des mots, des phrases, il faut être, a priori, dans la prime dualité écriture-lecture. D'où la sage et combien paradoxale maxime pratique :

« C'est en forgeant qu'on devient forgeron »

qui peut se reformuler en :

La forge [*écrit*] forge [*lit*] le forgeron.
 Le forgeron [*re-écrit*] forge la [*lue une*] forge.

ou encore :

La forge écrit la définition-lue du forgeron.
 Le forgeron réécrit les gestes lus de la forge.

Ici s'illustre la double polarisation secondaire à l'ordre primaire de la polarisation à l'identité unitaire re-écrite en double extension :

$$\begin{aligned} \text{forge} &= \text{forgeron} \\ \text{forgeron} &= \text{forge} \end{aligned}$$

Alors que tout référent{forge} écrit bien une {pratique de forge} en « réalité image », alors que tous les référents {forgerons} peuvent lire {la forge pratique}, il est fort douteux que le {référent {forge}} lise quoi que ce soit sauf des coups de marteau.

Cette boutade permet une remarque beaucoup plus fondamentale sur tout « ordre exemplaire » [re-écrit d'un écrit-lu] en général. **Ce qui précède est exemple de dualité pratique des polarisations définitionnelles formelles. C'est bien la « lecture » immédiate qui définit [re-écrit] ce qui précède en « exemple » de dualité première écrite {forge-forgeron}. Rien ne relève dans cette pratique immédiate de l'ordre de la forge ou du forgeron, mais bien de la pratique lue de l'exemple pratique écrit. L'ordre de cet exemple ne peut en aucun cas s'affranchir de l'ordre définitionnel premier de la prime polarisation pratique.** En quelque sorte, ce texte peut essayer de réordonner indéfiniment tous les ordres définitionnels graphiques de la dualité forge-forgeron, il ne s'affranchira jamais de son propre ordre pratique ana-logique [graphie-lue]. Trivialement, ce livre

ne sera jamais une enclume, sauf comme **référent image** de cette forme re-écrite {enclume}.

Ainsi aucun ordre exemplaire re-écrit ne présente jamais une « analogie directe » à l'ordre pratique immédiat [l'espace de prime polarisation écrit-lu]. L'exemple opère toujours **une opération temporelle** sur l'ordre de prime polarisation et définit ainsi, dans ce dernier, un « autre-ordre indirect » de son espace [unités précédentes imaginées inverses]. L'espace [ordre] exemplaire [ordre référent] est **re-présentation indirecte** de l'ordre direct de prime polarisation, de l'**ordre de présentation** [ordre signifiant écrit en acte direct]. De façon plus générale, puisque tout ordre référent-lu de l'ordre écrit est unification de l'espace de prime polarisation [ordre signifiant], le référent est forcément définition inhomogène de la forme signifiante précédente.

**Une opération est unité pratique transitoire instantane [émergente]
entre deux ordres [espaces] précédents inhomogènes.**

Une opération identifie l'unité d'espace précédant la dualité [distinction].

Donc, l'opération immédiate [écrit-lu instantané] re-unifie [re-écrit] en développement [imaginaire] l'effacement d'ordre(s) [espace(s)] précédent(s). Toute opération est donc paradoxe instant entre un ordre [espace imaginaire] précédent instantanément annulé [effacé] et l'émergence d'une autre « unité imaginaire » de cet ordre [espace imaginaire unifié]. La prime polarisation est donc émergence re-définitionnelle [re-écriture] de la précédence [instant initial de l'autre pratique], en cela elle est opération d'effacement des ordres précédents et ouvre à l'autre unité d'ordre.

Par exemple, la prime lettre d'un écrit « s' imagine » première de son ordre unitaire ou prime polarisation à l'**ordre unitaire imaginaire fractionné de la totalité** des écrits précédents. Cet ordre opératoire implicite de l'écrit, imaginé en écrit-lu re-écrit de gauche à droite et de haut en bas, forme la prime polarisation définitionnelle en s'imaginant « justement »⁽¹⁷⁾ [justifié] en haut à gauche de l'espace de précédence [la feuille, le tableau, l'écran...]. Cet ordre imaginaire définitionnel s'unifie dans le prime espacement unitaire re-écrit par la seconde unité formelle émergeant en « ordre direct ».

Comme il est écrit plus haut, l'ordre de l'énoncé définitionnel [imaginaire lu] mathématique qui « symétrise, réflexive et transitive » la forme identitaire, néglige [efface ou annule] la distinction entre la forme re-écrite de l'énoncé lu [résolution, re-solution] et l'énoncé lu de la forme écrite [solution précédente] et se polarise à une définition relationnelle [relation d'équivalence] non-ordonnée des nombres [cardinaux des ensembles de définition]. Ce qui peut réécrire que les mathématiques sont double polarisation seconde [imaginaire] et annulent l'ordre de leur antécédence écrite directe ou prime polarisation à l'écrit mathématique lu re-écrit en « écrits mathématiques ». Plus simplement, les mathématiques re-écrites ignorent l'impératif formel absolu

⁽¹⁷⁾ Ou plutôt « justifié » en haut et à droite au sens que les « traitements de texte » donnent au mot « justification ».

de l'écrit premier à leur définition-lue émergente, et imaginent transformer cet « impératif graphique » en « contingence graphique ». Pour cela, elles associent des ordres formels inhomogènes (dessins, idéographies, schémas, matrices...) pour dégager une définition unique, unie et unitaire des ordres formels inhomogènes antécédents. En cela, les mathématiques sont béances entre forme écrite graphique de leur définition pratique lue et définition lue de leur forme re-graphiée réordonnée. **Les mathématiques se polarisent essentiellement à une forme définie du temps et à sa définition formelle, à l'effacement de leurs formes graphiques.** Autrement dit les mathématiques ne pratiquent que des opérations temporelles et temporaires. Cette question sera approfondie au chapitre 7 dans la partie opératoire.

Par contre si se pratique dans l'ordre écrit [gauche-droite, haut-bas] un développement unitaire homogène du type :

111

L'autre-pratique de lecture réordonne [re-écrit] « deux » espaces entre « uns » [deux dualités de ns, espace 11]. Cette autre-pratique est définition de l'ordre de l'antécédence [des uns] unifié dans l'unité d'ordre [d'espacement] immédiat. En fait la pratique immédiate en lecture de cette chaîne consiste à re-ordonner, réécrire, l'antécédence en « développement de l'espace 11 ». L'ordre « imaginaire » de l'antécédence de la chaîne unitaire[111] est l'ordre « réflexif » de cette chaîne re-développée en régression imaginaire [lue-relue] re-écrite :

111

11

1

En effet si la pratique immédiate de l'espace de l'antécédence est l'unité émergente, l'ordre inverse de la pratique immédiate « imagine » à l'inverse que l'unité émergente [reflet] s'engendre de l'espacement de l'antécédence. Pourquoi est-ce « imaginaire »? Dans l'ordre des pratiques immédiatement définies, aussi bien se quantifient les formes résistantes [re-lisibles] en leur définition [unités stables écrites homogènes], aussi bien ne peuvent se re-lire les espaces entre unités précédentes « disparues » [effacées] en autre-ordre des unités émergentes. Formellement écrit, l'ordre temporel lu modifiant [réunifiant] perpétuellement l'ordre de l'antécédence écrite, l'espace de l'antécédence écrite est perpétuellement distinct de lui-même [sa propre lecture]. **Donc toute « régression » à l'ordre de l'unité précédente de l'espace est imaginaire [illusion].**

Par exemple, une polarisation à la lecture de cet ouvrage « imagine » en modifier [critiquer] les ordres mais n'en modifiera jamais l'ordre immédiat en écriture. Autrement écrit, le lecteur d'une graphie définit « la forme polarisée-lue » unie, unique et unitaire de cet ouvrage à sa propre unité formelle [sa « propre » lecture re-écrite] sans

modifier l'unité ordonnée de la forme de cet ouvrage. Ou plutôt, la lecture critique du présent [en ordre pratique écrit] ouvrage ouvrira sans doute à d'autres ouvrages qui définiront leur propre ordre re-écrit de sa lecture en d'autres temps. Il n'existe pas de palimpseste « absolu » d'un écrit premier.

Il est patent, qu'à l'ordre d'un développement re-écrit unitaire homogène d'une prime polarisation [écrit-lu], la forme élémentaire de ce développement est la dualité de cette unité. Si s'écrit :

$$1$$

se lit re-écrit

$$1$$

se ré-écrit l'ordre de leur dualité-lue espacée dans l'ordre de prime dualité écrit-lu-re-écrit :

$$11$$

Cette forme re-écrite lue est la seule qui représente la forme précédente et la définition de sa dualité en forme re-écrite émergente. Il n'y a dans cette forme que la double unité précédente et l'unité de sa dualité [un espace entre deux uns]. La forme condensant cet espace à l'unité de sa dualité, ou plutôt la forme définie qui émerge de cet espace est totalement autre-forme d'unité. Ainsi se « condense » la somme formelle de l'unité ou l'unité formelle d'une somme :

$$11$$

$$+$$

{plus} re-écrit en extension l'espace unitaire,
ou dualité unitaire, ou ordre unitaire de la dualité.

Quand ce $1 + 1$, autrement écrit $+$, s'écrit comme espace de la dualité 11 , en s'écrivant, il « efface » [annule, condense] la dualité des uns [leur espace] et ouvre à la béance de l'unité de sa propre [polarité] dualité. On peut dire que la somme re-écrite **polarise la dualité** de l'unité précédente à sa propre **unité sommatoire**. En fait l'unité $+$ efface 11 ouvrant à l'ordre des $+$. C'est donc bien l'ordre opératoire qui annule l'ordre de l'unité de la précédence. Donc 0 [nul] infère à l'opérateur de l'unité. Le « zéro » [0 , nullité] est la conséquence de l'opération imaginaire de l'ordre inverse [re-présentation], ou pratique réflexive de l'identité unitaire première.

Pour illustrer ce passage, on peut toujours imaginer lire ce livre dans l'autre sens [droite à gauche, bas vers haut] la pratique de l'ordre de prime polarisation l'interdit à ses pratiques définitionnelles secondes ou, plus simplement, il n'y a qu'un ordre et un seul de lecture dans son antécédence écrite⁽¹⁸⁾.

⁽¹⁸⁾La dyslexie, ou les formes « textes en miroir » montrent que cette réordination pathologique se limite toujours à l'ordre immédiat d'une seule pratique [subjective] de la définition lue désordonnée d'un écrit ordonné [sensé].

En résumé, la prime polarisation impose l'unité imaginaire de l'ordre de la précedence [espace de précedence], ou unité imaginaire d'identification : ici l'ordre de la forme duale pratique réordonnée [re-polarisée] en lecture-re-écriture, espace imaginaire inverse de l'écrit-lu. L'alternance, dans la prime polarisation formelle graphie \rightarrow lecture, de ses polarisations définitionnelles ou polarisations secondes constitue le développement de la prime polarisation. Ici il s'agit du développement unifié, dans l'alternance écriture-lecture, à l'unité lue re-écrite, re-écrite-lue de ce travail lu-réécrit relu réécrit re-re-lu re-réécrit, etc.

La somme des alternances unitaires ou espace des dualités constitue l'unité même du présent développement. La somme des espaces duaux définitionnels des lettres, des mots, des phrases... de ce travail dans leur unité première [prime polarisation] forme l'unité dernière [le travail complet] lisible « une autre fois ».

La réordination en définition-lue « inverse » est développement d'ordre « imaginaire » de sa pratique re-écrite, ou opératoire imaginaire [opération de développement] de l'ordre. La définition réflexive est autre-forme distincte de l'identification de l'une forme. **Il n'y a jamais identité de l'identité, car la dualité qui en résulte « ordonne » [distingue] l'identité en un espace. La dualité de toute identité est l'unité de l'ordre distinct de cette identité, c'est à dire sa polarité.**

La polarisation inverse d'une identité ouvre au paradoxe de son « début », c'est à dire de l'ordre de l'antécédent de son unité : dit ordre « zéro ». Le 0, re-écrit zéro, nullité, effacement, début, est donc ordre imaginaire de l'antécédence imaginaire [autre ordre de l'ordre, re-ordination, re-présentation].

5.7. Unité de temps-lu et temps-lu de l'unité

Soit la prime polarisation immédiate à l'écrit-lu instant : cette prime polarisation identifie la dualité écriture-lecture comme unité pratique ordonnée. En effet à l'instant où se pratiquent ces lignes écrites pour l'écrivain, lues pour le lecteur, il n'y a pas de distinction entre « acte écrit » et « acte lu ». C'est comme Monsieur Jourdain qui réordonne « harmonieusement » la prose sans le savoir. De fait, l'écrivain alterne les phases [séquences, durées] d'écriture avec les phases [séquences, durées] de re-lecture [ou plutôt d'autre-lecture] qui se « confondent » ou effacent les ordres [polarisations] de l'unité d'identité :

Ecrit = Lecture

Lecture = Ecrit

En quelque sorte c'est une autre-expression du paradoxe bien connu de la primarité de l'œuf et de la poule. A l'instant où la poule pond, elle ne s'est pas distinguée de l'œuf et l'œuf de la poule. L'ordre de la primarité n'est définissable que par la pratique qui « acte » de [polarise, identifie] la pondaison à l'ordre image premier de l'œuf ou de la poule. C'est « l'espace de la dualité » œuf-poule qui est « perçu » [acté] par

« l'observateur » ou opérateur extrinsèque. C'est l'autre-pratique « d'observation » de l'une-pratique qui distingue « un-ordre » dans la prime unité pratique de « pondaison ». Autrement dit c'est la pratique « distancée » d'observation qui polarise la définition de l'œuf à la poule ou de la poule à l'œuf. La prime-polarité « observe » l'acte [acte écrit d'observation] de pondaison, elle n'est évidemment pas la pondaison elle-même, mais l'acte [écrit pratique] d'observation. L'observateur « acte » sa prime polarisation à la pratique de pondaison, à la dualité de la pondaison [dualité œuf-poule]. Il y a bien trois ordres de polarisations : la polarisation « extrinsèque » de « l'observateur » à l'acte de pondaison ; et la polarisation [à deux ordres] « intrinsèque » de l'acte de pondaison ou rapport œuf-poule, poule-œuf qui n'est définie que dans l'ordre même de la prime polarisation [celle de l'acte d'observation, autre pratique définitionnelle]. Pour en revenir à l'exemple graphie-lue, si le lecteur polarise ce qui suit à sa pratique immédiate :

1

Il lit « 1 » et à haute voix il dit ce qui se re-écrit en extension graphique {un} ou plutôt [œ] en ré-écrit phonétique, il va de soi que les formes écrites immédiatement précédentes sont parfaitement inhomogènes entre elles car « dire » ne s'écrit pas, « écrire » ne se dit pas, et « prononcer » ne se dit ni ne s'écrit. Cependant l'instant qui pratique le signe 1 « contient » toutes les « dimensions » unifiées de ce signe. C'est l'autre signe [le signe suivant] qui va être « observateur » de l'un-signe et en définir les sous-unités [dimensions] distinctes [en espacement et temps] dans l'homogénéité de prime-polarisation. Ainsi, si s'écrit :

11

La polarisation en lecture re-écrit en extension {paire de 1} et distingue le réécrit

{un-1}

du réécrit

{autre-1}

Mais la polarisation en lecture peut aussi définir le réécrit {un-espace à l'ordre des 1}. Ainsi, quand se re-lit {un-espace à l'ordre des 1} ne peut se réécrire que :

11

Remarquons que la pratique duale homogène immédiate [ici graphie-lecture, lecture-graphie] cantonne de façon absolue l'ordre de prime polarisation. Pour illustrer ce fait, le lecteur peut essayer immédiatement de souder, forger, braire, fumer...{un-espace à l'ordre des 1}, pour ce faire il devra impérativement polariser sa pratique à une autre unité formelle. **Car s'il est truisme que celui qui lit-écrit ni ne soude, ni ne forge, ni ne braie, les définitions logiques classiques « effacent » dans une « unité idéale » [unique, unie et unitaire] les inhomogénéités des unités pratiques immédiates [instantes].**

Ainsi le tableau de Magritte « ceci n'est pas une pipe » joue sur le paradoxe définitionnel des unités pratiques immédiates : une-pipe « dessinée », une-pipe « écrite », zéro-vrai-pipe [non-une-pipe]. C'est la prime polarisation à l'ordre de la dualité observateur-tableau qui définit les ordres des unités [polarisations secondes] des dualités définitionnelles des formes [du « contenu »] du tableau.

De manière plus générale, le lecteur peut vérifier qu'à « chaque instant » de sa pratique de lecture, il ne lui est strictement pas nécessaire de re-lire « tout » ce qui précède. En effet le « lecteur » polarisé à l'ordre du présent écrit, se forme à [s'inscrit dans] l'ordre de ce que définit cet écrit. On dit habituellement que le lecteur « mémorise » la précédence et différencie ce qui précède par ce qui suit [forme « A puis N » en AN]. En quelque sorte la « polarisation lecteur » re-définit à chaque instant dans l'ordre de la lecture [gauche à droite, haut vers bas] la totalité [unique unie et unitaire] de la précédence de cet écrit. Le lecteur identifie l'unité ordonnée de la précédence de sa pratique immédiate de lecture. Le lecteur, en définissant la forme des espaces de dualité lecture-écriture, écriture-lecture, est l'unité même d'identification de la pratique de ces espaces [de cet espace immédiat]. En effet l'instant « lecteur » définit « sa » forme re-écrite de la totalité ordonnée de la précédence lue de la prime polarisation pratique de transition écrit-lu. Plus simplement, au fur et à mesure qu'il lit, le lecteur s'ordonne à l'ordre de sa lecture : il « comprend » ce qu'il lit. La lecture est donc une suite d'instantanés de compréhensions ordonnées, chacun de ces instantanés « contenant » la totalité des ordres des instantanés précédents et ceci évidemment dans l'ordre de prime polarisation pratique [écriture-lecture]. C'est bien le « lecteur » qui identifie les espaces de dualité des formes écrites à leur « sens ». Ainsi c'est bien « vous lecteur » qui lisez :

11

qui re-écrivez en mémoire « onze » ou « un,un » et qui passez de cet espace entre un et un à l'ordre de cet espace dans le prime ordre de l'écrit-réécrit. C'est bien l'opérateur [lecteur] qui annule [efface] le prime un pour le former en dualité des uns ou en espace re-écrit un-un [ou onze]. Dans la prime polarisation à l'ordre de l'écrit, toute « re-pratique » en re-lecture de ce qui précède [précedence] nécessite la définition du re-départ de cette « re-lecture ».

Pour exemple, c'est l'ordre [au double sens écrit du terme] donné à un lecteur :

« re-lisez le texte depuis la ligne x jusqu'à la ligne y ».

La dualité « texte-lecteur » est l'ordre de l'unité de prime-polarisation ; la polarisation secondaire réfère à l'ordre second des unités secondaires [les lignes de ce texte « vues » par le lecteur]. Le « classement » homogène des polarisations pratiques en instantanés distincts [actes ordonnés] est bien la distinction de leurs temps [durée] d'identification. L'ordre des lignes reste ce qu'il est dans l'ordre écrit, c'est bien la re-pratique ordonnée de cet ordre qui re-ordonne la forme première en autre-définition. Ce qui

veut dire [re-écrire] que « re-ordonner » est formellement distinct « d'ordonner ». L'instant de re-ordination n'est jamais l'instant de l'un-ordre. L'instant [l'immédiat] est donc re-ordination [autre définition] de l'un-ordre. De fait, l'instant-lu re-opère [définit autrement, dans un autre ordre] les pratiques actées en unités écrites précédentes [ou actes précédents, antécédents]. L'instant est donc re-identification unitaire des identités unitaires précédentes.

Donc l'instant est espace unitaire idéal [pur, imaginaire] de double identification⁽¹⁹⁾.

Comme la double identité écrite-lue-récrite ouvre à l'espace unitaire [ce qui est démontré plus haut], l'instant est unité « opératoire-lue » [polarisation-lue] de l'espace unitaire d'identification ordre-opération, opération-ordre. Ceci n'est rien d'autre que l'espace écrit-lu de prime polarisation re-écrit.

L'instant opère l'espace de prime polarisation

L'unité [identité] de prime polarisation est l'identité [unité] de toute forme définie ou instant de l'identité espace-écrit [espace opératoire]. L'acte d'identité unitaire suivant [dans la prime polarisation à l'ordre de l'écrit] re-formule [re-écrit, résumé, re-opère] l'énoncé précédent :

$$1 = 1$$

une identité unitaire

5.8. Opérations de transition Temps-Espace, Espace-Temps

A l'instant, ces lignes débutent la lecture d'un sous chapitre ; ce « début » n'est qu'un re-début par rapport à sa précédence écrite dans l'ordre [la durée imaginaire, le temps] du « présent » développement. Cet instant définit [lit, vérifie] bien la continuité de l'identification de l'ordre unitaire du développement écrit-lu de ce texte. Comme il est écrit précédemment, il n'existe pas de « début absolu » d'un développement formel homogène puisque chaque instant-lu re-début [re-opère] une autre définition de l'antériorité ou précédence écrite. C'est l'opération d'identification [émergence] d'un ordre particulier d'une précédence qui définit dans l'instant l'ordre premier [début, initial] de cette précédence. En fait l'instant-lu d'un développement pratique homogène, opère [re-écrit] directement l'ordre unitaire du début et de la suite des actes [unités, identités] de « sa » précédence.

Soit un début de développement homogène d'une suite ordonnée homogène d'une unité écrite [1] : Ce signe lu est bien émergence de la précédence définitionnelle : « suite ordonnée homogène de l'unité écrite ». La suite de ce début se re-écrit :

$$1$$

⁽¹⁹⁾C'est en cela qu'il peut s'énoncer que : l'unité ne dure qu'un instant.

Ce signe est bien autre unité écrite distincte de l'unité initiale. C'est la re-écriture de ce signe qui forme le signe antécédent comme début [initial] de la suite. Plus simplement une suite quelconque n'existe que si une autre unité définit l'une unité en unité initiale de la suite. L'unité d'une suite est bien l'identification de l'espace qui sépare l'unité initiale de l'unité suivante dans l'ordre de la précédence [prime polarisation], ici, l'espace « saut de ligne ». Toute suite re-définit [re-opère, re-lit] donc, dans la précédence écrite, la forme générale suivante :

11

L'espace de la précédence est bien suite-lue de l'écrit « premier » {1}. La suite des « 1 » est définition de l'espace [acte durée] d'une précédence écrite. Il faut donc un instant formel puis un autre instant formel pour définir une suite d'instant ou espace instantané [durée instant]. L'unité initiale est formellement modifiée par l'opérateur de l'autre unité qui la définit en unité initiale en s'écrivant justement en unité finale. Comme il est montré au chapitre précédent, il faut impérativement deux unités de même ordre pour qu'une forme trouve sa définition. La définition d'une unité formelle est bien la forme initiale de cette unité. Une suite homogène [développement] est donc une alternance d'instant formels et d'espaces définitionnels [durées définitionnelles] de ces instants dans l'ordre « pratique » [naturel ?] de la précédence. Par exemple, une suite à l'ordre des {1} re-écrit :

11111

Cette suite peut être lue re-écrite en quatre espaces [durées unitaires] à l'ordre de lecture, cinq instants d'écriture.

Il est à remarquer que la « fin » d'une suite n'est définie formellement que par le « début » d'une autre suite. C'est exactement ce qui a été constaté dans les formes ouverture et fermeture typographiques [guillemets, parenthèses, crochets. . .].

La fin d'une précédence unitaire homogène n'est définie que par l'ouverture [le début] d'une autre précédence unitaire ou retour imaginaire à [réécriture, répétition d'] un ordre précédent. Par exemple : finir quelque chose, c'est « passer à autre chose ». La dernière page d'un livre se définit de l'impossibilité pratique de sa suite. Il n'y a donc pas d'acte suivant possible mais transition à l'acte d'autre ordre de la précédence : fermer le livre en tournant sa page de couverture. Ceci implique de façon évidente une « transition d'espace de dualité ». Par exemple : une ligne se termine forcément par un saut de ligne [autre espace acté] :
aa

Ainsi la ligne immédiatement précédente comporte 74 instants « a » et 73 durées unitaires « aa » avant le saut de ligne qui détermine le début de ce commentaire et la fin de la « ligne de a ».

– Prime polarisation : a.

- seconde polarisation : instants = 74, espaces = 73 [une identité définit l'autre]⁽²⁰⁾.

La « proposition » de ce qui précède re-écrit [énonce] en extension : {une ligne de a en compte 74, ou 73 espacements}⁽²¹⁾. La définition temporelle-lue ou re-lecture de la précedence re-écrit l'acte écrit de l'unité « ligne de a » précédente, dans l'ordre de prime polarisation [début-suite] :

$$74 \text{ instants } a = 73 \text{ durées } aa$$

L'identité précédente est ordonnée à l'ordre de prime polarisation [écrit] et n'est vérifiée que dans cet ordre-lu [temporel, du développement homogène]. La somme des unités temporelles [actes] précédentes formelles fait « émerger » l'unité suivante [l'espace suivant]. Plus généralement et rigoureusement dans l'ordre numéral [somme] « pratique » de l'instant écrit [re-écrits **entiers** des instants-lus], la « distinction formelle » [opération re-écrite « différence »] entre l'instant de l'acte écrit [unité de la précedence ici « a »] et l'instant d'espace-lu de la suite [définition de l'unité précédente, ici espace « aa »] est l'unité d'identification émergente [suivante]. Ainsi, pratiquement, dans l'ordre de la précedence se re-écrit l'opération :

$$74 \text{ instants } a - 73 \text{ durées } aa = 1 \text{ ligne [durée unitaire] de } a$$

Cette émergence unitaire de la « ligne de a » se définira dans le début de la ligne suivante qui vérifiera « le saut de ligne » et la « fin de la ligne précédente »...etc.

Toute répétition [re-pétition, re-pratique] induit une suite et donc un début, une fin et un espace définitionnel dans l'ordre de prime polarisation. Toute unité formelle est définie par sa répétition, c'est à dire par la « somme unitaire » de l'instant initial et l'espacement à sa définition finale re-écrite en autre-instant final de sa durée unitaire. Toute répétition implique un ordre initial imposé par la précedence actée [un-ordre, la prime polarisation].

Ainsi l'instant unitaire lit [définit] **un**-écrit précédent en re-écrivant soit :

- une fin d'une précedence [point-à-la-ligne]
- un début d'une précedence [point-majuscule]
- un suite d'une précedence [espacement-minuscule]

L'instant est émergence lue de l'acte ordonné de la précedence écrite. L'instant-lu est donc bien ordination – re-ordination pratique de la précedence écrite, ou **émergence**

⁽²⁰⁾ Il est à noter qu'à l'instant où s'écrivent ces lignes, les nombre-instants re-écrits sont homogènes aux transitions écrites aa. Il est évident qu'à l'impression de cet ouvrage suivant la « casse » utilisée la « durée » d'une ligne sera forcément distincte de sa « durée » dans l'instante écriture [dactylographie]. Autrement dit, rien ne peut à l'instant présager du nombre de a que comptera la ligne exemplaire des a dans l'édition finale « définitive »...si toutefois ce livre est un jour édité. Nécessité formelle est de « dater » la présente note de bas de page [03/03/04 14h00].

⁽²¹⁾ Dans la « casse » spécifique de la lettre spécifique de prime polarisation.

de l'unité [béance de l'identité]. L'instant-lu est donc distinction de l'unité identifiant la précédence écrite. Autrement écrit, l'instant est transition absolue entre une forme unitaire [acte écrit] et une autre définition unitaire [émergence-lue]. **L'instant est transition forme-définition, donc transition distinction-identité [transition unité-identité], cette forme transitoire est opération forme-définition ou écrit-lu-récrit.**

Il est à remarquer que tout ce qui précède est bien homogène à la non-définition du temps dans le dictionnaire (« milieu indéfini. . . »). En effet l'instant [le temps] en tant que transition forme-définition n'est jamais identifiable à une forme de la précédence puisqu'il est définition même de l'ordre de l'acte précédent. Comme il est souligné dans le paragraphe 4.9, le temps est fondamentalement ternaire, en effet il « se » définit par sa répétition auto-référée ou opératoire de trois polarisations secondes distinctes :

$$\begin{aligned} \text{Final-initial} &= \text{durée} \\ \text{Final-durée} &= \text{initial} \\ \text{Initial} + \text{durée} &= \text{final} \end{aligned}$$

L'identité acte de la forme opérée [ordonnée] par le temps. Il est à constater qu'il n'existe pas de double triple définition du temps. En effet le temps est l'ordre de prime-polarisation de toute pratique. Toute forme polarise sa définition au temps propre de sa pratique. L'inversion définition-forme résulte forcément de « l'effacement » d'une précédence. Ce qui veut dire que tout « début » [temps initial, définition initiale] efface la précédence qui y a conduit, ou encore, ramène l'unité instantanée à un ordre partiel. Cet ordre est forcément inhomogène. Cet effacement [coupure, négligence] est bien opération lecture-re-écriture sur l'ordre des instants unitaires de la précédence écrite. Cet effacement n'est autre que l'opérateur propre :

| Histoire de | ...

« Ce processus de continuelles retouches était appliqué, non seulement au journaux, mais aux livres, périodiques, pamphlets, affiches, prospectus, films, enregistrements sonores, caricatures, photographies. Il était appliqué à tous les genres imaginables de littérature ou de documentation qui pouvaient comporter quelque signification politique ou idéologique. Jour par jour, et presque minute par minute, le passé était mis à jour. On pouvait ainsi prouver, avec documents à l'appui, que les prédictions faites par le Parti s'étaient trouvées vérifiées. Aucune opinion, aucune information ne restait consignée, qui aurait pu se trouver en conflit avec les besoins du moment. L'Histoire toute entière était un palimpseste gratté et réécrit aussi souvent que nécessaire. Le changement effectué, il n'aurait été possible en aucun cas de prouver qu'il y avait eu falsification »⁽²²⁾

⁽²²⁾George Orwell. 1984, Gallimard, traduc. française 1950, (1993), p. 60 – 61.

Ce chapitre ouvre donc à la béance de la transition entre une distinction et son identification et à l'ordre même de précession identification-distinction ou écrit-lu-re-écrit. Puisque la dualité distinction-identification est paradoxale, il faut forcément « opérer une inhomogénéité » pour passer de l'une à l'autre. L'opérateur distinction-identification ou opérateur temporelle de l'ordre pratique est systématiquement inhomogène. Le temps est donc inhomogène, c'est son « assimilation » classique à une forme définie [un espace] qui crée l'illusion formelle du temps [ordre inverse]. On montrera que « l'ordre inverse » n'est que re-opérateur.

CHAPITRE 6

L'ACTE FORMEL ÉCRIT

OPÉRATION DÉFINITIONNELLE LUE : UNIFICATION ESPACE-TEMPS

« C'est aussi pourquoi un cynique à qui l'on avait proposé un argument contre le mouvement n'y répondit rien mais se leva et marcha, établissant par son acte et par l'évidence que le mouvement est réellement existant. »

Sextus Empiricus. Esquisses pyroniennes.

6.1. Acte et rétroacte de précédence :

La re-présentation lue-re-écrite ou ordre spéculaire⁽¹⁾ de présentation écrit-lu.

Il est évident que ce sous chapitre [numéroté 6.1] suit les chapitres précédents dans l'ordre de l'unité identifiée du présent écrit-lu. C'est ce qui se lit immédiatement qui définit « l'avancement » même [l'instant] de l'acte écrit-lu [la présentation] de cette précédence. Par contre, le constatlu-re-écrit en proposition : {le lecteur en est au chapitre 6}, est rétroacte de lecture polarisé au lecteur. En réalité ce rétroacte n'a rien à voir avec l'acte écrit-lu lui-même, en effet le lecteur ne peut « rétro-acter » [imaginer, re-écrire] qu'après lecture, de ce qu'il a lu [au passé]. C'est bien un « retour » opératoire [rétro-acte] de la pratique immédiate sur la pratique antécédente qui

⁽¹⁾« Spéculaire : adj. Et n.f. (1556 ; lat. specularis, de speculum « miroir »). ♦1° Adj. Didact. Relatif au miroir.- Se dit de minéraux qui peuvent se diviser en feuillets minces, transparents et capables de réfléchir la lumière. [...] ♦2° Graphol. Ecriture spéculaire (ou en miroir) observée dans certaines maladie mentales, où les lettres et les mots se succèdent de droite à gauche (comme si l'écriture normale était réfléchié dans un miroir) ♦3° N.f. Plante herbacée (campanulacées), à fleurs violettes, cultivée sous le nom de « miroir de vénus » : Le Petit Robert, *op. cit.*

définit l'unité de ce qui *a été re-écrit* : {écrit-lu}. Or quand se re-fait ce qui a déjà été fait [formé], ne se fait [forme] pas ce qui est défini mais se définit ce qui a été fait [formé]. C'est à dire que l'autre-pratique [pratique immédiate émergente] « rétro-acte » de [réécrit] l'image unitaire, acte-lu de l'une-pratique écrite. Il a été montré précédemment que l'autre-pratique définit l'une-pratique dans son unité d'identification temporelle.

L'acte re-écrit est unification [opération imaginaire] temporelle d'une précédence écrit → lu.

En d'autres termes si une pratique formelle est antécédente à l'autre-pratique définitionnelle, l'unité rétro-acte cette précédence transitoire polarisée [forme → définition] en réécriture [→] d'une {prime polarisation pratique}.

L'acte écrit est donc unificateur instant d'une polarisation précédente.

ou

**L'acte écrit final est l'instant d'unification d'une-précédence
{ {écrit-lu} re-écrit }.**

Ceci induit évidemment le fait que l'instant est unité de précédence, donc :

**L'instant est acte unitaire re-écrit d'une unité imaginaire de précédence
{ écrit-lu }.**

On reviendra plus tard sur les conséquences pratiques de cette *assertion*⁽²⁾. D'autre part, toute pratique immédiate [autre instant pratique] rétroacte [réécrit, re-présente, re-imaginer, re-opère] un ordre écrit-lu unitaire imaginaire précédent dans sa prime polarisation pratique homogène. Les chapitres précédents ont montré que tout ordre exige deux instants « séparés » par un espace polarisé re-écrit en {durée directe de cet espace} re-présentée :

| → |

Donc, si l'acte unitaire instantané de la précédence est instant final de cette précédence re-notée :

→ |

l'unité est acte lu-re-écrit de l'espace [ordre] de précédence immédiat dans son ordre indirect, rétroacte imaginaire « d'un » instant initial de cet espace re-présenté en ordre inverse :

| ←

L'instant final d'une précédence rétro-acte en unité(s) imaginaire(s) inverse(s) l'espacement à son instant initial.

L'instant final d'une précédence rétro-acte un instant initial [son imaginaire spéculaire].

⁽²⁾« Assertion : n. f. (1355; lat. assertio). Proposition que l'on avance et que l'on soutient comme vraie. V. Affirmation, thèse... » : *Ibid.*

Pour éclairer ceci d'un exemple, tout mode d'emploi ou notice de montage donne « le mode opératoire » dans « un certain » ordre de transitions unitaires d'espaces inhomogènes :

pièces détachées → pièces re-montées ← pièces dé-montées

Dans un autre ordre d'exemple :

- *Prendre une feuille de papier A4*
- *La plier en deux*
- *La re-plier*
- *La déplier*
- *La re-déplier*
- *Vérifier le nombre de traces de pliures*

L'ordre, réécrit sous le titre : {mode d'emploi}, ne nécessite pas, a priori, de numérotation ; en effet l'ordre de prime polarisation, l'ordre imaginaire de l'acte lecture de l'écrit, ordre de présentation, [gauche→droite, haut→bas] suffit à indiquer l'ordre opératoire secondaire [imaginaire de l'imaginaire, ordre de re-présentation, rétroacte opératoire] ; les « temps » opératoires sont donnés par la précédence [développement, re-présentation] de l'ordre des tirets et/ou sauts de lignes. Le lecteur s'est ou ne s'est pas ordonné [polarisé, opéré] à l'ordre re-présenté [imaginaire de l'imaginaire] de ce mode opératoire [il a plié ou non], mais il a forcément « rétro-acté » imaginairement de ses temps. Les modes opératoires sont d'ailleurs souvent donnés [or-donnés, re-écrits] comme : dans un premier temps...dans un second temps...etc. L'exemple pratique précédent a forcément été « opéré » [acte direct] par le lecteur dans l'ordre temporel de l'écrit-lu [prime polarisation pratique à l'espace écrit-lu]. Si le lecteur « s'interrompt » de lire et opère la polarisation pratique à l'ordre de la feuille de papier [opératoire, travaux pratiques de l'espace « feuille »], il n'est plus lecteur mais « plieur » [acteur du pliage] et la prime polarisation devient l'ordre image même de la dualité re-écrite {plier-pliage} et obéit à cet ordre seulement [prime polarisation à l'ordre de la feuille, à l'espace feuille]. Les plis [ou traces] obtenus [re-écrits] en fin d'opération(s) [cicatrices ?] sont bien « rétro-actes » {écrits-lus-re-écrit} immédiats opératoires à l'espace pratique précédent re-écrit {pliage}. La « re-lecture » de ces plis ne permet pas de vérifier tous les ordres possibles [tous les instants ordonnés possibles] de cette précédence {écrit-lu-re-écrit}. L'opérateur de la feuille rétro-acte de l'opération de pliage [l'instant rétroacte l'espace à la pratique initiale] : la durée re-écrite {pliage→dé-pliage}.

Revenons à l'ordre écrit-lu immédiat de la pratique immédiate de lecture, l'acte d'une chaîne écrite [développement limité] qui vient de se relire réside dans l'écrit suivant [acte récrit de lecture]. En fait, il est toujours paradoxal de parler de re-lecture alors que les lignes sont toujours instamment écrites-lues et ne peuvent à priori pas être instamment « déjà » lues une « prime-fois » à l'instant même où elles

s'écrivent-lisent. Ce terme de re-lecture est bien le constat implicite que la pratique immédiate [polarisée à l'acte d'écriture par exemple] ne peut opérer que dans l'imaginaire du rétroacte dual homogène de sa précédence lu-re-écrit [son identification], dans cette forme d'autre-écriture [re-écriture complémentaire homogène] qu'est l'acte de lecture}. L'unité formelle de la polarisation directe écrit \rightarrow lu est l'ordre [l'espace unitaire] identifié :

Écrit $>$ lu

l'écrit précède une re-définition lue

Ceci dans la dualité opératoire imaginaire du rétroacte re-écrit {forme \leftarrow définition} de l'unité d'espace écrit \rightarrow lu. Qui peut s'écrire autrement et généralement **sous forme de polarisation imaginaire directe [acte direct]** :

Acte $>$ Rétroacte

l'acte écrit précède [se distancie du, perdure dans] le rétroacte-lu unifiant

Forme $>$ Définition

*Un écrit formel précède [se distancie de, perdure dans] l'autre-lu définitionnel,
l'autre-lu définitionnel rétro-acte l'unité écrite formelle.*

L'unité d'identification est bien la transition réécrite [l'espace opératoire durable] entre une-pratique écrite et autre-pratique lue. En quelque sorte l'autre lettre lit [acte] l'une lettre dans la prime polarisation écriture-lecture en s'espaçant de la première et la re-écrit [la rétro-acte] en la complétant de sa propre signification écrite-lue dans un autre temps. Toute forme de développement homogène est la conséquence de ce développement unitaire spatio-temporel. Comme il peut être constaté dans le développement immédiat, l'ensemble des unités formelles [lettres, mots, phrases, paragraphes, chapitres. . .] forme l'unité imaginaire *synthétique* {forme-définie} du présent ouvrage dont l'instant pratique « contient » [unifie] la totalité de ses espaces *analytiques* de précédence. C'est bien une fois ce livre terminé [si à un moment, « il se termine »] que se rétro-actera [définira en imaginaire indirect] son unité synthétique globale. **L'instant en tant qu'émergence d'unité « imagine suivre » une précédence inverse [spéculaire] d'unités imaginaires⁽³⁾ distinctes.** Dans l'ordre de prime polarisation à l'écrit-lu, l'acte « direct » re-écrit [le signe suivant est bien « un-écrit » évident] :

$>$

définit la forme directe de la précédence écrite

Acte direct de précédence.

[acte formel direct de l'espace écrit précédent].

En effet la totalité imaginaire de l'écrit-lu précédant cet acte [les unités écrites-lues re-écrites précédentes dans l'espace à gauche et au dessus de ce signe] prime à l'ordre

⁽³⁾Le « contenu » d'un chapitre suit « son titre » qui rétro-acte l'ordre inverse imaginaire de sa précédence imaginaire : le titre « anticipe » le contenu.

de toute suite lue de cet écrit dans son homogénéité formelle : c'est le sens intrinsèque du signe :

{précédent direct {>}} précédent {>},

homogène à la prime polarisation de l'ordre écrit. L'acte re-écrit de l'acte écrit-lu [acte définitionnel re-écrit du signe précédent-lu] qui relève de sa définition immédiate émergente est la définition classique de l'opérateur [opération] d'ordre strict, noté [écrit] :

>

*défini en autre opérateur énoncé :« supérieur à »
[acte définitionnel de la forme première >].*

Comme il a été montré dans les chapitres précédents, c'est la duplication même d'une forme dans l'ordre de prime polarisation [son espace de précédence] qui identifie l'unité [rétroacte de l'acte] de cette forme en sa définition. Ceci peut s'énoncer autrement : puisque > est acte [opérateur écrit unitaire] de totalité précédente [acte de l'espace précédent], l'instant suivant est re-opérateur en ordre direct de cet acte [émergence de l'acte suivant de l'autre espace]. L'acte de l'acte de précédence est donc la re-opération de l'ordre [espace] précédent qui peut se re-activer [se re-présenter, se rétro-activer] dans l'ordre [dualité spatiale directe] suivant imaginé re-écrit :

>>

Rétroacte définitionnel lu-réécrit direct de l'acte de précédence formelle écrite directe. qui est précédence lue-re-écrite de la précédence écrite ou autre espace définitionnel de dualité d'une précédence {écrit-re-écrit}. Par là même se définit en re-lecture l'espace de la dualité :

> >

[séparation entre > et >] .

Écrit → re → écrit

Pour illustrer ce passage théorique revenons à l'exemple du « mode d'emploi » [mode opératoire] qui peut aussi se re-écrire :

- *Après avoir pris [acté d'] une feuille*
- *Après l'avoir pliée*
- *Puis re-pliée*
- *Ensuite la déplier*
- *Enfin la re-déplier*
- *Pour rétro-activer des plis réalisés.*

Le développement opératoire réécrit ainsi est polarisé à l'acte-lu « final » [rétroacte des plis], la précédence de cet acte final est polarisée à sa « finalité »⁽⁴⁾ : le pli. Les

⁽⁴⁾Tout mode opératoire est essentiellement polarisé [bâti] sur sa finalité, son « objet fini ».

« *temps verbaux* »⁽⁵⁾ sont donc bien une succession d'actes *infinitifs* précédents [re-écrits indéfiniment] qui ouvrent à l'acte-lu [écrit-lu] immédiat [instant présent]. L'ordre de précedence de la forme polarisée à sa finalité est la re-ordination re-opératoire [re-écriture] de l'antécédence écrite-lue à partir de l'acte final lu-re-écrit. C'est une forme imaginaire « inverse » de précedence, un rétro-acte lu-réécrit de l'acte de précedence écrit-lu. Cette forme inverse de précedence qui peut se qualifier intuitivement d'« ordre symétrique » [spéculaire] n'est qu'opératoire imaginaire puisque toute re-ordination [re-écriture] est distincte du prime ordre qui l'a engendrée [l'ordre de prime polarisation]. De façon plus simple, si on opère en lecture re-écrite le « mode d'emploi » précédent dans l'ordre de sa finalité pratique, l'instant final [« enfin », *in fine*] du processus opératoire engendré n'interviendra forcément qu'à la suite [puis, puis, ensuite] des instants écrits-lus de sa précedence. Dans tous les cas, la suite [« ensuite »] de ces instants n'est qu'opération d'ordre sur des unités d'espace-temps, de « distances-durées », re-imaginées lues-re-écrites en formes instantanées [formes instantes, instants].

**L'instant est émergence de l'acte unitaire de l'espace distant précédent.
L'instant est définition [rétroacte] temporelle de l'unité distante précédente.**

Ainsi l'ordre opératoire inverse [rétroacte final] ou « finalisé » peut se réécrire [se re-développer, se re-présenter, se re-imaginer] de la façon suivante :

Pour compter les plis d'une feuille de papier⁽⁶⁾

- Prendre une feuille
- La plier
- La re-plier
- La déplier
- La re-déplier

L'ordre final est posé [lu-réécrit] en préalable imaginaire intemporel [inverse, objectif ← subjectif] comme re-capitulation préalable de sa suite, ordre opératoire « à-venir ». Le temps verbal est « infinitif » [mode verbal contre-polarisé à son initial écrit]. L'ordre « à suivre » est donné par l'ordre de prime polarisation ou ordre pratique de l'écrit-lu [espace écrit→lu]. Le |mode opératoire| {écrit-lu-re-écrit} « perdre »⁽⁷⁾ tant que la totalité unitaire [imaginaire] de la « distance pratique » de ses « instants ou points » précédents n'a pas été couverte [opérée].

⁽⁵⁾ « Concordance » des temps écrits-lus-re-écrits de transition.

⁽⁶⁾ Le « titre » du mode opératoire « anticipe » sa finalité ou rétro-acte l'ordre inverse de son développement temporel.

⁽⁷⁾ « Perdurer : v. Intr. (1613 ; du lat. Perdurare). ♦1° Vx. Durer toujours (jusqu'à la fin) ♦2° Région. (Belgique) Continuer. », « Perdurable : Eternel » : Le Petit Robert, *op. cit.*

6.2. Précédence de la précédence, acte du rétroacte, ordre inverse

Il est montré « plus haut » [précédence dans l'ordre spatio-temporel unitaire du présent écrit-lu] que l'unité de forme re-écrite homogène [acte imaginaire direct] à la définition de l'espace qui le précède est écrite :

>

acte direct de précédence

La lecture-re-écriture [rétroacte] de l'immédiate précédence dans l'ordre de « l'écriture typographiquement centrée » [polarisée à l'écriture centrée dans la page] efface la précédence de cet acte écrit-lu en le rétro-actant, en le re-écrivain, et suit le nouvel ordre [espace émergent] de cette autre précédence [la précédence des signes centrés depuis le début du sous chapitre]. Tout rétroacte second implique l'effacement [l'annulation imaginaire] des ordres [espaces] précédents et la re-initiation d'un ordre partiel [espace local] qui peut s'écrire dans l'ordre « centré » homogène de l'immédiate précédence :

>>

espace de précédence direct

En fait se distinguent deux ordres : l'ordre [espace] écrit-lu-réécrit {commentaires}⁽⁸⁾ en texte défini {justifié en pleine page} et l'ordre écrit-lu-re-écrit des {signes ou symboles} définis en textes {centrés et écrits en gras}.

L'opération de re-écriture [rétroaction] immédiate de la précédence-lue « centrée » [polarisée, distinguée par son centrage, espacement, dans la feuille] imagine effacer un ordre écrit-lu [un espace] premier et ouvre à l'autre ordre re-écrit de son ordre écrit-lu [à l'ordre de sa dualité spatiale]. En effet l'opération écrite {>>} ouvre à la dualité-lue de cet espace de précédence. Dans l'ordre de prime polarisation [ordre de l'écrit, espace écrit], la précédence {gauche} est définie comme première par la précédence re-écrite {droite}. Seul l'opérateur temporel permet de re-écrire que, dans l'ordre polaire de l'écrit-lu, la précédence {gauche} prime à la précédence {droite}. **Autrement écrit, le développement écrit-lu re-écrit à {gauche}, le début [point spatio-temporel initial] d'une chaîne et à {droite} la fin [point spatio-temporel final] de la chaîne.**

L'espace-temps [forme-écrite → définition-lue] polarise gauche-droite la durée unitaire de précédence directe point initial – point final.

La double supériorité lue {écrite-re-écrite} est polarisation seconde temporelle de l'espace de précédence.

Cependant l'opération re-écrite [rétroacte de l'espace écrit-lu de précédence direct] re-ordonne [re-polarise, réoriente, ré-espace] l'ordre premier, et redéfinit [lit-re-écrit] l'ordre inverse opératoire de cette précédence : il s'agit de l'ordre opératoire inverse

⁽⁸⁾Il est amusant de constater que les « guillemets » symbolisent la double inférence [<<] en leur « ouverture » et la double précédence [>>] en leur fermeture (re-tour à l'ordre de l'énoncé précédent).

{lu-re-écrit} de l'ordre de l'acte de prime polarisation {écrit-lu}. Cet ordre lu-re-écrit [re-présente, reflète, réfléchit, symétrise, pense] que {droite} [point final] prime {gauche} [point initial], ou qu'« instant final » [rétroacte] précède {instant initial} [acte]. Cet ordre de l'ordre ou ordre inverse ou ordre symétrique pourrait aussi s'appeler « ordre re-opérateur » [image de l'image, re-présentation de la re-présentation, espace inverse] ou « ordre re-écrit développé » de la précédence. Quel qu'en soit « son nom », cet ordre second re-oriente [re-polarise] l'espace de la dualité {>>}. Comme il est montré plus haut, cet autre ordre de l'ordre [autre polarisation de l'espace] de la précédence opératoire imagine « effacer » le rétroacte direct de l'acte direct de cette précédence [l'espace >>] et opère l'autre définition lue-re-écrite de cet espace ou ordre inverse de cet ordre [espace inverse] qui, dans l'ordre de prime polarisation [ordre pratique], rétro-acte le {rétroacte de l'acte} en l'effaçant et re-écrivant l'ordre inverse :

<

définit la forme re-écrite indirecte de la précédence écrit-re-écrit lue.
[acte formel indirect de l'espace écrit-re-écrit, espace lu-réécrit inverse]

Cet ordre re-écrit un {acte re-opérateur} ou {acte développé} [acte symétrique ou pensé, acte image de l'image, acte de re-présentation de la représentation, autre espace...] car il est formellement inhomogène à l'ordre formel de prime polarisation qui l'écrit formellement. En d'autres termes l'ordre re-opérateur ou ordre-lu inverse n'est forme que d'une re-définition d'un rétroacte imaginaire de précédence écrit-re-écrit, le paradoxe écrit-lu-{re}écrit. Intuitivement, on peut voir l'ordre opératoire [ordre inverse] comme un lu écrit {anti-espace} [contre-espace, contre-sens, espace développé, espace spéculaire] de l'ordre de prime polarisation écrit-re-écrit. Cet ordre indirect [espace inverse de l'écrit] n'est rien d'autre que **l'espace de polarisation lu {re-}**. C'est à dire l'espace-temps de lecture même de l'espace écrit-re-écrit dans la polarisation écrit-lu-re-écrit.

Le pré-fixe écrit {re-} est bien une suite lue temporellement d'une précédence écrite-réécrite.

Les illustrations de cette évidence ne manquent pas dans l'ordre écrit. Au clavier, il est impossible de ne pas respecter « l'ordre d'écriture » et même difficile de s'en affranchir temporellement ne serait-ce que temporairement. La complexité du présent exposé réside essentiellement dans l'impossibilité absolue de « sortir » des limitations formelles de l'ordre écrit-re-écrit [acte imaginaire direct, ordre écrit]. C'est en appelant à l'ordre de lecture [imaginaire de l'imaginaire] que peut « s'imaginer » ce qu'est l'ordre opératoire [ordre, espace imaginaire de l'imaginaire]. C'est bien la lecture qui re-ordonne formellement le texte [ordre lettres, mots, phrase...] en ordre de « sens » écrit-lu-re-écrit [ou autre-ordre référent du texte]. Or « l'ordre du sens » d'un texte est bien ordre « imaginaire » polarisé au rétroacte imaginaire du lecteur. Autrement dit, c'est le lecteur qui va « orienter » [polariser] la dualité de précédence écrit-re-écrit [>>]

en « donnant un autre sens » à cette dualité [\langle]. C'est à dire en substituant à l'ordre écrit-re-écrit de deux lettres l'ordre du sens-lu de leur {une-dualité de lettres}, autrement écrit, l'ordre écrit { A suivi de N } oriente [polarise, opère] en la re-écrivain cette dualité dans l'ordre opératoire lu [re-imaginaire, symétrique, pensé,] de la diphtongue { $A-N$ } et tous les « sens-lus » de cette diphtongue re-écrite [re-polarisée, re-présentée] en « AN -mot » [Acte $A>N<A$ de l'unité écrit-lu-re-écrit $A \rightarrow N$ définissant le mot AN : année, douze mois, début de... , fin de...].

Dans l'ordre de l'exemple sur le « mode opératoire du pliage de feuille » évoqué [lu] plus haut, on peut essayer « d'imaginer » de re-écrire un autre ordre opératoire, la matérialité de [prime polarisation pratique à] la feuille A4 prouvera que ce nouvel ordre, bien qu'écrit, présente en lecture des inhomogénéités à l'ordre imaginaire de transition écrit-lu-re-écrit suivant [à l'acte de pliage]. Par exemple comment « penser » [lire-re-écrire, acter indirectement, imaginer en pratique, rétro-acter] le mode opératoire [direct] suivant ? :

- *La re-plier*
- *Prendre une feuille*
- *La déplier*
- *Compter les plis*
- *La re-déplier*
- *La plier*

Le lecteur peut remarquer que l'unité de précédence opératoire référent écrite {la feuille} doit être impérativement donnée en « écrit-initial »⁽⁹⁾ de tout mode opératoire [acte direct de prime polarisation], pour que l'ordre ait un sens-lu. Le pronom relatif {la [*déplier*]} re-voie à la prime polarisation verbale de l'ordre [ici la feuille]. Un « pro-nom » mal placé ne réfère à rien dans une précédence écrite-lue-re-écrite « désordonnée » [inhomogène].

C'est essentiellement ce que toute « méthode » de travail [transition écrit-lu-re-écrit] implique :

- Dans le cadre formel d'un acte de prime polarisation unitaire homogène de transition écrit-lu [acte physique, chimique...]
- Poser l'acte définitionnel unitaire écrit-lu-re-écrit suivant [hypothèse, imaginer un autre ordre de précédence] dans la précédence imaginaire pratique homogène [acte de l'acte physique, chimique, un autre état initial...].
- Opérer la re-définition lue [re-ordonner, rétro-acte de l'acte premier] dans un nouveau mode opératoire de la {réalité} écrite-re-écrite.

⁽⁹⁾De la même façon que « le titre » d'un texte donne en son début l'objet qu'il « va développer ».

- Vérifier, re-écrire l'homogénéité unitaire de l'identité forme-définition de l'autre ordre de précedence [identification du « résultat », état final re-écrit dans sa précedence écrit-lu]
- Re-écrire [re-formuler] l'acte de prime polarisation [réformer l'unité précédente] en fonction de la précedence pratique [re-définir, modifier, invalider la « théorie », le « modèle », la « re-présentation » précédente].

Des expressions populaires illustrent tout à fait la distinction entre ordre [espace] imaginaire direct et ordre [espace] imaginaire indirect, par exemple pour imaginer un mode opératoire inefficace :

« mettre la charrue avant les bœufs »⁽¹⁰⁾

Comme il a été montré précédemment, toute re-pratique [re-écriture] est autre pratique opératoire donc autre définition-lue immédiate [rétroacte, re-écriture] de l'unité d'identification antécédente [acte]. Toute répétition [re-quelque-chose, re-opération] est instante [immédiate] et s'ordonne « à la suite » de sa précedence homogène répétée. En fait la re-ordination ou re-écriture opératoire de l'unité écrit-lu instante est évidemment temporellement distincte de l'ordre [l'espace] qu'elle re-opère. Par exemple si s'écrit A et se re-écrit A , le premier [dans le temps, en haut ou à gauche] est distinct du deuxième [en bas ou à droite]. Dans A re- A , {re-} n'est pas forme de A antécédent mais opération de transition [espacement] entre l'émergence d'un autre A et la précedence d'acte A .

Toute répétition [rétroaction] est donc {espace-temps opérationnel} [imaginaire de l'imaginaire] d'ordre inverse d'une dualité forme-définition homogène.

Toute répétition [re-quelque-chose] est rétroacte opératoire re-écrit ou imaginaire de l'imaginaire [rétroacte de l'acte] d'{espace-temps de précedence}. Toute répétition est aussi, par voie de conséquence, l'inversion opératoire entre la forme unitaire re-écrite de la précedence [espace] et la définition-lue émergente de l'autre unité [instant définitionnel]. Autrement écrit, l'acte opératoire inverse [indirect] « imagine » l'unité de l'espace [point] image précédent comme « successeur » d'un instant final imaginaire de cet espace. Cette opération de « succession » est forcément « projection » spatio-temporelle de l'unité [unité locale future, espace à venir]. Ce qui revient à la forme re-écrite paradoxale de toute définition lue « future » ou « à venir » [à suivre] qui n'est qu'ordre inverse lu-écrit-lu de l'espace de précedence direct écrit-re-écrit ou encore le futur écrit-re-écrit est un anti-passé [passé-inverse] {re-} lu-écrit-lu.

⁽¹⁰⁾Ce qui devrait plutôt s'énoncer « mettre la charrue à l'avant des bœufs » ; en effet l'ordre de la dualité bœufs-charrue, unifiée dans la pratique « d'attelage », ne distingue l'ordre des « instants » de l'attelage [bœufs-charrue] que dans l'ordre de la précedence pratique : pour labourer, il faut que les bœufs précèdent la charrue, dans l'espace temporel du champ.

Le futur-lu⁽¹¹⁾ est rétroacte imaginaire inverse écrit-re-lu d'un acte imaginaire lu précédent.

Comme toute définition-lue émergente [ou rétroacte] réécrit son espace de précédence en unité formelle, la forme future [émergence] est acte inverse de sa précédence imaginaire, en quelque sorte {rétroaction de rétroaction de précédence lue}, {re-écriture de re-écriture d'un imaginaire-lu}.

Le futur écrit-lu, comme rétroacte imaginaire du rétroacte imaginaire, est l'unité re-écrite inverse de l'unité inverse de la précédence-lue [unité imaginaire-lue suivante]. Cette notion sera développée quand émergera la forme unitaire de la dualité des identités, question qui a déjà été évoquée dans le chapitre précédent.

Il convient de remarquer que l'ordre écrit-lu [espace direct] de la précédence re-écrite [de prime polarisation imaginaire] est couramment appelé « ordre chronologique ». C'est l'émergence de l'autre instant [final] qui définit [rétro-acte] l'un instant [initial]. La définition instantane [finale] opère toujours de l'unité initiale écrite-lue-re-écrite quelle que soit la prime polarisation pratique. Comme il est montré plus haut le temps est rétroacte de l'acte [opérateur] de l'unité de précédence [rétroacte, rétroaction].

Toute précédence s'opère en unité spatio-temporelle [point-instant, espace-durée] dans un ordre inverse [espace inverse de l'acte imaginaire direct] de cette précédence.

Toute unité est rétroactive.

En effet si est intimé [proposé?] au lecteur l'ordre écrit propositionnel suivant :

{re-lisez la proposition précédente écrite en gras}

L'opérateur de cette injonction implique que le lecteur se re-polarise à la précédence écrite-lue en « effaçant » [annulant] « tout » ce qui précède et ce qui suit [allait suivre, au futur antérieur] la « proposition écrite en gras ». En quelque sorte, le lecteur « arrête » son ordre temporel à « l'ordre de la précédence » [l'espace re-présenté] pratique écrite-lue. En réalité le temps de re-lecture est bien autre temps de lecture. L'illusion de re-lecture est opération sur l'unité de temps lu et d'espace écrit et non sur la prime polarisation antécédente [la forme spatio-temporelle de l'écrit-lu dans son unité]. La re-lecture est ordre imaginaire [inverse, re-polarisé] du temps de l'antécédence de lecture [ordre de prime polarisation]. Toute répétition est re-tour imaginaire sur l'antécédence, c'est à dire réordination [rétroaction] des temps unitaires imaginaires [actes spatiaux] de l'antécédence. Cette re-ordination [re-espacement temporel] re-opère d'un re-début [point-instant] et d'une re-fin [point-instant] de « séquences unitaires » [espace-durée] de la précédence. En effet, l'ordre donné « re-lisez de la ligne tant à la ligne tant » re-opère bien, dans la prime polarisation, de l'ordre de polarisation secondaire en

⁽¹¹⁾D'où les expressions populaires pour toute forme de pré-diction ésotérique : **lire dans** « . . . le marc de café . . . les boules de cristal . . . les étoiles . . . les viscères d'oiseaux » et toutes autres « conjonctions » non-écrites ou plutôt inscrites dans les pratiques sociales d'un lu-écrit-lu infiniment re-écrit en {imaginaire pur}.

espaces-temps distincts. Dans l'ordre inverse [de répétition] imaginaire de l'image directe précédente, le début-écrit [point initial] de séquence opère la fin-écrite [point final] de séquence pour identifier l'unité de cette séquence [son espacement temporel : sa durée].

Intuitivement, toute opération formelle écrit-lu-re-écrit consiste à distinguer des limites spatiales et temporelles [instants et durées, points et distances] dans la précédence. Ces limites temporelles, début et fin, déterminent la forme re-écrite de toute chose. Cette forme re-écrite est quantifiée à l'unité de sa durée de précédence [distance entre début et fin]. Le contour formel [contenu formel unitaire, ensemble unitaire] est la limite opératoire spatio-temporelle de la précédence pratique, l'instant, le point, en est l'acte écrit-re-écrit. Comme il est montré dans le chapitre 4, un instant [un point] et un autre instant [un autre point] d'une précédence définissent [lisent] une forme pratique [d'écriture]. Le « contenu » de cette forme dans ses limites instantanées [début-fin] est la distance ou durée formelle [ou espace-temps forme-définition].

6.3. Identification : opératoire de l'opératoire

L'immédiate précédence pourrait se résumer au développement [distingué, mis en exergue par son centrage] suivant :

>
>>
<

précédence de ce développement définie par l'énoncé émergent :

L'opération émergente re-ordonne [re-écrit, re-espace, rétro-acte, analyse] la précédence en actes opérateurs distincts [instants, points].

Ce qui signifie en langage explicite que l'ordre, l'espace-temps écrit-re-écrit :

{une précédence → autre précédence}

ouvre à l'ordre imaginaire de l'imaginaire [re-opératoire, symétrique, anti-espace] qui réoriente en temps [re-polarise, re-présente, re-espace, re-ouvre] l'espace des précédences écrit-récrit. Cette re-polarisation « efface » l'image de l'ordre « direct imaginaire » [acte pratique] de prime polarisation et re-écrit [re-présente, re-unifie] cet espace dans l'ordre inverse [met la charrue avant les bœufs]. Intuitivement, toute répétition opératoire, « re- imagine » une « re-présentation » du temps et de l'espace, qui placerait l'instant final « avant » l'instant initial [une « re-montée » du temps, un « re-tour vers le futur »]. Cette re-opération imaginaire n'a aucune « forme pratique » dans l'espace direct de prime polarisation [ordre direct de précédence] mais opère rétroactivement sur l'unité opératoire [formellement] émergente.

Toute forme de précédence inhomogène peut illustrer en exemple ce qui vient de se développer. Tout acte « prédictif » est acte-lu inhomogène d'actes précédents écrit-récrits inhomogènes [prime polarisation à une unité imaginaire disjointe, inhomogène].

L'acte prédictif imagine une unité d'espace de précédence dans des formes unitaires imaginaires inhomogènes [d'espaces distincts]. Ce qui signifie que toute « prédiction » associe des espaces pratiques [points] inhomogènes qui ne se recoupent que rarement dans une unité commune. Toute « prédiction » est donc ordre espace-temps paradoxal. C'est comme lire la proposition écrite uniquement imaginaire-lue :

{échanger Londres et Paris⁽¹²⁾ et inversement}.

L'astrologie qui ordonne des actes [imagine des développements imaginaires d'unités] de précédences totalement inhomogènes en leurs unités ordonnées [spatio-temporelles] opératoires [les étoiles, leur positions « distinctes », les pratiques sociales, les dates de naissance...] annule tout ordre pratique homogène direct et n'ouvre exclusivement qu'à l'ordre imaginaire de l'imaginaire indirect et l'ordre de cet ordre [opératoires multiples d'ordres inhomogènes, espacement de l'espacement]. Ce qui n'empêche pas certaines pratiques d'ordre ana-logique [action directe] d'être fortement affectées par l'ordre imaginaire de l'imaginaire [rétroacte de la rétroaction] dans l'émergence opératoire, en polarisant par exemple les comportements [actions] immédiats dont la définition inhomogène induit la forme émergente⁽¹³⁾ re-écrite en pratique.

Un autre exemple d'ordre opératoire indirect [espace indirect] dans l'écrit est le « palindrome » :

« un été nu »

La re-opératoire [re-présentation] qui imagine re-écrire l'acte-lu de ce qui précède de droite à gauche et qui l'identifie à la précédence de l'ordre de prime polarisation écrit-lu, se heurte irrémédiablement à la réalité pratique. Ne serait-ce que le « sens » des accents ou de la graphie est formellement *asymétrique*⁽¹⁴⁾. L'ordre opératoire [inverse, image, reflet] « annule » [efface, néglige] irrémédiablement ses différences [distinctions lues-re-écrites] formelles à l'ordre de précédence qui le forme. Même si se re-écrit :

« un ètè nu »

⁽¹²⁾Dans ce sens, Alphonse Allais proposait de construire les villes à la campagne pour résoudre les problèmes de nuisance. Cette forme humoristique résulte de l'inhomogénéité spatio-temporelle [du paradoxe] entre forme et définition.

⁽¹³⁾Ce pourrait être, par exemple, l'origine de « l'effet placebo » en médecine. La « définition » de médicament d'une substance non active dans l'ordre pharmacologique, « agit » [rétroagit] sur le symptôme [futur pathologique] dans l'ordre imaginaire polarisé au « patient ».

⁽¹⁴⁾Très peu de lettres occidentales sont parfaitement « symétriques » : A, H, I, M, o, O, T, U, v, V, w, W, x, X, Y.

Comme il n'existe pas « d'énantiomères » (images dans un miroir) de lettre, le palindrome n'est qu'opération [réflexive] d'inversion spéculaire de l'ordre écrit (ordre imaginaire du rétroacte écrit).

L'ordre inverse de lecture-re-écriture [espace définitionnel de lecture] ne vérifie jamais la symétrie formelle à l'ordre [imaginaire direct] « naturel »⁽¹⁵⁾ de l'écrit [pratique complémentaire homogène]. D'autre part, toute forme de palindrome définit son propre « isolement d'ordre » [espace définitionnel] de la précédence, c'est à dire l'effacement [l'ignorance, l'annulation, la négligence] de la totalité de l'écrit-lu qui le précède et le lu-re-écrit qui le suit. La forme palindrome opère une « durée isolée » [unifiée dans l'espace et le temps qui efface ce qui l'entoure] de la précédence pratique écrite. En effet, si est re-écrit :

« Il a été un été nu »

le palindrome écrit-lu-re-écrit précédent, en « retrouvant une place » dans un ordre naturel de précédence perd [efface] sa forme écrite première de palindrome. Ainsi la re-opérateur de la re-opérateur re-établi [reprend place dans] l'ordre de la précédence écrit-lu-re-écrit ou prime polarisation dans l'émergence des ordres imaginaires directs et indirects :

L'émergence re-opère les ordres actés [actes ordonnés, espaces unitaires] de la précédence. Autrement re-écrit :

L'émergence lue-re-écrite rétro-acte le rétroacte écrit-lu précédent.

La forme paradoxale de cette définition se résume à :

<<

espace indirect de précédence

que définit l'énoncé : opérateur lu-écrit de l'opérateur lu-écrit [image de l'image, reflet du reflet], ou autre définitionnel re-lu d'un écrit-lu de l'opérateur de l'opérateur :

re-{lu-écrit-lu}

temps re-lu du temps écrit-lu.

De façon intuitive, on peut percevoir cela comme l'infinité des reflets de deux miroirs qui se font face [comme « chez le coiffeur »]. L'espace qui « sépare » les deux miroirs se réfléchit [s'image et se re-image] à l'infini donnant à « l'espace image » une « profondeur infinie » par répétition de la forme-définition re-{lue-écrite-lue}, l'espace-temps de l'espace-temps de dualité des miroirs [espace-temps qui les sépare]. « L'observateur » [opérateur {coiffeur}] opère l'espace image de « son » reflet qui n'est évidemment que virtuel, autrement dit opérateur de sa prime polarisation ordonnée [sa propre précédence imaginaire, acte direct]. Il est notable que l'espace opérateur [image, reflet, transition] est bien « symétrique, réflexif et transitif » de l'espace de précédence pratique. Exactement comme << est le « symétrique, réflexif et transitif » de >>. Très simplement, le coiffeur « pratique » [opère l'acte de] la coiffure dans l'espace pratique [entre les miroirs] et « rétro-acte » ou « opère » son image de praticien

⁽¹⁵⁾ Il est amusant de noter que le traitement de texte « n'aime pas du tout » l'écriture en palindrome et souligne comme « faute » l'écriture de « ètè » avec deux accents graves (aigus dans l'ordre « palindromique » ou plutôt imaginaire de l'imaginaire, pour éviter le néologisme).

[opérateur] dans l'espace imaginaire de l'image des miroirs. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les salons de coiffure sont équipés d'un double miroir : c'est la prime polarisation pratique à l'ordre imaginaire de coiffure [l'acte de « coupe de cheveux »] qui nécessite la double rétroaction dans tous les ordres de l'espace de précédence [voir directement, voir indirectement le reflet devant, voir indirectement le reflet devant-derrrière].

L'espace de la dualité << est parfaitement paradoxal puisque dans la prime polarisation imaginaire [directe] écriture-lecture, l'espace [direct] de précédence est polarisé {gauche → droite} re-écrit {flèche, → }, mais que l'ordre même opératoire [espace imaginaire de l'imaginaire, espace lu] se réoriente [se re-polarise] à l'ordre inverse [espace inverse] du prime ordre [espace direct] de précédence [droite-gauche]. En effet le signe « inférieur à » répété [re-pratiqué] implique dans l'ordre « naturel » de précédence qu'il infère à l'ordre opératoire direct. Ce qui signifierait, en l'occurrence que la « re-pratique » [la re-opératoire] précéderait la pratique [l'opératoire]. Conséquemment, dans l'exemple précédent, l'image dans les miroirs du coiffeur « précéderait » la présence du « coiffeur » dans l'espace direct [espace entre les miroirs]. Plus généralement l'ordre << opère [imagine] « l'image » [sujet-reflet] précédant « l'objet » [la source, l'acte premier]. L'ordre indirect << imagine l'image de l'ordre direct >>.

- « 2.16– Pour être une image, le fait doit avoir quelque chose en commun avec ce qu'il représente.
- 2.161– Dans l'image et dans le représenté quelque chose doit se retrouver identiquement, pour que l'une soit proprement l'image de l'autre.
- 2.17– Ce que l'image doit avoir en commun avec la réalité pour la représenter à sa manière – correctement ou incorrectement – c'est sa forme de représentation.
- 2.171– L'image peut représenter toute réalité dont elle a la forme. L'image spatiale, tout ce qui est spatial, l'image en couleur, tout ce qui est coloré, etc.
- 2.172– Mais sa forme de représentation, l'image ne peut la représenter, elle la montre.
- ...
- 2.181– Si la forme de représentation est la forme logique, l'image est appelée image logique⁽¹⁶⁾.
- 2.182– Toute image est *en même temps* image logique. (Au contraire, toute image n'est pas spatiale.) »⁽¹⁷⁾

⁽¹⁶⁾Récrit logique de sa lecture.

⁽¹⁷⁾L. Wittgenstein. *Tractatus logico-philosophicus*, op. cit.

Ainsi que le représente intuitivement cet extrait du {Tractatus Logico Philosophicus}, dans l'espace écrit, c'est la double inférence [infériorité] qui imagine que peut se relire une lecture, c'est à dire s'émanciper de sa forme écrite. C'est le mythe de la « littérature », espace de {lecture absolue} qui imagine la définition lue d'une forme lue « parfaite » complètement émancipée de sa forme écrite-re-écrite première [de sa prime polarisation pratique]. Le mythe de la littérature est le « lu-re-lu »⁽¹⁸⁾ [<<] qui « efface » l'espace écrit qui le forme en temps lu-lu {unité d'espace-temps de lecture}. Autre conséquence de l'ordre image de l'image [espace opératoire indirect] : la précedence de l'ordre opératoire « imagine » la suite du développement formel. En termes plus simples la suite opératoire lue-re-écrite s'imagine supérieure à son antécédence [<<], c'est à dire que l'à - venir [le futur] imagine primer à l'antécédence pratique directe dans la {proposition image de l'image} re-écrite :

{Tout ce qui reste à lire-re-écrire supère à ce qui est déjà écrit-lu}

La double infériorité [double inférence, double rétroaction] qui s'engendre de la répétition de l'infériorité est définie par l'espace de dualité qui la sépare. Cet espace de dualité des « instants inférieurs » [<<], est « espace d'inférence ». La définition émergente de cet espace rétroagit sur l'ordre [espace] des unités de la précedence écrit-lu-re-écrit. Quand s'écrit la deuxième inférence, elle définit dans l'ordre de prime polarisation l'ordre inverse du prime ordre inverse, c'est l'ordre image de l'ordre image de prime polarisation. Si on revient sur la définition de la prime inférence donnée plus haut :

<

*la forme re-écrite indirecte de la précedence écrite-re-écrite[lu-inverse]
[acte formel indirect de l'espace écrit-lu, espace lu-écrit inverse]*

Dans l'ordre indirect [espace imaginaire indirect, inverse] :

L'instant re-écrit unitaire émergent imagine inférer à l'espace unitaire lu précédent.

L'instant final-lu de la double inférence re-définit [re-lit] l'espace unitaire à l'inférence initiale et donc l'image inverse de l'ordre [l'espace] inverse de précedence. Dans la polarisation à cet ordre inverse, l'autre inférence re-lue s'imagine précédente à l'une inférence lue [lu-re-lu].

L'ordre inverse [lu-re-lu] est double polarisation lue seconde inverse de l'ordre de précedence écrit-lu-re-écrit.

L'espace {lu-re-lu} inverse est polarisation seconde inverse de l'espace de précedence :

{écrit-re-écrit}

⁽¹⁸⁾Le théâtre est, peut-être, la concrétisation du lu-lu qui est le lu-joué, joué-lu ou lu-déclamé, déclamé-lu.

L'espace inverse [espace d'inférence] {lu-re-lu} re-imagine écrire l'ordre direct émergent [unité spatio-temporelle émergente].

Tout développement formel écrit-lu-re-écrit défini homogène dans sa précédence imaginaire écrite-lue [prime polarisation unitaire] induit impérativement, par l'espace même de sa précédence, « l'ordre image de ses unités imaginaires » [opérateur de l'opérateur] de cette précédence, ou polarisation seconde de cette prime polarisation précédente. Cet ordre image {lu-re-lu} est l'ordre [l'espace-temps] de l'autre opérateur définitionnelle [lecture-re-écrite, re-présentation] de l'une opérateur [écrite-lue, représentation] précédente [dans la dualité des opérateurs complémentaires homogènes d'une précédence pratique]. Par exemple la suite écrite isolée :

$$A N$$

Ouvre inmanquablement à l'ordre opérateur inverse de lecture [lu-re-écrit dans l'autre sens] qui re-écrit :

$$N A$$

Et à l'opérateur de l'ordre [espace] opérateur qui distingue les ordres lus-re-lus [espaces temporisés, orientés, polarisés] :

$$A N \text{ et } N A$$

Ordres qui ne sont autres que la double polarisation ou espaces « lus orientés » re-écrits :

$$A N \leftrightarrow N A^{(19)}$$

6.4. Double espace ordonné [polarisations] ou dualité des ordres

A cet instant, il convient de « récapituler » ce qui précède. Le développement précédent permet d'ouvrir à l'ordre de l'opération de récapitulation, donc d'en définir la forme dans le paradoxe de toute récapitulation. Voyons la définition classique de la « récapitulation » dans le dictionnaire⁽²⁰⁾ :

« ...n.f. (1360; lat. recapitulatio, au sens de chapitre) Répétition, reprise point par point. Faire la récapitulation d'un compte, d'un discours. « Elle fit une courte récapitulation de sa vie entière » (Rousseau). –Écrit qui récapitule. V. Abrégé, sommaire. »

Première évidence, le lecteur du présent texte ne cesse de « récapituler » dans la suite re-écrite de sa lecture ce qui précède de l'écrit-lu. Sur le plan étymologique, « recapitulatio » vient du préfixe « ré » et de « capitulum », chapitre, retour au dictionnaire⁽²¹⁾ :

⁽¹⁹⁾Cette représentation est une écriture de « formes limites » de la représentation des « formes mésomères » de la chimie organique.

⁽²⁰⁾Le Petit Robert. *op. cit.*.

⁽²¹⁾*Ibid.*

« Chapitre. n.m. (1113; lat. capitulum de caput « tête ») Chacune des parties suivant lesquelles se divise un livre, un code... »
 « Re-, Ré-, R-. Éléments (du lat. re, indiquant un mouvement en arrière) qui expriment : le fait de ramener en arrière (..), le retour à un état antérieur (...), la répétition (...), le renforcement (...), l'achèvement... »

Autre évidence, il s'agit littéralement d'un « retour depuis la tête [le début] » de l'écrit-lu. C'est à dire qu'à l'instant même où s'opère l'ordre de la récapitulation, se réopèrent [re-pratique] « tous les points-instants lus » [actes instantanés initiaux-finaux, limites formelles] de cet écrit. Donc l'instant où s'écrit la récapitulation « re-imaginer » tous les « ordres possibles lus-re-lus » [espaces imaginaires] précédents de cet écrit-lu. Il est évident que la récapitulation ne peut pas récapituler sans « réduire », « condenser », en « points-instants » [rétro-actes d'actes unitaires] écrits, les actes « résistants-durables » de cet écrit. La récapitulation est donc bien opération instantanée ponctuelle [actuelle, factuelle] d'unification d'autre-ordre [espace lu-re-lu] de l'un-écrit-lu. Il ne s'agit évidemment pas d'une réorganisation graphique des lettres qui forment l'écrit scriptural [la prime polarisation imaginaire]. C'est principalement ce qui est traditionnellement appelé l'ordre du référent écrit-lu-re-écrit [sens, donc l'imaginaire de l'imaginaire] de l'écrit qui se réordonne. Ce référent re-écrit [sens écrit-lu-re-écrit] de l'écrit-lu qu'il est préférable de définir en « signifié » de l'écrit [acte écrit-lu] se réordonne temporellement et temporairement [se rétro-acte] en espace autre-signifié dans l'ordre de l'opérateur complémentaire de lecture-re-écriture. Il s'agit donc bien d'une autre-définition de la forme écrite et donc de l'autre-forme-lue de cette définition. C'est à dire que récapituler ne peut en aucun cas « ramener en arrière » car dès que la nouvelle définition-lue de l'autre-forme re-écrite émerge, elle absorbe et « condense » [efface et unifie] en forme écrite-lue-re-écrite unique la totalité des dualités [espace-temps] forme-définition qui l'ont engendrée en suite du développement écrit-lu-re-écrit.

Il est pertinent de constater qu'il n'existe pas de « résumé de définition » [définition récapitulée] car toute définition est émergence d'une forme réduite à l'unité de l'antécédence. Une définition dans le dictionnaire est forme « condensée » de son antécédence formelle, de la multiplicité de ses actes imaginaires. En cela toute définition-lue tend à re-écrire [rétro-acter] en acte unique, uni et unitaire les formes dans leurs précédences écrites-lues. D'ailleurs la définition de « définition » dans le dictionnaire⁽²²⁾ vérifie ce paradoxe :

« Définition : n.f. (XII^e ; de définir). ♦ 1^o Philo. Proposition dont le premier membre est le terme à définir, le second étant composé de

⁽²²⁾ *Ibid.*

termes connus qui permettent de déterminer les caractères du premier...

Math. Convention logique. V. Hypothèse, principe, règle. Cette proposition est vrai par définition : par suite des conventions logiques qui ont été initialement acceptées... »

Paradoxe qui se récapitule :

Toute récapitulation, forme en unité définitionnelle homogène lue-re-lue transitoire des rétroactes imaginaires ordonnés [espaces polarisés] précédents.

Ainsi tout développement d'unités {écrit-lu-re-écrit} précédentes se « résume » en définition émergente {lu-re-écrit-lu} dans un ordre imaginaire homogène [espace homogène] de prime polarisation {écrit-lu}. Dans l'ordre inverse [ordre imaginaire de l'ordre imaginaire] toute unité formelle écrite se « développe » en « multiplicité de sens » lus-re-écrits des définitions-lues précédentes. C'est exactement l'exemple du dictionnaire, qui développe la définition d'une unité verbale dans ses différents ordres de sens. Chaque ordre de sens renvoie à une ou plusieurs unités verbales synonymiques de sens lus-écrits-lus [images de l'unité imaginaire définie].

Tout opératoire de développement imagine l'ordre [temporel] lu-re-lu d'actes imaginaires écrits-re-écrits distincts [points spatiaux unitaires] précédents.

Donc :

L'ordre unitaire émergent de la précédence est toujours instant ou point récapitulatif.

L'ordre est toujours en développement imaginaire d'instant ou points unitaires imaginaires précédents.

Désormais la précédence du présent chapitre peut se résumer⁽²³⁾ [subsumer, récapituler] au développement formel suivant :

- > [acte imaginaire de précédence]
- >> espace imaginaire de précédence][polarisation seconde directe]
- < [rétroacte imaginaire inverse]
- << [espace imaginaire inverse][polarisation seconde indirecte]

⁽²³⁾ « Résumer : [rezyme]. V.tr. (1370, « répéter » ; lat. resumere « reprendre »). ♦1° (XVII^e). Vx. Reprendre en plus court (un discours). V. Récapituler. Mod. Rendre plus court. V. Abréger, écourter, réduire... ♦2° (Choses). Présenter, montrer en un seul caractère, en une seule chose (un ensemble d'éléments) « Tout ce qui résume l'humanité est surhumain » (HUGO). ♦3° Se résumer. V. Pron. Réfl. 1798) Reprendre en peu de mots ou abréger ce qu'on a dit. (Pass.) « Rien de beau ne se peut résumer » (VALÉRY). – Fig. Se manifester par un seul caractère. « Cet homme, en qui se résument la vie, les forces, l'esprit, les passions du baigne ». (BALZ.). ANT. Développer. » : *Ibid.*

En fait, ce qui identifie dans **un** développement homogène **une** séquence élémentaire [unité, espace de précédence], c'est bien la dualité des polarisations première et seconde qui re-vient sur l'immédiate antécédence unitaire et l'identifie dans tous ses ordres, c'est à dire ses différents « espaces de dualité » [espaces-temporels, formes-définitionnelles]. Ce qui veut dire que l'identification de l'unité forme-définition ne peut s'imaginer que dans un développement [distance, durée, valeur] des instants ou points formels de précédence écrit-lu re-écrit suivants :

>
>>
<
<<

Chaque « étape » [point-instant], re-opérée, unifie [rétro-acte] une « durée-instante » indiscernable hors de sa spatio-temporalité re-écrite même, instant qui rétro-acte [imagine] son prédécesseur imaginaire [point initial]. De ce fait ce développement imaginaire de l'identité unitaire est une succession alternée d'actes écrits unitaires [unité locale ou instante] et de rétroactes duaux ordonnés [distance, durée].

Au même titre que les émergences opératoires > et < « effacent » leurs précédences spatiales, le paradoxe de la « double infériorité » [espace de double inférence] fait forcément émerger une autre unité de la précédence et initie [écrit] une dualité de l'unité [un autre espace ou durée unitaire]. En d'autres termes, la chaîne lue-écrite-lue du développement écrit-lu-re-écrit précédent ouvre à la dualité des ordres imaginaires des actes direct et inverse de précédence. C'est à dire aux dualités [autres espaces unitaires] d'identification d'ordre unitaire :

> <
ordre [espace] d'identification unitaire précédent
< >
ordre [espace] d'identification unitaire émergent

Par exemple :

$A > N$
Lu-re-écrit
 $A \quad N \gg AN$

Autre espace définitionnel lu re-écrit {saut de ligne} {double espace}lu- re-écrit :

$N < A$
Lu-re-écrit
 $NA \ll N \quad A$

Re-espacement lu-re-écrit en ordre inverse {re-tour à l'ordre des lettres inversées}lu-re-écrit :

$A > N < AN$
Lu-re-écrit
 $N < A > AN$

Confrontation lu-re-écrite {paradoxe des ordres précédence et inverse} lu-re-écrit :

$$A N = AN$$

Identification-lue en {proposition logique} unitaire émergente re-écrite :

$$1 (\text{un}) AN$$

La « durée-lue » d'identification formelle de la séquence A puis N est la suite [spatio-temporelle] de la précédence des instants opératoires de l'identité {un A un $N = \text{une}$ diphtongue AN }. Réécrit plus simplement : pour passer de l'espace unitaire {lettre} écrite-lue à l'espace unitaire propositionnel {diphtongue} il faut que s'imagine [se développe] quatre temps [instants-durées] définitionnels d'identification unitaire re-écrits formellement.

L'instant initial est forme [acte] de prime polarisation à l'unité imaginaire [ici l'espace re-écrit{page}], l'instant final est l'identification-lue de l'unité d'espace de précédence {écrit-re-écrit} dans tous ses ordres.

La durée écrit-lu-re-écrit est le développement opératoire de l'identité unitaire des espaces.

Formellement, le développement homogène précédent, réordonné par des accolades « isolant » l'ordre de la séquence distinguée en « l'espaçant du reste », re-écrit en ligne :

$$> > \{> <\} <<$$

dont la lecture de la re-écriture de cet ordre ouvre à la distinction de la double opposition d'ordre ou {double dualité des oppositions d'ordre} re-écrite isolée par effacement-lu de son autre [tout le reste] :

$$\{> <\}$$

effacement de l'espace écrit { } re-écrit :

$$> <$$

lu-re-écrit :

supérieur inférieur

supère infère

La re-opération lue de cette autre-précédence avec ce qui la précède, re-acte en écrit de la séquence re-ordonnée [en ligne] suivante :

$$> >> < < \{< >\}<$$

dont la re-lecture ouvre à l'acte de précédence d'une nouvelle unité d'espace [espace émergent] actée :

$$\{< >\}$$

l'effacement de l'espace ouvert par { } re-écrit :

$$< >$$

lu-re-écrit :

inférieur supérieur

infère supère

La dualité de ces espaces contradictoires, ou **espace-temps de l'espace** [ordre de l'ordre] fait émerger la définition « identitaire unitaire ». Cette dualité des dualités, qui n'est autre que l'opération même d'identification à l'unité espace-temps {imaginaire de l'imaginaire}, re-écrit leurs ordres distincts :

$$\begin{aligned} & \{ \text{définition} \rightarrow \text{forme} \} \\ & \{ \text{forme} \rightarrow \text{définition} \} \\ & \{ \text{définition} \leftarrow \text{forme} \} \\ & \{ \text{forme} \leftarrow \text{définition} \} \end{aligned}$$

et la suite indéfinie de « tous » les ordres de ces ordres.

Ce qui précède réfère à l'écrit suivant de l'opérateur {L. Wittgentsein} :

- « [...] »
- 3.1431 – L'essence du signe propositionnel devient très claire lorsque nous nous le figurons comme composés d'objet spatiaux (tels des tables, des chaises, des livres) au lieu de signes d'écriture. La position spatiale respective de ces choses exprime alors le sens de la proposition.
- 3.1432 – Non-pas : « le signe complexe aRb dit que a est dans la relation R avec b », mais bien : que « a » soit dans une relation déterminée avec « b » dit que aRb .
- 3.144 – Les situations peuvent être décrites, non nommées. (Les noms sont comme des points, les propositions comme des flèches, elles ont un sens.)
- 3.2 – Dans la proposition la pensée peut être exprimée de telle façon que les objets de la pensée correspondent aux éléments du signe propositionnel.
- 3.201 – Je nomme les objets « signes simples » et cette proposition : « complètement analysée ».
- ... »⁽²⁴⁾

La re-lecture⁽²⁵⁾ de ce texte ne contredit en rien ce qui a été lu précédemment cependant l'immédiat écrit lu affirme [re-écrit, insiste sur le fait écrit] qu'aucun « signe complexe aRb » **ne « dit » rien à celui qui le lit mais re-écrit à sa suite la lecture réordonnée de sa précedence écrite.**⁽²⁶⁾

Dans ce livre :

{ Rien ne pense Rien }
mais :
{ Un lecteur lit ce qui a été écrit }

⁽²⁴⁾L. Wittgenstein. *Tractatus logico-philosophicus*, op. cit., p. 42 – 43.

⁽²⁵⁾La re-écriture en un autre point opère instamment un autre-ordre de lecture.

⁽²⁶⁾La re-écriture en un autre point op'ere instantannément un contre-ordre de lecture.

Ce précédent écrit lu-logique a pour conséquences chrono-logiques de re-écrire en sens les propositions :

Le mot-pensé écrit { pensée } n'a aucun sens { écrit-lu-re-écrit }.

Par contre, inversement :

L'écrit-lu « pense » [imagine, image] sa suite en sens écrit-lu-re-écrit.

6.5. L'unité opérationnelle ordonnée

Le rétroacte identitaire des ordres { écrit-lu-re-écrit }

Dans le présent développement à cet instant est écrit :

ordre est donné au lecteur de re-lire le sous-chapitre précédent⁽²⁷⁾

Pour ranger le rétroacte de lecture à cet ordre, il faut déterminer les points initiaux et finaux de l'unité lue écrite à relire [un sous chapitre précédent] identifiée dans la précédence écrite-lue à re-écrire. Dans le cas d'espèce, il s'agit bien d'une précédence homogène en sa prime polarisation [le présent écrit]. Ce qui doit s'identifier dans cette prime polarisation, c'est la polarisation secondaire ou ordre re-lu de l'ordre écrit-lu [espace de l'espace, opération complémentaire homogène]. Dans le cas exemplaire immédiat le « début » du sous chapitre proposé en re-lecture identifie « la fin » de la présente lecture et un re-tour imaginaire à la « fin » de lu-écrit du sous chapitre précédent le chapitre à re-lire, et ceci dans le temps homogène du présent écrit-lu-re-écrit [la même « durée » d'écrit-lu, ou lecture]. Dans l'ordre « imaginaire de l'imaginaire », il faut « remonter » à l'image-lue du début du sous-chapitre précédent [re-pratique de ce début-écrit, autre début-lu d'une autre lecture]. Dans ce cas, il est opéré deux ordres inhomogènes : « d'abord » [une régression] opératoire imaginaire indirecte dans l'espace-temps {re-lu lu} [durée-distante inverse], « puis » un re-développement imaginaire dans l'ordre direct [répétition opératoire de l'espace précédent], en fait s'opère la séquence inhomogène $lu \rightarrow lu$ résumée [lu-re-lue] dans l'écrit suivant :

< >

Ce qui marque le « début » de cette séquence est bien l'acte « imaginaire » de retour à un « point initial antérieur » puisque la réalité temporelle est bien l'« opération immédiate » de re-recherche de ce début d'antériorité lue-re-lue d'espace-durée écrite.

⁽²⁷⁾ Tout « ordre » au sens de « commandement » est bien un appel à une polarisation imaginaire unique, unie et unitaire à un ordre absolu et un seul [préséance plutôt que précédence absolue?], l'ordre d'un chef, d'un acte initial ou final d'une précédence. Toute forme de propriété en appelle à un « acte » [notarié] qui ordonne formellement des ordres de précédence inhomogènes dans l'instant d'une « minute » : tel jour à telle heure, monsieur Untel est entré en possession de tel terrain ainsi défini. . . Hors de cet « acte de propriété », rien n'identifie M. Untel et la surface de terre qui lui est affectée par l'ordre social.

D'ailleurs pour « re-chercher » ce « début antérieur », il est nécessaire de re-lire « par parties⁽²⁸⁾ » l'ordre de précédence dans l'ordre imaginaire [inverse] pour, *in fine*, en re-trouver le début. Simplement, pour « re-tourner » à une page précédente, il suffit de « tourner » les pages **dans l'ordre inverse de prime numérotation** et de « chercher » [rétro-acter] dans chacune de ces pages **l'acte re-écrit du début lu- précédent re-lu**. Ce début précédent re-trouvé [rétro-acté, écrit-re-lu] constitue le début de la re-lecture et la fin de sa re-cherche. Re-début [autre acte] alors la re-lecture dans l'ordre de l'ordre de précédence, ce qui peut se résumer par la séquence re-écrite :

> <

Ces deux séquences duales d'ordres contradictoires ne s'identifient de façon imaginaire que par l'espace qui sépare leurs opérateurs. C'est l'espace définitionnel des séquences [ordre des séquences] qui est « identifié ».

Autrement écrit : **Toute opération sur précédence homogène [prime polarisation écrite-lue], opère l'ordre de l'ordre [espace-temps de l'espace-temps] de cette précédence, l'identité unitaire en est la séquence :**

Unification des instants en durée commune, identité ou effacement des espaces.

En quelque sorte, l'identification unitaire imagine « condenser » la durée des instants de la précédence re-écrite suivante :

>
>>
<
<<

Précedence qui se lit de quatre instants qui se récapitulent en un instant {identification à l'unité} re-écrit :

{= 1}

lu-re-écrit :

Espace d'identification unitaire

De façon {lue-écrite-re-lue} « symétrique », toute unité imagine [pro→jète] un développement unitaire de son ordre. C'est à dire qu'un acte de prime polarisation unitaire identifie la suite imaginaire de son développement re-écrit :

{1 =}

lu-re-écrit

Espace unitaire d'identification

⁽²⁸⁾ Comme, en analyse mathématique, « on intègre par partie » une fonction complexe, ce qui permet d'accéder à la « surface intégrale » [espace de cette fonction] à l'axe de son origine [de sa précédence opératoire].

L'espace unitaire d'identification développe son ordre imaginaire-lu dans la suite re-écrite :

>
>>
<
<<

L'identité unitaire est suite opérationnelle de « transition » [variation, mouvement] des ordres direct écrit-lu et indirect lu-re-écrit en les mettant en relation imaginaire, en les « unifiant » en relation-lue re-écrite $\{aRa\}$. En fin de transition émerge l'autre forme unitaire lue-re-écrite de la précédence ou autre unité formelle définie. L'opération identité [lu-re-lu] « symétrise et réfléchit » [image, imagine, pense] les espaces d'identification unitaires re-écrits $\{><\}$ et $\{<>\}$ en les mettant [re-écrivait] en « relation d'équivalence ». Ceci revient [re-lit, re-lie(?) ce qui précède à sa suite] à re-écrire en développement d'acte unitaire suivant :

1=
>
>>
<
<<
=1 re-chapitre

Développement écrit-lu qui re-capitule [re-écrit] la double identité suivante :

1 = = 1

où les quatre instants identitaires unitaires [écrits-lus en ligne] déterminent [re-écrivent] trois espaces unitaires identitaires distincts {effacement re-écrit}. Seul l'espace écrit-re-écrit $\{= =\}$ s'imagine {lu-re-lu} symétrique et identifie l'ordre écrit et l'ordre lu :

$\{= =\} = \{= =\}$

**Cet espace {lu-re-lu} existe en « concept-un » d' « une-proposition »
{écrit-lu-réécrit}.**

Le groupe {concept {lu-re-lu}} de double identité unitaire est développé au chapitre suivant. En application, ce qui suit tente de montrer comment la lecture-re-lecture [pensée] arithmétique classique parvient à affranchir l'identité de ses ordres opérationnels écrits-lus-re-écrits. Tout « manuel » d'écriture-lecture arithmétique est par définition écrit, or l'ordre de prime polarisation écrit-lu [ordre forme-définition, espace écrit-lu] « contredit » paradoxalement la définition-lue symétrique de son identité re-écrite. Un manuel d'arithmétique⁽²⁹⁾, traditionnellement réputé, débute ainsi

⁽²⁹⁾V.Lespinard et R.Pernet. *Arithmétique, Classes de mathématiques élémentaires, Programmes 1962*, Edition André Desvignes, 1966.

son chapitre sur « l'ensemble \mathbb{N} des entiers naturels, égalité-inégalité, addition et soustraction » :

« 11. Notion d'entier naturel. Egalité de deux entiers.

Considérons sur une table une collection de dés placés en ligne, représentation concrète de ce que nous appellerons « ensemble d'objets » (l'ordre de succession des dés est indifférent).

À côté de chaque dé, plaçons une bille. Puis constituons deux ensembles distincts : l'un A contenant tous les dés, l'autre B contenant toutes les billes.

La correspondance que l'on peut établir entre A et B de manière qu'à tout objet de A soit associé un seul objet de B et réciproquement, se résume en disant que A et B ont le **même nombre entier** d'objets, ou plus simplement le **même nombre** d'objets. Dans l'exemple considéré, **le nombre** exprime une **propriété commune aux ensembles A et B** ... »

Le préalable théorique arithmétique de ce manuel classique repose sur des constats imaginaires implicites lu-re-lus qui vont émerger comme « conclusions re-écrites » [théorèmes] à divers moments du développement déductif logique lu-écrit-lu. Le premier constat est ordre-lu préalable implicite re-écrit {collection de dés}, {placés en lignes} dont l'ordre écrit-lu de précedence pratique formel est explicitement re-écrit {négligé} : « l'ordre de succession des dés est indifférent »...donc effacé. Le mathématicien annule l'un-acte de précedence⁽³⁰⁾ qui lui a fait, dans la pratique, écrire ses {dés placés en ligne} pour les imaginer-lire « dénombrés » et en comparer en lecture {le cardinal-instant écrit-lu} re-écrit en {autre suite}, suite ordonnée dé-ordonnée qui définit le médiateur cardinal lu-re-écrit : {nombre de billes}. L'arithmétique classique définit tout ensemble sur l'ignorance [l'effacement, l'annulation, la négligence] de la précedence écrite de cette définition lue. Cette approximation mathématique qui ignore l'ordre d'identification {forme-écrite}-{définition-lue} conduit au paradoxe de Russell sur l'ensemble des ensembles qui ne peut être à lui même son propre cardinal [nombre-instant de sa propre durée]. En fait l'ordre de toute précedence écrite-lue-re-écrite implique toujours [perpétuellement] une « re-ouverture » de l'ensemble définitionnel-lu sur la forme re-écrite de sa précedence écrite formelle. La « forme ouverte » est définition lue-re-écrite de la précedence des éléments écrits-lus ou précedence formelle élémentaire. C'est pour cela que toute identité propositionnelle

⁽³⁰⁾Précedence déjà d'ordre imaginaire puisque la prime polarisation identitaire est l'écrit immédiat. Le dé, la bille n'ont de « réalité » arithmétique que dans le temps des « mots » « dé » et « bille ». D'ailleurs pour s'émanciper de l'ordre de précedence écrite, le texte est « associé » à un « dessin » des dés et des billes (ce dessin n'a pas été re-produit sur l'immédiat ouvrage). Le logicien « pense » s'émanciper des ordres de la précedence pratique en associant deux ordres formels inhomogènes (l'ordre dessiné et l'ordre écrit).

[au sens de Wittgenstein] est « orientée » [sensée, fléchée] ou plutôt formellement **polarisée** dans l'ordre-lu de sa prime précédence pratique écrite-re-écrite. L'arithmétique classique « ignore » l'ordre de précédence {forme-écrite}–{définition-lue} et efface en définition-lue son initial-écrit. Cet effacement requiert « trois autres propriétés » de l'identité [relation d'équivalence] pour tenter de s'affranchir du préalable de sa propre précédence unitaire écrite-lue-re-écrite effacée, effacement de ses propres considérations écrites premières : « Considérons sur une table une collection de... » donc considérons l'un-ordre écrit comme imaginaire-lu « objectif » dont on ignorera [effacera, ne re-lira pas] l'ordre écrit-re-écrit **{lu}** par la suite.

Ces « propriétés », donc {nombre-identitaire} instamment lus, de l'identité sont les suivantes :

1. Réflexivité : $a = a$
2. Symétrie : $a = b \Rightarrow b = a$
3. Transitivité : $a = b$ et $b = c \Rightarrow a = c$

Si se re-opèrent [re-lisent] ces « propriétés » dans l'ordre de re-écriture de leur propre réciprocity [équivalence], il est évident qu'elles sont auto-référées et nécessaires les unes aux autres pour affranchir [illusoirement] l'identité-lue image de son ordre strict de précédence écrit-re-écrit [son espace de précédence]. Il faut trois formes définies en relation deux à deux [biunivoque] pour « imaginer en lecture » s'affranchir de l'ordre de précédence écrit-lu-récrit [passer à l'ordre imaginaire inverse ou ordre définitionnel de « l'écrit arithmétique » ou ordre temporel lu imaginaire du développement formel écrit-récrit qu'est l'ordre opératoire écrit formel].

La réflexivité : $a = a$.

Cette propriété relève d'une inhomogénéité intrinsèque écrit-lu-re-écrit. En effet, elle participe [avec la symétrie et la transitivité] à la définition-lue de l'opérateur paradoxal :

{identité lue de deux formes écrites distinctes}

[relation d'équivalence écrit-récrit→lu-re-lu]

et se définit elle-même lue-re-lue des opérateurs écrit-re-écrit qu'elle définit en sens-lu ou plutôt qu'elle est sensée définir en lecture. En quelque sorte elle énonce la tautologie paradoxale : **Une identité est lue réflexive si elle identifie ses éléments distincts définitionnels écrits.** Ce qui revient à re-écrire que l'identité n'a pas de forme écrite et donc que le signe [=] n'existe pas, ce qu'invalidé la forme première même de l'énoncé écrit-lu-re-écrit $\{a = a\}$. En fait la notion de « réflexivité » associe à une dualité ordonnée [distinction spatio-temporelle], le « nombre-unité » d'identification. {a}-écrit est identique à {a}-récrit si leur espace distinctif lu s'unifie à leur identité écrite-récrite unitaire. L'opérateur écrit = lu re-écrit {identification} classique ignore [efface] l'ordre imaginaire inverse [indirect] de son ordre écrit-re-écrit, ou du

moins « imagine » s'en affranchir en posant en propriété unitaire écrite de réflexivité re-écrite cette inhomogénéité d'ordre spatio-temporel écrit-lu-re-écrit.

Dans le présent travail, la {réflexivité} serait espace image direct [polarisation secondaire directe] de l'espace de dualité de toute unité forme-définition. Soit a une pratique formelle écrite-lue, soit sa définition re-écrite dans l'espace $\{a\}$, la forme écrite \mathbf{a} identifie en unité d'ordre direct sa définition-lue re-écrite $\{a\}$. Ce qui, re-lu, re-écrit :

$$\mathbf{a} = \{a\}$$

Cette définition re-identifie [rétroacte, re-lit, relie ?] en unité inverse sa précedence formelle re-écrite inversement :

$$\{a\} = \mathbf{a}$$

$\{a\}$ reste image définitionnelle unitaire de a tant que se re-écrit :

$$\begin{aligned} \mathbf{a} &= \{a\} = \mathbf{a} \\ \mathbf{a} &= \{a\} = \mathbf{a} = \{a\} = \mathbf{a} \end{aligned}$$

...

Dans la présente théorie, c'est l'ordre lu de l'ordre lu [espace de l'espace] de la double identité écrite qui est « ordre réflexif » [ordre reflet]. C'est donc l'espace-lu re-écrit :

{séparation de la double identité }

qui serait indistinct en son ordre ou lu non-ordonné : = =.

Il n'y a pas de re-écriture de l'ordre de proposition lue-re-écrite :

{espace de dualité de double identité}

Ce qui revient à ce qui a déjà été posé précédemment, « la double identité ne s'imagine pas en ordre direct » [écrit-re-écrit], ou plutôt désormais, la double identité est espace-lecture entre acte écrit unitaire précédent et rétroacte réécrit unitaire émergent second [rétroacte du rétroacte, réflexivité, polarisation seconde double] ou ordre indistinct [identité strictement imaginaire] de l'unité d'identification re-écrite $\{1\}$ entre :

$$\begin{aligned} \{\text{forme-écrite}\}1\{\text{définition-lue}\} \\ \{=\}1\{=\} \end{aligned}$$

ou

$$\{=\} \mathbf{a} \{=\}$$

...

La symétrie : $a = b \Rightarrow b = a$.

Cette propriété n'est définie, sous sa forme classique, que de « l'implication-lue » re-écrivante :

$$\begin{aligned} \{a = b\} \\ \text{lu-re-écrit } \{=\} \end{aligned}$$

$$\begin{array}{c} \text{re-lu-écrit } \{ > \} \\ \text{lu-re-lu réécrit } \{ = > \} \text{ re-écrivait} \\ \{ b = a \} \end{array}$$

opération d'implication re-écrivait dans la présente théorie une suite spatio-temporelle d'une {identification-précédence} {= >}. Cette opération de re-écriture {implication} n'a aucune définition formelle dans la précédence {écrit-lu-re-écrit} homogène arithmétique classique, elle s'écrit seulement en « intuition » {lue-re-lue-réécrit} confuse comme opérateur de transition spatio-temporel entre deux écritures {=}-{>} lues {implique} en logique mathématique. C'est cette implication-lue qui « contient » l'ordre définitionnel-lu de la chaîne image logique lue-re-lue précédente écrite. Le présent travail définit l'opération écrite {symétrie} comme ordre imaginaire inverse re-lu lu-re-écrit [indirect] de répétition de l'identité-lue précédente : en effet si $a = b$ est immédiatement re-pratiquée en lecture, la prime identité ouvre à la béance de son ordre-lu inverse [rétroacte lu-re-écrit, inférence, symétrie]. En effet la re-lecture de la précédence re-monte à l'image du début re-écrit de l'acte écrit-lu de prime polarisation dans l'ordre inverse [ou indirect, symétrique] qui se re-écrit [rétro-acte] : $b = a$. Dans cette précédence l'implication est la suite re-écrite ordonnée de l'unité distincte finale dans l'ordre inverse de prime polarisation [ordre symétrique ou symétrie] lu-re-écrit. La présente théorie ne réfère à aucune « implication ».

Dans l'immédiat, la symétrie est définition lue-re-lue ou lecture intrinsèque de la dualité des polarisations écrit-lu et lu-re-écrit de toute opération d'identité [opérateurs identitaires].

La transitivité : $a = b$ et $b = c \Rightarrow a = c$.

Cette propriété est définition-lue de formes inhomogènes, puisqu'elle « imagine définir » une « propriété » [re-écrire un-lu-lu] de l'identité par deux opérations imaginaires non préalablement définies dans l'ordre de son propre développement homogène. En effet le « et » logique et « l'implication » n'ont jusque-là aucune définition formelle écrite-lue-re-écrite dans l'ordre du développement arithmétique. Le développement écrit-lu arithmétique imagine [définir, lire] l'identité-lue sur l'ordre inhomogène des opérateurs écrits logiques formels de transition lu-écrit-lu. Le présent travail définit la forme transitive comme l'unité même écrite-re-écrite de prime polarisation de toute identité-lue. En effet dans l'ordre de précédence écrit-lu-re-écrit [unité de précédence] les ordres identitaires sont identifiables à l'image de leur prime unité identitaire de la précédence écrite-re-écrite ; dans cette théorie, puisque a, b, c sont formes homogènes de prime polarisation à l'écrit-lu, si $a = b$ alors $b = c, a = c$. Plus simplement, dans l'ordre de l'écrit [ensemble des lettres, unités graphiques ordonnées de la précédence définitionnelle] si une lettre écrite identifie une autre lettre écrite, toute lettre re-écrite identifie toute lettre écrite. L'ordre de prime polarisation pratique écrit-re-écrit forme l'ensemble définitionnel-lu premier [unitaire],

toute identité écrit-re-écrit s'oriente [se lit, s'opère, prend sens-lu] doublement dans l'espace unitaire écrit-réécrit. Autrement écrit :

Au prime ordre unitaire des graphies s'ordonnent secondairement les identités-lus des unités lettres distinctes (a, b, c, \dots) [s'opèrent les distinctions des lettres-lues].

6.6. L'espace définitionnel-lu de l'identité-lue

Ensemble lu-écrit-lu de définition des unités formellement identifiées [unités élémentaires]

Comme il est montré « plus haut » toute émergence d'un développement écrit-lu-re-écrit homogène [unitaire] est re-capitulation [re-écriture] de sa précédence écrite-lue [acte et rétroacte de précédence]. Par exemple, toute lettre émergente de l'instant écrit-lu, est « récapitulation formelle unitaire » de sa précédence, c'est à dire de l'ordre de prime polarisation. Cependant c'est la succession d'espaces-lus entre lettres écrites qui récapitule les ordres seconds de ce développement écrit-lu-re-écrit [ordres direct et indirect]. Il en résulte que tout développement écrit-lu-re-écrit homogène peut se condenser transitoirement [s'unifier, se récapituler, se résumer] en **un acte émergent** instant re-écrit [unité symbolique] qui imagine ce développement en rétroacte élémentaire définitionnel-lu de sa précédence. L'ordre de prime polarisation pratique écrit-lu de l'unité symbolique re-écrite est donné par la précédence même écriture→lecture. Toute lettre [tout signe graphique] suffirait donc à donner le prime [l'initial] ordre [définir l'espace écrit] de l'immédiate précédence pratique écrite-lue [transitivité : au prime ordre des écrits-re-écrits graphiques s'ordonnent les identités des unités « lettres » distinctes]. Le signe [dans la précédence écrit-re-écrit] homogène à la définition opératoire de l'ordre est l'opérateur d'ordre strict [truisme]. Or il existe dans la précédence écrite deux signes distincts [dualité des ordres] de l'ordre strict $>$ et $<$. L'opérateur de la précédence écrite vérifie que les actes écrits précédents « supèrent toujours » à l'émergence lue-re-écrite. Ce qui veut dire que « l'unité lettre » émergente dans l'écrit suit inmanquablement la chaîne lue-écrite-lue [développement, séquence] précédente des lettres multiples [perdure, perpétue l'unité d'espace imaginaire de l'imaginaire]. Le sens-lu [re-présentation, signifié, définition lue] qui émerge en re-lecture unifie [rétro-acte en unité de sens] la totalité des sens-lus [imaginaire de l'imaginaire, ordre indirect] multiples de la précédence signifiée. Les « sens-lus » précédents s'organisent, se re-écrivent, en une totalité lue sensée de ces sens-lus précédents : une-totalité re-écrite {lu-re-lu précédent}. Ainsi l'unité imaginaire re-lue de l'imaginaire écrit-lu [identité dans l'autre-opérateur homogène] de la précédence écrite-re-écrite « rassemble » [unifie, condense] en actes imaginaires-lus re-lus instamment distincts les ordres de la précédence écrit-lu [espaces, durées de précédence]. Autrement écrit, l'émergence lu-re-écrit [autre-pratique] unifie en un rétroacte élémentaire les ordres-lus [espaces, durées] précédents. Il peut s'écrire que

l'ensemble des images-lues élémentaires d'une précedence lu-écrit-lu est l'espace-durée spécifique de lecture homogène [espace durée entre-acte lu-re-lu] de cette précedence ou espace homogène de l'autre pratique de lecture définitionnelle. « L'image élémentaire-lue » d'une précedence imaginaire {lu-re-lu} est spécificité imaginaire [idée] de l'imaginaire espace-temps réopéré [re-pratiqué] en unité émergente [avoir « une idée »]. Ainsi émerge la définition formelle paradoxale auto-référente de l'ensemble d'unité et d'unité d'ensemble :

Un ensemble est espace-durée unitaire de dualité lue[de précedence] forme-définition.

Les éléments-lus de cet ensemble sont identités-lues unitaires de sa forme et sa définition.

Cette définition émergente est bien homogène à la précedence classique des ensembles-lus définis-lu en extension écrite-re-écrite :

$$A = \{a\}$$

Dans la définition classique, l'immédiate précedence écrite lue re-groupée $\{A = \{a\}\}$ est « définition formelle » lue-re-écrite d'un groupe « monogène ». Groupe qui re-écrit l'identification de la définition de la forme écrite-lue A , à son unité d'identification élémentaire réécrite a [son élément a] dans son espace imaginaire-lu précédent écrit $\{ \}$. En quelque sorte le groupe monogène est un ensemble écrit-re-écrit muni d'une opération de transition-lue où le « contour » [ici les accolades] lu-écrit est identifié à son « contenu écrit » de sa forme écrite première.

Puisque, dans la présente théorie, l'ordre de précedence forme-définition, définition-forme est donné par l'ordre de prime polarisation [ordre écrit-lu-re-écrit, espace écrit-lu-re-écrit, ou précedence écrit-lu], il n'est nul besoin de discriminer « l'ensemble-lu » [le contour] de son « contenu-écrit » formel premier [élément] puisque tout groupement ensemble-élément est unité re-écrite de l'identité-lue de sa dualité écrite première.

Autrement écrit :

le groupe monogène écrit A re-écrit :

$$A = A$$

La forme écrite-lue-re-écrite $\{A = A\}$ est « contour » unitaire définitionnels lu-re-écrit $\{=\}$ des éléments écrit-re-écrit $\{AA\}$.

Dans la présente théorie, il n'existe pas, dans l'ordre direct, d'ensemble fermé.

Tout ensemble fermé est d'ordre inverse [d'ordre indirect] imaginaire de l'imaginaire.

L'exemple suivant tente d'illustrer [imager, développer] pratiquement l'unité précédente très théorique. Qu'est ce qui distingue **graphiquement** une forme fermée telle que : O ?

Quand un enfant se forme à l'ordre graphique, la première forme qui le définit [l'appropriée] est sans doute le « rond ». Pour accéder à ce rond, l'enfant s'est confronté à l'ordre même de tout tracé [prime polarisation] donc à une confrontation duale entre un « support » [papier, mur, sol. . .] et un « objet grapheur » [Pointe, stylo, peinture, encre, eau. . .] et ce n'est pas sans jubilation qu'il se forme à cet arbitrage [le trait, la tache qui en résulte] qui le fonde en « grapheur » [en opérateur espace-temps de cette dualité]. C'est la « re-connaissance » [acte de précédence] de la forme résultant de la prime polarisation pratique [la rencontre fortuite ou induite entre un objet traceur et un support traçable] qui « identifie » ce tracé à « un rond » et qui l'énonce ainsi « rond ». Pour être tout à fait clair, c'est l'ordre éducatif [acte éducatif. . . des parents, du maître, du mentor] qui va lire re-écrire [re-connaître re-identifier, re-présenter, rétro-acter] dans un acte initial du tracé l'ordre [l'espace] du « rond-lu ». [Ho! Quel beau « rond » tu as fait là!]. Désormais l'émergence résultant de l'espace [dualité] du « tracé » ouvre à la définition-lue du groupe re-écrit {tracé rond} dans l'ordre énoncé [ordre inverse image de l'image tracée]. Dès qu'est nommé-tracé {un rond}, tout tracé [re-pratiqué par l'enfant] ne pourra plus « ignorer »⁽³¹⁾ [effacer] l'antécédence d'un « tracé-rond ». Un rond est désormais, à tout jamais « une chose écrite-lue » [un objet écrit-lu] confrontée à tous les tracés « qui ne représentent rien » [dans l'ordre social], aux « gribouillages » [aux tracés « chaotiques »]. Le « rond » est distingué du « trait », en son unité écrit-lu {re-écrit possible}. Mais qu'est ce qui permet au formateur de distinguer ce {rond} du reste des {traits} aléatoires? D'une part, la distanciation [espacement temporel, recul, ordre de l'ordre] du {savant le rond} [identifié, formé à l'ordre du {rond-écrit lu-rond}] qui permet la distinction du {trait}-identifié-{rond}, d'autre part la « fermeture d'un trait » même imparfaite [l'antécédence de tout « rond-rond »], et enfin l'isolement, l'unicité fortuite du rond qui permet de l'identifier à **ce** {rond} **là** qui efface « tout » ce qui l'entoure [autres traits]. De la prime confrontation de l'enfant à la dualité de la graphie, le formateur « attend » [fait durer] l'occasion d'associer [ajouter?] à l'émergence, une [son] antécédence ordonnée⁽³²⁾. Le formateur identifie l'émergence écrite enfantine à l'ordre strict de **sa** précédence, image de l'imaginaire lue-re-lue.

⁽³¹⁾ En fait rien ne s'oublie ou ne s'efface formellement, la maxime « rien ne se perd, tout se transforme » est plus juste et devrait se reformuler : « l'unité persiste, perpétuellement re-définie [re-espacée] ». Il n'est pas de palimpseste « parfait ».

⁽³²⁾ Il est amusant de noter le caractère général de cette remarque : à la naissance [début] d'un enfant, qui n'a pas cherché « d'analogies » à son « antécédence »? « Ho! qu'il est beau! Il re-semble vraiment à son. . . père, mère, oncle, tante, arrière bisaïeul. ». Si se reformule de façon théorique ce qui précède : en tant qu'unité identifiée humaine, il est bien con-forme à l'unité définitionnelle de sa précédence. Bref, la forme = la définition = la forme. Dans ce cas exemplaire : bébé = bété = bébé dans l'ordre de « descendance » des « bétés de la famille ».

L'exemple précédent n'est pas sans rappeler le texte d'Heisenberg⁽³³⁾ sur l'apprentissage du langage chez l'enfant :

« Comment l'enfant fait-il l'apprentissage du langage ? A partir de l'âge d'un an environ, il s'efforce, dans l'extraordinaire jeu réciproque qu'il établit entre l'acte de recevoir et l'acte d'agir par lui-même, de produire des sons et d'imiter ce qu'il a entendu. Il arrive alors un moment où il réussit par exemple à prononcer pour la première fois le mot "balle". L'acquiescement que lui prodiguent les adultes et le succès occasionné par l'énonciation du mot font inévitablement de ce son une sorte de formule magique, dont il mesure dès lors inconsciemment la portée par maintes répétitions. Bientôt chaque jouet dont il désire que les adultes aillent le lui chercher et peut-être chaque souhait qu'il adresse aux grandes personnes reçoit le nom général de "balle". Seuls l'absence de l'effet souhaité ou l'opposition manifestée par les grandes personnes enseignent progressivement - inconsciemment à l'enfant que la formule magique ne peut pas être employée à tout venant, et le domaine d'application du mot se limite ainsi peu à peu. Ce n'est que dans le courant de cette année que se développe le sens qui correspond à l'usage linguistique ordinaire du mot ; les limites entre les choses qu'on peut appeler "balles" et celles auxquelles ce nom ne convient pas ne sont en général jamais tracées de manière entièrement nette... »

Si le processus logique de ces deux exemples de formation de l'enfant à un ordre re-écrit de la connaissance écrite-lue est analogue, celui d'Heisenberg semble plus contestable car il ne relève pas directement d'une dualité pratique [opposition forme écrite – définition lue] mais de la définition [lue langagière] d'une définition-lue de la définition-lue [opération formelle au nième ordre] de l'écrit premier re-écrit {balle}. En effet rien dans le mot « balle » prononcé ne relève directement de la pratique du jeu de balle [défini par : rouler, rebondir, etc].

D'ailleurs, il est à noter que dans l'unité d'ordre [d'espace] de prime polarisation de l'écrit, **il existe une infinité de polarisations secondaires** [développement ou rétroacte imaginaire de l'acte imaginaire] de l'identité forme-définition. Dans l'exemple précédent sur la forme écrite O, les identités-lues définitionnelles lues-re-écrites suivantes sont toutes aussi infiniment incomplètes et auto-référées :

Un O est un tracé courbe fermé.

Un O est un espace de précedence circulaire.

Un O est un disque limité par un trait... .

⁽³³⁾Werner Heisenberg. *Le manuscrit de 1942*, Editions Allia, 2003, p. 15.

La seule définition-lue « d'évidence » du O-écrit est bien l'unité identificatrice de la forme de sa précédence pratique : $O = O$. Cette « identité », opérée [re-pratiquée] dans tous ses ordres écrit-re-écrit implique bien que la limite graphique [le trait], qui « circonscrit » O , est définition-lue du « contenu propositionnel » {espace formel blanc et rond} de « ce » O . Aussi bien que le « contenu propositionnel » est définition-lue de la limite re-écrite fermée {trait « fermé » sur lui-même}. Le terme écrit premier [terme formel, espace d'ordre formel] de l'identité unitaire définitionnelle-lue est précédence formelle re-écrite :

$$\begin{array}{c} > < \\ \text{écrit-lu} \end{array}$$

En son espace se situe la forme commencée-terminée [c'est à dire ouvrant à la forme suivante], ici par exemple :

$$\begin{array}{c} > O < \\ \text{écrit-O-lu} \end{array}$$

Le terme deuxième de l'identité unitaire est l'opération sur le terme premier en ordre inverse de l'unité d'identification [terme définitionnel, espace d'ordre définitionnel], soit :

$$\begin{array}{c} < > \\ \text{lu-re-écrit} \end{array}$$

En son espace lu-re-écrit se situe [spatio temporellement] la définition-lue re-écrite en unité formelle qui ouvre à la béance de sa précédence-lue, ici par exemple :

$$\begin{array}{c} < O > \\ \text{lu-O-re-écrit} \end{array}$$

L'identité de toute forme-écrite lue-distincte se situe comme dualité regroupée de la dualité de ces termes duaux, qui se notent dans la dualité polarisée regroupée de ses ordres directs et indirects :

$$\begin{array}{c} > < = < > \\ < > = > < \end{array}$$

L'identité classique est l'unité même de l'opération [re-pratique] de regroupement des ordres directs et indirects de la double identité.

En « résumé », ce qui précède montre que la « répétition formelle » ouvre sur l'émergence définitionnelle d'une « autre unité formelle » élémentaire. Cette émergence engendre l'unité de regroupement « d'autre espace » à sa précédence et, donc, « re-ouvre » l'espace de précédence. Un espace de précédence est donc pratiquement perpétuellement ouvert sur son unité. Donc toute unité formelle écrite est ouverte en son espace de définition lu.

6.7. Prime polarisation pratique

Unification en groupes des polarisations :

{ { {espace-écrit}- {temps-lu} } 1 { {temps-lu}- {espace-réécrit} } }

La récapitulation de la précedence formelle de cet ouvrage se réduit à cet instant à trois colonnes logiquement écrites-lues chrono-logiquement-écrites :

$$\begin{array}{l} \langle \rangle \quad 1 = \quad 1 = \\ > \quad > \\ \gg \quad \gg \\ < \quad < \\ \ll \quad \ll \\ \times \quad = 1 \quad = 1 \end{array}$$

C'est la (re-)lecture en image-logique de précedence logique-image lue-réécrite qui re-écrit chrono-logiquement la (re-) définition-lue en « développements logiques distincts » lus-écrits-lus des unités logiques distinctes de cette précedence. C'est bien l'autre-pratique [la lecture] des espaces-temps durée écrite des « instants-lus » de l'une-pratique [l'écriture] qui re-forme ces instants-images en groupe de {chaîne ordonnée réécrite} de rétroactes instantanés. C'est donc une pratique imaginaire lue émergente de regroupement [un-re-groupement] des pratiques précédentes imaginaires lues-réécrites qui définit la distinction et les identités logiques-lues de ces pratiques lues-réécrites. **La pratique définitionnelle lue-re-écrite émergente [distinction-identification] de pratiques précédentes lues-réécrite-lues, ou pratique des pratiques est définition d'« opération pratique » imaginaire de l'imaginaire.**

La pratique opératoire est donc définition-lue émergente [rétroacte] d'unités imaginaires lues-réécrites opératoires précédentes [rétroacte d'actes de rétroactes de précedence].

Ces définitions sont évidemment rétroactes d'une [unique, unie et unitaire] polarisation à la pratique dans la ternaire pratique-ordre-temps définie précédemment. Ce qui revient à « limiter » l'écriture de cette ternaire au double ordre de polarisation suivante :

- **une pratique ordonne un temps.**
- **une pratique temporise un ordre.**

L'opération est double re-polarisation d'une pratique :

**{ ordination réécrite du temps-lu }
{ temporisation-lue de l'ordre écrit-réécrit }.**

Donc, dans la polarisation à la pratique immédiate écrit-lu, peut se re-écrire :

- **une opération ordonne un temps.**
- **une opération temporise un ordre.**

Il est montré plus haut que la pratique immédiate re-écrite de tout ordre temporel-lu implique l'espace opératoire lu d'instant unitaires formels re-écrits en durée unitaire. Dans la polarisation pratique, l'ordre temporel [ou durée] « occupe l'espace »

[rem-place], autrement dit, affecte un point à l'instant et un instant au point ; ainsi qu'une distance à une durée et une durée à une distance. La polarisation pratique imagine l'imaginaire d'un ordre spatio-temporel double.

Dans la polarisation pratique écrit-lu-re-écrit [dans l'opérateur lu-écrit-lu], l'espace temporel identifie l'ordre temporel. La notion d'espace physique est la re-présentation imaginaire de la représentation imaginaire temporelle de tout ordre unitaire émergent, opération ou polarisation inverse de l'opération de polarisation directe. Il peut donc se re-écrire la polarisation opératoire suivante :

- **Une opération temporelise un espace.**
- **Une opération espace un temps.**

Cette forme polarisée première [opératoire, transition dynamique, prime polarisation à la pratique] ouvre à plusieurs polarisations secondes immédiates. Ce qui signifie que cette prime polarisation s' imagine [se rétro-acte] en plusieurs polarisations imaginaires secondes, ou « conséquences chrono-logiques » opératoires [de *cum-* : « avec », « ensemble » et *sequentia* : « suite », « succession »].

• **D'une part : L'unité écrite-lue-re-écrite est opération de distinction re-écrite de l'émergence opératoire-lue définitionnelle de la forme opératoire écrite précédente.**

En effet l'unité réécrite n'est, dans la polarisation pratique image de l'image, qu'unification ou re-écriture de la précedence pratique écrite-lue.

En pratique, l'émergence unifie la précedence.

Il est à noter que le terme opératoire « en » ou « dans » infère [\langle] à l'espace opératoire précédent ou « espace direct de précedence » [\rangle]. Quand s'écrit **en** → {pratique}, s'écrit {dans l'espace direct écrit-re-écrit de polarisation pratique}, c'est à dire dans la re-présentation [imaginaire inverse] de l'ordre direct imaginaire précédent [ordre opératoire précédent]. Autrement, chrono-logiquement peut se re-capituler, re-écrire regroupés :

$$\{\rangle\rangle\} \langle \{=1\}$$

dans l'espace écrit-récrit se lit l'identité unitaire

Et de façon lue-re-écrite encore plus « concise » :

$$\rangle\rangle 1 \langle$$

ou encore en un autre espace d'identité unitaire :

$$=1$$

• **D'autre part :** Tout développement écrit-lu-re-écrit est autre opératoire lu-re-écrit unifiante des instants imaginaires écrits-lus de la précedence [rétroacte opératoire d'instants précédents]. Toute suite de développement est donc « groupe définitionnel unique » des instants unitaires imaginaires inverses de cette chaîne groupée. Ce groupement formel définitionnel nécessite son « contour » [sa limite instantane, sa forme précédente] et les « identités élémentaires » de son « contenu fractionné ». Le système

précédent présente une analogie certaine dans la précédence mathématique avec la re-présentation d'Euler des ensembles, re-présentation associée à l'opération même de représentation de son tracé [re-présentation de la représentation]. En effet, **dans** cette re-présentation, c'est l'instant de fermeture, dans l'ordre de prime polarisation du « tracé du diagramme d'Euler », qui clôt la forme de la limite [enveloppe] et ouvre sur l'autre-opérateur définitionnelle de ce que « l'acte unitaire fermé » définit comme espace émergent [le contenu de cette limite, ou élément délimité, fractionné par sa définition identifiée à la forme de la limite de fractionnement]. De façon intuitive le tracé d'un cercle d'Euler identifie les instants du développement imaginaire suivant dans l'ordre du tracé :

< >

Dans la précédence de l'unité imaginaire des « tracés », prime polarisation à l'ordre du tracé

>

Acte de prime polarisation, [pointage initial, fractionnement initial]

>>

somme imaginaire d'instant de la précédence [« orientation » de la suite 2° point imaginaire]

<

Ordre de l'ordre sommatif, ordre projectif [« projection polarisée » ou « courbure » du tracé]

<<

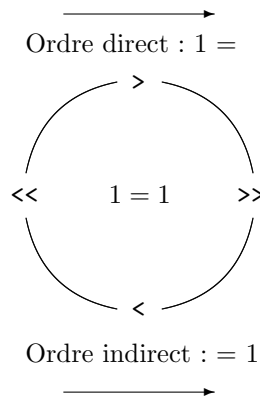
Développement de l'immédiate précédence « pro-jetée » [Suite polarisée du tracé de « courbure »]

> <

Fin du développement unitaire pro-jeté [Clôture du diagramme, re-tour au point image de départ]

Ces instants lus de précédences réécrits [actes] ne sont identifiables et identifiés donc réopérés qu'au « terme » de la précédence « totale » [acte unique] dans l'autre-pratique définitionnelle-lue du diagramme [sa lecture]. C'est à dire que les instants de construction écrits-lus d'un cercle d'Euler ne sont identifiables entre eux que quand le groupe propositionnel {diagramme complet} peut leur servir d'autre unité lue-re-écrite de précédence. Autrement écrit, c'est la fin lue-écrite de toute opération [chose, objet] qui en re-définit le début écrit-lu, ce qui est totalement paradoxal mais homogène à toute forme pratique temporelle définie [c'est à dire identifiée à la définition

de l'antécédence]. Ainsi le diagramme suivant tente d'illustrer ce qui précède.



Dans la polarisation pratique, toute unité [d'identification] homogène émergente rétro-acte [imagine re-opérer] au minimum quatre instants de précédence dans l'ordre imaginaire de prime polarisation. L'autre instant [rétro-] fait émerger la dualité [action, espacement] de l'un [acte]. Ainsi l'autre instant re-écrit [re-opère, re-pratique, re-définit, re-imagine] l'instant-écrit initial en image inverse de l'espace de durée unitaire re-écrite-écrite en groupe :

{une seconde fois{de la première fois}}

Ceci signifie simplement qu'une durée définit [opère] deux instants, un instant définit [opère] un autre instant et une durée, ou, une durée et un autre instant. Les définitions temporelles [instants, durées] sont donc bien opératoires unifiantes de toute forme précédente écrite-re-écrite. Ce qui précède relève d'une prime polarisation à la pratique [acte écrit] et, « dans » cette prime polarisation, à la polarisation seconde au temps [rétroacte temporel, polarisation seconde à la temporalité lue-re-lue]. Ce qui revient à condenser [réduire] la ternaire dualité-forme-définition à son unité spatio-temporelle dans la prime polarisation pratique; la définition de la forme pratique [prime polarisation] se réduit alors à la double définition polarisée secondairement au temps, re-groupée en :

Un instant opère deux durées
Une durée opère deux instants

Le « terme opératoire » [pratique] du groupe écrit-lu-re-écrit est l'opération [ici verbe-lu d'action, acte de prime polarisation], la polarisation seconde « permute » les ordres définitionnels lus du terme opérant l'acte [sujet du verbe] et du terme opéré [objet du verbe]. Les termes définitionnels seconds sont tous deux « termes temporels » [instant-durée].

L'espace en tant que terme d'ordre écrit-lu-re-écrit est effacé et re-unifié dans la « dimension temporelle » qu'est la durée [en tant qu'unité de temps]. Ceci vérifie le fait que l'instant n'a pas de durée [espace infiniment court] et qu'aucune durée classique n'est, par définition, instante. En corollaire⁽³⁴⁾ ou plutôt en scholie⁽³⁵⁾, la prime polarisation pratique écrit-lu « acte directement » [ouvre à] une polarisation seconde à l'ordre unique, uni et unitaire de l'espace lu-re-écrit [rétroacte spatial formel], effaçant ainsi le terme temporel [définitionnel] second de groupe {forme définie}. Simplement re-écrit :

l'espace efface la durée dans la définition spatiale de ses termes seconds : dualité point-distant. En effet l'unité pratique d'espace opère deux dimensions minimales de cet espace, un espace « ponctuel » d'effacement qui n'a pas de « mesure » [d'unité] et un espace « distant » ou unité de distance. La prime polarisation acte [pratique] directement le paradoxe spatial :

Un point opère deux distances
Une distance opère deux points

Inversement à la définition temporelle, la forme spatiale [acte direct de polarisation seconde à l'espace] [prime polarisation pratique] « distance » un point de l'autre point, « ou » pointe une distance à l'autre point, « ou » pointe l'autre distant de l'un. L'espace mathématique [géométrique] est donc polarisation opératoire unitaire à l'ordre spatial et imagine effacer le temps lu de cet ordre graphique. En effet tout comme il vient de s'écrire, le groupe propositionnel de re-présentation :

{Un point opère deux distances}

est bien temps définitionnel lu-re-écrit d'un acte précédent d'un espace {graphique non écrit} [un espace topo-logique]. Le seul espace « réel » [direct, qui « est » sans définition temporelle] est l'acte spatio-temporel de cette page même dans son acte d'écriture [pour l'écrivain], de lecture [pour le lecteur].

Durée {écrit-lu} est instant de ...l'écrit qui suit.

Ce qui re-écrit la forme « ... » ou [...]

⁽³⁴⁾ « Corollaire : n.m. (Corellaire, 1370; lat. corollarium « petite couronne ») ♦1° Log. Proposition dérivant immédiatement d'une autre. ◇ Math. Conséquence d'un théorème déjà démontré. V. Déduction. ♦2° Cour. Conséquence, suite naturelle. » : Le Petit Robert, *op. cit.*

Ici le corollaire est plutôt l'autre proposition émergente dérivant [re-définissant] l'unité de la précédente. Ou mathématiquement l'autre théorème con-séquent à l'un – théorème précédent.

⁽³⁵⁾ « Scolie ou Scholie n. (1680, –1546; du gr. Skholion, de skholé « école »).

I. N.f. Didact. Note philologique, historique, due à un commentateur ancien et servant à l'interprétation d'un texte de l'antiquité. V. Annotation. ? Note critique [...] II. N.m. (1691). Hist. Sc. Remarque à propos d'un théorème ou d'une proposition. « Souvent après avoir démontré une proposition, on enseigne dans une scholie une autre manière de la démontrer » (D'Alembert). » : *Ibid.*

À l'extrême, toute forme graphique est « **essence** » d'acte écrit-lu [acteur d'écrit], le lecteur vérifie à l'instant l'écrit chrono-logique final • ...lu-re-écrit logiquement : {point final} <•

6.8. Polarisation mathématique : arithmétique définition-forme.

Imaginaire re-lu de l'imaginaire écrit-lu

Il apparaît précédemment que toute définition-lue acte temporellement de la forme écrite-lue-récrite de sa précédence pratique. Ce qui signifie que la définition-lue émergente est forcément rétroacte imaginaire temporel lu d'une précédence unitaire définitionnelle imaginaire-lue. Toute opération est donc « durée » de transition [distinction-identification] entre l'instant opérateur définitionnel-lu de durée précédente et l'autre opérateur durée-lue instante. Cette évidence se constate dans l'ordre pratique classique de lecture du dictionnaire, où le développement écrit-lu {m→o→t} à définir est suivi [est re-écrit] par le groupe {développement-lu des mots définitionnels}. L'hypothèse théorique du développement imaginaire de l'imaginaire temporel forme-définition [écrit-lu-re-écrit] devrait donc se vérifier dans les développements second, troisième et quatrième de toute définition-lue académique d'une forme verbale écrite-re-écrite. Le rappel [re-appel] de la note de commentaire du chapitre 5 sur la définition d'opération, distingue « en gras » les mots qui infèrent indirectement à la précédence théorique du présent ouvrage :

« ...Opération : n.f. (XIII^e, « ouvrage, travail ». Lat. *Operatio*) ♦1° **Action** d'un pouvoir, d'une fonction, d'un organe qui **produit un** effet selon sa nature [...] ♦2° **Acte** ou **série d'actes** (matériels ou intellectuels) supposant **réflexion** et **combinaison** de moyens en vue d'obtenir un résultat déterminé [...] ♦3° (1613) *math. et cour.* Processus de nature déterminée qui, **à partir d'éléments connus**, permet d'en **engendrer un nouveau**. V. **Calcul**. *Opérations fondamentales* : addition, soustraction, multiplication, division (*les quatre opérations*), élévation à une puissance, extraction d'une racine...

Opérateur : adj. (1784; lat. *operatorius*) [...] ♦2° Didact. Qui concerne une opération... »⁽³⁶⁾

Toute « définition académique » [du dictionnaire] opère selon « une règle implicite » qui écrit un « mot à définir » avant « sa définition en mots-lus » que séparent

⁽³⁶⁾ *Ibid.* Le terme {opérateur} dans ce travail est une forme néo-logique puisqu'elle est entendue dans son acception d'adjectif substantivé. Il s'agit ici d'un ensemble d'opérations élémentaires qui détermine un groupe algébrique de ces opérations. L'opération d'identification émerge par exemple d'une opératoire effacement-unification. L'opération (opérateur) « unité » émerge d'une opératoire de distinction ou double identification.

« deux points » de coupure réécrite « d'espace symbolique » écrit-lu. Ainsi, comme il est montré précédemment, dans la présente théorie, l'opération de transition écrit-lu-re-écrit est bien un acte unitaire pratique initial [**un** {processus de nature déterminée}] de présentation écrite qui « à partir d'éléments connus » [d'unités imaginaires précédentes, re-présentations unitaires écrites-lues précédentes], en « engendre de nouveaux » [émergence définitionnelle-lue de l'unité opératoire émergente de cette précédence écrit-lu re-groupée].

Comme cette définition « d'opération » renvoie à [réfère à, rétro-acte] « l'unité de calcul » [transition écrit-lu-re-écrit] qu'elle pratique [opère] et que la définition idéale re-écrite {unité} [lu-re-lu] forme bien la partie des mathématiques définie par « arithmétique » [émergence définitionnelle des « unités de calculs »], la ré-écriture de la définition classique⁽³⁷⁾ d'arithmétique doit s'opérer à cet instant :

« ...N.f. (1156; lat. arithmetica, gr. Arithmêtikê, de arithmos « nombre »). ♦1° Partie de la mathématique qui étudie les propriétés et les relations élémentaires sur les ensembles des entiers (naturels et relatifs) et des nombres rationnels. ♦ Pratique des calculs relatifs à cette science (V. Algorithmes; abaque, calcul). Arithmétique supérieure ou théorie des nombres relative à des ensembles plus généraux et faisant appel aux autres branches de la mathématique (théorie des groupes, géométrie algébrique, analyse)... »⁽³⁸⁾

Comme cette définition le montre, l'arithmétique « opère » l'ordre mathématique écrit-lu en « calculs » lus re-écrits. Or ces calculs sont « les propriétés et relations élémentaires sur les ensembles » [formes circonscrites]. Comme tout « ensemble des nombres entiers et des nombres rationnels » est une re-présentation unitaire écrite, une unité opératrice arithmétique [unité écrite-lue-re-écrite d'un calcul] elle-même, en quelque sorte un nombre lu-re-écrit du chiffre-écrit, plutôt le cardinal instant re-écrit d'une durée de lecture d'un écrit premier, la proposition définitionnelle précédente pourrait se re-formuler :

L'arithmétique re-calcule [re-lit-re-écrit] l'acte écrit-lu mathématique.

autrement re-écrit :

{L'émergence numérique re-écrite} [acte unitaire émergent]

{calcule} [re-lit]

{la précédence mathématique écrite-réécrite} [acte unitaire précédent]

l'idéographie précédente.

Ce qui signifie que l'arithmétique est autre polarisation lu-re-écrit-lu [opératoire] de la prime polarisation mathématique écrite réécrite-effacée [unité écrite première effacée]. Autrement écrit, « dans » les mathématiques re-écrites, il y a l'arithmétique-lue

⁽³⁷⁾ *Ibid.*

⁽³⁸⁾ *Ibid.*

« relative » aux calculs-lus des écrits mathématiques précédents. L'autre-pratique-lue arithmétique de l'une-pratique mathématique écrite-lue rétro-acte l'une en calculs [en transitions espace-durée ou espace-ensemble nombre-instant]. Dans la polarisation arithmétique, {un{ensemble}}est espace-durée de définition [extension du concept] de son cardinal ou nombre instant « élément-lu » [unité point-instant] des mathématiques écrites. L'arithmétique, en tant que polarisation seconde imaginaire des mathématiques écrites-lues, définit l'unité opératoire de [unifie, numérise] « transition » de [une] Mathématique lue-re-écrite. L'arithmétique est une opération lue-re-écrite [particulière] de la pratique [acte] mathématique écrite-lue et donc, en particulier, une polarisation de « la » mathématique : un rétroacte mathématique « opérationnel » [polarisée à son propre calcul]. Ici se pose la question de la définition même de l'antécédence formelle mathématique [acteur mathématique] :

« Mathématique : Adj. Et n.f. (1265; lat. mathematicus, gr. Mathêmatikos « scientifique », de mathêma « science ») [...]

II. N.f. ♦1° Sing ou plur. (XVI^e) La mathématique (Vx ou didact.); les mathématiques (cour.) : Ensemble des Sciences qui ont pour objet la quantité et l'ordre. Les mathématiques concrètes étudient les grandeurs mesurables et particulièrement l'espace (V. Géométrie) et le mouvement (V. Mécanique). Les mathématiques pures, abstraites étudient la quantité, sous ses aspects discontinus (algèbre élémentaire, arithmétique), ou continus (calcul différentiel, intégral, infinitésimal, des infiniment petits) V. Analyse; géométrie (analytique), ainsi que les notions d'ordre (topologie, théorie des groupes). Mathématiques appliquées (trigonométrie, géométrie descriptive, calcul des probabilités, sciences physico-mathématiques. V. Astronomie, physique) ... »⁽³⁹⁾

Ainsi les mathématiques sont [essence] pratiques « scientifiques » de l'ordre [durée instante] et de la quantité [instant durée]. Ou plutôt, dans la présente théorie [polarisation], **les opérations de lecture-re-écriture mathématiques sont polarisations instantes scientifiques [écrites] de durées de re-présentation [temps imaginaire d'espaces écrits-réécrits précédents]**.

Donc « la science » est prime polarisation définitionnelle-lue d'espace écrit-re-écrit [espace scientifique] que polarise [temporise] secondairement les temps mathématiques. Or qu'est-ce que « la science » :

« ... n.f. (1080; lat. Scientia, rac. Scire « savoir ») [...] III. Mod. une, Les sciences ♦1° Didact. (XIII^e) Tout corps de connaissances ayant un objet déterminé et reconnu, et une méthode propre; domaine du savoir. [...] ♦2° (XIX^e) Cour. Ensemble des connaissances, d'étude

⁽³⁹⁾ *Ibid.*

d'une valeur universelle, caractérisées par **un** objet et **une méthode déterminés**, et fondées sur des relations objectives vérifiables [...]

La science ♦1° Ensemble des travaux des sciences, connaissance exacte, universelle et vérifiable exprimée par des lois[...]♦2° Les savants, le monde de la science... »

Ainsi la science comme pratique de prime polarisation ouvrant aux mathématiques puis à l'arithmétique est « un ensemble de travaux des sciences » [ensemble cardinal de ses opérations élémentaires écrites], ou la « connaissance exacte, universelle et vérifiable », soit un écrit-lu qui peut se re-écrire indéfiniment. Or, la définition-lue de « connaissance » est totalement polarisée au « sujet de la science », c'est à dire à la subjectivité humaine [polarisation à l'opérateur lecteur, rétroacte imaginaire de lecture]. En effet la connaissance réfère invariablement, dans sa définition, au sujet de la connaissance en tant que siège [lieu, point, espace] d'**une unité de** « savoir lu-récrit » [savoir écrire et lire] sans écrit-lu premier :

« Savoir : [...]♦1° Le fait ou la manière de connaître [...]♦3° (XII^e).
Vx. **Faculté** de connaître **propre à un être vivant**. [...]♦5°
(XVII^e). Les connaissances (sens objectif) : ce qui est connu, ce que l'on sait pour l'avoir appris... »

Les formes « savoir » et « connaissance » réfèrent l'une à l'autre et l'autre à l'une dans leurs définitions formelles respectives [savoir lit-récrit connaissance, connaissance lit-récrit savoir]. Ces inférences réciproques [biunivoques] définitionnelles ont un caractère unitaire commun ; pour que scientifiquement, {quoi que ce}-soit :

- Il faut une-forme écrite [« *Tout corps de connaissances ayant un objet...* »]
- Il faut une-définition lue [« *...déterminé et reconnu...* »]
- Il faut une-opération de transition [relation] qui identifie ou distingue forme écrite et définition lue [« *...et une méthode propre...et fondée sur des relations objectives vérifiables* »].

Ainsi, le développement de la polarisation classique [humaniste, du dictionnaire] forme-définitionnelle, définition-formelle, polarise l'acteur premier de définition formelle à l'objet-sujet humain en tant que « lieux » [points imaginaires de l'espace, instants du temps] initial et ultime de connaissance. Le sujet humain est « lieu ou instant imaginaire » **acteur imaginaire** premier de connaissance : soit la forme imaginaire re-écrite d'**une action définitionnelle première lue**. Il s'agit d'un écrit effacé lu-re-écrit.

La forme idéale, idéelle [idéaliste] est la polarisation mathématique :
Acteur -définition-forme
Un lu-écrit

Où l'acteur idéal [opérateur] est instant initial de la définition-lue de sa propre forme finale [son propre objet écrit]. La conception classique des sciences imagine « la

conscience humaine » comme instant initial définitionnel-lu de « sa » forme finale écrite. C'est ainsi que les mathématiques sont prime polarisation à « une conscience pure » [« ...mathématiques pures, abstraites... »], autrement dit [idéalement {non-écrit}] à « l'unité de conscience » humaine, ou un écrit-lu mathématique effacé. Or, il est montré plus haut qu'il n'y a pas de forme imaginaire re-écrite [unique, unie et unitaire] de la définition imaginaire de {conscience} absolue {lu}, donc il n'existe pas d'unité formelle écrite-lue-re-écrite de {conscience}. Ce qui signifie que « conscience » est formellement inhomogène à sa définition « scientifique » [science] en tant que forme « non vérifiable » non « re-productible » d'elle-même :

{la conscience est à chaque instant formellement distincte d'elle-même}

Elle « se comprend subjectivement » comme définition-lue spéculaire de sa propre définition-lue. En dernière instance, le développement mathématique imagine être acteur définitionnel [lecteur] de sa propre définition-lue. C'est à dire qu'il est définition de sa propre définition unitaire ou simplement résumé [ce que ne démentirons pas les mathématiciens eux-même] :

Les mathématiciens développent la mathématique.

La mathématique définit ses propres définitions formelles.

Ce qui revient à écrire que les mathématiques s'imaginent développement-lu temporel « pur » ou « temporalité pure » d'un espace-lu idéal [idéal] ou encore définition unifiante émergente de l'effacement de leurs définitions précédentes. La présente théorie efface l'« objet-sujet » de prime polarisation imaginaire [les auteurs du présent travail] et remplace cette « polarisation » par la forme pratique même de la définition lue-re-écrite émergente de l'acte écrit précédent ou l'opération re-écrite {unification de précédence écrite}.

Ainsi, la seule [unique, unie et unitaire] forme essentielle du présent écrit [vérifiable, re-opérable] est la « trace ana-logique » que le lecteur réécrit instamment en lecture [fait exister en lecture].

Quel que soit le sujet pratiquant ce travail [en lecture-re-écriture, en lecture « seule »], ce qui « **produit l'essence** » de ce travail est l'espace formel écrit-lu direct [essence de précédence écrite-lue sur un support de l'écrit] c'est à dire les points matériels [actes écrits, présentation, espaces ponctuels écrits] présentés en pratique instantane initiale [acteurs initiaux].

Dans le présent travail la prime polarisation est action unitaire de transition écriture-lecture. La définition instantane lue est acteur - lecteur opérationnel de re-écriture de cet écrit [espace-temps image].

CHAPITRE 7

POLARISATIONS IMAGINAIRES COMPLEXES

ARITHMÉTIQUE ESPACE-TEMPS CHRONO-LOGIQUE SPATIO-TEMPORELLE

« Ce qui me paraît maintenant avec certitude, et que je connais très clairement, c'est que les choses futures et les passées ne sont point, et qu'à proprement parler on ne saurait dire qu'il y ait trois temps, le passé, le présent et le futur : mais peut-être on pourrait dire avec vérité, qu'il y a trois temps, le présent des choses passées, le présent des choses présentes, et le présent des choses futures. »

Saint Augustin, Confessions.

Pour accéder à l'ordre chrono-logique du présent texte, le lecteur doit impérativement s'être rangé à l'ordre ana-logique de l'opérateur écrit-lu-récrit. C'est cet écrit-lu premier qui ordonne les graphies vers leur lecture ana-logique dans l'ordre « contenu-logique » de cet ordre. C'est bien l'ordre d'un imaginaire écrit-lu que re-écrit l'autre imaginaire lecteur dans la transition graphème \rightarrow morphème. Ce chapitre final n'opère donc plus directement de l'analyse de l'ordre strict écrit-lu ana-logique. Ce qui suit renvoie aux ordres imaginaires complexes lus re-écrits de l'ordre imaginaire premier récrit-lu-récrit. Le lecteur, désormais formé à la re-connaissance lue-récrite de sa propre connaissance écrite-lue ana-logique, va re-construire l'autre logique [sa logique] de l'imaginaire re-lu de l'imaginaire lu-récrit. Autrement dit [le « dire » étant un paradoxe lu-non-récrit réécrit],

le présent chapitre forme [re-écrit] l'image chrono-logique-lue complexe de l'image-lue de la chrono-logique de transition directe écrit-lu-récrit. Pour alléger la lecture, les ordres de transition distincts {écrit-lu, lu-récrit...} ne

sont plus écrits systématiquement mais rappelés quand le développement logique le nécessite.

Le lecteur aura remarqué que, sauf erreur d'écriture :

- La transition ana-logique est notée : écrit-lu-récrit.
- La transition chrono-logique directe est notée : (r)écrit-lu-réécrit.
- La transition chrono-logique indirecte est notée : (ré)écrit-lu-re-écrit.

7.1. Prime polarisation

Pour se « clore », le présent travail doit re-venir sur [rétro-acter de] son début [son hypothèse initiale]. De manière générale , « toute forme » théorique [analytique, définitionnelle] conclue en sa fin [synthèse] de la définition ultime de sa forme première [hypothèse initiale, antécédente]. Ainsi l'instant-lu final d'une unité [durée] pratique-écrite « imagine re-venir » à son instant initial re-lu en concluant sa définition unitaire d'ensemble. En quelque sorte, l'instant final-lu clôt la durée unitaire en imaginant re-venir à l'instant-lu de départ. Puisque l'autre espace écrit final [la dernière page de ce livre] est formellement distinct de l'un espace écrit initial [la première page de ce livre], la conclusion [fermeture, clôture] d'un espace écrit-récrit [durée-espace de ce livre] n'est forcément que définitionnelle-lue, et donc instant-lu temporel de définition de cette conclusion réécrite. Donc la « fin » formelle spatiale écrite d'une « unité pratique » est forcément instant final réécrit de sa durée-lue. L'instant final définitionnel du point spatial final [écrit : point-final] « identifie » la durée directe de l'espace unitaire « et » son instant initial. Ce qui se re-écrit en opération arithmétique classique :

$$t_{\text{final}} = t_{\text{initial}} + (t_{\text{final}} - t_{\text{initial}})$$

temps final = temps initial + durée

Cette « équation d'identification temporelle » est paradoxale puisqu'elle développe arithmétiquement l'identité paradoxale d'indétermination écrite :

$$t_f - t_f = t_i - t_i$$

$$0 = 0$$

Cette « indétermination algébrique » temporelle montre d'une part que le temps opère une dualité {durée-instant} de l'effacement de la distinction {espace-point} en identification. D'autre part et en conséquence, le temps est définition-lue même de la dualité des opérations d'identification-distinction puisque l'identité d'instant-lus revient à l'effacement d'espace de distinction et la distinction d'instant-lus à l'unification d'espace-lu en durée d'identité unitaire. Plus simplement exprimé, l'espace strict écrit « t » [« espace lettre » ouvert et fermé par les guillemets] est formellement distinct de l'autre « t » par leur « espacement » direct écrit-lu re-écrit :

tt

L'espace $\{t \rightarrow t\}$ est identifié à la « durée unitaire » temporelle de l'écrit-lu-re-écrit $\{tt\}$. Le présent ouvrage, dans sa forme écrite, débute par une lettre initiale [prime lettre du titre sur la prime page de couverture] pour finir sur l'ultime lettre [dernier caractère sur la dernière de couverture]. Or cette « évidence » n'est que définition-lue temporelle immédiate de deux espaces écrits distincts. Seul le lecteur peut vérifier en « temporisant » l'espace de sa pratique [en feuilletant les pages de son unité pratique : le livre] que cette « proposition définitionnelle » de l'espace « écrit » vérifie bien le temps [durée] du « livre-lu ». L'unique, uni et unitaire transition [médiation] entre espace écrit et temps lu est l'action de polarisation première que re-présente [imaginaire de l'imaginaire premier] la dualité re-écrite :

Écrit-lu
Lu-Écrit

La polarisation seconde à l'acte définitionnel premier polarise l'action première [écriture-lecture] à son acte définitionnel final, à son ordre temporel imaginaire « pur » dans l'alternance imaginaire :

Instant lu – durée écrite
Durée écrite – instant lu

L'espace de précédence écrit immédiat lu-re-écrit :

{un {livre}}

ne trouve sa définition que dans sa lecture [re-présentation temporelle ou durée-lue {livre}]. La polarité forme écrite – définition lue, qui imagine que la forme écrite précède sa définition lue, ouvre au « paradoxe » de toute dualité première qui imagine opérer la forme « avant » la définition, ce qui s'écrit dans l'ordre de précédence écrit [re-présentation directe] :

forme → définition.

C'est bien cette polarité-lue qui re-écrit l'ordre référent premier de précédence [gauche-droite, haut-bas] « sur » l'espace de précédence référent [page]. Au début du chapitre 4 se posait la question : *qu'est-ce qui peut bien ne pas s'écrire entre forme « et » définition et qui définit pourtant cette dualité ?*

Il émerge désormais que c'est le « paradoxe de transition » dans ses polarités {forme-écrite ou/et définition-lue}, {définition-lue ou/et forme-écrite} qui constitue « l'essence » même de la dualité pratique imaginaire ou de re-présentation. Ce « paradoxe » est définition temporelle seconde re-écrite de la définition temporelle première de la polarisation première [ou précédence]. Cette définition inverse [seconde écrite avant première] se re-présente dans la polarisation imaginaire directe écrite :

Précédent formel → Emergent définitionnel

qui n'est autre que la forme polarisée au temps de « sa dualité directe » re-écrite :

Forme → définition.

Cette « polarisation » [transition] instantane opérationnelle définit l'ordre direct immédiat de « toute » précédence durée [ordre ou imaginaire premier de présentation] et donc l'unité même de cette « totalité pratique » ou {prime polarisation écrit-lu}. Une prime polarisation est donc unité d'espace pratique direct de la polarité :

forme-définition [écrit-lu].

Cet espace n'est autre que l'opération [action] d'effacement [transitoire] du terme premier de la polarisation ternaire re-écrite :

Dualité – Forme – Définition
Dualité écrit-lu

où la dualité première [terme premier] s'efface « dans l'action » formelle. L'acte formel [premier] est l'espace de prime polarisation qui efface la dualité première. L'instant initial définitionnel est donc unification de l'espace premier d'effacement. Cet instant initial acte [polarise, oriente] l'espace en ordre direct. L'instant initial est définition instamment réécrite d'un début imaginaire de l'espace précédent [début d'unité]. L'instant initial « met » un point initial [début] à l'espace imaginaire précédent.

L'instant initial est acte temporel définitionnel de l'espace de précédence imaginaire forme-définition.

Si l'espace-instant est [essence duale] action première d'unification de dualité :

L'acteur premier est « une-dualité » [effacée].

Tout acteur premier est donc paradoxal puisque, par essence même, il est :

- effacement d'unité par la dualité
- « ou »
- effacement de dualité par l'unité.

L'acte-lu définitionnel suivant est le rétroacte-lu instant final de l'acte instant initial de l'espace-écrit premier [de l'acteur premier d'effacement : la « première lettre » de l'écrit qui efface toute précédence écrite]. L'instant-lu final définitionnel rétro-acte en ordre direct l'instant initial re-écrit « lettre initiale » pour définir « l'ordre imaginaire direct » ou « acteur spatial premier ». L'instant final est rétro-acte définitionnel second de l'instant initial ou définition-lue [instante] seconde directe de la définition instantane de durée-lue spatiale première ; ce qui n'est autre que [de] l'espace formel écrit-lu-re-écrit émergent.

L'instant final est rétroacte temporel définitionnel-lu d'orientation de l'espace forme-définition [écrit-lu-re-écrit] en ordre écrit-réécrit direct.

L'instant final second « ordonne directement » [re-trace, re-écrit, dirige, oriente] l'espace premier [à l'acteur premier, à l'instant initial] en précédence-émergence réécrite.

L'instant final définit [lit] le point final écrit imaginaire de l'espace premier de l'acteur premier. Ce faisant, il « coupe » [sépare] l'espace en unité(s) imaginaire(s) de la totalité précédente, unifie un-espace écrit délimité en durée unitaire imaginaire lue.

L'instant final rétro-acte ainsi, en « durée » imaginaire-lue, l'ensemble dual des instants [éléments] précédents [fermeture du diagramme d'Euler]. Cette dualité temporelle définitionnelle lue émergente efface la dualité spatiale écrite première et ouvre aux ordres définitionnels temporels seconds. Les instants définitionnels [initial-final] sont {éléments-limites} de l'unité de l'ensemble {durée définitionnelle}. La durée constitue la « fermeture imaginaire » de l'instant final « sur » l'instant initial [éléments] d'un « cycle imaginaire spatio-temporel » [ensemble] écrit-lu-re-écrit. Ce qui énonce l'identité imaginaire qui unifie l'espace des instants final « et » initial :

$$t_{\text{initial}} = t_{\text{final}}$$

temps final identifie temps initial
distingue
durée unitaire

La durée est rétroacte unifiant du rétroacte instant final de l'acte instant initial ou :

**image {Totalité} de l'image {écrite-lue}re-écrite :
{ concept-un }**

Ce qui précède [la précédence théorique ou image lue-re-écrite de l'image écrite-lue] montre que l'espace d'action première ne s'imagine [ne se définit] que d'un « développement écrit-re-écrit » d'identité temporelle unitaire lue. En d'autres termes un espace-ensemble unitaire {un concept} ne s'imagine [reflète, polarise] que de la durée de distinction lue de l'instant-lu final à son instant-lu initial, ce qui s'imagine [re-présente] dans l'arithmétique classique de l'identité polarisée :

$$\text{durée} = \text{temps final} \rightarrow \text{temps initial}$$

$$\Delta t = t_{\text{final}} - t_{\text{initial}}$$

ou re-écrit :

$$- = \neq$$

Ce qui n'est autre que le rétroacte définitionnel « inverse » [indirect, rétroacte du rétroacte] de l'unité d'identification précédente. Ce qui signifie que l'opération arithmétique d'identification est polarisation indirecte [inverse] troisième de la polarisation seconde directe de la polarisation première spatiale de l'acteur premier. Cet ordre, re-écrit définitionnel « inverse » de l'ordre chronologique est développement temporel de toute définition formelle d'unité d'identification. Ainsi le re-développement lu-temporel imaginaire d'une unité imaginaire d'espace écrit est durée d'identification. Cette durée imagine le développement de l'acteur [de dualité opérationnelle] instant d'espace [acteur essentiel] :

Effacement-unification
Unification-effacement

Cette dualité d'opérations spatio-temporelles développe temporellement les polarisations re-écrites en colonnes :

Effacement	Unification
Forme (effacement)	Forme (unification)
Définition (forme (effacement))	Définition (forme(unification))
Durée	Instant
Forme (durée)	Forme (instant)
Définition (forme(durée)) ⁽¹⁾	Définition (forme(instant))
Unification	Effacement

Développements qui se re-capitulent [re-présentent] dans un seul développement écrit de double identité de durée unitaire directe puis indirecte :

$$= 1 \quad 1 =$$

où

$$1 \text{ est } \{\text{opérateur instant unitaire}\}$$

$$= \text{est } \{\text{opérateur durée identification}\}$$

Ainsi une prime polarisation [acteur essentiel spatial] « n'existe » que de son temps opératoire définitionnel ou « durée opératoire » [identification] :

L'action première définit « l'Essence spatiale » [Durée de précedence effacée].

>

L'opération seconde définit temporellement « l'Existence spatiale directe »
de l' {acteur instant initial}.

>>

L'opération troisième définit temporellement « l'Existence spatiale indirecte »
{opérateur instant final}.

<

L'opération quatrième définit temporellement « l'existence de direction⁽²⁾
spatio-temporelle »
opérateur durée.

<<

[instant effacement-unification émergent] qui ouvre à la suite :

>

...

⁽²⁾Direction qui n'est rien d'autre que « l'essence même » de tout espace [au sens vectoriel]. L'émergence de la direction ou durée d'espace précédent ouvre par définition temporelle à l'émergence de l'autre espace définitionnel. La direction polarisée forme-écrite \rightarrow définition-lue-récrite est « sens-lu d'un écrit ».

Ceci signifie que tout développement écrit-lu-re-écrit est opératoire imaginaire temporelle de l'espace d'unification – effacement re-écrit. Ou encore, toute arithmétique relève de la temporisation [logique du temps : chrono-logique] d'un acteur opératoire paradoxal premier re-écrit ou espace re-écrit unification-effacement. Cet espace qui « n'est pas encore » unité [unité en émergence de l'effacement de l'unité précédente] est [essence spatiale] **image d'unité d'action** [action unitaire imaginaire].

L'espace écrit-récrit est précédence de l'émergence unitaire temporelle. (Forme de la définition)

7.2. L'unité : acteur existentiel de chrono-logique essentielle

Le présent travail se distingue des [et distingue les] mathématiques classiques par sa polarisation. En effet, comme il est montré plus haut, les mathématiques opèrent une « polarisation logique arithmétique » de leur propre temps définitionnel :

Acteur-Définition-Forme

La présente théorie polarise son opératoire à l'action opératrice même, ce qui se re-capitule [réopère] de l'ordre écrit direct suivant :

Action-Forme-Définition

Cette polarisation identifie l'ordre pratique ou chrono-logique qui efface l'action première d'écriture, du moins sa durée car elle n'a pas d'écriture pratique, [essence évidente spatio-temporelle de prime polarisation à l'écrit-lu instant] et se résume en temporalité écrite [image temporelle, re-présentation] directe verbale d'action re-écrite :

Former→Définir

Comme le montre la pratique instantée écrit-lu la formation écrite précède la définition lue. Ce qui signifie que la polarisation ainsi définie « suit » [perpétue, continue, poursuit] l'ordre chrono-logique [la direction et le sens vectoriel] de sa pratique définitionnel-le instantée. La prime polarisation [opération première] unifie la formation écrite instantée initiale [opérateur instant écrit initial] en effaçant l'acteur temporel précédent. L'instant définitionnel [lu{écrit}, lu de l'écrit, ou inversion de polarisation] de formation écrite ordonne l'action émergente écrite [la suite écrite] dans l'ordre de précédence premier [ordre d'action : haut-bas, gauche-droite]. Cette polarisation définitionnelle « logique de la pratique immédiate » n'est autre qu'une chrono-logique de polarisation à l'action instantée.

La prime polarisation à la pratique immédiate développe en actions chrono-logiques les transitions temporelles entre précédence pratique et émergence pratique. Ces actions de transition chrono-logique [présentation] produisent [actent, existent en] logique temporelle de dualité unification-effacement. Ces instants logiques [unification-effacement] de la chrono-logique sont « simultanéité logique d'instant » [identité

mathématique] des distinctions logiques. Ce qui signifie qu'unification-effacement sont re-présentations logiques des re-présentations chrono-logique des transitions

instant \rightarrow durée, durée \rightarrow instant

La logique mathématique classique ne développe pas d'opérateur particulier des actions chrono-logiques simultanées unification, effacement.

Il est montré plus haut que ces actions chrono-logiques se réécrivent logiquement [mathématiquement] comme dualité [espacement orienté, espace-sens] de développement des opérateurs duaux écrits en mode direct $|1 = |$, $| = 1|$.

Il résulte de ce développement, que l'action de lecture instantane est logique indirecte des durées opérationnelles chrono-logiques directe « et » [puis] indirecte d'identification re-écrites de la façon chrono-logique suivante :

= =

L'opérateur logique [unité] réécrit directement l'unité d'espace de cette double identification chrono-logique en en effaçant les instants écrits :

1

Comme la logique mathématique n'opère que ses opérateurs lus-re-écrits précédents [efface sa chrono-logique, sa propre durée pratique, son acteur premier, sa forme], **les primes opérateurs existentiels de la logique mathématique sont d'essence chrono-logique.** L'action chrono-logique est essence de l'existence des suites d'acteurs re-écrites [développement] identité-unité, unité-identité.

L'identité « et » l'unité sont acteurs logiques d'action de transitions chrono-logiques : unification \rightarrow effacement, effacement \rightarrow unification.

En effet, comme il est montré au sous chapitre 4.1, toute action [opération] développe une dualité paradoxale définitionnelle-lue [temporelle] de l'instance en opérations imaginaires temporelles « simultanées » et « complémentaires » [unification – effacement] de transition « précedence \rightarrow émergence ». Ce qui revient à écrire que l'**instant initial**, « **acteur arbitraire instant**⁽³⁾ » du développement chrono-logique, est action instantane d'unification spatio-temporelle [espace-durée précédent].

**L'émergence est définition d'unité instantane opératoire précédente
[instant unitaire opérationnel, acteur].**

Ce qui précède a montré que les formes unitaires élémentaires [instants initiaux et finaux] de tout développement définitionnel lu d'une précedence chrono-logique écrite-re-écrite [suite de durée unitaire] sont les opérateurs re-écrits [réacteurs ?] {**un**}, {**autre**} de cette dualité [durée en polarisation directe]. Les acteurs de durée {un \rightarrow

⁽³⁾L'opérateur {ère chrétienne} s'imagine débiter à l'instant arbitraire imaginaire premier de son initial définitionnel = {naissance du Christ} et se perpétue tant que cet initial n'est pas effacé en pratique instantane. Comme l'énonce le dicton populaire qui illustre parfaitement ce propos : « ça durera tant que ça durera ! ».

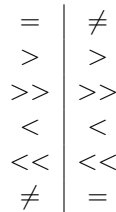
autre} infèrent « par essence » [essentiellement] chrono-logiquement au développement spatio-temporel qui transite de un instant écrit vers l'autre instant récrit [polarisations] et « existent » comme éléments de la définition du développement d'ensemble opérationnel de cette transition :

- « un » et « autre » sont acteurs [instants] existentiels chrono-logiques.
- « autre » est acteur émergent.
- « un » est acteur précédent.

L'opération instantane définit un acteur d'action[la forme unitaire].

Une telle essence écrite [précédence] chrono-logique peut se développer [s'imaginer, exister, se lire-re-écrire] en deux suites [re-développements, ensembles] de six termes opératoires interdépendants [acteurs, éléments] :

- Une suite-écrite qui « débute » d'une identification-lue effacée [distinction] pour « finir » à l'unification-lue de la distinction précédente [identification].
- Une suite-écrite qui « débute » d'une distinction-lue unifiée [identification] pour « finir » à l'effacement-lu de l'identification précédente [distinction]



Ce qui revient à re-écrire la polarisation-lue des actions écrites suivantes à six opérateurs [instants]de polarisation dans l'ordre de précédence direct de l'écrit :

un {être}
Pratique
Espace
Polarise
Temporise
{existence} un

Dans les deux ordres logiques distinction-identification (unification),
identification-distinction (effacement).

La polarisation à l'acteur unitaire précédent ou polarisation à l'acteur effacé est opération de définition formelle « scientifique » [ou espace logique scientifique, mathématique, espace « matériel »]. En effet la définition même des sciences ou des mathématiques en tant que « connaissance exacte, universelle et vérifiable exprimée [écrites?] par des lois » efface la forme même qu'elle étudie en son début. « L'objet » unique [unifiant] de la science est bien de distinguer des identités et d'identifier des distinctions

de la précedence scientifique : une forme « exacte » [un-écrit distinct « et/ou » identifié], « universelle » [unie, unique et unitaire lu-un], « vérifiable » [re-productible, re-écrivable] et « exprimée par des lois » [écrites formellement définies-lues, par d'autres pratiques opératoires de définition-lue formellement re-écrite]. Les mathématiques énoncent ces « lois » définitionnelles-lues scientifiques « sur » l'unité écrite réécrite formellement effacée initiale [réroacte] de leur propre identification-distinction ; Ce sont **les prémisses**⁽⁴⁾ pratiques de leur propre développement [écrit, dessiné, exposé oralement...].

La notion de « positivisme » scientifique n'est donc pas une « obstruction » au développement chrono-logique, mais par essence même l'opérateur de [la polarisation à] son « unité initiale opérationnelle » effacée par l'émergence d'action. Il peut aussi s'énoncer que la logique mathématique [scientifique, positive] est l'action d'écriture directe chrono-logique d'une opération inverse [indirecte] qui re-place l'unité effacée en début de tout développement de distinction ou d'identification [en point formel initial ou instant initial définitionnel, ou prémisses]. Ceci est homogène à ce qui est énoncé plus haut : l'acte [la démonstration] mathématique efface, en son début, son acteur logique [le mathématicien] : l'acteur nul imagine précéder l'action qui l'a annulé [effacé]⁽⁵⁾.

Pour tenter de re-capituler ce qui précède, doit s'opérer le rappel suivant : dans la présente théorie, toute unité se définit du [s'identifie au] paradoxe lu-re-écrit qui la forme. L'acteur premier d'une polarisation opérationnelle est un « **paradoxe en soi** »⁽⁶⁾ [de présentation, par essence] puisqu'il ouvre chrono-logiquement à la dualité spatio-temporelle de ses ordres de re-présentations. Il s'ensuit que toute émergence unitaire formelle est opération paradoxale de polarisation qui ouvre aux ordres [imaginaires de l'imaginaire, <<, re-présentation de la re-présentation] de leurs acteurs seconds de transition logique-chrono-logique :

Unification-Effacement
Effacement-Unification

L'acte logique direct lu-re-écrit imagine [re-présente] l'unité imaginaire suivante comme unification d'essence pratique précédente et effacement de l'existence imaginaire unitaire précédente :

⁽⁴⁾« Prémisses : n.f. (XIV^e ; lat. praemissia [sententia] « [proposition] mise en avant ») ♦1^oLog. Chacune des deux propositions placées normalement au début d'un raisonnement et dont on tire la conclusion. *Axiome constituant l'une des prémisses d'un raisonnement...* : Le Petit Robert, *op. cit.*

Une prémisses n'est donc rien d'autre que la prime polarisation [« mise en avant »] d'une dualité propositionnelle [« chacune des deux propositions... »]. Les prémisses sont les instants opératoires initial et final [les acteurs] d'une opération [durée, axiome] chrono-logique.

⁽⁵⁾En quelque sorte, ce serait un acteur qui imaginerait mourir sans être né, ou le même acteur qui imaginerait vivre sa propre mort.

⁽⁶⁾Par exemple la définition-formelle d'un « mort-vivant ».

- Effacement de l'un par unification de l'autre en instant initial :
« **distinction** » imaginaire de durée suivante.



re-écrit

$$= 1$$

L'acte logique indirect re-imaginaire [se re-représente] re-écrire l'unité précédente [s'imaginaire représenter la re-présentation] comme effacement de l'émergence et re-réécriture précédente.

- Unification en instant final de l'un par effacement de l'autre :
« **Identification** » imaginaire de durée précédente.



re-écrit :

$$1 =$$

unité [durée] d'effacement, identification des instants.

1 est durée image unitaire d'instant imaginaires *ii*

Les opérateurs existentiels [acteurs] duaux des actions essentielles sont donc, lus en ligne :

Dualité	polarité	Unification/ Effacement
Un	début [initial]	Unification
Autre	fin [final]	Effacement
Instant	distinction	Unification-Effacement
Durée	identité	Effacement-Unification

7.3. Transitions d'unités logiques chrono-logiques complexes

Pour re-capituler ce qui précède, un acteur logique suit forcément la chrono-logique d'action qui l'a engendré. Par exemple, la « présente re-capitulation suivante » acte « de » [re-écrit, s'espace de] l'ordre précédent en effaçant sa propre action instantane d'écriture ce qui conduit au paradoxe indirect de l'énoncé : {la suivante re-capitulation présente ce qui suit...}. Ceci « induit » l'acte d'unification imaginaire émergent [existence définitionnelle passive] de l'imaginaire d'action précédente [essence formelle

active]. Donc l'acte immédiat « re-imagine » la définition d'une négation [annulation] définitionnelle précédente. L'acteur logique instant [initial] de cette action non-définitionnelle [formelle] précédente est imaginaire d'action précédente notée en acte écrit direct :

$$i$$

Cependant cette re-présentation s'imagine [rétro-acte, « se » réfléchit] logiquement et simultanément chrono-logiquement comme :

Acte imaginaire émergent i d'action imaginaire i précédente⁽⁷⁾

$$ii$$

Cette « proposition » représentative logique [passive] « du » développement chrono-logique [actif] précédent n'est autre que « l'identification unitaire » de la précedence logique [durée imaginaire précédente] re-actée [re-écrite] :

$$ii$$

$$=$$

$$1$$

L'acte unitaire « réel » de l'identification de l'espace d'action imaginaire direct $[ii]$ ouvre à l'effacement de l'espace imaginaire ii en espace inhomogène complexe de durée unitaire [identification unitaire], l'identité est opérateur de durée complexe, l'unité opérateur instant réel [nombre-instant réel] :

$$= 1$$

Logiquement [re-présentation de la représentation] le 1-formel écrit « en haut » est [essence d'identité] le 1-définitionnel lu-réécrit « en bas ». L'identité s'efface dans le re-couvrement de {1-haut} « par » [fois, instant] {1-bas}. Ce qui n'est rien d'autre que l'image réelle-complexe chrono-logique [instant -durée] d'identification re-actée :

$$1 = 1$$

« ou » [logiquement] réécrit

$$1$$

une identité émergente

Cette identité imagine [se représente] « re-plier » son instant unitaire final $[i_{1/\text{final}}]$ sur son instant initial [sur $i_{1/\text{initial}}$]. Ce repli imaginaire au second ordre logique [identification] implique chrono-logiquement l'effacement imaginaire de l'image instantée finale $[i]$ « dans » la durée de l'image instantée initiale $[ii]$ du « 1 initial » [gauche]. Le 1 émergeant du repli 1 droit sur 1 gauche est image distincte [premier repli formel] de l'espace d'identification unitaire précédent [1 sur 1 ou i sur i]. L'unité identitaire

⁽⁷⁾ « L'explication » précédente qui ouvre à cet acte suit d'ailleurs chrono-logiquement [ouvre à] ce développement logique. En exemple, la forme pratique de la mort de l'autre définit la mort de l'un : en un mot « un » ne vit que la mort « d'autre » ou « on ne connaît la mort que de l'autre ».

[1 =] émergente unifie la précédence [11 ou ii] et développe la distinction des instants imaginaires précédents :

$$1 = \\ \dot{i}$$

L'espace i est l'espace imaginaire [essence spatio-temporelle] unitaire inverse de l'espace d'identification précédent ou durée complexe unitaire imaginaire inverse [re-pli imaginaire second de l'espace imaginaire]. L'inverse de la durée imaginaire d'identification n'est autre que la distinction ou instant final de double identité :

$$\{\{=\} =\} \\ \neq$$

En effet la logique mathématique efface l'acteur unitaire de double identification dans l'image seconde de l'opération « distinction [différence] d'unité ». i est durée imaginaire d'identification complexe directe de l'unité :

$$== \\ i$$

De ce fait i est durée imaginaire de distinctions complexes [instants complexes] indirectes de l'unité :

$$\{\{\neq\} \neq\} \\ \dot{i}$$

Ces deux séquences re-présentent [développent] l'opération différentielle [identification des instants distincts ou distinction des instants identiques] qui identifie l'opérateur :

$$ii \\ \text{différence d'instant [acteurs]} \\ - \\ \text{opérateur différence réelle} \\ 1 = i - i = 1 \\ i \dot{i} = 1 = -ii$$

ce qui re-définit [re-développe] en acte logique [imaginaire de l'imaginaire direct] d'identification l'action chrono-logique précédente comme acteur de distinction :

$$\{\{\neq\} =\}$$

ce qui se développe chrono-logiquement en

$$\{\neq 1\} = \{i \neq i\} =$$

qui n'est rien d'autre que le re-développement logique de la transition en ordre direct d'une unité imaginaire d'action [essence] précédente à « son » unité d'existence émergente.

$$\{i = i\} \neq \{1 = 1\}$$

ou distinction de deux ordres d'identification [dualité d'identité]. L'acte logique [imaginaire direct] de l'action chrono-logique re-présente l'unification imaginaire première à l'effacement. Cette polarisation écrite :

Unification-effacement
 ou re-écrite émergence unitaire
 ou re-écrite = 1
 ou re-écrite identité première [identification précédente]
 ou re-écrite prime polarisation

est **acteur existentiel** d'action essentielle. **Cet acteur existentiel « est » [par essence active] nombre-durée logique réel de la chrono-logique.** En effet l'essence active d'un acteur existentiel est la re-présentation logique lue-re-écrite [identification] d'une présentation écrite-lue-re-écrite chrono-logique. Ceci confine au paradoxe essentiel de dualité forme-définition dont l'existence représentative [cet écrit-lu-re-écrit] est formellement distincte de son essence [écrite-re-écrite]. Autrement écrit, **ce qui ne peut s'écrire s'écrit paradoxalement :**

≠

écrit-lu-re-écrit
 {distinct}

qui n'est autre que « l'identité barrée » ou « nombre-instant » imaginaire complexe de l'identité lue-effacée re-écrite (ou l'identité lue-re-écrite effacée). La distinction est donc acteur logique paradoxal complexe [imaginaire de l'imaginaire, ii] de transition logique-chrono-logique écrit-lu-re-écrit. La complexité « transite » en ordre direct logique-chrono-logique par le « chronos » [le temps, la durée instantée] ou nombre-durée imaginaire.

L'action logique [imaginaire indirect de l'imaginaire] de l'acteur logique chrono-logique re-présente l'effacement imaginaire premier à l'unification. La polarisation écrite :

Effacement-Unification
 ou re-écrite précédence imaginaire
 ou re-écrite i =
 ou re-écrite \neq i
 ou re-écrite \neq =
« est » [essence active] acteur existentiel
 ou

nombre-instant logique imaginaire de la chrono-logique.

La dualité de l'acteur logique existentiel développe « la complexité opératoire » définitionnelle temporelle de la forme spatiale appelée :

Nombre complexe instant-durée

qui n'est autre que la complexité des développements :

Forme chrono-définie [durée]

Définition chrono-formée [instante]

qui sont les distinctions chrono-logiques des polarisations re-écrites forme→définition, définition→forme. Ce qui précède ouvre à la définition classique de « complexe » :

« Complexe : adj. et n.m. (XIV^e ; lat. *complexus*, de *complecti* « contenir »). I. Adj. Qui contient, qui réunit plusieurs éléments différents [...] – Gram. Sujet, attribut complexe : déterminé par un ou plusieurs compléments – Log. Terme complexe : accompagné d’une explication ou d’une détermination. – Math. nombre, quantité complexe, qui a une partie réelle et une partie imaginaire. [...] II. N.m. (1781) ♦1^o Physiol. Association de plusieurs phénomènes ou substances formant une entité ou concourant à une activité bien définie. [...] ♦3^o Psycho. Ensemble perçu globalement, sans analyse de ses parties composantes. V. Forme. [...] ♦5^o Chim. Structure moléculaire dans laquelle se trouve inclus un atome métallique dont les caractères analytiques ne sont plus décelables – Math. Se dit de certains ensembles (de courbe, etc.) ... »⁽⁸⁾

L’opération complexe d’une prime polarisation [acte imaginaire] est son développement minimum en quatre instants [acteurs imaginaires] paradoxaux donc formellement homogènes-inhomogènes. Ces instants opératoires qui préludent à toute polarisation pratique formelle sont « transitions spatio-temporelles » pour passer d’une unité opérationnelle [un point instant] à l’autre unité opérationnelle [autre point instant]. Ce qui équivaut à la distinction entre identification unitaire et unité d’identification. L’opération complexe émergente développe « à sa suite » [produit, contient] les rétroactes unitaires de polarisations secondes [ordres seconds] d’« unités » opératoires précédentes. C’est à dire que l’opération émergente [autre pratique définitionnelle] définit l’unité opératoire de la polarité précédente [durée précédente] ; à savoir l’image temporelle complexe de re-présentation de l’espace [ordre opératoire] d’une dualité opératoire paradoxale [unification-effacement, identification-distinction, somme-différence, produit-fraction, exposant-racine].

7.4. Acteurs complexes logiques de la logique chrono-logique

La dualité, ou espace imaginaire de double polarisation [*ii*] est « essence » imaginaire de « simultanéité » des polarisations complexes directe ou indirecte :

$$i \neq i \text{ essentiel}$$

⁽⁸⁾Le Petit Robert, *op. cit.*

qui re-développe « l'image simultanée » de re-présentation complexe inverse de cette séquence logique chrono-logique :

$$= \neq \\ i \\ i \text{ existentiel}$$

Ces deux instants imaginaires logiques lus « simultanément » réécrits :

$$\{\neq = = \neq\} \\ \{\text{identiques et distincts}\} [ii]$$

« existent » en trace ou « durée d'identification imaginaire » de l'instant unitaire précédent distinct [inverse, $-1 = ii$].

L'opérateur de simultanéité chrono-logique lue des instants essentiels $[ii]$ est le « ou » logique qui distingue dans l'action immédiate les polarisations instantes :

$$\{\neq =\}\{= \neq\} \\ i \text{ essentiel « ou » } i \text{ existentiel } [i \rightarrow i]$$

Le **quantificateur** logique mathématique « existentiel » $[\exists]$ est l'instant indirect [« i » final, re-présentation d'effacement de l'instant initial chrono-logique] de la durée polarisée qui opère l'effacement [la trace : l'instant nul \neq initial (barré)] chrono-logiquement « avant » la durée d'effacement [distinction].

$$\neq < 1 \\ \exists$$

il existe un successeur [une suite]

Autrement écrit, **en logique classique, l'existence définitionnelle-lue imagine précéder l'essence formelle image**. Simplement la logique booléenne re-présente [calcule] la charrue sans présenter les bœufs. C'est à dire la charrue est, à la fois, forme et définition de sa propre unité [présentation \neq et re-présentation i]. La logique « efface » la dualité forme définition dans l'unification identificatrice de « l'existence simultanée ». Par contre en chrono-logique : c'est parce-qu'« il était une fois » au moins une image de {bœuf} que se développe l'image {charrue} dans l'existence de la dualité imaginaire seconde bœuf-charrue ou charrue-bœuf [fractionnement – distinction d'ordre]. L'effacement de l'unification antécédente au successeur qui la définit induit forcément l'unification d'identité logique {définition=définition}. En logique mathématique « l'existence en soi » nécessite, un autre opérateur de « totalité antécédente » [ensemble forcément ouvert], une forme « d'univers imaginaire mathématique » effacée par la « définition d'existence ». Cet opérateur est forcément « totalité unitaire d'effacement », le « **quantificateur universel** » $[\forall]$ est instant [\neq initial barré] de cette totalité définitionnelle effacée par la définition suivante dans l'espace opérationnel direct :

$$\forall$$

pour toute {suite} \exists {une suite}
 quel que soit {la suite} \exists {une suite}

L'instant initial de l'existence logique mathématique est une-totalité formellement re-écrite effacée ouvrant à « l'univers des développements de re-présentations mathématiques » [imaginaire de l'imaginaire, définition de la définition]. Ce qui ouvre effectivement à l'ordre inverse-imaginaire-inverse suivant du développement : l'ordre **d'implication logique**, « univers définitionnel implique existence définitionnelle » qui est ordre logique idéal ou idéal. Cet ordre imaginaire inverse re-écrit :

$$\dagger < 1$$

re-écrit

$$\forall \Rightarrow \exists^{(9)}$$

Pour tout-lu existe une définition re-écrite {un {tout}} [un re-groupement et éventuellement un seul]

Une totalité écrite-lue implique l'unité de groupe lu-réécrit de cette totalité :

$$1 = \{1\}$$

Ce qui re-ouvre [ensemble des ensembles] l'ordre inverse de cet ordre inverse qui imagine l'**implication réciproque**, qui re-imaginer en ordre inverse l'implication inverse précédente :

$$\dagger < 1 << 1\dagger$$

lu-re-écrit

$$\forall \iff \exists^{(10)}$$

Totalité implique unité, unité implique totalité unitaire. Ce qui précède montre que les opérateurs logiques classiques [mathématiques] sont re-présentations [ordre indirect] de re-présentation [ordre indirect] de leur développement pratique direct effacé [présentation]. En quelque sorte la re-présentation logique mathématique efface l'ordre premier de sa propre existence opératoire, \exists et opère directement l'espace de double re-présentation $\exists\exists$ ou durée imaginaire *ii*.

Seule la durée indirecte [durée imaginaire inverse, $\exists\exists$] « imagine » [définit] lire-re-écrire une forme unitaire [une trace] opératoire [opérateur effacé ou « trace opératoire »] à l'effacement lu de la précedence, en quelque sorte une « **forme écrite** »

⁽⁹⁾« Implication : Quand une proposition *A* entraîne une proposition *B*, on dit que : *A* implique *B*. On écrit : $A \Rightarrow B$ » : Lespinard et Pernet. *Arithmétique : Classe de mathématiques élémentaires, op. cit.*

⁽¹⁰⁾« Equivalence : Si une proposition *A* entraîne une proposition *B*, et inversement, on dit que *B* est logiquement équivalent à *A*. On écrit : $A \iff B$ » : *Ibid.*

de l'oubli »⁽¹¹⁾, ici \neq . L'effacement unitaire en ordre indirect inverse [imaginaire de l'imaginaire] produit l'opérateur formellement inhomogène « unité effacée » qui n'est autre que le **nombre écrit-lu imaginaire de l'imaginaire lu-re-écrit {zéro}** [autre forme de \pm] écrit en mathématiques classiques :

$$0$$

re-défini dans le développement lu effacé re-écrit [verbal] :

$$\{\text{zéro}\}\text{-lu}$$

Réopéré en ordre direct

$$\pm = 0$$

$$0$$

Durée identitaire annulée

Ce qui signifie que l'instant zéro [0] rétro-acte [opère, identifie, lit re-écrit] une durée précédente effacée, c'est à dire l'espace opératoire inhomogène immédiatement précédent [trace opératoire]. Plus simplement, en imaginant re-former [re-écrire] l'opérateur précédent lu-effacé [trans-former \pm en 0, les identifier], la nullité imagine rétro-verser [re-plier] l'espace qui sépare chrono-logiquement instant final [autre] de l'instant initial [un]. La nullité imagine re-couvrir l'unité et recouvrer l'espace précédent en espace re-opérable. **Zéro opère un palimpseste d'unité. Zéro [0] est opérateur [instant] complexe de « transition » entre unités distinctes.**

$$1 > 0 < 1$$

$$1 \neq 0 \neq 1$$

L'effacement de l'effacement ouvre à l'unification qui ouvre à l'autre suite unitaire chrono-logique. Donc « l'opérateur nul » [Zéro, 0, oubli, effacé] imagine une suite en son ordre inverse [indirect de l'indirect imaginaire].

$$0 =$$

Ainsi zéro [0] est l'instant émergent de durée indirecte effacée précédente :

Zéro[0] est non-durée absolue.

Zéro [0] est instant initial imaginaire indirect.

En cela, la nullité est « Instant Initial Idéal » de toute suite⁽¹²⁾. Ce qui signifie qu'il initie imaginairement indirectement [instantanément, tout de suite] toute suite. Il est donc **origine idéale de la suite des suites [suite absolue, indirect de**

⁽¹¹⁾Ce serait le paradoxe de l'amnésique qui se souvient qu'il a oublié sa précédence. Quand commence et quand finit ce « rappel de l'oubli ». De façon encore plus paradoxale, qu'en serait-il pratiquement d'un amnésique qui aurait oublié l'oubli? En fait tout dépend de l'instant initial de l'oubli ou émergence de remémoration.

⁽¹²⁾C'est cette opération qui forme l'immédiateté de la forme courante « tout de suite » ou « toute affaire cessante » qui renvoie à l'annulation de la précédence pratique et la polarisation à l'unité pratique immédiatement émergente.

l'indirect], c'est à dire paradoxe chrono-logique absolu de lui-même considéré isolé par son propre effacement re-écrit. C'est pour cela que la définition formelle lue-re-écrite zéro [définition cardinale-lue] zéro [de la forme effacée réécrite] n'existe pas en ordre direct. En effet la rétroaction-lue de nullité sur une unité écrite ne peut se rétro-acter [se re-écrire spéculairement] puisque la suite définitionnelle-lue d'une annulation est l'émergence d'une autre suite unitaire écrite. **Autrement écrit, zéro ne « fractionne » $0/0$] pas directement zéro. Par contre [par négation], zéro peut re-imaginer re-annuler une annulation précédente [re-lire un lu-effacé] et « produit » alors une unité imaginaire suivante indéfinie [unité indéterminée de durée $0 \rightarrow 0$, zéro-lu lu-re-écrit zéro].**

En ordre direct :

$$1 \downarrow 1 \\ 0$$

En ordre indirect :

$$0 \downarrow 0 \\ ?$$

Puisque zéro est non-duré [participe passé du verbe « durer » transformé en verbe transitif] par l'instant opérationnel d'effacement de l'espace précédent, il n'existe pas d'espace {durée de nullité} re-écrit {00}. Donc il ne peut exister d'unité de transition écrite-lue-re-écrite {zéro-un-zéro}. Donc l'opérateur zéro [unité nulle, effacée, oubliée. . .], instant « pur » de transition chrono-logique, est l'opérateur chrono-logique imaginaire inverse de **non-espacement**. Comme l'espace est ordre direct de prime polarisation, **la nullité est négation chrono-logique** de l'espace forme-définition. Donc la nullité est définition de la non-forme opératoire précédente :

Zéro est opérateur chrono-logique écrit de négation définitionnelle-lue.

Chrono-logiquement, puisque la définition-lue émergente rétro-acte la précédence écrite en unité, la nullité est définition-lue annulée de la forme écrite précédente. En effet la forme écrite annulée de la définition-lue annule la définition-lue de la forme écrite. **L'opérateur nullité [zéro. . .] est donc « moteur » de développement imaginaire** [indirect de l'indirect], autrement dit de suite imaginaire unitaire, c'est à dire de « **mouvement spatio-temporel** ». Il est transition entre toute dualité opérationnelle. L'opérateur de dualité, de polarité est la nullité. Il peut se re-écrire la ternaire suivante d'une unité en mouvement spatio-temporel [en évolution], ou suite spatio-temporelle, ou développement :

Une définition-lue annule une forme-écrite
Une forme-réécrite annule une définition-lue

Ceci est homogène au développement opératoire de toute unité en durées :

Unification-identification
Annulation-distinction

qui constituent la transition entre précedence formelle écrite-lue et émergence définitionnelle lue-re-écrite.

7.5. Tension complexe forme-définition

Groupes opératoires d'identification

Le sous chapitre précédent initiait la définition de durée unitaire imaginaire.

1 est durée unitaire d'instantans imaginaires ii

La durée ii est re-présentation en ordre direct re-écrit de l'espacement écrit-lu ii [imaginaire de l'imaginaire]. Il peut s'écrire que :

1 lit [action lire] l'espacement ii

donc que l'espace ii est « essence imaginaire » de 1 écrit, ou, 1 est « existence écrite » de « ii [lu]re-présenté ». {1}-écrit est formellement inhomogène à « son » espace définitionnel ii lu-re-écrit { }. Il peut s'écrire que l'existence 1 de ii [1{ ii }] résulte de la « tension » instant-durée. Cette tension est l'inhomogénéité de la forme unitaire [1] à sa définition imaginaire duale [ii]. Cette « **tension** »⁽¹³⁾ qui interdit de con-fondre [con-former] instantans [pluriels] et durée [unique] est strictement chrono-logique. La transition essentielle chrono-logique forme-définition est existence définitionnelle de la forme. La pratique immédiate, instantane « quantifie une fraction-lue » de la précedence écrite en définition-lue d'unité. Ainsi, c'est la réécriture de l'autre de l'un-écrit [ordre inverse] qui définit la durée d'espace un-autre.

Par exemple « dans » :

$$AN$$

c'est l'écriture de l'unité N qui écrit la durée d'essence $\{A\} \rightarrow \{N\}$, durée d'existence $\{AN\}$ [diphthongue]. C'est la « tension » \overrightarrow{AN} qui écrit $A \longleftrightarrow N$ [A « suivi » de N ou rétro-action N « sur » A]. La « tension » résultant de l'émergence d'une définition instantane de durée précédente « opère » l'instant précédent en « instant initial » de l'« instant final » d'une durée opératoire. L'acte émergent final [agira sur] son initial en acteur [tenseur] en fin de polarisation [opération]. Ce qui émerge transitoirement chrono-logiquement « n'est pas encore » instant final et « n'est plus » instant initial. Cette transition instantane est « tenseur » imaginaire {instant complexe}.

Un « tenseur »⁽¹⁴⁾ est une durée imaginaire orientée d'instantans imaginaires

⁽¹³⁾ « Tension : [...] ♦3° Phys. Toute force qui agit de manière à écarter, à séparer les parties constitutives d'un corps (opposé à pression)... » : Le Petit Robert, *op. cit.*

⁽¹⁴⁾ « Tenseur : [...] ♦3° Math. (v. 1900, angl. Tensor). Etre mathématique constituant une généralisation du vecteur, défini dans un espace à n dimension par n^k composantes (k étant l'ordre du tenseur) et dont les propriétés sont indépendantes du système d'axes de coordonnées choisi... » : *Ibid.*

indistincts. La logique écrit le tenseur essentiel chrono-logique premier [définition canonique d'un être imaginaire mathématique i d'ordre deux ou i^2] :

$$\overset{\cdot}{i}\overset{\cdot}{i}$$

qui est paradoxal car il écrit directement [logiquement] l'inverse de ce qu'il signifie en lecture : deux instants distincts indistincts **ou** indistincts distincts.

En ordre direct i_{droit} imagine effacer i_{gauche} dans sa durée. En ordre indirect i_{droit} efface sa durée « sur » i_{gauche} [re-plie l'espace ii en i_{gauche}].

Ainsi l'instant chrono-logique imagine re-écrire la dualité d'ordre [espace] direct-indirect qui imagine le tenseur opératoire logique-chrono-logique lu-re-écrit :

$$\overleftrightarrow{\overset{\cdot}{i}\overset{\cdot}{i}}$$

La représentation logique [ou existence logique] développe l'essence [présentation] chrono-logique [précédence] en quatre instants de tension distincts :

$$\begin{aligned} &> i \\ &>> \overrightarrow{i} \\ &< i \\ &<< \overleftarrow{i} \end{aligned}$$

Toute transition opératoire développe en écrit-lu-re-écrit un {tenseur imaginaire complexe unitaire} de deux instants et deux directions d'instant [durées orientées].

Ce « tenseur unitaire » écrit $\overleftrightarrow{\overset{\cdot}{i}\overset{\cdot}{i}}$ sera lu-re-écrit par la suite :
{Monade unitaire}⁽¹⁵⁾

Le tenseur direct logique-chrono-logique du tenseur arithmétique temporel est le tenseur unitaire [monade unitaire] de double identité :

$$\overleftrightarrow{\overset{\cdot}{i}\overset{\cdot}{i}}$$

qui imagine condenser [re-grouper] l'espace formel en durée définitionnelle unique dans l'écrit arithmétique classique [logique] :

$$=$$

Ce qui « est » à gauche « existe » à droite et ce qui « est » à droite « existe » à gauche ; ce qui écrit la double identité rétro-versée :

$$= =$$

⁽¹⁵⁾ « Monade : n.f. (1547 ; bas lat. *monas*, -adis « unité », mot gr.). *philo.* Chez les pythagoriciens, unité parfaite qui est le principe des choses matérielles et spirituelles.- (Fin XVII^e) Chez Leibniz, Substance simple, inétendue, indivisible, active qui constitue l'élément dernier des choses et qui est douée de désir, de volonté et de perception. » : *Ibid.*

qui condense la durée de double identité en groupe unitaire d'identification logique :

$$1$$

ou chrono-logique

$$\{\overrightarrow{1}\}$$

L'unité logique [Monade unitaire] « re-groupe » un développement chrono-logique de quatre tenseurs imaginaires. La monade unitaire émergente rétro-acte donc d'un groupe mono-gène de quatre instants imaginaires identiques [simultanés] précédents ce qui réécrit l'espace {groupe unitaire} : autrement écrit

$$\{\overrightarrow{ii}\} \overleftarrow{1}$$

autrement écrit

$$\{=\} =$$

groupe d'identification initial identifie la suite

qui écrit le tenseur chrono-logique-non-logique

$$= \neq$$

$$\begin{aligned} \{\text{groupe identitaire précédent}\} &= \{\text{distinction d'identité suivante}\} \\ &= \{\text{négation d'identité}\} \text{ ou } \{\text{identité négative}\} \text{ ou } \{\text{identité barrée}\} \end{aligned}$$

Le développement précédent est développement logique-chrono-logique de récapitulation [réduction, résolution, condensation]. Toute durée d'identification d'un groupe unitaire se réduit logiquement à la distinction complexe de l'unité de ce groupe.

Il est à remarquer que l'écriture :

$$\{=\} =$$

n'est autre que la forme définitionnelle inverse de la définition formelle d'un ensemble ou d'un groupe défini en extension du concept⁽¹⁶⁾. La logique mathématique imagine l'instant définitionnel émergent « à l'avant » [à droite ou en dessous] de sa durée formelle de précédence écrite-lue. La logique mathématique est définition « indirecte » [durée développée] d'une définition instantane ou unité imaginaire instantane lue-re-écrite :

$$1\{1\}$$

un instant d'une durée développée
un groupe unitaire logique
une durée unitaire
un espace unitaire
une définition-une formelle

⁽¹⁶⁾G. Frege. *Les fondements de l'arithmétique*, op. cit.

Ce « groupe monogène » est définition-logique de l'identité logique [définition de définition] qui écrit :

$$1 = \{1\}$$

c'est l'accolade finale [droite] en ordre direct qui [se] clôt [sur] l'accolade initiale [gauche] de la forme de la définition initiale de l'unité [clôture du cercle imaginaire d'Euler]. $\{1\}$ est cardinal imaginaire du groupe ou nombre-instant $\{1 =\}$. La logique mathématique réduit l'unité précédente [tenseur $\overleftarrow{1}$] à son ordre d'identification et « pose [récrit]l'unité » en préalable de son ordre de groupe définitionnel :

$$1 =$$

comme précédent « existentiel » imaginaire. Cette unité d'existence mathématique efface la forme de l'essence pratique mathématique [transforme l'impératif en contingence : espace feuille, écran, tableau, énoncé] et l'unifie à une-unité imaginaire inversée [\overleftarrow{ii}] d'où en mathématiques :

$$1 = \overleftarrow{ii}$$

L'unité logique [mathématique] identifie le groupe : {imaginaire émergent opérant l'imaginaire précédent} [définition de la définition⁽¹⁷⁾]. L'unité mathématique émergente imagine effacer l'image unitaire précédente :

$$i < 1$$

écrit

$$\exists$$

il existe un successeur unitaire à l'image unitaire effacée.

7.6. Durée unitaire d'instant distincts

Groupes opératoires re-écrits ensemble

Ce qui précède présente un ordre ana-logique pratique [espace écrit] « préalable » à son développement opératoire logique [lu]. Cet espace se réécrit chrono-logiquement [s' imagine logiquement] sous forme de « tenseur » de deux instants simultanés logiques-chrono-logiques :

$$ii$$

durée imaginaire d'instant imaginaires.

Écrit-lu-re-écrit

Ces instants sont [par essence formelle] « prémisses » [d'après la définition du dictionnaire⁽¹⁸⁾] logiques-chrono-logiques. Ce qui veut dire que les re-présentations logiques de cette présentation chrono-logique sont développement temporel imaginaire de la

⁽¹⁷⁾C'est le théorème de Fermat imaginé "démontré" par Fermat, non acté pratiquement, donc non re-opérable, donc paradoxe de démonstration démontrée ou non.

⁽¹⁸⁾Voir définition au chapitre précédent.

durée-tension ii en dualité des tenseurs [instants i puis i] c'est à dire que ii formel engendre logiquement une double définition d'ordres à partir de l'initial direct :

$$\begin{array}{c} \overrightarrow{ii} \\ \text{durée } ii \text{ directe} \\ \text{durée présentation} \\ \overleftarrow{ii} \\ \text{durée } ii \text{ indirecte} \\ \text{durée représentation.} \end{array}$$

Les durées unitaires se « développent » en groupe d'extension d'instants distincts. À ce propos, on remarquera qu'un « groupe définitionnel » d'unité arithmétique identifie une monade unitaire imaginaire à l'extension d'une dualité d'instants :

$$\overleftarrow{1} = \{ii\}$$

ou

$$1 = \{\overrightarrow{ii}\}$$

Ceci est homogène à la définition classique [arithmétique] du groupe puisque toute unité d'ensemble [durée imaginaire] identifie les éléments [instants imaginaires] de cet ensemble et l'opération [« loi de composition interne »] qui les lie.

Le groupe chrono-logique est essence d'existence d'ensemble logique.

En effet, le tenseur unité [durée] chrono-logique émerge du groupe d'instants imaginaires [ii] lié par la loi de tension interne [effacement-unification, unification-effacement] qui lie [clôt, ferme, conclue] : $\{i$ et/ou $i\}$ en l'identifiant à sa polarisation :

$$\begin{array}{l} \{i \text{ ou } i\} \text{ et} \\ \{i \text{ et } i\} \text{ ou} \end{array}$$

qui peut se re-écrire :

$$\begin{array}{l} \{i \neq i\} = \\ \{i = i\} \neq \end{array}$$

réécriture dans laquelle le groupe imaginaire précédent « ouvre » la monade unitaire suivante :

- « ou » distinct de la précédence groupée $\{\text{ou} - \text{et}\}\{\overrightarrow{1}\}$
- « ou » identique à la précédence re-groupée $\{\text{et} - \text{ou}\}\{\overrightarrow{ii}\}$

ce qui réécrit les groupes tenseurs logiques-chrono-logiques :

$$\begin{array}{c} \overrightarrow{1} \{\text{ou} - \text{et}\} \\ \{\text{et} - \text{ou}\} \overleftarrow{1} \end{array}$$

Soit à développer la durée directe en groupe d'instants indirects essentiels

$$\overrightarrow{ii} = \{\text{initial} \neq \text{final}\}$$

Durée directe ii identifie $\{$ précédence [initial] distingue émergence [final] $\}$

L'espace de distinction initial-final est l'ordre de différenciation indirect de représentation logique arithmétique écrit :

$$\overleftarrow{ii} = \{\text{final} - \text{initial}\}$$

Le tenseur de présentation \overrightarrow{ii} identifie l'ordre indirect de représentation de ses instants imaginaires premiers :

$$\overleftarrow{ii} = \{\text{final} - \text{initial}\} = \overrightarrow{ii}$$

Le tenseur de représentation [indirect] identifie l'ordre direct de différenciation des instants imaginaires seconds :

$$\overrightarrow{ii} = \{i - i\} = \overleftarrow{ii}$$

Le tenseur différence logique [distinction chrono-logique] est durée de durée directe-indirecte [espace logique chrono-logique direct-indirect]. Si se développe le tenseur [durée] indirect existentiel imaginé isolé de son essence directe [développement imaginaire mathématique « pur »]

$$\overleftarrow{ii} \neq \{\text{initial} = \text{final}\}$$

$$\overrightarrow{i} = \left\{ \frac{\text{final}}{\text{initial}} \right\} = \overleftarrow{i} [i\dot{i}]$$

initial unifié final effacé

repli imaginaire

« final sur initial »

\overrightarrow{i} est instant tenseur initial « et » \overleftarrow{i} instant tenseur final d'espace premier direct $\{\overrightarrow{ii}\}$ et s'écrit dans l'ordre d'identification mathématique :

$$\overrightarrow{i} = \{\overrightarrow{ii}\} = \overleftarrow{i}$$

$$1 = \{\overrightarrow{1}\} = \{\overrightarrow{ii}\} = \{\overleftarrow{1}\} = -1$$

$$ii = -1$$

qui n'est autre que la durée unitaire complexe indirecte des instants unitaires d'espace direct ii . **L'arithmétique d'espace-temps efface les ordres tenseurs temporels et fait suivre dans l'espace les opérateurs [groupe d'identification] en acte direct.** La logique-chrono-logique des acteurs imaginaires premiers [ii , logique des instants unification-effacement] ouvre donc à deux tenseurs premiers de durée imaginaire :

$$\text{tenseurs} = \left\{ \frac{\text{Différence}}{\text{Fractionnement}} \right\}$$

d'opérateurs unitaires

$$1 - 1$$

$$1/1$$

Le groupe-lu $\{1 - 1\}$ correspond à l'effacement de l'initial par le final qui re-écrit le groupe définitionnel $\{\dot{i}i\}$

$$\pm = \{ \pm - 1 \}$$

Le groupe $\{1/1\}$ correspond au « recouvrement » spatio-temporel de l'initial par le final effacé [superposition] qui écrit le tenseur $\{i \ddagger\}$

$$\{ \pm / 1 \} = \pm$$

Ces deux tenseurs sont paradoxaux car ils sont tout à la fois opposés et complémentaires.

Les tenseurs différence-rapport sont les tenseurs émergents premiers logiques-chrono-logiques. La différence opère [tend, polarise] le re-groupement d'une dualité de distinctions unitaires instantes en groupe instant de durée unitaire :

$$\{ \neq \neq \}$$

—

La différence existe d'une suite re-écrite chrono-logique de deux distinctions écrites-lues.

Le rapport opère le fractionnement de la durée identitaire unitaire précédente en distinction instante d'identités successives :

$$\{ = = \}$$

/

Le rapport existe d'une suite re-écrite de deux identifications écrites-lues.

Ainsi la dualité du temps, instants pluriels – durée unique, opère la différenciation d'instantes re-écrites de leur rapport-lu duré qui se résume dans **l'équation temporelle** directe réécrite :

$$\text{Final} - \text{Initial} = \frac{\text{Final}}{\text{Initial}}$$

$$\neq = \neq$$

$$1 = 1$$

une différence instante identifie l'autre fractionnement d'instantes.

La différence est opération initiale du rapport de fractionnement qui en émerge enfin [en fin]. Ce qui précède re-écrit directement l'ordre image opérationnelle de l'imaginaire :

—

— —

/

//

—

...

7.7. Prémisses instantes et durée de proposition

Logique-chrono-logique

Il est montré plus haut que le couple [dualité] ii re-présente l'essence d'action première [ou tension active d'espace écrit-récrit]. Cette essence chrono-logique « est » action duale [tension] précédente et ses re-présentations instantes $[i, i]$ sont les prémisses logiques ou acteurs logiques de leur développement en groupe(s) définitionnel(s) imaginaire(s). Ce qui veut dire que l'instant i émergent [final] **pro-
pose** une définition de l'instant i précédent [initial]. La re-présentation durée ii est proposition logique d'instant(s) chrono-logiques imaginaires.

Le tenseur logique-chrono-logique :

$$\overrightarrow{ii}$$

ou **monade unitaire** est une proposition définitionnelle unitaire logique-chrono-logique qui identifie un groupe [non commutatif] opérateur de précédence définitionnelle :

$$1 = \{\overrightarrow{ii}\}$$

Ce qui précède a montré que la durée imaginaire directe ii ouvre à la dualité des propositions unitaires logiques :

unification-effacement

$$\overrightarrow{ii}$$

effacement-unification

$$\overleftarrow{ii}$$

qui ouvre elle-même à la dualité des unités identique-distincte ou distincte-identique

$$1 \ll \mathbf{ou} \gg \perp [0]$$

Le « ou » logique est donc chrono-logiquement un tenseur de différentiation-/fractionnement, fractionnement/-différentiation.

Toute précédence active ouvre [tend, pose, tend à] la question [proposition] logiquement-chrono-logiquement émergente simultanée [première] :

effacement « **ou** » unification ?

qui ouvre au développement en groupe suivant de cet « initial » [émergent] unitaire [proposition « ou »] dans la « continuité » de l'unité précédente « ou » la « discontinuité » de l'unité émergente. Ce qui ouvre à la suite du développement :

fractionnement « **ou** » différentiation ?

et réouvre à la suite des développements de tenseurs de précédence opératoire.

Un tel développement ne peut se re-capituler en écrit que dans une représentation « groupée » spatio-temporelle double [duale]. Représentation qui re-écrivait les durées « croisées », d'instant(s) imaginaires « précédents simultanément distingués » dans tous leurs ordres.

Les instants ainsi re-présentés seraient « générateurs » d'espace-durée émergents. Les

tenseurs précédents écrits-lus-re-écrits engendrent les tenseurs émergents écrits-lus-re-écrits en ordre logique-chrono-logique indirect-direct. Une telle re-présentation est « **matrice existentielle d'instant essentiels** » et s'écrit spatio-temporellement :

$$\begin{array}{c|cc} & \overrightarrow{i} & \overleftarrow{i} \\ \hline \overrightarrow{i} & \overrightarrow{ii} & \overleftarrow{ii} \\ \overleftarrow{i} & \overrightarrow{ii} & \overleftarrow{ii} \end{array}$$

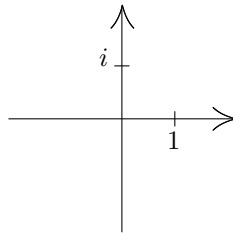
Cette matrice se lit dans l'ordre de précedence écrit : {gauche – droite} {haut – bas}

$$\begin{aligned} \text{initial}_{HG} \text{ initié}_{GH} &= \{\text{instant initial}\} \\ \text{initial}_{HG} \text{ fini}_{GB} &= \{\text{durée directe}\} \\ \text{final}_{HD} \text{ initié}_{GH} &= \{\text{durée indirecte}\} \\ \text{final}_{HD} \text{ fini}_{GB} &= \{\text{instant final}\} \end{aligned}$$

Ce développement d'acteurs essentiels imaginaires en groupe de tenseurs imaginaires [en extension de concept] tend [ouvre] aux autres développements logiques chronologiques des « matrices existentielles émergentes d'une dualité précédente » :

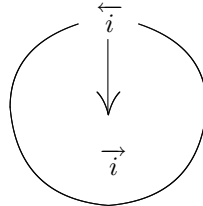
- Dualités des tenseurs instants initial $[\overrightarrow{i}]$ et final $[\overleftarrow{i}]$.
- Dualités des tenseurs durées directe $[\overrightarrow{ii}]$ et indirecte $[\overleftarrow{ii}]$.
- Dualités « croisées » de tenseurs instant durée et durée instant.

Le « nombre imaginaire i » initié par Euler n'est autre que la re-émergence mathématique de la forme première écrite-lue-re-écrite effacée par la logique mathématique définition-lue de sa définition-lue. Le nombre imaginaire i d'Euler n'est autre que la forme écrite première même [la présentation] préalablement négligée [effacée] par la re-présentation mathématique. Le « i » mathématique est « la nécessité écrite effacée⁽¹⁹⁾ » et re-écrite en définition « $i =$ ». Le nombre imaginaire unique existentiel [i d'Euler] efface dans le plan complexe son prédécesseur essentiel et le ré-écrit en sa fin. Le nombre imaginaire i d'Euler est l'existence définitionnelle de l'action essentielle écrite i . Le plan complexe d'Euler re-présente la re-présentation unitaire [1] de la re-présentation imaginaire [i] :



⁽¹⁹⁾La craie sur le tableau, la frappe sur le clavier, le « clic » de souris...

L'origine des axes du plan complexe est l'effacement même de l'essence du plan graphique en son origine temporelle : son instant initial. Plus simplement, le plan d'Euler initie ses axes à l'effacement de l'imaginaire essentiel [point origine pratique sur la feuille] : effacement de l'acteur graphique essentiel [espace graphique] en son point origine [initial]. La présente théorie trace i dans sa représentation plane :



Le cercle imaginaire d'Euler est « rotation plane » essentielle de représentation finale \overleftarrow{i} [centrée à sa forme initiale \overrightarrow{i}] de durée existentielle indirecte \overleftarrow{ii} . Cette « rotation active » est orientée en groupe propositionnel d'acteurs {rotation « directe » ou « indirecte »} ou « tenseur de i vers i » {unification} ou « i vers i » {effacement}. Cette rotation imaginaire ferme le cercle sur son unité suivante, quand l'instant final est identifié à l'instant initial du cercle, c'est à dire son centre.

Les cycles imaginaires du tenseur imaginaire {monade unitaire } $\{\overleftrightarrow{ii}\}$ sont « nombres instants » d'acteur imaginaire i .

En cela, les « nombres instants » sont groupes définitionnels d'unité formelle imaginaire [durée de dualité, \overleftrightarrow{ii}]. Les nombres-instants tracent le groupe graphique de précedence directe et indirecte en re-développant [cyclisant] un groupe de quatre instants [acteurs] imaginaires seconds [polarisation seconde], groupe {numération} centré à l'acteur imaginaire unitaire final émergent :

$$\mathbb{1} = \{\overleftrightarrow{ii}\} = 1$$

Ce groupe est formellement analogue à la re-présentation complexe développée par Hamilton dans la matrice « produit des quaternions » complexes :

$$(\alpha + \beta i + \gamma j + \delta k)(\alpha' + \beta' i + \gamma' j + \delta' k) = \dots$$

	1	i	j	k
1	1	i	j	k
i	i	-1	k	- j
j	j	- k	-1	i
k	k	j	- i	-1

Le produit hamiltonien est non commutatif, conformément à la {monade unitaire \overleftrightarrow{ii} } forme quaternionique des groupes opérateurs non-commutatifs, et ouvre au

complément définitionnel :

$$ij = -ji, ik = -ki, jk = -kj$$

En fait, le produit hamiltonien est « une définition » d'un ordre-produit opératoire particulier. Cet ordre est un ordre de précedence opératoire complexe [développement opératoire au n-ième ordre] mais ouvre aux « autres ordres possibles » de produits des quaternions. Produit dans lequel les formes duales produites $[-1, -i, -j, -k]$ n'ont d'autre définition formelle que l'auto-référence à leur forme originale [forme « opposée complexe » de $1, i, j, k$]. Enfin les quaternions d'Hamilton ouvrent à l'inhomogénéité entre l'unité réellement définie 1 et sa forme complexe $1\{-1\}$. Cette forme de quaternions imagine effacer l'espace de précedence entre l'unité réelle originale et son développement imaginaire en « ternions » i, j et k .

7.8. Quaterne de re-développements logiques-chrono-logiques

Décomposition en acteurs premiers

Le développement précédent conduit en sa fin à la re-présentation « graphique » complexe [dessin-écrit] de la complexité arithmétique écrite ii . Cette re-présentation autre-complexe de la complexité première est une forme de re-tour à l'espace premier [espace typographique] ouvrant à la transition à une « autre dimension » de l'espace graphique en « dessin écrit » [idéogramme]. En fait, la complexité typographique ii ouvre à sa re-présentation « graphique » [tensorielle, matricielle] complexe \overleftrightarrow{ii} . Cette autre re-présentation tensorielle ouvre d'ailleurs au « re-dimensionnement » de l'espace graphique en une double dimension graphique $[x, y, \text{abscisse, ordonnée}]$ qui n'est autre que l'ordre de précedence « préliminaire » préalablement effacé [haut-bas, gauche droite]. L'ordre graphique final « re-découvre » en sa suite l'ordre initial de précedence effacé de l'écrit. Si se re-développe la monade unitaire :

$$\overleftrightarrow{ii}$$

en ses « termes premiers », peuvent se re-écrire $\{4\{3\{2\{1\}\}\}\}$ $[4!^{(20)}]$ groupes définition-nels distincts de quatre instants distincts. Chacun de ces groupes distincts n'est [essence formelle] autre qu'une quaterne [un quaternion] opérationnelle [polarisation quaternaire] de re-développement complexe [opérations complexes imaginaires] « sur » quatre instants premiers de durée première ii re-écrits par exemple :

$$\begin{aligned} &\{\rightarrow, \leftarrow, i, i\} \\ &\{\leftarrow, \rightarrow, i, i\} \\ &\text{etc.} \end{aligned}$$

⁽²⁰⁾ Lu-re-écrit $\{\text{quatre}\{\text{factoriel}\}\}$ qui est le produit des termes précédents du re-développement à leur terme nombre-instant final $\{4\}$, c'est à dire le nombre des « permutations » possibles d'ordre unitaire dans un regroupement de trois transitions unitaires : $\{1 \rightarrow 1 \rightarrow 1 \rightarrow 1\}$

Comme il est montré plus haut que la re-présentation écrite première complexe ii développe directement quatre acteurs de transition complexe entre identification et distinction [en la dualité de leurs ordres], il se re-écrit les re-développement suivants :

$$\begin{array}{c|c} = & \neq \\ > & > \\ >> & >> \\ < & < \\ << & << \\ \neq & = \end{array}$$

Le re-développement inverse [ordre miroir, image, énantiomère] de ces développements « premiers directs » imagine deux « réductions en acteurs premiers directs » [re-développement images de durée imaginaire ii] :

$$\begin{array}{c|c} \neq & = \\ < & < \\ << & << \\ > & > \\ >> & >> \\ = & \neq \end{array}$$

Ces quaternes imaginaires inverses [quaternes de quaterne, dualité des quaternes] sont re-développement logique-chrono-logique et ouvrent à la re-présentation matricielle inverse-inverse [imaginaire de l'imaginaire, des opérateurs de développement de dualité instant-durée] :

$$\begin{array}{c|cc} & > & < \\ \hline >> & => & <\neq \\ << & \neq> & <= \end{array}$$

qui se lit de gauche à droite, du haut vers le bas :

- Précédence durée directement = { identité directe, développement unitaire, suite logique }
- Précédence durée indirectement = { distinction indirecte, développement précédent, négation logique }
- Emergence durée directement = { distinction directe, début de développement, affirmation logique }
- Emergence durée indirectement = { identité indirecte, fin de développement, confirmation logique }

Ces dualités développées en groupes d'extension définitionnelle ouvrent aux opérateurs logiques de la chrono-logique :

1. $=>$ { implication directe : « ce qui précède implique [identifie, écrit] ce qui suit » }

2. \leq {implication indirecte : « ce qui suit rétro-implique [re-identifie-réécrit] ce qui précède » }
3. \neq {distinction directe : « ce qui précède distingue [différentie-lit] ce qui suit » }
4. \leqneq {distinction indirecte : « ce qui suit re-distingue [fractionne-relit] ce qui précède » }

Comme il est montré plus haut, en logique classique l'opérateur distinction est effacé avec l'espace de présentation déclaré « contingent » [la craie et le tableau, le papier et le crayon] et ne re-apparaît que comme négation d'une identité unitaire générale, par exemple :

$$\forall x \neq \alpha \cdots$$

La distinction n'a donc pas « d'ordre » en logique classique, en l'occurrence dans l'exemple ci-dessus, s'effacent les ordres de la proposition « α distingue x » « x distingue α » en une-proposition d'exclusion [effacement, négation] de « valeur α » [nombre-instant de double durée $x \longleftrightarrow \alpha$].

En fait la transition entre chrono-logique écrit-lu-re-écrit et logique lu-écrit-re-lu se fait par les groupes de re-présentation unitaires qui re-développent la monade unitaire :

$$\overleftrightarrow{i}$$

en groupes premiers d'opération « sur » l'unité [en ses facteurs premiers] :

$$\begin{aligned} & \overrightarrow{i} \{ \neq 1 \} \\ & \overleftarrow{i} \{ 1 \neq \} \\ & \overrightarrow{i} \{ 1 \Rightarrow \} \\ & \overleftarrow{i} \{ \Leftarrow 1 \} \end{aligned}$$

Comme il apparaît plus haut, les actions logiques simultanées premières [effacement, unification] développent les actions opérationnelles premières de distinction-fractionnement qui développent les groupes opérationnels de durées logiques unitaires différence-rapport, rapport-différence.

$$\begin{aligned} \overrightarrow{i} \{ \neq 1 \} &= 1 \{ - / \} \\ \overleftarrow{i} \{ 1 \neq \} &= 1 \{ / - \} \end{aligned}$$

Ces primes opérations complémentaires [opposées complexes] consistent dans la distinction d'une durée unitaire de précedence [période historique, séquence pratique...] et son fractionnement en instants unitaires distincts [dates, étapes...]. Ces primes opérations ouvrent à leur suite logique chrono-logique : la re-constitution d'une unité unique émergente « à partir » du prime fractionnement-distinction précédent. Ces opérations secondes constituent le couple dual produit-sommé, somme-produite. **La somme identifie la durée unique émergente d'un fractionnement instant**

précédent. De ce fait la somme « perpétue » l'identité unitaire précédente dans le « nombre-instant somme + » :

$$\text{espace } \{1\{+\}1\} = \{11\}$$

Le produit est re-groupement instant de durées sommées

$$\text{espace } \{++\} = \{\{11\}\} = 111$$

Les opérations secondes complémentaires complexes produit-somme, somme-produit [des primes opérations fraction-différence, différence-fraction] développent les groupes d'instant logiques unitaires :

$$\begin{aligned} \vec{i} \{1 \Rightarrow\} &= \{+\times\} \\ &\{\text{plus une fois}\} \\ \overleftarrow{i} \{\Leftarrow 1\} &= \{\times+\} \\ &\{\text{une fois plus}\} \end{aligned}$$

Ce développement définitionnel second ouvre à la forme de l'unité opérationnelle précédente. Le développement opérationnel est bien paradoxal puisque c'est l'émergence opératoire qui définit l'unité opérationnelle qui l'engendre. C'est bien pour cela qu'une « matrice » engendre la forme de l'opérateur-tenseur qu'elle développe. La re-gression logique imaginaire de tout développement opérationnel mathématique [démonstration, théorème] re-vient donc à « l'intention⁽²¹⁾ objective » du sujet de ses prémisses. Seul l'ordre **ana-logique** pratique premier [instant] ne vérifie jamais [n'identifie jamais, se distingue toujours de] la précédence identitaire.

L'instant d'ordre final est donc chrono-logiquement l'unique « réel » de toute durée imaginaire.

**La durée est nombre-instant unitaire [acteur] d'espace-action.
[espace acteur]**

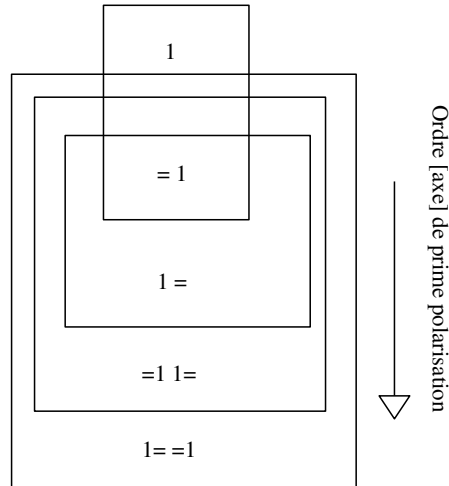
7.9. Opérations logiques chrono-logiques classiques

Les re-présentations fractionnelles précédentes s'imaginent en deux dimensions [re-grouper, s'unifient] dans un schéma [un groupe graphique opérationnel] de re-présentation « graphique » [groupe non commutatif par essence spatio-temporelle] des opérations [polarisations] secondes directe et indirecte sur « une » prime polarisation [acteur] unitaire lue-re-écrite :

etc.

Ce diagramme, qui définit [résume, récapitule] le sous-chapitre précédent, ouvre le présent chapitre. La forme émergente dessinée [graphique] va tenter de re-écrire sa définition-lue unitaire dans ce qui suit. Ce qui vient de se formuler est évidemment paradoxal ; il est évident qu'en réalité ce diagramme ne faisait que former une définition

⁽²¹⁾{Intention} dans le sens imaginaire développé par G.S. Brown. *Laws of form, op. cit.*



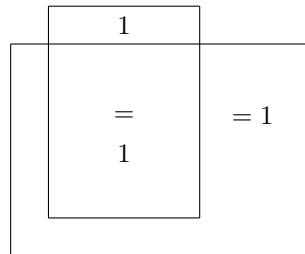
[présentation] antécédente à sa forme [re-présentation] schématique. Ce qui veut dire que la forme re-écrite {diagramme} est autre définition-lue d'un autre ordre imaginaire inverse de la transition formelle écrit→re-dessiné précédente. Le diagramme re-présente, dans l'espace à deux dimensions, les **concepts écrits-lus-re-imaginés** dans les dimensions précédentes. Ce diagramme re-opère donc :

- Soit l'espace inverse de l'écrit [une autre dimension formelle de l'écrit : un nouveau code, signe, symbole...]
- Soit l'espace inverse de l'espace inverse écrit [autre unité de précedence, autre distinction], à savoir les espaces distincts « saut de lignes et lignes » opérés formellement [unifiés].

La re-opération [polarisation seconde inverse] indirecte est donc, à son tour, doublement polarisée :

- Polarisation à l'identité unitaire précédente
- Polarisation à l'unité identitaire précédente

7.9.1. Rétroacte rationnel [fractionnement unitaire], opération d'identification rationnelle d'identité unitaire :— L'identité se condense à l'unité même de son inhomogénéité seconde. La prime polarisation à l'acte unitaire identifie l'espace unitaire à sa propre unité formelle. En quelque sorte l'identité seconde imagine l'unité émergente [unité seconde définitionnelle-lue] comme la « superposition » des instants écrits de l'identité première en instants distincts d'un-espace écrit-lu-re-écrit inhomogène.



L'identité seconde imagine l'unité lue-re-écrite émergente comme l'unité formelle écrite précédente lue « superposée » à sa re-écriture d'identification première. L'espace de superposition est espace-lu des instants écrit-re-écrits superposés d'identité première. L'unité émergente identifie son espace au prime espace d'identification [orthogonal].

L'espace de superposition est espace-lu opérationnel des instants écrits précédents.

Cet espace écrit-lu-re-écrit unifie l'« unité rationnelle » d'identité suivante.

En arithmétique classique cette double identification d'espaces inhomogènes s'écrit :

$$1/1 = 1$$

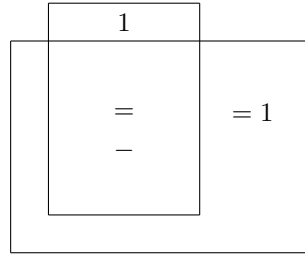
Fractionnement unitaire de l'unité identifie l'unité.

Fractionnement instant de l'identité précédente est l'identité unitaire émergente

Rapport d'identification forme/définition précédente identifie l'unité émergente.

L'identité seconde identifie l'unité image émergente au rapport [fractionnement] imaginaire des unités forme et définition de l'identité première.

7.9.2. Rétroacte différentiel, opération d'identification différentielle d'unité identitaire :— Le rétroacte rationnel est opération « vrai » [paradoxe « vérifié »] si les formes re-écrites précédentes « pliées l'une **sur** l'autre » sont distinguées [imaginées distinctes] dans l'espace de prime identification par l'identité seconde. Cependant, si l'identité seconde imagine re-écrire la superposition dans un « même » espace-lu des instants écrits de l'identité première, elle imagine « re-plier l'instant final de prime identité sur l'espace de son instant initial » [re-couvrir l'instant initial par l'instant final]. Dans ce cas, l'identité seconde imagine l'identité première sans instant final. Autrement dit l'identité seconde imagine effacer l'instant final de l'identité première :



Intuitivement alors, l'identité seconde imagine re-écrire l'unité écrit-lu émergente comme définition lue-re-écrite en ordre inverse de l'unité d'identification précédente [imagine re-monter, inverser la durée unitaire précédente]. L'unité définitionnelle émergente imagine son prédécesseur comme unité de l'ordre [espace] inverse d'identification [espace complémentaire ou différentiel]⁽²²⁾. Cette durée d'identification « effacée » [dans son instant initial masqué] condense et re-écrit la trace imaginaire d'une {durée unitaire inverse} [-1]

$$1 = - = 1$$

espace différentiel d'identification unitaire

Ce tiret est espace différentiel entre l'ordre unitaire direct et l'ordre unitaire indirect. Cet espace différentiel effacé est l'espace annulé ou espace nul ou nullité. Ainsi dans la persistance de la polarisation opératoire écrit →re-écrit à l'unité-lue précédente [opératoire d'unification écrit-lu-re-écrit maintenue, entretenue, persistante], l'espace identitaire différentiel est noté nul ou 0 [zéro] :

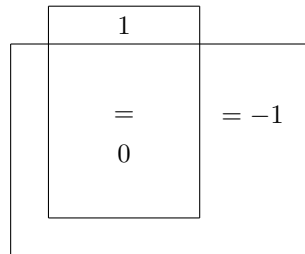
$$1 = = 0 = - = 1$$

espace différentiel annulé

espace de persistance de l'unité

**L'instant nul [forme définie nulle] est forme re-écrite unitaire de
l'effacement
de la durée unitaire écrit-lu.**

⁽²²⁾ C'est un peu comme l'avertissement des passages à niveaux ferroviaires : « un train peut en cacher un autre ». Le train le plus proche dans l'espace-temps de l'opérateur cache par sa forme l'espace définitionnel du train « derrière » : la forme immédiate de l'un cache la définition instantane de l'autre.



Dans l'ordre maintenu de l'unité première [persistance de la polarisation seconde à l'ordre unitaire indirect de l'unité première], s'écrit en ordre direct, l'ordre imaginaire indirect :

$$1 - 1 = 0$$

La forme différentielle écrite-re-écrite unitaire identifie la forme lue-re-écrite annulée.

ou

La durée différentielle unitaire identifie l'instant nul.

Ainsi la forme nulle ou forme zéro ou instant nul résulte du [infère au, imagine le] développement de l'unification au deuxième ordre imaginaire. Dans la prime polarisation pratique écrit-re-écrit, l'opérateur-lue inverse seconde [polarisation seconde inverse] imagine inverser logiquement l'ordre chrono-logique en formant en espace nul re-écrit {effacement} l'espace de distinction des unités, et en imaginant [définition-lue de la définition-lue] l'unité précédente [acte de prime polarisation] en forme écrite annulée. La forme nulle est donc le résultat du développement imaginaire de l'imaginaire de toute unité formelle. Rappelons que tout développement unitaire identitaire [$1 = = 1$] s'imagine au minimum en quatre instants « logiques » [chrono-logiques] distincts :

$$\begin{aligned} [1 =] \\ > \\ >> \\ < \\ << \\ [= 1] \end{aligned}$$

L'annulation de l'instant définitionnel émergent de la prime unité formelle re-développe [imagine] l'ordre inverse du développement chrono-logique, c'est à dire l'ordre inverse de l'ordre imaginaire direct [ordre re-opérateur, imaginaire de l'imaginaire] :

$$\begin{aligned}
& [0 =] \\
& >> \\
& > \\
& << \\
& < \\
& [= 1]
\end{aligned}$$

Le re-développement imaginaire de l'imaginaire débute par la dualité imaginaire de l'ordre direct [ordre direct positif, ordre direct négatif]re-écrit :

$$1 > 0 > -1$$

qui condense, écrit :

$$1 > -1$$

qui développe, re-écrit :

$$-1 < 0 < 1$$

qui condense, écrit

$$-1 < 1$$

C'est l'ordre imaginaire inverse lu-re-écrit [opération seconde indirecte] de l'ordre imaginaire de précedence écrit-lu [ordre direct] qui « invente » une « valeur nulle » de l'instant initial de toute unité.

L'instant nul est durée [différence, distinction] imaginaire d'instantes imaginaires identifiés.

L'instant nul est inhomogénéité instant-durée

L'instant nul est « transition » imaginaire des espaces unitaire et identitaire.

L'instant nul est appelé « instant origine » des espaces de précedence.

En conséquence de quoi :

L'ordre négatif est durée imaginaire indirecte de la durée imaginaire directe.

[ordre de l'ordre, imaginaire de l'imaginaire, durée de la durée, espace de l'espace]

La prime identité est durée directe [positive] de l'espace unitaire.

$$11 = +$$

L'identité seconde est durée indirecte [négative] de l'espace unitaire.

$$- = 11$$

7.10. Logique-chrono-logique d'évidence écrite-lue instante

Développements de durées de re-écritures expérimentales

De la lettre initiale à la finale, le présent livre opère :

l'instant premier, écrit.
[acte, présente, opère l'écrit]

puis opère :

l'instant suivant, lecture d'instant précédent.
[rétro-acte, imagine, re-présente, lit l'écrit]

L'instant lu est formellement distinct de l'instant écrit.

L'instant lu est « re-présentation⁽²³⁾ » de la « présentation » écrite instante.

L'instant lu est « proposition finale » de durée précédente écrit ← lu.

L'instant lu « imagine » la re-écriture d'une durée unitaire⁽²⁴⁾ [précédence
écrit-lu-réécrit].

Ainsi la durée écrite immédiatement précédente est « exemplaire » comme pratique instante de la dualité des pratiques instantes de durée écriture-lecture. Les actions chrono-logiques instantes re-présentées en espace écrit de durée écriture-lecture se polarisent [s'opèrent] à leurs acteurs duaux instants imaginaires :

Rédacteur ← Lecteur

La durée écrite immédiatement précédente est la seule « évidence opératoire » de ses re-présentations instantes [rédacteur, lecteur]. Seule cette « durée écrite rédacteur-lecteur » opère la distinction des instants imaginaires d'écriture [écrivain, « date » d'antécédence écrite] et/ou de lecture [lisant, « date » de postériorité lue]. Cette « évidence » **est** présentation écrite déterminante :

L'instant écrit est précédent [déterminant, impératif] chrono-logique de l'instant lu.

Ce qui signifie évidemment que le lecteur instant du présent ouvrage est formellement distinct de son rédacteur [mais pas forcément de son « écrivain »⁽²⁵⁾]. Ceci dans l'existence déterminante de l'unité du présent ouvrage écrit-lu-re-écrit [re-présenté en image]. Ce « livre » [durée écrit-lu-re-écrit] est donc « proposition commune »

⁽²³⁾Voir Charles S. Peirce « ...[la logique] est simplement la science de ce que doit être la vraie représentation dans la mesure où la représentation peut être connue sans rassembler de faits particuliers étrangers à notre vie quotidienne. C'est en bref la philosophie de la représentation » : *Écrits sur le signe*, Le Seuil, Paris, 1978, p. 116. Le concept de 'représentation' donné ici est infiniment plus précis que celui donné par Peirce.

⁽²⁴⁾Une « durée » unitaire est « pléonasme » de durée « instant instant » ou « une unité » [11].

⁽²⁵⁾Le rédacteur est re-présentation {écrivain}, alors que l'écrivain est re-présentation lue d'un acte-lu d'écriture. L'écrivain, en cela, « dure » dans l'imaginaire « lecteur ». On « lit un auteur » et curieusement « son » texte, alors que rien n'assigne aux instants écrits l'instant humain qui y est associé. L'écrivain est « identifié » à « une œuvre » qui est un « groupe opérationnel » d'écrits assignés à un déterminant [nom]. Hugo = { Les misérables... }

déterminante de la « relation imaginaire de l'imaginaire » [opération, polarisation au deuxième ordre] :

Lecteur [d'] Ecrivain⁽²⁶⁾

Dans cet ordre écrit-lu exclusivement et non dans l'ordre inverse {Ecrivain [de] Lecteur}.

A cet instant doit suivre la définition⁽²⁷⁾ [durée] académique [précédente] du déterminant instant écrit comme durée déterminante [de détermination] de l'écrit

[d-é-t-e-r-m-i-n-a-n-t] :

« Déterminant, ante : adj. et n.m. (av. 1662 ; de déterminer) I. Adj. Qui détermine ; qui permet de déterminer. Motif déterminant. Cause détermi-nante. II. N.m. ♦1° Vx. (1877). Gram. Élément rajouté à un radical. V. Morphème. – Mod. **Mot qui en détermine un autre** ; complément d'un déterminé. Cf. Détermination * (1°). Ling **Constituant du syntagme nominal dépendant du nom** (article, adjectif et complément du nom) ; spécialt. **Se dit de la classe des morphèmes grammaticaux portant les marques du genre et du nombre du nom qu'ils actualisent** (article, adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, interrogatifs...) ♦2° Math. **Nombre défini par un algorithme sur une matrice carrée d'ordre n, introduit en vue de résoudre un système d'équations linéaires.** ♦3° Facteur déterminant (en général). Biol. Théorie des détermi-nants (Weismann), selon laquelle l'hérédité devait être regardée comme la somme d'un certain nombre de déterminants. – Philo., Psycho. Déterminants de la conduite, du comportement ; causes psychologiques déterminantes. »

Déterminant « acteur » d'action de détermination définitionnelle :

« Détermination : n.f. (XIV^e ; lat. determinatio.) ♦1° **Action de déterminer, de délimiter avec précision ; état de ce qui est déterminé.** V. Caractérisation, définition, délimitation, fixation, limitation. Détermination de la longitude, de la latitude d'un lieu. V. Estimation. ◇ Math. **Action de déterminer les inconnues d'un problème** ◇ Ling. Le fait de déterminer (un terme). Spécialt. Individualisation du substantif (précédé alors par un déterminatif) ♦2° Philo. **Relation entre deux éléments de connaissance, de telle façon que, de la connaissance du premier, il est possible de**

⁽²⁶⁾ Il est probable que « l'auteur-écrivain » officiel d'un livre écrit par un « nègre », lit (quand-même) l'œuvre qui le fait « exister en écrivain » sans en avoir été [essence de] « rédacteur » ; paradoxe qui fait que « un écrivain » peut lire « son rédacteur ».

⁽²⁷⁾ Le Petit Robert. *op. cit.*

déterminer le second. La détermination d'un phénomène (soumis au déterminisme). La détermination d'un acte humain par le milieu. ♦3° Cour. résultat psychologique de la décision. V.Intention, parti, résolution. [...]◇ Attitude de celui qui agit sans hésitation, selon les déterminations qu'il a prises. V. Décision, fermeté, résolution ... »
(28)

Les définitions lues-re-écrites [durées] précédentes « vérifient » [proposition vraie] que les déterminants écrits-lus « utilisés » dans la présentation écrite instante sont en conformité avec leur définition-lue re-écrite généralement⁽²⁹⁾. Le « déterminant premier écrit » est « espace écrit-réécrit » développé [imaginé, pensé] en « temps de lecture » définitionnel second distinguant durée d'action « détermination » et instant d'acte « déterminant ».

Ou autrement écrit : {Espace}-déterminant un groupe de détermination-{temporelle}

noté :

{1}1

Déterminant un d'une détermination.

L'existence [instant duré] définitionnelle [proposition, détermination écrite→lue] d'une essence [durée-instante] formelle [déterminant écrit] est « durée du concept [instant] ». Le concept écrit « livre » dure de son instant écrit vers son instant lu, de sa forme vers sa définition, de son déterminant vers sa proposition rétroactive déterminée [détermination]. L'unique « existence essentielle » logique chrono-logique [unité instante] est la « transition active » [identification instante de durée précédente] entre instant formel et définitionnel [forme chrono-logique de la définition] :

Mouvement direct {écrit → lu}

Forme	=>	Définition
[prémisse, forme] Déterminant	=>	Proposition [détermination, définition]
Ecrit	=>	Lu
Essence	=>	Existence
Présentation	=>	Re-présentation

De ce fait, l'essence écrite précédant l'existence lue, l'instant actif de lecture est forcément re-présentation inverse de « distinction » transitoire ou « inférence distinctive » [Définition logique lue-re-écrite de la forme chrono-logique écrite-lue] :

⁽²⁸⁾ *Ibid.*

⁽²⁹⁾ Les parties distinguées en caractères « gras » sont les référents principaux utilisés dans la présente théorie.

Définition	<≠	Forme
Proposition [détermination]	<≠	Déterminant [prémisse]
Lu	<≠	Écrit
Existence	<≠	Essence
Re-présentation	<≠	Présentation

Et puisque, dans la détermination écrite, toute durée écrite [graphème, suite de lettre, espace écrit] distingue sa proposition instantane [morphème, unité de sens, durée lue], ce qui précède peut se résumer à toute unité écrite[graphème] :

$$\begin{array}{c}
 A \\
 \text{Lue-re-écrite[en morphème]} : \\
 A
 \end{array}$$

L'essence chrono-logique écrite est donc « une contradiction logique existentielle » de la « primauté pratique » ou « paradoxe logique chrono-logique premier » plaçant chrono-logiquement, la proposition logique indéterminée [indistincte, indéfinie] « avant » la vérification [négation-vérification logique, faux-vrai logique]. La proposition logique indéterminée [non encore vraie] étant la forme écrite « privée » de sa définition lue [de son effacement]⁽³⁰⁾. La proposition logique [non-encore vrai-vrai] étant la définition émergente lue [unification] rétro-actant de « sa » forme écrite première non-encore vérifiée [de sa non-définition]. Cette « contradiction logique première » émerge dans toute forme de dualité unitaire re-écrite :

Forme – définition
 Déterminant – proposition
 A gauche – à droite
 Plus haut – plus bas
 Ci dessus – ci dessous
 Ouvert – fermé
 ()
 []
 { }
 ...

Toute définition lue-re-écrite chrono-logique indirecte est pré-déterminée par sa forme chrono-logique directe : un précédent écrit-lu logique.

Proposition réécrite en mathématique :

« Ce qu'il fallait démontrer. »

{C.Q.F.D.}

noté



⁽³⁰⁾ Ceci est illustré par la proposition humoristique mais non moins logique : « les bibliothèques sont peuplées d'un savoir écrit qui ne sera jamais lu » ; ou encore par ce jeu de question-réponse : « À quoi sert une bibliothèque ? À entasser ce qu'on ne lira jamais ! ».

EN GUISE DE VRAIE NON-CONCLUSION

ou

FAUSSE CONCLUSION VRAIE.

En début de tout développement homogène d'une unité pratique {écrit-lu-re-écrit}, l'image logique précédente re-forme une image logique, ou « réforme » l'image logique d'un paradoxe, une dualité, une précedence unitaire débutant d'un instant initial formellement indéterminé et d'un instant final le vérifiant en proposition de durée :

$$\begin{aligned} \text{non-vrai} &\Rightarrow \text{vrai} \\ \text{vrai} &\Rightarrow \text{vrai} \end{aligned}$$

Non-vrai en ordre logique direct est re-présenté [rétro-acté] par le « faux » qui imagine effacer une précedence vraie. Le « faux logique » est instant d'effacement imaginaire d'un vrai précédent re-développé en ordre direct :

$$\text{vrai} - \text{vrai} = \{\text{vrai-barré}\} - \text{vrai} = \{\text{vrai-faux}\} - \text{vrai} = \{\text{faux}\} - \text{vrai}$$

Ce qui re-écrit la proposition logique chrono-logique unitaire directe :

→

∀V

Puis, chrono-logiquement, la proposition logique chrono-logique unitaire indirecte re-écrite :

←

FV

qui re-écrit, en son début, une fausseté [non-vérité] logique « vrai effacé puis re-unifié en faux » [faux vérifié], autrement écrit, un faux logique d'un vrai effacé chrono-logique ou « un » paradoxe [un un] premier :

Un

Faux essentiel-Vrai existentiel.

En quelque sorte s'écrit, au début de tout développement logique mathématique :

« Soit à démontrer l'essence vraie de la fausse évidence existentielle suivante... »
 [évidence non-évidente] [essence non-encore existante] qui peut prendre, à sa suite,
 toute forme écrite [d'idéogramme] :

A

{A}

Le quantificateur lu-universel réécrit :

∀

re-groupe ici l'extension conceptuelle lue de durée écrite :

{paradoxe lu} logique chrono-logiquement re-écrit {initial-écrit effacé}

car, à la suite du groupe {{non-écrit}-lu}, peut et doit se re-écrire le développement existentiel vrai de ce paradoxe premier [indétermination chrono-logique, erreur logique, fausseté logique] écrit-lu re-écrit :

∀...∃...

{quelle que soit l'erreur lue-écrite formelle initiale...}

...il existe une vérité définitionnelle-lue active de cette erreur re-écrite}

ou...une suite chrono-logique re-écrite de cette erreur première}

Tout développement logique re-pose sur l'incertitude [indétermination] chrono-logique instantane [maintenue, prolongée, entretenue, durée] d'une l'hypo-thèse initiale [phénomène initial lu-réécrit]. Cette incertitude [indétermination chrono-logique] existe en re-présentation logique instantane [proposition fausse, erreur logique] qui imagine [il-]logiquement perpétuer une suite chrono-logique d'une précedence formellement révolue par cette instance même. Par exemple, s'écrivent les propositions existentielles lues-écrites « homogènes » [faux → vrai] dans leur suite définitionnelle réécrite-lue paradoxale :

« O tempora, O mores »

« l'un et/ou l'autre »

« un instant initial dure un autre instant final »

Tout développement logique-chrono-logique écrit-lu-réécrit débute d'un paradoxe [dualité] formellement [logiquement] écrit Faux ⇒ Vrai et développe la suite imaginaire de cette erreur première :


 Faux-Vrai-Vrai-Faux...

Qui pourrait se re-écrire :

lu-écrit-réécrit-lu...

Le présent « texte » résulte de la durée transitionnelle logiquement « fausse » des instants lecture-écriture, lecteur-rédacteur, proposition-déterminante ...etc. C'est l'espace transitionnel [durée transitionnelle, variationnelle, mouvement] qui identifie temporellement l'indétermination première [erreur, fausseté, lu-écrit]. Ce séquençage instant en durées de précédences lues distinctes ouvre à toute suite d'unification écrite instantane d'une durée-lue précédente qui n'est autre que toute forme de dénombrement instant des unités re-écrites « re-groupées » [polarisées] :

- Soit l'unité précédente est re-produite, con-forme à [*formée avec...*] l'initial-lu [re-présentée, imaginé] dans sa suite re-écrite ; se re-écrit en sa suite [autre espace] l'image-lue instantane d'une totalité écrite homogène précédente :

1

11

111

...

- Soit l'unité écrite est émergence imaginaire « lue pure » re-écrite au final d'un groupe opérationnel écrit-re-écrit-lu précédent [ordre imaginaire précédent en valeurs-durées émergentes] :

1

$$11 = \{+\} = 1 + 1$$

1{2}

$$111 = \{++\} = 1 + 1 + 1$$

1{3}

...

- Soit l'unité-lue réécrit une alternance d'ordres durés imaginaires précédents, une quantité précédente [transitions instant-durée] alternativement instamment unifiée « puis » effacée [annulée], imaginant une durée-lue réécrite effacée [non-durée, durée fausse] en son instant initial :

0

1

10

11

100

...

Ces trois « existences logiques » résultent en tous les cas de l'essence écrite [présentation] d'une existence lue-re-écrite [re-présentation de transition numérique {une}]. L'ordre numératif indirect lu-écrit fait exister [imagine inversement, re-présente] logiquement l'arithmétique écrite chrono-logique [instant-durée]. La thèse émergente du présent travail en ses suites est la proposition suivante :

Les mathématiques sont suite d'une précédence imaginaire écrite-lue re-écrite-effacée.

Cette proposition développe la suivante :

Les mathématiques sont suites écrites directes :

→

ii

Développées en suite lue indirecte

←

ii

ou

La mathématique est idéographie directe des développements mathématiques indirects.

Dans cette existence essentielle, toute forme mathématique imagine la définition lue [temporelle] première à sa forme écrite [spatiale]. En cela, les mathématiques imaginent « s' » écrire comme « définition » pure, « idéalité pure », « existence pure » ou « lu-écrit » [imaginaire-écrit].

- « 6.13 – La logique n'est point une théorie, mais une image qui reflète le monde. La logique est transcendantale.
- 6.2 – La mathématique est une méthode logique. Les propositions de la mathématique sont des équations, et par conséquent des pseudo-propositions.
- 6.21 – La proposition de la mathématique n'exprime aucune pensée. » ⁽³¹⁾

Cette citation du {Tractatus logico-philosophicus} montre la continuité du présent travail avec la « logique non-pensée » écrite-lue de l'opérateur re-écrit [cité] {L. Wittgenstein}. La différence lue entre les deux théories se situe dans la « non-transcendance » conceptuelle du présent écrit-lu. En effet, à l'instant même, rien d'autre qu'un acte-lu {lecteur} ne « transcende » l'espace ana-logique écrit-re-écrit. Ceci en rappelant que {transcender} s'analyse étymologiquement comme composition lue de « *trans* : au-delà, au travers » et « *ascendere* : monter » re-écrivait « *transcender* : dépasser en étant supérieur ou d'un autre ordre, se situer au delà de ... »

⁽³¹⁾L. Wittgenstein. *Tractatus logico-philosophicus*, op. cit., p. 102 – 103.

(32). Seul l'instant lecteur *transcende* [réordonne] l'écrit-re-écrit ana-logique en ses sens-lus chrono-logiques.

Pour illustrer ce qui précède [imaginaire de l'imaginaire lu-écrit-lu], il peut s'écrire que les mathématiques tracent l'univers [quantificateur universel au début du développement écrit] de leur lecture précédente⁽³³⁾. La mathématique est, par essence, la « propriété idéographique humaine », c'est à dire la dualité essentielle présentation graphique – re-présentation lue-re-écrite. « La Mathématique » s'initie à l'instant où l'humanité distingue l'action instantane de l'acte duré ; par exemple, dessine instamment sur les parois des cavernes la re-présentation, l'acte [persistant-graphique] de « son » action de chasse. A l'instant où se distancie [s'espace] l'action de « chasse » de son « dessin-chasse » naît la fracture [la dualité] animalité-humanité. Si devait se réécrire une autre définition d'humanité, elle serait la proposition écrite :

L'humanité est opérateur de re-écriture d'espace écrit-lu :
 Instant-durée
 Présentation-re-présentation
 Unification-effacement

Enfin peut s'écrire le groupe définitionnel [opérationnel] de double identité [de polarisation] de l'acteur humain :

$$\{\text{essence} \iff \text{existence}\} = 1 \{\text{humain}\} 1 = \{\text{existence} \iff \text{essence}\}$$

La partie théorique opérationnelle de cet écrit-lu prend fin en ce lieu car elle ouvre à des développements imaginaires de durée supérieure à l'image probable⁽³⁴⁾ des opérateurs même de la présente théorie. Car la logique chrono-logique impose impérativement [objectivement] à la subjectivité humaine l'évidence écrite suivante :

« La mort ne se vit pas. »
 ou
 « Nul [ne] vit la mort. »

Cette affirmation existentielle d'essence vitale n'est finalement que re-écriture des propositions de l'opérateur d'écrit-lu logique {L. Wittgenstein} re-écrites :

- « 6.431 – Ainsi dans la mort, le monde n'est pas changé, il cesse.
- 6.4311 – La mort n'est pas un événement de la vie. On ne vit pas la mort. Si l'on entend par éternité non la durée infinie mais l'intemporalité, alors il a la vie éternelle celui qui vit dans le

⁽³²⁾Le Petit Robert. *op. cit.*

⁽³³⁾C'est la proposition paradoxale : la taille de cette bibliothèque laisse imaginer tout ce qu'il y a à y lire ; ou encore « imaginer tous les écrits qui n'ont pas été lus » [tout ce qui « reste » à lire].

⁽³⁴⁾Beaucoup plus simplement, ce travail continuera par d'autre(s) [ce « s » est imaginaire de multiplicité à l'instant souhaitée] alors que les « acteurs humains » [les instants auteurs ?] du présent écrit-lu {ce livre} fumeront les pissenlits par la racine depuis bien longtemps.

présent. Notre vie n'a pas de fin, comme notre champ de vision est sans frontière. »⁽³⁵⁾.

À la fin de tout travail de rédaction émerge la durée de re-lecture qui débouche sur des corrections impératives. Ces corrections qui tentent indéfiniment et infructueusement de faire toujours « mieux correspondre » la forme écrite ana-logique à la définition lue chrono-logique ouvrent à la béance de toutes les imperfections de la transition écrit-lu-re-écrit. Ainsi les corrections ou re-écriture des fautes lues de l'écriture première ouvrent indéfiniment à l'autre re-lecture d'autres fautes oubliées [effacées] par la re-écriture précédente. Ainsi ne se ferme jamais vraiment sur une unité idéalement « correcte » [corrigée] l'ordre écrit-lu-re-écrit. Cet « imaginaire-lu de correction écrite-réécrite » est la béance même de la clôture d'un vrai existentiel sur un non-vrai essentiel. Simplement quand se re-lit en une totalité imaginaire le « contenu » du présent ouvrage, émergent les images de tous les « manques », les « trous » de la chrono-logique lue de cet ordre ana-logique écrit-re-écrit depuis son début :

« Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
Ajoutez quelque fois et souvent effacez.
C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent.
Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu ;
Que le début, la fin répondent au milieu ;
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties
... »⁽³⁶⁾

Ces « trous-logiques » spatio-temporels, imagés par ces vers de {Boileau} que les présents rédacteurs ont fait leurs, appartiennent maintenant au lecteur instant ; à lui d'en formuler par écrit la béance logique ; en quelques mots subjectivant :

Lecteur, à votre plume !

⁽³⁵⁾L. Wittgenstein. *Tractatus logico-philosophicus*, *op. cit.*, p. 111.

⁽³⁶⁾Nicolas Boileau Despréaux. *L'art poétique*, *op. cit.*, p. 231.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] – Petit Robert, Le Robert, Paris, 1990.
- [2] ARISTOTE – La Métaphysique, Vrin, Paris, 2000.
- [3] A. ARNAULD & P. NICOLE – Logique de Port-Royal, René Giard, Lille, 1964.
- [4] S. AUGUSTIN – Les confessions, Folio, Paris, 1993.
- [5] G. CAGNAC – Nouveau cours de mathématiques spéciales, Masson, Paris, 1961.
- [6] F. CAJIORI – A History of Mathematical Notations, Dover, New-York, 1993.
- [7] R. CARNAP – Introduction to Symbolic Logic and its Application, Dover, New-York, 1958.
- [8] G. DELEUZE – Le Pli. Leibniz et le Baroque, Minuit, Paris, 1988.
- [9] R. DESCARTES – The Geometry of René Descartes with a facsimile of the first edition, Dover, New-York, 1954.
- [10] N. B. DESPREAUX – Satires, Épître et Art Poétique, Gallimard, Paris, 1985.
- [11] S. EMPIRICUS – Esquisses pyronniennes, Le Seuil, Paris, 1997.
- [12] EUCLIDE – The Thirteen Books of the Elements. Translated with introduction and commentary by Sir Thomas L. Heath, Dover, New-York, 1956.
- [13] G. FREGE – Les fondements de l'arithmétique, Le Seuil, Paris, 1969.

- [14] G. L. GAUFEY – L'incomplétude du symbolique, E.P.E.L., Paris, 1996.
- [15] K. GÖDEL, J.-Y. GIRARD & E. NAGEL – Le Théorème de Godel, Le Seuil, Paris, 1989.
- [16] G.-G. GRANGER – Formes, opérations, objets, Vrin, Paris, 1994.
- [17] W. HEISENBERG – Le manuscrit de 1942, Allia, Paris, 2003.
- [18] D. HOFSTADTER – Godel Escher Bach. Les Brins d'une Guirlande Eternelle, InterEditions, Paris, 1985.
- [19] E. HUSSERL – Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps, PUF, Paris, 1983.
- [20] G. IFRAH – Histoire universelle des chiffres, Robert Laffont, Paris, 1991.
- [21] D. KNUTH – The T_EXbook, Mathematical Society, 1990.
- [22] A. KORZYBSKI – Science and Sanity : An Introduction to Non-Aristotelian System and General Semantics, Institute of General Semantics, New-York, 2000.
- [23] R. LEROI-GOURHAN – Le geste et la parole. Tome 1(j), Albin Michel, Paris, 1964.
- [24] S. LUPASCO – Le principe d'antagonisme et la logique de l'énergie, Le Rocher, Monaco, 1987.
- [25] J. MARIANI – Limite des notions d'objet et d'objectivité, Hermann, Paris, 1937.
- [26] G. ORWELL – 1984, Gallimard, Paris, 1993.
- [27] C. PEIRCE – Écrits sur le signe, Le Seuil, Paris, 1978.
- [28] K. PETERSEN – Ergodic Theory, Cambridge University, Cambridge, 1989.
- [29] H. POINCARÉ – La science et l'hypothèse, Flammarion, Paris, 1970.
- [30] ———, La valeur de la science, Flammarion, Paris, 1970.
- [31] K. POPPER – La logique de la découverte scientifique, Payot, Paris, 1973.
- [32] W. QUINE – Quiddités, Le Seuil, Paris, 1992.

- [33] B. RUSSELL – Théorie de la connaissance. Le manuscrit de 1913, Vrin, Paris, 2002.
- [34] F. DE SAUSSURE – Cours de linguistique générale, Payot, Paris, 1972.
- [35] A. SOKAL & J. BRICMONT – Impostures intellectuelles, Odile Jacob, Paris, 1997.
- [36] J.-M. SOURIAU – La relativité relationnelle, Publications Scientifiques de l'Université d'Alger, Alger, 1958.
- [37] G. SPENCER-BROWN – Laws of Form, Cognizer Co., Portland, 1994.
- [38] SPINOZA – Traité de la réforme de l'entendement, Vrin, Paris, 1990.
- [39] R. THOM – Paraboles et catastrophes, Flammarion, Paris, 1980.
- [40] L. WITTEGENSTEIN – Tractatus logico-philosophicus, Gallimard, Paris, 1993.
- [41] S. WOLFRAM – A New Kind of Science, Wolfram Media Inc., 2002.